


THE
PACIFIC-UNION
CLUB
SHELF NO. 81
SAN FRANCISCO
EX LIBRIS



Devéria del.t P. Burdet sculp.t

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ,

DE SA FAMILLE, ET DE SES AMIS;

ÉDITION ORNÉE DE VINGT-CINQ PORTRAITS DESSINÉS PAR DEVÉRIA,
AUGMENTÉE DE PLUSIEURS LETTRES INÉDITES,
DES CENT CINQ LETTRES PUBLIÉES EN 1814, PAR KLOSTERMANN,
DES NOTES ET NOTICES DE GROUVELLE,
ET DES RÉFLEXIONS DE L'ABBÉ DE VAUXELLES;

PRÉCÉDÉES

D'UNE NOUVELLE NOTICE BIOGRAPHIQUE SUR MADAME DE SÉVIGNÉ,
ET ACCOMPAGNÉES DE NOTES GÉOGRAPHIQUES, HISTORIQUES,
POLITIQUES, CRITIQUES ET DE MŒURS,

PAR M. GAULT-DE-SAINT-GERMAIN.

TOME SIXIÈME.



A PARIS,

CHEZ DALIBON, LIBRAIRE,

PALAIS-ROYAL, GALERIE DE NEMOURS.

M.DCCC.XXIII.

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

LETTRE DCLXXIII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 23 juin 1678.

Voici un coup fourré, Madame; je vous écris après avoir long-temps attendu une réponse de vous, et vous me la faites le même jour que je vous écris : quoique je l'attendisse avec une fort grande impatience, je ne vous ai pas traitée si rudement que vous vous traitez vous-même. Vous appelez folie de songer à moi sans m'écrire, et moi, je ne crois pas seulement que ce soit une petite faute. Il ne faut qu'un moment pour penser, et il faut du temps pour écrire.

Le roi a eu raison de donner la paix. Il devenoit insupportable à tout le monde, personne ne pouvoit plus *durer* avec lui. Il mettoit ses ennemis au désespoir par de continuelles défaites, et ses amis et ses serviteurs, en les épuisant de

louanges. Ce n'est pas que je prévoie que la paix me donne plus de repos sur son chapitre. Il me fournira assurément d'autres matières d'éloges qui me mettront enfin à sec sur les actions de paix comme sur celles de guerre. Vous souhaiteriez, dites-vous, que, pour achever de gagner tous les cœurs, il fît revenir les exilés. Je sais bien, Madame, que j'ai seul toute la part à ce souhait, et je vous en rends mille graces; mais je vous dirai que ce ne seroit pas mon retour que je demanderois au roi, que je voudrois seulement qu'il fît du bien à ma famille, et qu'il me sût quelque gré de ce que j'achèverois ma vie en travaillant chez moi à sa gloire, comme j'y ai travaillé trente années à la guerre.

Je suis à Bussy depuis un mois, et j'y serai jusqu'aux premiers jours d'août; après quoi, je retournerai à Chaseu, qui vous plaît tant. Je suis pourtant assuré que Bussy vous l'effaceroit un peu, si vous le voyiez aujourd'hui. Il y a des beautés uniques, et vous y trouveriez *l'aimable* fille et *l'aimable*[1] père, qui ne vous le gâteroient pas. A propos d'*aimable*, Madame, ne vous plaignez pas de ces répétitions à quoi vous dites que vous êtes sujette; je ne vous les corrigerai pas. Je veux toujours de la justesse dans les pensées,

[1] Expression que madame de Sévigné avoit employée. (*Voyez* la lettre précédente.)

mais quelquefois de la négligence dans les expressions; et surtout dans les lettres qu'écrivent les dames.

Je demeure d'accord que M. de Vardes doit être content du mariage de sa fille avec M. de Rohan : mais ce n'est pas aussi une chose si extraordinaire en sa faveur. M. de Rohan, à mon avis, y trouve plus d'avantages que lui; une des plus riches héritières de France, de la maison du Bec-Crespin, épouse un homme de la maison de Chabot; il y a deux cents ans que les Chabot ne marchoient pas de pair avec le maréchal du Bec. Pour la charge de capitaine des cent-suisses, j'aimerois mieux, si j'étois à la place de M. de Vardes, que mon gendre l'eût qu'un autre, dès que cela ne seroit pas une condition qui rendroit ma fortune meilleure. Mandez-moi s'il a eu ordre de se défaire de sa charge, ou s'il l'a demandé. On m'écrit que la maladie dont madame de Monaco est morte lui a fait faire pénitence, et qu'elle sera de ces gens de l'évangile qui sont payés pour la dernière heure comme ceux qui sont venus le matin; cependant vous me mandez que personne n'a fait son éloge; je ne l'en plains pas davantage. Le bien ou le mal que l'on dit de nous après notre mort nous est bien indifférent[1].

[1] Voilà une opinion qui se ressent fort de la matérialité, digne

Il est vrai que la bonne femme Toulongeon condamne fort l'impatience que vous avez de vouloir traiter avec madame Frémiot, avant de voir si dans la première année de son mariage elle ne deviendra pas grosse ; et pour moi, quelque souvenir que j'aie du plaisir qu'il y a de payer ses dettes, je n'ai pas été contre ce sentiment. Les premières couches d'une femme qui approche cinquante ans sont toujours dangereuses. Je voudrois laisser passer la première année; un an de plus n'est pas grand'chose pour payer l'intérêt de vingt mille francs. Quel regret n'auriez-vous pas si madame Frémiot venoit à mourir dans un an, et que vous eussiez donné pour vingt mille francs une succession de vingt mille écus. Croyez-moi, Madame, attendez encore ce temps-là. Pour moi, si j'avois de l'argent, je vous donnerois dix mille écus de votre dette; car si je n'en jouissois pas, mes enfants l'auroient un jour, mais au moins j'attendrois un an, quand je n'aurois pas d'enfants.

d'un chenapan, dont le mot est : *après moi la fin du monde*, si souvent répété dans les halles et les mauvais lieux. *G. D. S. G.*

LETTRE DCLXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 27 juin 1678.

Il est vrai, mon cousin, que je vous écrivois dans le temps que vous me faisiez de très-justes reproches de ne vous écrire pas. Vous avez vu comme je m'en faisois à moi-même. Vous me flattez beaucoup en me disant que plus vous devénez délicat, et plus je vous suis nécessaire. Le moyen de n'être pas sensible à cette louange, si bien apprêtée? Si vous en présentiez de pareilles à M. le prince, je crois qu'il y retrouveroit le goût qu'il avoit autrefois uniquement pour celles de Voiture. Je vous ai mandé de mes nouvelles, et de celles de ma fille : elle a été assez mal; une saignée l'a remise. Elle prend du petit lait pour la conduire à celui de vache naturel; il n'y a que ce remède pour les maux de poitrine, c'est ce qui l'a empêchée d'aller en Provence, afin de joindre la douceur de l'air à celle du régime, à Livry, où nous passerons l'été; outre que M. de Grignan viendra aussi cet hiver comme les autres. Plût à Dieu que la paix fût assez généralement établie dans tous les cœurs

pour faire revenir à la cour tous ceux que je désire! Vous seriez assurément le premier, et l'unique, s'il n'y en avoit qu'un, quoique vous ne soyez pas le plus malheureux : vous avez une société chez vous et un voisinage qui vous mettent à couvert de l'excès de l'ennui. Vous demanderez au roi ce qu'il vous plaira; mais vous ne m'empêcherez pas de souhaiter qu'il vous rappelât à la cour, en vous donnant tous les agréments qu'il faut à un homme de vos services.

Vous m'étonnez de la réception que M. d'Autun a faite à madame Fouquet; j'aurois peine à le croire si vous n'en aviez été témoin. Une malheureuse n'a pas accoutumé d'être si honorée. Je suis persuadée qu'il y a de la sainteté révérée dans l'excès de cette procession, ce fut assurément en qualité de relique et de châsse qu'il y eut tant de monde en campagne.

Pour sa belle-sœur, c'est la plus folle femme que je connoisse, je vous ferois le *paroli*[1] si je voulois vous conter tout ce que je sais d'elle, mais je crois que vous êtes assez instruit.

Madame de Monaco, en mourant, n'avoit aucun trait ni aucun reste qui dût faire souvenir d'elle : c'étoit une tête de mort gâtée par une peau noire et sèche : c'étoit enfin une humilia-

[1] Mot déjà expliqué sous la date du 3 novembre 1677.

tion si grande pour elle, que, si Dieu a voulu qu'elle en ait fait son profit, il ne lui faut point d'autre pénitence. Elle a eu beaucoup de fermeté. Le père Bourdaloue dit qu'il y avoit beaucoup de christianisme. Je m'en rapporte.

Pour le maréchal de Gramont, il est vrai qu'il lui a dit adieu quand il est allé en Béarn[1]; je n'ai point su qu'il ait dit les méchantes plaisanteries qu'on vous a mandées; elles lui ressemblent pourtant assez : s'il les a dites, je les condamne, et je les trouve hors de propos, comme vous les trouvez.

Pour le cardinal de Retz, vous savez qu'il a voulu se démettre de son chapeau de cardinal. Le pape ne l'a pas voulu, et non-seulement s'est trouvé offensé qu'on veuille se défaire de cette dignité, quand on veut aller en paradis; mais il lui a défendu de faire aucun séjour à Saint-Mihel, à trois lieues de Commercy, qui est le lieu qu'il avoit choisi pour demeure, disant qu'il n'est pas permis aux cardinaux de faire aucune résidence dans d'autres abbayes que dans les leurs. C'est la mode de Rome; et l'on ne se fait point hermite *al dispetto del Papa.* Ainsi Commercy étant le lieu du monde le plus passant, il est venu demeurer à Saint-Denis, où il passe sa vie très-conformément à la retraite qu'il s'est

[1] A son gouvernement.

imposée[1]. Il a été quelque temps à l'hôtel de Lesdiguières; mais cette maison étoit devenue la sienne[2]. Ce n'étoient plus les amis du duc qui y dînoient, c'étoient ceux du cardinal. Il a vu très-peu de monde, et il est, il y a plus de deux mois, à Saint-Denis. Il a un procès qu'il fera juger, parce que, selon qu'il se tournera, ses dettes seront achevées d'être payées ou non. Vous savez qu'il s'est acquitté de onze cent mille écus. Il n'a reçu cet exemple de personne, et personne ne le suivra. Enfin il faut se fier à lui de soutenir sa gageure. Il est bien plus régulier qu'en Lorraine, et il est toujours très-digne d'être honoré. Ceux qui veulent s'en dispenser l'auroient aussi bien fait, quand il seroit demeuré à Commercy, qu'étant revenu à Saint-Denis.

Notre ami Corbinelli est allé trouver M. de

[1] Madame de Sévigné étoit trop amie du cardinal pour répondre catégoriquement à la demande que lui faisoit Bussy sous la date du 27 juin. Elle n'ignoroit pas, dit Grouvelle, que le pape nouveau avoit fait œuvre d'ami en lui imposant cette retraite à la porte de Paris. Bussy, qui ne manquoit jamais l'occasion de médire de son prochain, écrivoit à sa cousine : « On me « mande que le cardinal de Retz achève de faire sa pénitence chez « madame de Bracciano (depuis la princesse des Ursins). Cela « étant, je ne désespère pas de voir l'abbé de La Trappe revenir « soupirer pour quelque dame à la cour : et si l'on va en paradis « par le chemin que tient le cardinal, l'abbé est bien sot de ne « pas quitter celui qu'il a pris pour y aller. » *G. D. S. G.*

[2] *Voyez* une des notes ci-dessus, sous la date du 20 juin.

Vardes pour lui persuader le mariage de sa fille avec M. de Rohan. Le roi a permis à M. de Rohan d'y penser. Rien n'est plus avantageux pour l'un et pour l'autre, surtout ayant été refusés de la faveur, la fille par le jeune Thianges, et le garçon par une petite d'Aumont, nièce de M. de Louvois. Ils font bien d'unir leurs malheurs ensemble, ils en feront du bonheur. Je crois que Vardes se résoudra enfin de vendre sa charge à qui il plaira au roi, et je suis persuadée qu'étant dépouillé, et hors d'état de faire aucune condition pour lui, il ne sera pas plus loin de retourner qu'il est présentement. C'est à un changement du cœur du roi que tient son retour, et point du tout à sa charge ni à sa fille. On parle de Tilladet[1] pour cette charge; ce cinquième capitaine des gardes ne seroit pas de la force des autres. Adieu, mon cousin; je suis fort aise que vous m'aimiez, l'aimable veuve et vous. Si vous voyiez comment mon cœur est fait pour vous deux, vous ne me trouveriez pas ingrate. Vous allez avoir une nouvelle voisine, je souhaite qu'elle vous soit aussi bonne qu'à M. Jeannin. Je l'ai vu, il est fort content. Je vous embrasse, Monsieur et Madame, je n'oublierai jamais votre paysage

[1] Ce chevalier de Tilladet n'étoit pas en odeur de bonne compagnie dans le monde; on le trouve avec sa mauvaise renommée sous la date du 18 octobre 1677.

de Chaseu, et la manière dont vous m'y avez reçue. Ma fille vous fait mille compliments à l'un et à l'autre. Mon fils est encore à l'armée, car ce n'est plus *à la guerre*, Dieu merci!

LETTRE DCLXXV.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 29 juin 1678.

Si je savois aussi bien apprêter des louanges, Madame, je vous en donnerois souvent, parce que vous en méritez, et pour m'attirer les vôtres; j'en donnerois aussi quelquefois au roi, parce qu'il en est digne, et pour m'en attirer des graces; après cela je ne présumerois pas de toucher le cœur des *adorateurs* [1] de Voiture.

Je vous rends mille graces, ma chère cousine, des souhaits que vous faites pour mon retour; et pour mon retour agréable; autrement j'aimerois mieux être ici; je vous assure que je ne m'y ennuie point du tout, et que si vous demeuriez d'ordinaire en Bourgogne, je ne voudrois jamais en sortir.

[1] Voiture en avoit beaucoup parmi les princes du sang et à la cour, où il fit revivre le mauvais goût des ballades, des rondeaux et des triolets.

Je suis bien aise que vous m'ayez éclairci de la conduite du cardinal de Retz, qui de loin me paroissoit changée; car j'aimois à l'estimer, et cela me fait croire qu'il soutiendra jusqu'au bout la beauté de sa retraite.

Je trouve comme vous que madame de Rohan et M. de Vardes font bien de marier leurs enfants, et que Vardes ne sera pas plus loin de revenir à la cour, ayant vendu sa charge, qu'auparavant; mais je crois aussi qu'il n'en sera pas plus près. Il est vrai que Tilladet est bien au-dessous des quatre capitaines des gardes-du-corps; mais après l'avoir fait égal en charge, on le fera égal en honneurs [1]; fions-nous en à son patron.

Je suis bien aise du mariage du fils de Jeannin; une belle-fille rendra encore sa maison plus agréable, qui l'étoit déjà beaucoup. Adieu, ma chère cousine, aimons-nous bien toujours tous quatre, nous ne saurions mieux faire, nous n'en aimerons jamais de plus dignes d'être aimés; vous jugez bien que dans les quatre sont compris nos plus chers enfants.

Mais j'oubliois de vous dire que j'ai enfin lu *la princesse de Clèves* avec un esprit d'équité, et point du tout prévenu du bien et du mal qu'on

[1] Le marquis de Tilladet étoit maître de la garde-robe du roi; il devint lieutenant-général en 1688, chevalier des ordres du roi, et lieutenant-général au gouvernement d'Artois. *M.*

en a écrit. J'ai trouvé la première partie admirable : la seconde ne m'a pas paru de même. Dans le premier volume, hors quelques mots trop souvent répétés, qui sont pourtant en petit nombre, tout est agréable, tout est naturel, rien ne languit. Dans le second, l'aveu de madame de Clèves à son mari est extravagant, et ne se peut dire que dans une histoire véritable; mais quand on en fait une à plaisir, il est ridicule de donner à son héroïne un sentiment si extraordinaire. L'auteur, en le faisant, a plus songé à ne pas ressembler aux autres romans qu'à suivre le bon sens. Une femme dit rarement à son mari qu'on est amoureux d'elle; mais jamais qu'elle ait de l'amour pour un autre que pour lui; et d'autant moins qu'en se jetant à ses genoux, comme fait la princesse, elle peut faire croire à son mari qu'elle n'a gardé aucunes bornes dans l'outrage qu'elle lui a fait. D'ailleurs il n'est pas vraisemblable qu'une passion d'amour soit longtemps, dans un cœur, de même force que la vertu. Depuis qu'à la cour en quinze jours, trois semaines ou un mois, une femme attaquée n'a pas pris le parti de la rigueur, elle ne songe plus qu'à disputer le terrain pour se faire valoir[1]. Et

[1] S'il s'agissoit d'ouvrir une discussion sur la manière dont Bussy juge *la Princesse de Clèves*, il ne seroit pas difficile de prouver que son jugement porte à faux, notamment sur la durée de

si, contre toute apparence et contre l'usage, ce combat de l'amour et de la vertu duroit dans son cœur jusqu'à la mort de son mari, alors elle seroit ravie de les pouvoir accorder ensemble, en épousant un homme de sa qualité, le mieux fait, et le plus joli cavalier de son temps. La première aventure des jardins de Coulommiers n'est pas vraisemblable, et sent le roman. C'est une grande justesse, que la première fois que la princesse fait à son mari l'aveu de sa passion pour un autre, M. de Nemours soit, à point nommé, derrière une palissade, d'où il l'entend; je ne vois pas même de nécessité qu'il sût cela, et, en tout cas, il falloit le lui faire savoir par d'autres voies.

Cela sent encore bien le roman, de faire parler les gens tout seuls; car outre que ce n'est pas l'usage de se parler à soi-même, c'est qu'on ne pourroit savoir ce qu'une personne se seroit dit, à moins qu'elle n'eût écrit son histoire, en

l'amour ou de la vertu dans le cœur de l'homme. Il est bien vrai que la force physique de l'amour, sans autre stimulant que la perfidie, se brise promptement : c'est ce motif qui détermine la pensée de Bussy, en parlant d'une passion dont il ignoroit la puissance. Les auteurs du *Segraisiana*, en critiquant son opinion sur *la Princesse de Clèves*, ont avancé avec raison *qu'il n'entendoit rien à ces sortes d'ouvrages*. La réflexion qui termine sa pensée sur l'amour, prouve même qu'il ne jugeoit du cœur des femmes qu'en courtisan de garnison. *G. D. S. G.*

core diroit-elle seulement ce qu'elle auroit pensé. La lettre écrite au vidame de Chartres est encore du style des lettres de roman, obscure, trop longue, et point du tout naturelle. Cependant, dans ce second tome, tout y est aussi bien conté, et les expressions en sont aussi belles que dans le premier[1].

[1] La *princesse de Clèves*, ainsi que *Zaïde* et la *princesse de Montpensier*, sont dans les œuvres de madame de La Fayette. Ségrais n'est certainement point étranger à ces trois romans, bien écrits, particulièrement le premier, plus régulier, plus brillant dans les traits et le coloris. Segrais, méchant traducteur, mais ingénieux dans la poésie fugitive érotique; riche, naïf et pompeux dans la conversation, a passé une grande partie de sa vie auprès de mademoiselle de Montpensier et de madame de La Fayette, mais on gardoit le silence sur son influence dans les travaux littéraires de cette femme intéressante. Madame de La Fayette avoit beaucoup d'amis, Segrais n'étoit pas moins aimé; sa facilité et sa fécondité ont fait naître l'ouvrage intitulé *Segraisiana*, recueilli de ses entretiens, et dont il est prudent de se méfier, étant rempli de faits que Segrais auroit désavoués. Il mourut à Caen le 25 mars 1701. (*Voyez* la lettre et la note sous la date du 21 septembre 1676.) Le mérite de Segrais est aujourd'hui oublié; on ne lit plus ses églogues, encore moins sa traduction de Virgile. Voltaire dit : « Il est remarquable qu'on a retenu des vers de la Pharsale de Brebeuf et aucun de l'Énéide; » Boileau, dans un sens opposé, loue Segrais et dénigre Brebeuf; il n'existe cependant qu'une bien foible différence dans ces deux jugements, mais celui de Voltaire est plus sincère et convient à tous les temps. *G. D. S. G.*

LETTRE DCLXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 27 juillet 1678.

Votre critique de *la princesse de Clèves* est admirable, mon cousin. J'y ai trouvé ce que j'en ai pensé, et j'y aurois même ajouté deux ou trois petites bagatelles qui vous ont assurément échappé. Je reconnois la justesse de votre esprit, et je vois bien que la solitude ne vous ôte rien de toutes les lumières naturelles ou acquises dont vous aviez fait une si bonne provision. Vous êtes en bonne compagnie quand vous êtes avec vous; et quand notre jolie veuve s'en mêle, cela ne gâte rien. J'ai été fort aise de savoir votre avis, et encore plus de ce qu'il se rencontre justement comme le mien : l'amour-propre est content de ces heureuses rencontres.

Mais, mon pauvre cousin, je suis au désespoir de la guerre; il me semble qu'elle va recommencer : la paix se brouille et s'embarrasse; nous l'avons crue trop vite faite; c'est que nous avons un si grand besoin de varier la phrase pour louer le roi, que notre impatience nous a fait prévenir le temps. La Feuillade dit que

madame du Ludres s'étoit portée trop tôt héritière, quand elle parloit comme ayant débusqué madame de Montespan; nous avons fait de même pour la paix, nous nous sommes portés trop tôt pour héritiers.

Ma fille est toujours aimable et languissante. J'embrasse la veuve, embrassons-nous tous quatre.

LETTRE DCLXXVII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Ce 23 juillet 1678.

Cette lettre sera courte, ma chère cousine; car c'est un remercîment; vous avez donné à un des enfants [1] de mon bailli de Forléans votre chapelle de Bourbilly. Ce bailli l'est aussi de la terre d'Époisses. Si vous n'avez regardé que moi dans ce bienfait, je vous en rends mille graces, et je sens cela avec ce cœur que vous connoissez, qui sait encore bien mieux aimer que haïr. Si Guitaud a part en tout ou en partie à votre présent, je lui laisse tout le soin de la reconnoissance. Le vassal, ce me semble, auroit trop de vanité, s'il vouloit être de moitié de quelque

[1] *Voyez* la lettre suivante, page 18.

chose avec son seigneur. Raillerie à part, ma chère cousine, en quelque vue que vous l'ayez fait, je vous remercie du remercîment que vous m'avez attiré.

J'attends votre sentiment sur le jugement que j'ai fait de *la princesse de Clèves;* si nous nous mêlions, vous et moi, de composer ou de corriger une petite histoire, je suis assurée que nous ferions penser et dire aux principaux personnages des choses plus naturelles que n'en pensent et disent ceux de *la princesse de Clèves*.

Adieu, madame, je vous aime toujours et de tout mon cœur; la Coligny fait la même chose. A propos d'elle, il vient d'arriver un grand accident à son grand-oncle et à sa petite-tante [1]; ils ont versé de Montelon à Autun, et les chevaux ont traîné le carrosse tout versé plus de cinq cents pas. Il sont tous deux blessés en vingt endroits; cependant ils n'en auront, Dieu merci, que le mal.

[1] Deux enfants de madame de Toulongeon, grand'mère de madame de Coligny. *M.*

LETTRE DCLXXIX.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 12 août 1678.

Vous ne sauriez être plus aise que moi, Madame, de trouver que nous pensons les mêmes choses, je m'en tiens fort honoré; j'ai vu la critique imprimée de *la princesse de Clèves*, elle est exacte et plaisante en beaucoup d'endroits; mais elle a un air d'acharnement qui sent l'envieux ou l'ennemi, et qui ne fait point de quartier; pour la nôtre, c'est une critique de gens de qualité qui donnent la vie après avoir désarmé.

Il ne faut s'affliger des bruits de guerre, ni se réjouir des bruits de paix; un peu de patience et nous saurons à quoi nous en tenir; je me fais cette leçon à moi même aussi bien qu'à vous. Vous dites plaisamment que nous nous sommes trop tôt portés pour héritiers sur les louanges précipitées que nous avons données sur la paix; mais, comme on ne les a point datées, elle seront aussi bonnes au mois d'octobre qu'au mois de juillet.

Cela est donc heureux à vous, Madame, que,

ne pensant obliger qu'un honnête bourgeois de Sémur, en lui donnant un bénéfice, vous m'ayez aussi fait plaisir; car le bourgeois est mon bailli de Forléans.

Quoique je me sois quelquefois dans ma vie exposé à de pareilles aventures qu'à celle du marquis d'Albret, j'ai toujours trouvé qu'on étoit bien sot; et moi tout le premier, de hasarder de mourir ainsi; cependant il faut que jeunesse se passe : ces périls là augmentent le plaisir : les uns s'en sauvent; les autres y demeurent; passe encore si l'on étoit assuré d'être aimé, mais mourir pour une *Guenipe!* [1]

La bonne femme Toulongeon a pris trois mois pour se résoudre à prendre votre marché; elle est assez indifférente pour traiter; mais son fils veut dégager Montelon, comme vous voulez dégager Bourbilly, et je trouve qu'il a raison.

La petite veuve et moi parlons très-souvent de vous [2], vous entendez bien que cela veut dire que nous vous admirons; mais vous avez beau être admirable, nous ne vous aimerions pas de tout notre cœur, comme nous faisons, si nous n'étions pas persuadés que vous nous aimez de même.

[1] Épithète qui désigne une femme de la lie du peuple.

[2] Madame de Coligny sa fille.

LETTRE DCLXXX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Livry, ce 23 août 1678.

Où est votre fils, mon cousin? pour le mien, il ne mourra jamais, puisqu'il n'a pas été tué dix ou douze fois auprès de Mons. La paix étant faite et signée le 9 août, M. le prince d'Orange a voulu se donner le divertissement de ce tournoi. Vous savez qu'il n'y a pas eu moins de sang répandu qu'à Sénef[1]. Le lendemain du combat, il envoya faire ses excuses à M. de Luxembourg, et lui manda que s'il lui avoit fait savoir que la paix étoit signée, il se seroit bien gardé de le combattre. Cela ne vous paroît-il pas ressembler à l'homme qui se bat en duel à la comédie, et qui demande pardon à tous les coups qu'il donne dans le corps de son ennemi.

Les principaux officiers des deux partis prirent donc dans une conférence un air de paix, et convinrent de faire entrer du secours dans Mons. Mon fils étoit à cette entrevue romanesque. Le marquis de Grana demanda à M. de Luxembourg,

[1] *Voyez* ci-après la lettre de Corbinelli, 18 septembre, et la note.

qui étoit un escadron qui avoit soutenu deux heures durant le feu de neuf de ses canons, qui tiroient sans cesse pour se rendre maîtres de la batterie que mon fils soutenoit? M. de Luxembourg lui dit que c'étoient les gendarmes-dauphin, et que M. de Sévigné, qu'il lui montra là présent, étoit à leur tête. Vous comprenez tout ce qui lui fut dit d'agréable, et combien, en pareille rencontre, on se trouve payé de sa patience. Il est vrai qu'elle fut grande; il eut quarante de ses gendarmes tués derrière lui. Je ne comprends pas comment on peut revenir de ces occasions si chaudes et si longues, où l'on n'a qu'une immutabilité qui nous fait voir la mort mille fois plus horrible que quand on est dans l'action, et qu'on s'occupe à battre et à se défendre.

Voilà l'aventure de mon pauvre fils; et c'est ainsi que l'on en usa le propre jour que la paix commença. C'est comme cela qu'on pourroit dire de lui plus justement qu'on ne disoit de Dangeau: *Si la paix dure dix ans, il sera maréchal de France*[1].

Mais changeons de propos; je crois que vous ne savez pourquoi vous ne vous donnez point les uns aux autres le plaisir d'une bonne compagnie, dans la province, entre vous et M. de Guitaud. Sa femme a bien de l'esprit; ma nièce

[1] Allusion à un sonnet satirique qui fut fait contre Dangeau.

se trouveroit fort bien de cette société; vous n'avez nul chagrin les uns contre les autres. Quand vous allez à votre terre de Forléans[1], il est tout naturel d'aller à Époisses, et puis vous verrez comment vous vous accommoderez ensemble. Je sais que s'il vous rencontre il vous embarrassera par ses honnêtetés, et par la manière dont il vous témoignera l'envie d'être de vos serviteurs et de vos amis. Eh, mon Dieu! a-t-on trop bonne compagnie dans les provinces, qu'il faille s'ôter ceux qui nous parleroient notre langue, et qui nous entendroient fort bien. Il me semble que vous et madame de Coligny devriez aimer ceux qui sauroient ce que vous valez. La fantaisie m'a pris de vous mander ceci : quelquefois il ne faut rien pour rompre une glace ; j'ai entrepris de vous faire amis, d'autant plus tôt qu'il me semble qu'une telle négociation est de ma force, ou je suis bien foible; c'est à vous deux à me dire ce que vous pensez là-dessus. Je voudrois que sans rebattre les *lanterneries* du passé, cela se fît de galant homme, avec cette grace que vous avez quand il vous plaît. Si mes desseins en cela réussissoient, je suis assurée que vous me remercîriez tous deux.

[1] Forléans, annexe de Combertaut, ou vieux château près de Sémur, qui n'étoit qu'une dépendance de Bourbilly. C'est peu de chose maintenant. *(L'abbé Courtépée.)*

LETTRE DCLXXXI.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 2 septembre 1678.

Le régiment de Cibours, où est mon fils à présent, est aux environs de Maestricht, Madame, avec le régiment de Tavanes et celui de Courtebonne, où le maréchal de Schomberg les a laissés. Vous m'avez fait un très-grand plaisir de me mander les hasards et la gloire de M. de Sévigné; je comprends bien l'un et l'autre, et je vous en félicite de tout mon cœur; si la paix duroit, elle lui feroit plus de tort qu'à beaucoup d'autres, car il s'avanceroit fort vite, s'il lui arrivoit quelque autre heureuse aventure comme celle-ci; mais ne trouvez-vous pas que le canon le cherche? C'est la seule bataille qu'on ait jamais donnée en temps de paix; ma fille de Coligny dit que c'est le *goupillon* de cette guerre.

Au reste, Madame, je ne sais qui vous a dit que nous ne nous divertissions pas bien quand nous sommes à Bussy; nous voyons très-souvent le marquis de Trichâteau[1], vous savez qu'il est de la maison du Châtelet, mais je ne sais si vous

[1] Gouverneur de Sémur.

savez que c'est un des plus honnêtes hommes de France, avec qui on peut parler de la cour et de la guerre. Je suis là sur le passage de Paris à Lyon, et cela m'attire mille visites; j'ai encore le voisinage de Sainte-Reine qui me donne la connaissance de beaucoup d'honnêtes gens, et ce ne sont pas des gens incommodés par leurs maladies, car ils ne viennent là que pour trop de santé[1].

Quand je suis à Chaseu, j'ai le voisinage de l'évêque d'Autun, de Tavanes, de Jeannin, d'Épinac, de Toulongeon et de sa femme, de l'abbé Bonneau, sans compter encore beaucoup d'autres honnêtes gens que vous ne connoissez pas.

Je viens présentement de Dijon avec votre nièce, pour un procès que j'y ai gagné; nous y avons vu douze comédies. C'étoit à qui nous régaleroit, à la ville, par des grands repas et par des concerts, et à la campagne par des promenades. Deux jours avant que d'en partir, nous allâmes avec le premier président et sa femme à Lux, où M. et madame du Houssay nous reçurent, Dieu sait comment! Nous y fîmes la partie de nous trouver le 29 d'août chez Tavanes à Sully, et nous en revînmes le trente et unième. Outre le premier président et sa femme, M. et madame du Houssay, il y avoit encore l'évêque

[1] On vante les eaux des fontaines de ce lieu.

de Langres, madame de Chamilly, le commandeur Brûlart, M. d'Epinac, M. et madame de Toulongeon, et l'abbé Bonneau; et comme Tavanes ne pouvait pas coucher tant de gens, M. d'Épinac nous emmenoit les soirs, M. et madame de Toulongeon, l'abbé Bonneau, ma fille et moi, coucher à Épinac qui n'est qu'à une demi-lieue de Sully.

Il arriva là une chose qu'on n'a peut-être jamais vue dans la maison d'un gentilhomme : nous entrâmes dans la cour de Sully, qui est la plus belle cour de château de France, sept carrosses à six chevaux chacun à la suite les uns des autres; cependant nous venions de quatre endroits différents; cela fait voir combien nous sommes justes à nos rendez-vous. Je vis dans l'église de Sully le caveau des Rabutins d'un côté, et celui des Tavanes de l'autre, et nos armes écartelées avec celles de Bourgogne dans tous les vitraux; car vous savez que ce fut Jeanne de Montagu, princesse de la maison de Bourgogne, qui apporta cette terre en mariage à Hugues de Rabutin, et que son petit-fils Christophe, notre bisaïeul, la vendit à Jean de Saulx, seigneur d'Orrain, père de Gaspard de Saulx, maréchal de Tavanes[1];

[1] Pour plus d'éclaircissements sur cette kyrielle de titres et d'aïeux, consultez le P. Anselme, tome Ier, et la notice de C. X. Girault, tome Ier, pièces préliminaires.

mais pour revenir à nos divertissements, nous ne nous séparâmes point que nous n'eussions fait une autre partie, qui est de nous trouver à La Borde, chez le premier président, au commencement d'octobre prochain, après notre retour d'Auvergne, où nous allons ma fille et moi. Si les plus honnêtes gens de la cour étoient assez aises de me voir pendant que j'y étois, vous jugez bien que l'on me compte avec plaisir en province, et vous savez mieux que personne combien ces petites régences là sont agréables.

Pour revenir maintenant à ce que vous me mandez de M. et de madame de Guitaud, je vous dirai que je crois qu'ils ne gâteroient rien, s'ils se trouvoient parmi nous, et que même on seroit bien aise de les voir s'ils vivoient bien avec tout ce que je viens de vous nommer de gens; pour moi qui suis aussi honnête qu'un autre, je les recevrois le mieux que je pourrois quand ils me viendroient voir à Bussy ou à Chaseu: mais comme il faut un commencement à toutes choses, j'ai trouvé fort ridicule que M. de Guitaud, jadis mon *cornette*[1], ait cru qu'il n'y avoit pas eu toujours jusqu'à présent pour le moins

[1] M. de Guitaud avoit servi dans les chevau-légers du temps que Bussy en étoit capitaine, et ce dernier, qui s'étoit fait maréchal de France *in petto*, n'étoit pas homme à faire des avances à un ancien officier de son corps, son subalterne.

autant de différence entre lui et moi qu'il y en avoit il y a trente ans. Vous dites que quand je vais à Forléans il est tout naturel que j'aille à Époisses, et je vous réponds que quand M. de Guitaud est à Époisses et qu'il me sait à Forléans, il est bien plus naturel et bien plus raisonnable à lui d'y venir.

Vous dites que quand il me trouvera en quelque lieu il me fera mille honnêtetés, et je vous réponds que je lui en ferai deux mille; mais comme vous dites qu'il commencera là, je vous dis qu'il faut aussi qu'il commence ailleurs. Pour moi, je n'ai aucun chagrin contre lui; mais une marque qu'il en a contre moi, c'est qu'il ne me vient pas voir, lui me devant tous les premiers pas; quand il les aura faits, je ne suis pas un homme à me laisser vaincre en honnêtetés, non plus qu'en rudesses.

Voilà ce que je pense sur cette affaire, ma chère cousine, et je m'étonne que vous ne l'ayez pas pensé aussitôt que moi, sachant tout ce que vous savez, et connoissant M. de Guitaud et moi comme vous faites. Après tout, Madame, je serai ravi que, nous voulant faire amis, vous ne perdiez pas vos peines.

LETTRE DCLXXXII.

DE M. DE CORBINELLI AU COMTE DE BUSSY.

A Livry, le 18 septembre 1678.

J'ai lu vos réflexions sur *la Princesse de Clèves*, Monsieur. Je les ai trouvées excellentes, et pleines de bon sens[1]. Je les ai d'autant plus aimées, qu'elles ont rencontré le goût de tous les vrais honnêtes gens de ce pays-ci.

Que dites-vous de la critique qu'en a faite le père Bouhours : pour moi je l'ai trouvée fort bonne presque partout, je dis presque, parce qu'il n'y a rien de parfait au monde. Permettez-moi de vous demander encore si le style de *la Princesse de Clèves* vous sembleroit bon pour l'histoire. Je suis revenu du Languedoc, où j'ai été conclure le mariage de M. de Rohan avec mademoiselle de Vardes. Le premier voyage que je ferai en Languedoc, je passerai par la Bourgogne, par la seule envie de vous rendre une visite à Chaseu, car c'est là, ce me semble, où vous demeurez la plus grande partie de l'année; j'y serai au moins quinze jours. Monsieur, que de choses nous dirons! le roi n'y sera pas oublié,

[1] *Voyez* la lettre de Bussy du 29 juin précédent, page 11.

vous savez combien j'aime à parler de sa gloire; quelque sujet qu'il m'ait donné de n'en dire mot[1]; mais c'est que vous m'avez appris à me faire justice. Ah! que nous ferions bien des fragments, si on nous confioit cet *opéra!*

DE MADAME DE GRIGNAN.

Je voudrois bien être dans *le chorus*. Il me semble que je mêlerois volontiers ma voix à la vôtre. Mais après avoir loué le monarque, ne dirons-nous rien de ses capitaines? Vous en avez vu gagner des batailles pendant la guerre; mais M. de Luxembourg fait plus, il en gagne pendant la paix[2]. Vous savez toutes les histoires; mais vous n'y avez jamais vu de pareils événements. Plût à Dieu que vous prissiez le soin de les écrire!

[1] On a vu qu'il avoit été disgracié à l'époque des bruits qui éclatèrent sur madame Henriette d'Angleterre.

[2] Dans le temps des conférences de Nimègue, et quatre jours après que les plénipotentiaires de France et de Hollande avoient signé la paix, le prince d'Orange fit voir combien Louis XIV avoit en lui un ennemi dangereux. Le 14 août, le maréchal de Luxembourg, qui bloquoit Mons, venoit de recevoir la nouvelle de la paix; il étoit tranquille dans le village de Saint-Denis, près Mons : le prince d'Orange, qui, dit-on, feignit d'ignorer la paix, fond sur le quartier-général, engage un combat long et opiniâtre, et obtient de cette action pleine d'inhumanité, de demeurer maître du terrain où il avoit combattu, sans obtenir un article de plus au traité de paix. Seulement il en coûta sans aucun fruit la vie à deux mille Français et à autant d'ennemis. (*Siècle de Louis XIV*, et tous les historiens du temps.) *G. D. S. G.*

Votre style y seroit bien convenable. J'ai vu des gens fort contents de quelques uns de vos ouvrages. Si je retourne jamais à Bussy, je vous demanderai pour marque de votre amitié de me les montrer. Savez-vous bien, Monsieur, qui est cette personne qui se promet votre amitié ? Vous comprenez bien qu'elle en doit avoir pour vous, autrement elle seroit fort injuste : mais je ne *la*[1] suis point, car je vous estime et je vous aime fort. J'embrasse de tout mon cœur madame de Coligny; c'est une aimable et une estimable personne.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Est-il besoin de vous dire que c'est la belle Madelonne qui a pris notre plume pour vous dire ces mots? Nous sommes encore ici avec notre cher ami. En vérité nous y pensons fort souvent à vous; et quand on vous connoît, et qu'on vous aime comme nous faisons, on ne peut jamais oublier votre sorte d'esprit. Je vous recommande l'un à l'autre, monsieur le Comte et madame de Coligny. Parlez souvent ensemble, afin de ne point oublier votre langue, c'est ce qui vous a si bien préservés jusqu'ici de la *moisissure* qui arrive quasi toujours en province : tant que vous serez ensemble, vous en serez fort exempts.

[1] Cette faute, que madame de Sévigné et madame de Grignan faisoient sciemment, se lit dans le manuscrit du comte de Bussy, on a cru devoir la conserver. (*Voyez* la *Notice historique*, pag. 64.)

Vous ai-je écrit depuis le combat de M. de Luxembourg? il me semble que non; quoi qu'il en soit, je ne vous dirai que ce que vous apprendra ce petit couplet;

Luxembourg, dînant en paix
Avec sa phalange,
Trouva, dit-on, fort mauvais,
Et le cas étrange,
De voir à son entremets
Le prince d'Orange.

Au reste, M. de Lameth a gagné son procès. Il a permission de prouver qu'il est cocu [1]; mais sa femme prétend se justifier, et faire voir clair comme le jour qu'il est impuissant; et quand on lui dit qu'elle a eu un enfant, elle assure que ce n'étoit point de lui. M. de Montespan parut à l'audience pour soutenir M. d'Albret. On y attendoit encore M. de Courcelles, mais il n'y vint pas, parce qu'il mourut ce jour-là d'une maladie dont sa femme se porte encore bien [2].

A MADAME DE COLIGNY.

Voilà une veuve fort précieuse, ma pauvre

[1] Les chansonniers du temps lui disputant la qualité de *mari*, le lavoient de cette injure. (*Voir* la lettre du 9 août précédent.) *M.*

[2] Le marquis de Courcelles mourut au commencement de septembre. Sous les dates du 20 février 1671, tome I[er], et du 26 février 1672, tome II, page 399, note 1, on apprendra à connoître la marquise de Courcelles, une des femmes les plus dissolues de la haute société dans son siècle. *G. D. S. G.*

nièce, êtes-vous d'avis que nous la recevions dans notre illustre corps?

Je vous embrasse tous deux, mes chers amis; j'ai trouvé la critique du père Bouhours fort plaisante. Je rends la plume à notre ami Corbinelli.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je vous supplie, Monsieur, de trouver bon que j'assure ici votre divine fille de mon estime et de mes très-humbles respects.

LETTRE DCLXXXIII.

DU COMTE DE BUSSY A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Ce 27 septembre 1678.

J'étois assez content de mes réflexions sur *la Princesse de Clèves* quand je les fis; mais comme je me défiois toujours un peu de l'amour-propre, madame de Sévigné premièrement, M. le premier président de Dijon (*M. Brûlart*), et puis vous, Monsieur, m'avez rassuré. Je ne vous nomme pas beaucoup d'autres approbateurs, parce que la plupart ne me louent que sur ma réputation; pour vous trois, vous ne le faites qu'avec connoissance de cause. Je ne sais pas si la cri-

tique imprimée est du père Bouhours, mais je l'ai trouvée admirable comme vous faites; je crois que si nous la lisions ensemble nous y condamnerions les mêmes choses. Si vous venez ici, comme je vous en conjure, je vous ferai voir quelque chose du roi qui ne vous déplaira pas.

Je n'ai pas lu *la Princesse de Clèves* avec le dessein de juger si son style étoit propre pour l'histoire; ce qui m'en souvient, c'est qu'elle conte bien; mandez-moi ce que vous pensez sur la demande que vous me faites. J'ai appris la bonne affaire que vous avez faite pour M. de Rohan et pour mademoiselle de Vardes; je trouve qu'en quelque pays que vous puissiez aller vous ne sauriez mieux faire que de passer par la Bourgogne. Je passerai l'hiver ici ou à Autun, en fort bonne compagnie. Je pars après-demain avec ma fille pour l'Auvergne. Je suis d'accord avec vous que si nous étions chargés de faire l'histoire du roi, nous ne gâterions pas la matière.

A MADAME DE GRIGNAN.

Vous seriez reçue dans le *chorus*, Madame; la princesse Comnène[1] n'en savoit pas plus que vous. Ce n'est pas que si j'étois à la place du roi, vous fussiez jamais mon historienne, je vous

[1] *Voyez* Anne de Comnène, sous la date du mercredi 18 août 1677.

donnerois de plus nobles emplois ; et si vous n'écriviez pas ma vie, au moins la rendriez-vous plus heureuse. Il est vrai que M. de Luxembourg a fait une action bien extraordinaire ; mais ce qu'a fait le prince d'Orange est une espèce d'assassinat qui mériteroit qu'on en informât, si le peu de justice qu'il y a dans le monde pouvoit faire espérer qu'il fût châtié.

Vous me mandez que vous avez vu des gens fort contents de quelques-uns de mes ouvrages ; plût à Dieu qu'il l'eussent été de tous ! En quelque lieu que nous nous trouvions jamais vous et moi, je vous montrerai tout ce que je croirai qui vous pourra plaire, car personne n'en a plus d'envie que moi, et vous jugez par ce que je vous ai dit que je ferois si j'étois roi, que je ne ferois pas moins, si je pouvois, comme simple gentilhomme. Madame de Coligny vous rend mille graces de l'honneur de votre souvenir, et de vos louanges, elle vous aime et vous estime autant que vous le méritez, c'est-à-dire infiniment.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Vous n'aviez que faire de me nommer la belle *Madelonne* pour me la faire connoître, Madame ; je l'ai reconnue à ses traits délicats, et je ne sais pas même si mon cœur ne m'en a pas dit quelque chose. Ce qui me l'avoit un peu déguisée, c'est

la noirceur de son encre[1]. Mais je vois bien qu'elle commence à écrire des choses qu'elle veut bien qu'on lise, et qui ne passeront jamais.

Si vous vous entretenez de moi tous trois, nous vous rendons bien le change. Madame de Coligny et moi, nous faisons plus, nous en entretenons les gens dignes de vous comprendre; et c'est à vous plus qu'à personne à qui nous sommes redevables de *notre incorruptibilité*. Voilà un grand mot, mais il dit bien ce que je veux dire. Vous m'avez écrit le combat de M. de Luxembourg, et les glorieuses souffrances de M. de Sévigné, et je m'en suis réjoui avec vous. La gloire m'empêchera de vous rien répondre sur l'article de M. de Lameth, il est si plaisant que je ferois pitié si j'y voulois ajouter quelque chose.

DE MADAME DE COLIGNY.

Il appartient bien à madame de Courcelles d'être veuve! non, non, ma tante, elle n'y songe pas seulement, vous lui faites trop d'honneur. Pour moi, j'aimerois autant ne l'être pas que d'être d'un corps où elle seroit.

DU COMTE DE BUSSY.

Mandez-moi s'il est bien vrai que ce soit le

[1] Bussy, sous la date du 10 septembre 1674, reproche à madame de Grignan, d'avoir écrit avec de l'encre trop blanche.

P. Bouhours qui ait fait la critique de *la Princesse de Clèves*, car je l'en aimerois davantage.

Que dites-vous de l'aventure du chevalier de Vendôme? mais peut-être ne la savez-vous pas : à tout hasard je m'en vais vous la dire comme on me l'a mandée. Le chevalier de Vendôme ayant mis l'épée à la main dernièrement dans sa chambre, à Fontainebleau, pour tuer une chauve-souris, se blessa au point de se réduire à être chevalier s'il ne l'avoit pas été. Je ne sais, Madame, si je me fais bien entendre; mais enfin il est en tel état que le grand seigneur ne lui feroit rien faire davantage, si l'ayant pris, il le vouloit mettre dans le sérail. Il n'a pas fait là un beau coup d'épée.

Adieu, notre chère cousine et tante, personne ne vous aime plus que nous faisons.

LETTRE DCLXXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 12 octobre 1678.

J'ai reçu deux de vos lettres, mon cousin. Dans l'une vous me contez votre vie, et de quelle manière vous vous divertissez. Je trouve que vous avez une très-bonne compagnie, et que vous

faites un très-bon usage de tout ce qui peut contribuer à vous faire une société douce et agréable; j'y souhaitois M. et Madame de Guitaud; mais vous me dites une suite de raisons auxquelles je me rends. Personne de vous deux n'ayant encore fait les premiers pas, ce n'est point assurément à vous à rompre cette glace : ainsi je trouve à-propos de me taire sur ce chapitre; mais je ne ferai pas de même sur toute l'amitié que vous me promettez, vous et madame de Coligny, et si nous étions dans un règne moins juste que celui-ci, on pourroit bien vous changer un exil que vous rendez trop agréable, comme on fit à un Romain : on apprit qu'il passoit la plus douce vie du monde dans une île où il étoit exilé; on le rappela à Rome, et on le condamna à y vivre avec sa femme. Je suis charmée que vous me promettiez de m'aimer, ma nièce de Coligny et vous. Je suis ravie de vous plaire, et d'être estimée de vous deux. Nous nous mîmes l'autre jour à parler d'elle, ma fille, M. de Corbinelli et moi; en vérité, elle fut célébrée dignement; et l'un des plus beaux endroits que nous trouvassions en elle fut la tendresse et l'attachement qu'elle a pour vous, et le plaisir qu'elle prend à adoucir votre exil; cela vient d'un fonds héroïque. Mademoiselle de Scuderi dit que la vraie mesure du mérite se doit prendre sur l'é-

tendue de la capacité qu'on a d'aimer. Jugez par là du prix de votre fille. Il faut louer aussi ceux qui sont dignes d'être aimés. Ceci vous regarde, mon cousin.

Au reste, je vous réponds de votre *incorruptibilité* tant que vous serez ensemble.

L'armée de M. de Luxembourg n'est point encore séparée; les goujats[1] parlent même du siége de Trèves ou de Juliers. Je serai au désespoir, s'il faut que je reprenne encore les pensées de la guerre. Je voudrois fort que mon fils et mon bien ne fussent plus exposés à leurs *glorieuses souffrances*. Il est triste de s'avancer dans le pays de la misère; c'est ce qui est indubitable dans votre métier : vous sauriez bien m'en dire des nouvelles.

Vous savez, je crois, que madame de Mecklenbourg, s'en allant en Allemagne, a passé par l'armée de son frère[2]. Elle y a été trois jours comme Armide au milieu de tous ces honneurs militaires qui ne se rendent pas à petit bruit. Je ne puis comprendre comment elle put songer à moi en cet état. Elle fit plus, elle m'écrivit une lettre fort honnête qui me surprit extrêmement; car je n'ai aucun commerce avec elle. Elle pourroit faire dix campagnes et dix voyages en Alle-

[1] Les goujats de l'armée, ou valets d'armée. *(Acad. Franç.)*
[2] Le maréchal de Luxembourg.

magne sans penser à moi, que je ne serois pas en droit de m'en plaindre. Je lui mandai que j'avois bien lu des princesses dans les armées, se faisant adorer et admirer de tous les princes, qui étoient autant d'amants; mais que je n'en avois jamais vu une qui, dans ce triomphe, s'avisât d'écrire à une ancienne amie qui n'avoit point la qualité de confidente de la princesse. On veut entendre finesse à son voyage : ce n'est pas, dit-on, pour voir son mari qu'elle n'aime point; ce n'est pas qu'elle haïsse Paris, c'est donc pour marier monseigneur le Dauphin. Il y a des gens si mystérieux, qu'on ne peut jamais croire que leurs démarches ne le soient pas [1].

M. de Brandebourg et les Danois ont si bien chassé les Suédois de l'Allemagne, que cet électeur n'a plus rien à faire qu'à venir joindre nos ennemis. On craint que cela ne retarde la paix des Allemands.

La cour est à Saint-Cloud; le roi veut aller samedi à Versailles : mais il semble que Dieu ne le veuille pas, par l'impossibilité de faire que les bâtiments soient en état de le recevoir, et par la mortalité prodigieuse des ouvriers, dont on emporte toutes les nuits, comme de l'Hôtel-Dieu,

[1] Il paroît qu'on négocioit fort secrètement le mariage du dauphin avec une princesse de la maisson de Brunswick. (*Manuscrits de Pomponne.*)

des chariots pleins de morts : on cache cette triste marche pour ne pas effrayer les ateliers, et ne pas décrier l'air de ce *favori sans mérite*. Vous savez ce bon mot sur Versailles.

Je n'ai vu personne qui ne soit persuadé que c'est le père Bouhours qui a fait la critique de *la Princesse de Clèves ;* il s'en défend peut-être comme jésuite, mais ce n'est pas une pièce à désavouer comme bel esprit[1].

Les jésuites sont plus puissants que jamais; ils ont fait défendre aux pères de l'Oratoire d'enseigner la philosophie de Descartes, et par conséquent au sang de circuler. Ils ont encore remis sur pied les cinq propositions: il a fallu promettre et désavouer ce qu'ils ont voulu; les lettres de cachet dont on est menacé sont de puissants arguments pour persuader leur doctrine[2]. Dieu jugera toutes ces questions à la vallée de Josaphat; en attendant vivons avec les vivants.

[1] Le P. Bouhours a désavoué la critique sur *la Princesse de Clèves ;* une grande autorité, le P. Nicéron, nomme M. de Valincourt, successeur de Racine à l'Académie Française, auteur de cette critique; il semble que la question est décidée, et d'ailleurs elle est aujourd'hui d'un si petit intérêt, que personne n'y songe.
G. D. S. G.

[2] Ce passage est historique. On ne répondoit plus que par lettres de cachet aux défenseurs de toutes les libertés publiques; et ces lettres devinrent tellement banales, qu'il existe un exemple que trois cents furent expédiées en un jour. L'opinion de madame de

Nous sommes revenus de Livry plus tôt que nous ne voulions, à cause d'une fièvre qui prit sottement à l'une de mesdemoiselles de Grignan. Nous nous raccoutumons à la bonne ville insensiblement. Nous pleurions quasi quand nous quittâmes notre forêt. Le bon Corbinelli est enrhumé et garde la chambre. La santé de ma fille, qui nous donnoit quelque espérance de se rétablir, est redevenue maladie, c'est-à-dire, une extrême délicatesse : cela ne l'empêche pas de de vous aimer et de vous honorer, Monsieur et Madame; je vous assure que Corbinelli diroit de lui la même chose s'il étoit ici. Adieu, mes chers parents et amis, je pense très-souvent à vous avec une tendresse extrême.

LETTRE DCLXXXV.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 14 octobre 1678.

Je suis très-aise, Madame, que vous approuviez mon *quant à moi* sur le sujet de M. de Guitaud,

Sévigné à ce sujet n'est point équivoque. Cette opinion est le fruit d'une foule d'exemples funestes dont elle craint le retour. Si l'expérience corrigeoit, on ne seroit jamais menacé des mêmes craintes, et le triomphe de la religion n'en seroit que plus assuré. (*Consultez* la lettre du 15 janvier 1690 et la note.) *G. D. S. G.*

et en effet, quand avec le cordon bleu il auroit encore l'ordre de la toison, et celui de la jarretière, il n'y auroit pas de comparaison de lui à moi. Ce n'est pas qu'il n'ait du mérite, je le connois, mais je n'en suis pas aveuglé comme lui.

Vous avez fait un grand plaisir à madame de Coligny et à moi de la louer sur celui qu'elle trouve à me tenir compagnie dans mon exil; car encore que sans vanité je sois assez divertissant, il est fort extraordinaire qu'une jeune veuve qui ne manque ni d'agréments, ni de bien, ni d'esprit, s'exile elle-même de Paris et de la cour, où elle auroit des plaisirs et des applaudissements, pour ne pas quitter son père exilé. Je dis comme mademoiselle de Scuderi, Madame, cela vient d'un fonds héroïque.

Les Suédois ne sont pas au point où vous les pensez, et leurs ennemis ne sont pas en état de venir joindre l'armée de l'empereur; j'en ai de bonnes nouvelles, Madame; ainsi cela n'empêche pas la paix des Allemands, et je la tiens pour faite cette hiver après la trève que nous allons avoir avec eux : mais quand nous n'aurons pas, vous et moi, la dépense de la guerre sur les bras pour nos enfants, nous aurons d'autres peines pendant la paix; car enfin il en faut avoir, et sur cela, Madame, écoutez notre ami Comines sur le chapitre des traverses de la vie humaine.

« Aucune créature n'est exempte de passion, « tous mangent leur pain en peine et douleur : « Notre Seigneur le promit dès qu'il fit l'homme, « et loyaument l'a tenu à toutes gens. » Il n'y a personne qui ne sache cela aussi bien que M. d'Argenton[1] ; mais vous m'avouerez qu'on ne le sauroit dire plus plaisamment que lui.

J'ai su le voyage de madame de Mecklenbourg en Allemagne, mais point son passage par l'armée que commande M. son frère. Je crois qu'elle s'est avisée de vous écrire sur le bien que M. de Luxembourg lui a dit de M. de Sévigné; voilà la cause la plus naturelle de sa surprenante civilité; je ne sais pas si vous en soupçonnez d'autre : la réponse que vous lui avez faite est fort jolie, et je parierois pour elle contre la lettre de la princesse. Je crois qu'effectivement elle est chargée de quelque commission en Allemagne de la part du roi

Je n'avois pas su qu'on eût appelé Versailles un *favori sans mérite*, il n'y a rien de plus juste ni de mieux dit. Les rois peuvent à force d'argent donner à la terre une autre forme que celle

[1] Emprunté de Philippe de Comines, chambellan de Louis XI, historien français, allié par sa femme à la maison des comtes de Monsorau, d'où lui venoit la terre d'Argenton dont il fut seigneur. Il descendoit de l'illustre famille Collard de la Clite, seigneur de Comines, qui étoit au service des ducs de Bourgogne.
G. D. S. G.

qu'elle avoit reçue de la nature, mais la qualité de l'eau et celle de l'air ne sont pas en leur pouvoir. Ce seroit un étrange malheur, si après la dépense de cent millions[1] à Versailles, il devenoit inhabitable.

Il faut qu'il y ait quelque chose contre la foi dans la philosophie de Descartes, puisque les jésuites la condamnent, et cela me fait voir que la belle *Madelonne* (*madame de Grignan*) sent

[1] Louis XIV commença à ériger le château de Versailles en 1661 et sur l'emplacement où Louis XIII avoit fait bâtir quatre pavillons assez simples. Tout ce que l'art peut imaginer de plus grand, de plus riche, fut mis à contribution pour l'embellissement de cette maison royale, qui, par sa situation même, présente encore les plus grandes difficultés vaincues. La tradition porte que ce vaste palais et toutes ses dépendances ont coûté douze cents millions, et la chapelle seule douze millions. Louis XIV fut tellement effrayé de cette prodigalité, qu'il en fit jeter au feu tous les mémoires, afin qu'il n'en restât aucun vestige. M. Guillaumot, architecte des bâtiments du roi, dans un Mémoire publié en 1801, avance que toutes les dépenses pour la construction de Versailles, les bâtiments qui en dépendent, les jardins, etc., ne se sont élevées qu'à cent quatre-vingt-sept millions soixante dix-huit mille cinq cent trente-sept livres treize sols deux deniers. On conviendra que voilà un total très-curieux pour acquitter la construction et l'embellissement *du château et des jardins de Versailles, la construction des églises de Notre-Dame et des Récollets de la même ville, de Trianon, du magnifique château de Clagny et de Saint-Cyr, du château, des jardins et de la machine de Marly, de l'aquéduc de Maintenon, des châteaux de Noïsy et de Moulineux, et autres travaux de la rivière d'Eure.* C'est pourtant ce que prouve très-affirmativement M. Guillaumot. C'est bien le cas de dire : *Qui prouve trop ne prouve rien. G. D. S. G.*

un peu le fagot. Je n'aurois jamais cru que si elle avoit à être damnée, c'eût été pour la religion; je la tenois plus proche à d'autres; mais enfin en quelque lieu qu'elle aille dans cent ans d'ici, je serai bien fâché si je ne suis pas avec elle. Madame de Coligny aimeroit fort aussi sa compagnie; mais elle voudroit bien, si cela se pouvoit, la lui tenir en paradis. Adieu, Madame; nous vous aimons et nous vous embrassons tous deux, Dieu sait combien! Nous disons aussi mille douceurs à notre ami Corbinelli, fût-il quatre fois plus enrhumé qu'il n'est.

LETTRE DCLXXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 24 novembre 1678.

Je veux écrire dans mes Heures ce que dit M. de Comines sur les traverses de la vie humaine. Il y a plaisir de voir que dès ce temps-là il étoit question de tribulation et de misère. Son style donne une grace particulière à la solidité de son raisonnement. Pour moi, je veux être plus persuadée que jamais de l'impossibilité d'être heureux en ce monde, puisque Dieu tient *loyaument* ce qu'il a promis.

On m'a appris une chanson qui m'a fait rire :

c'est sur une querelle dont vous avez sans doute entendu parler, entre le comte d'Auvergne[1] et Tallart; c'est sur un vieux air des *Rochellois*.

Le jeune comte de Tallart,
Pour ne rien donner au hasard,
Manque au rendez-vous qu'on lui donne;
Cette prudence me surprend,
Car jamais sa maman mignonne[2]
Ne s'avisa d'en faire autant.

Si vous connoissez celui qui a fait ce couplet, vous m'obligerez de me le nommer. En récompense si je vois le père Bouhours, je le prierai de me dire s'il ne sait point qui a fait la critique de *la Princesse de Clèves*.

Voici un autre couplet sur le même air du premier, qu'on dit que la duchesse de La Ferté[3] a fait contre son mari :

Que La Ferté ne m'aime pas,
Qu'il soit traître comme Judas,
Qu'il s'enivre comme Silène,
Qu'il soit cocu, battu, content,
Qu'il soit fils d'un gros capitaine,
Tout cela m'est indifférent[4].

[1] Frédéric-Maurice de La Tour, comte d'Auvergne, frère du duc et du cardinal de Bouillon, et gouverneur du haut et bas Limousin.

[2] Il paroît que madame de Sévigné pensoit que son cousin étoit l'auteur de ce couplet, et le P. Bouhours, auteur de la critique du roman de madame de La Fayette. Quant à madame de La Baume, mère du comte de Tallart-Bussy, elle avoit de fortes raisons pour lui en vouloir et se venger de sa disgrace dont elle étoit cause.
G. D. S. G.

[3] Femme galante, sœur des duchesses d'Aumont et de Vantadour, et qui figure dans les *Amours des Gaules*. *G. D. S. G.*

[4] Nous abandonnons à ceux qui sans cesse diffament nos mœurs

Je vous prie, mon cousin, de ne me jamais citer en chantant cela, car je les entends chanter dans les rues, et je vous les envoie pour vous divertir ; je ne veux point d'affaire avec ces dames-là. Le couplet de madame La Baume auroit été digne d'être du nombre de ceux qu'on faisoit autrefois sur les airs de *Baptiste* (*Lully*).

Je vous fais toujours des amitiés de la part de madame de Grignan.

DE MADAME DE GRIGNAN.

Et ne pourrois-je pas les faire moi-même, sans en donner la peine à une autre? Assurément, Monsieur, je ne résiste jamais à la tentation de vous mettre un mot dans les lettres de ma mère. Si vous demandez quelle interprétation je donne au mot de *tentation*, c'est en vérité par rapport à vous, que je crains d'ennuyer ; car pour moi, je ne puis me faire que du bien, en vous faisant souvenir souvent de moi, et m'attirant mille douceurs que vous me dites d'une manière toute nouvelle. Peut-être même que vos maîtresses n'ont jamais goûté le plaisir de vous entendre souhaiter d'aller en enfer avec elles ; et ce souhait est mille fois plus obligeant que d'y aller simple-

le soin d'apprécier la délicatesse, le goût de ce couplet, composé, chanté, tracé par les modèles de la civilisation dans le dix-septième siècle. *G. D. S. G.*

ment avec elles, sans songer où l'on va. Si madame de Coligny avoit bien voulu aussi passer son éternité avec moi sans restriction, je trouve que partout nous aurions été une fort bonne compagnie; mais la prudence l'a retenue. Je vois bien qu'elle me croit fort engagée dans la secte de M. Descartes, à qui vous donnez l'honneur de ma perte. Je ne veux pourtant pas encore l'abjurer : il arrive des révolutions dans toutes les opinions comme dans les modes; et j'espère que les siennes triompheront un jour, et couronneront ma persévérance. Au reste, Monsieur, vous faites fort mal de passer vos hivers en Bourgogne, quand je passe les miens ici, il faudroit se mieux entendre pour se donner du plaisir, si plaisir il y a pour vous; car il est fort possible que, vous ayant madame de Coligny, et madame de Coligny vous, vous ne souhaitiez rien davantage. Je vous trouve tous deux en bonne compagnie; et je vous salue tous deux très-humblement.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

C'eût été grand dommage de l'empêcher de vous entretenir elle-même. Notre cher Corbinelli vous assure de ses anciennes tendresses; et je vous assure, mon cher cousin et ma chère nièce, que je vous aime et que je vous estime beaucoup. Mandez-moi où vous passerez votre hiver.

LETTRE DCLXXXVII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 27 novembre 1678.

J'étois en peine de la santé de la belle Madelonne (*madame de Grignan*), Madame, ne trouvant point de meilleure raison pour vous avoir empêchée de me faire réponse, quand j'ai reçu votre lettre; vous pouvez juger combien elle m'a réjoui. Je suis fort aise, Madame, qu'il vous ait paru comme à moi que M. de Comines a un tour plaisant aussi bien que du bon sens[1], et sur cela vous trouvez de la consolation, dites-vous, de voir que les honnêtes gens de son temps souffroient comme ceux du nôtre; mais vous en aurez bien davantage, quand vous saurez que Comines ne parloit de la nécessité des misères humaines, que sur le sujet des grands princes de son siècle, et commençoit par son bon maître Louis XI, auprès duquel il trouvoit les particuliers fort heureux.

Vous m'avez fait un très-grand plaisir, Madame, de m'envoyer le couplet de Tallart; il est digne de l'approbation du bon ouvrier. Vous souhaitez

[1] *Voyez* la lettre de Bussy ci-dessus, 14 octobre.

que je vous apprenne celui qui l'a fait, si je le connois; oui, Madame, je vous l'apprendrai; mais gardez-moi le secret, je vous en conjure. C'est notre ami Coulanges, seul capable de faire un madrigal[1] aussi fin que celui-là depuis que je n'en fais plus.

Le couplet de madame de La Ferté a fort mal pris son temps pour se faire estimer de venir avec celui de Tallart; le premier est bon pour nous, et l'autre pour le Pont-Neuf. Ne craignez pas que je vous fasse d'affaires sur cela; je ne cite jamais personne sur les *pasquins*.

A MADAME DE GRIGNAN.

De quelque part que viennent vos amitiés, Madame, elles sont toujours bien venues : cependant j'aime encore mieux celles que vous me faites vous-même; mais je ne vous demandois point ce que vous vouliez dire par le mot de *tentation ;* il eût été plus obligeant à vous de me le laisser entendre comme il m'auroit plu : vous ne l'avez que trop purifié par celui de *mère* qui l'accompagne. Au reste, Madame, il y a du plaisir à faire quelque chose pour vous; vous avez bien remarqué le souhait que j'ai fait de vous accompagner en enfer, et puisque je puis vous en reparler sans me faire trop de fête, je vous dirai

[1] *Voyez* la précédente lettre.

qu'il est vrai que je ne me suis jamais fait valoir par là auprès de mes maîtresses, et quand même je faisois ce voyage avec elles, j'étois payé pour cela; mais pour vous, Madame, vous savez trop que mes offres ne sont que des offres, c'est-à-dire des avances.

Madame de Coligny est comme mille gens à qui les chaudières bouillantes font peur, et qui pourtant se fourvoient en voulant aller en paradis; nous la laisserons dire, et nous la mènerons toujours.

Cela est plaisant, Madame, que vous vous preniez à moi de ce que je suis en Bourgogne quand vous êtes à Paris; et bien, je vous ferai de semblables reproches de Paris quand vous serez en Provence. Mais sur cela, Madame, faisons quitte à quitte, car vous savez aussi bien que moi que n'est pas à Paris qui veut.

A MADAME DE SÉVIGNÉ.

Quand la belle *Madelonne* me voudra dire deux mots dans vos lettres, Madame, laissez-la faire; vous ne vous effacez point l'une l'autre. Mon Dieu, que j'aime notre ami Corbinelli! mais il faut qu'il se souvienne de la parole qu'il nous a donnée de passer ici quand il ira en Languedoc. Madame de Coligny s'y attend comme moi; pour vous, Madame, nous nous disons sur votre sujet

tout ce que la tendresse fait dire quand elle est maîtresse du cœur. Nous allons passer l'hiver à Autun, avec M. l'évêque (M. *de Roquette*), Épinac, Toulongeon, sa femme, Jeannin, sa belle-fille, madame de Ragny, sa fille, l'abbé de Hautefeuille et l'abbé Bonneau : le comte ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

LETTRE DCLXXXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 18 décembre 1678.

O gens heureux! ô demi-dieux! si vous êtes au-dessus de la rage de la bassesse, si vous vous possédez vous-mêmes, si vous prenez le temps comme Dieu l'envoie, si vous regardez votre exil comme une pièce attachée à l'ordre de la Providence, si vous ne retournez point sur le passé pour vous repentir de ce que vous fîtes il y a trente ans, si vous êtes au-dessus de l'ambition et de l'avarice! enfin, ô gens heureux! ô demi-dieux! si vous êtes toujours comme je vous ai vus, et si vous passez paisiblement votre hiver à Autun avec la bonne compagnie que vous me marquez! Notre ami Corbinelli vous écrit dans ma lettre.

M. le cardinal de Retz, le plus généreux et le plus noble prélat du monde, a voulu lui donner une marque de son amitié et de son estime. Il le reconnoît pour son allié [1]; mais bien plus pour un homme aimable et fort malheureux. Il a trouvé du plaisir à le tirer d'un état où M. de Vardes l'a laissé, après tant de souffrances pour lui, et tant de services importants; et enfin il lui porta avant-hier deux cents pistoles pour une année de la pension qu'il lui veut donner. Il y a long-temps que je n'ai eu une joie si sensible. La sienne est beaucoup moindre; il n'y a que sa reconnaissance qui soit infinie; sa philosophie n'en est pas ébranlée, et comme je sais que vous l'aimez, je suis assurée que vous serez aussi aise que moi.

Pour revenir à la bassette, c'est une chose qui ne se peut représenter. On y perd fort bien cent mille pistoles en un soir. Pour moi, je trouve que passé ce qui se peut jouer d'argent comptant, le reste est dans les idées, et se joue au racquit, comme font les petits enfants [2]. Le roi paroît fâché

[1] *Voyez* l'*Histoire généalogique de la maison de Gondi*, par Corbinelli.

[2] « La nuit du lundi au mardi madame de Montespan perdit « 400,000 pistoles contre la banque, qu'elle regagna à la fin. « Bouin, qui tenoit la banque, voulut se retirer; mais la dame « lui déclara qu'elle vouloit s'acquitter d'autres cent mille pis- « toles qu'elle devoit de vieux, ce qu'elle fit avant de se coucher. »

de ces excès. MONSIEUR a mis toutes ses pierreries en gage. Vous aurez appris que la paix d'Espagne est ratifiée; je crois que celle d'Allemagne suivra bientôt.

La pauvre belle comtesse est si pénétrée de ce grand froid, qu'elle m'a priée de vous faire ses excuses, et de vous assurer de ses véritables et sincères amitiés, et à madame de Coligny. Sa poitrine, son encre, sa plume, ses pensées, tout est gelé. Elle vous assure que son cœur ne l'est pas; je vous en dis autant du mien, mes chers enfants. Quand je veux penser à quelque chose qui me plaise, je songe à vous deux. Je vis l'autre jour ma nièce de Sainte-Marie; au travers de cette sainteté, on voit bien qu'elle est votre fille.

Mais, hélas! que dites-vous de l'affliction de M. de Navailles qui perd son fils d'une légère maladie, après l'avoir vu exposé mille fois aux dangers de la guerre? La prudence humaine qui faisoit amasser tant de trésors, et faire de si grands projets pour l'établissement de ce garçon, me fait bien rire quand elle est confondue à ce point-là. Je vous demande beaucoup d'amitié pour M. Jeannin de ma part.

(*Supplément de Bussy*, IIe partie, page 76.) Le banquier finit par être la dupe de tout ce qu'il avoit payé comptant; tout-à-coup la bassette fut défendue. *A. G.*

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

J'ai vu un mot de vous, Monsieur, qui m'a fait un grand plaisir. Si j'écoutais mon enthousiasme, je vous écrirois une grosse lettre de remercîments; c'est-à-dire que par l'emportement de ma reconnaissance, je tomberois dans l'ingratitude; car c'est ainsi que l'on doit appeler une grosse lettre de moi. Mon Dieu! que je conçois bien le plaisir qu'il y auroit d'être en tiers avec vous et madame de Coligny, et d'y parler à cœur ouvert auprès d'un grand feu à Chaseu! J'irai un jour, et je me promets à moi-même cette satisfaction; car vous savez que c'est toujours soi qu'on cherche à satisfaire sur toutes choses, et qu'il n'y a véritablement qu'une passion qui est l'amour-propre.[1] Je me propose d'examiner avec vous deux bien des choses, et de vous inspirer un sentiment de mépris pour l'approbation du public sur bien des gens qui ne la méritent pas. J'aime à examiner même les choses qui me plaisent, afin de voir si je ne me suis point trompé.

[1] Corbinelli fait précéder l'amour-propre de l'égoïsme, et n'en fait qu'une seule et même passion; ce qui est une définition très-juste. L'égoïsme est une affection purement animale, cause première de l'amour-propre; et selon qu'il s'étend ou se restreint dans cette passion, c'est alors qu'on en voit rejaillir tous les vices ou toutes les vertus. *G. D. S. G.*

Je vous demande que nous fassions ensemble la même démarche. Nous parlerons de la cour, de la guerre, de la politique, des vertus, des passions et des vices, en honnêtes gens.

Au reste, je me suis avisé de faire des remarques sur cent maximes de M. de La Rochefoucauld. J'en suis à examiner celle-ci.

La bonne grace est au corps ce que le bon sens est à l'esprit[1].

Je demande à votre tribunal si elle est facile à entendre, et quel rapport ou proportion il y a entre bonne grace et bon sens?

Je trouve qu'on se sert de mots dans la conversation, qui, étant examinés, sont ordinairement équivoques, et qui, à force de les *sasser*, ne signifient point, dans la plupart des expressions, ce qu'il semble à tout le monde qu'ils doivent signifier. Par exemple, je demande à madame de Coligny qu'elle me définisse la bonne grace, et qu'elle me marque bien la différence avec le bon air; qu'elle me dise celle de bon sens et de jugement; celle de raison et de bon sens; celle de bon esprit et de bon sens; celle de génie et de talent; celle de l'humeur, du caprice et de la bizarrerie; de l'ingénuité et de la naïveté; de l'honnêteté, de la politesse et de la civilité; du plaisant, de l'agréable et du badin. Ne vous

[1] *Maximes* 67 du duc de La Rochefoucauld. *M.*

amusez pas à me dire que ce sont la plupart des synonymes; c'est le langage ou des paresseux ou des ignorants. Je suis après à définir tout, bien ou mal, il n'importe. Faites la même chose, je vous en prie. Que dites-vous de la vente de notre charge? c'est le roi qui l'achète; il n'en veut donner que six cent mille francs; on dit cependant que Tilladet l'aura, et que le chevalier Colbert[1] aura celle de Tilladet. O gens heureux? ô demi-dieux!

LETTRE DCLXXXIX.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Autun, ce 31 décembre 1678.

S'il ne faut que faire ce que vous nous mandez, Madame, nous sommes *gens heureux et demi-dieux ;* si vous saviez le redoublement d'estime et d'amitié que j'ai pour M. le cardinal de Retz, depuis les graces que j'ai appris qu'il a faites à notre ami, vous comprendriez combien je l'aime, et je suis si content de cette Éminence que je lui souhaiterois dix ans de moins que son pensionnaire, ce seroit le compte de tous les deux. Je suis fâché aussi bien que le roi des excès de la

[1] Ce fut Louis de Caillebot de La Salle qui fut nommé maître de la garde-robe qu'avoit le marquis de Tilladet.

bassette; car j'aime mon maître tout maltraité que j'en suis, et j'ai peur que le public n'excuse pas, autant que je fais, la complaisance qui lui fait souffrir un si gros jeu. Je ne doute pas de la paix d'Allemagne cet hiver. Nous croyons bien madame de Coligny et moi que madame de Grignan nous aime en toute saison, quoiqu'elle ne nous l'écrive pas quand il fait grand froid, et vous jugez bien de ce que cela fait sur le cœur des gens qui ne sont pas ingrats, et qui connoissent combien elle est aimable. Pour vous, ma chère cousine, nous vous aimons par les mêmes raisons, et encore parce que vos lettres nous plaisent infiniment. Il est vrai que quand on regarde le malheur du pauvre M. de Navailles, on trouve que les projets des hommes les plus sages sont bien peu de chose, quand il plaît à Dieu de les confondre; et quand il lui plaît aussi, les conduites folles ont d'heureux succès : cependant il est toujours bon d'être sage; car, outre qu'on n'a rien à se reprocher quand on n'a pas réussi, c'est que d'ordinaire Dieu se met du côté des prudents. Vous me mandez qu'au travers de la sainteté de ma fille de Sainte-Marie, vous voyez bien qu'elle est ma fille; et moi je vous réponds qu'au travers de mon air du monde, M. d'Autun (M. de Roquette) pourroit dire qu'il voit bien par mon attachement que je suis père d'une fille

qui a de la vertu. Mais à propos de lui, Madame, vous ne l'auriez pas oublié dans votre lettre, si vous aviez su qu'il étoit ici. Comme je ne croyois pas qu'il y seroit quand je vous mandai les gens avec qui je passerois l'hiver, je ne vous en écrivis rien; cependant vous le connoissez, et vous savez le plaisir qu'il y a d'être avec lui; je lui montrai votre lettre qu'il trouva belle et jolie; et sur cela que ne dit-il pas de vous? M. Jeannin et moi soupâmes chez lui, et il nous porta votre santé; il me pria de vous le mander, et que personne ne vous estimoit plus qu'il faisoit. M. Jeannin me dit la même chose, et y ajouta le mot *aimoit;* car vous savez que sur le chapitre des dames il n'est pas tout-à-fait aussi régulier que les évêques.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Votre lettre m'a touché comme tout ce qui vient de vous, Monsieur : c'est la conversation d'un honnête homme et d'un homme d'esprit; mais j'en voudrois de plus fréquentes que celle des lettres. Si vous étiez ici, nous y passerions la vie plus doucement qu'à Paris, et nous y raisonnerions plus tranquillement qu'on ne fait en ce pays-là. Nous ne sommes pas de votre opinion, ma fille de Coligny et moi, sur la critique que vous faites de la maxime qui dit, que *la bonne*

grace est au corps ce que le bon sens est à l'esprit. Nous croyons que M. de La Rochefoucauld veut dire que le corps sans la bonne grace est aussi désagréable que l'esprit sans le bon sens; et nous trouvons cela vrai. Nous croyons encore qu'il y a de la différence entre la bonne grace et le bon air; que la bonne grace est naturelle, et le bon air acquis; que la bonne grace est jolie, et le bon air beau; que la bonne grace attire l'amitié, et le bon air l'estime.

M. d'Autun, à qui j'ai fait voir votre lettre et nos décisions, a trouvé celle-ci juste, et n'approuvoit pas seulement que nous dissions que le bon air attiroit le respect. Ma fille a trouvé qu'il falloit mettre l'estime, et nous y avons souscrit. Pour moi, j'avois jugé le bon sens et le jugement la même chose. Madame de Coligny vouloit que le bon sens regardât les pensées et les expressions, et le jugement la conduite. M. d'Autun a été pour elle, et cela m'a fait revenir.

Nous croyons tous que le bon sens, la raison et le bon esprit sont la même chose. Nous croyons que *génie* est général, et talent *particulier.* Nous croyons que la bizarrerie est continuelle, et le caprice par intervalles. Nous croyons que c'est une bonne qualité que d'être naïf, ou du moins indifférent, et que c'est un défaut d'être ingénu. Nous croyons qu'il faut plus d'esprit pour être

poli que pour être honnête; que l'honnêteté a plus de fonds et plus d'étendue que la civilité, qui n'en a que l'apparence.

Nous voulions croire, madame de Coligny et moi, que le plaisant et le badin signifioient la même chose; mais M. d'Autun nous a fait revenir, en nous disant que le plaisant divertissoit quelquefois sur des matières sérieuses, aussi bien que sur des enjouées, et que le badin ne faisoit jamais rire que sur des niaiseries. Il est convenu avec nous que l'un et l'autre caractère pouvoit quelquefois ennuyer, mais que l'agréable plaisoit toujours. Il est vrai que la différence de tout cela est si petite qu'on ne veut pas prendre la peine de la trouver, ou qu'on ne le peut. Pour la vente de la charge de M. de Vardes, je dis que s'il reregarde les élévations de beaucoup de gens qui étoient, en 1664[1], bien au-dessous de lui, il doit être au désespoir; mais que s'il me regarde, moi, il doit être bien consolé de voir que le roi lui donne deux cent mille écus d'une charge qui ne lui a coûté que trois cent mille livres; qu'il est chevalier des ordres de Sa Majesté, et qu'il a encore le gouvernement d'Aigues-Mortes, et qu'après que j'ai servi fort long-temps dans de grands emplois, j'ai cent mille écus de moins que je n'avois quand j'entrai dans le service. Voilà

[1] Époque de la disgrace du marquis de Vardes.

un moyen, Monsieur, que je lui donne d'être heureux, et pour moi, tout malheureux que je suis, j'adoucis mes maux par les réflexions que je fais sur la fortune de beaucoup de gens qui sont encore plus misérables.

Adieu, Monsieur; ma fille et moi vous aimons toujours à qui mieux mieux.

LETTRE DCXC.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 27 février 1679.

Vous avez passé votre hiver à Autun en très-bonne compagnie, mon cousin; si j'ai oublié dans ma première lettre de faire mention du prélat, je vous supplie que je répare ce défaut dans dans celle-ci, et qu'il soit persuadé par vous que je l'honore parfaitement, et que le croyant au premier rang de tout ce qu'il y a de bonnes compagnies en ce pays-ci, je le prie de juger ce que j'en puis penser dans la province, et combien je vous trouve heureux d'avoir passé quelques mois avec lui. Nous avons eu ici des glaces et des neiges insupportables; les rues étoient de grands chemins rompus d'ornières. Nous commençons depuis quelques jours à revoir le pavé, qui nous

fait le même plaisir que le rameau d'olive qui fit connoître que la terre étoit découverte. Je crois pourtant que vous ne devez pas vous presser d'aller revoir votre charmant paysage de Chaseu, il est encore de trop bonne heure; c'est le mois d'avril qui commence à ouvrir le printemps.

Ma fille est toujours languissante; sa mauvaise santé fait le plus grand chagrin de ma vie. Nous sommes occupés présentement à juger des beaux sermons. Le père Bourdaloue tonne à Saint-Jacques-de-la-Boucherie. Il falloit qu'il prêchât dans un lieu plus accessible; la presse et les carrosses y font une telle confusion, que le commerce de tout ce quartier là en est interrompu[1].

On distribue bien des évêchés et des abbayes. Un jeune abbé de La Broue, qui n'a prêché qu'une seule fois devant le roi, est nommé pour l'évêché de Mirepoix; M. de Tulle (*Mascaron*) pour Agen, le père Saillan, de l'Oratoire, pour Tréguier, l'abbé

[1] Saint-Jacques-de-la-Boucherie étoit une des plus anciennes paroisses de Paris; elle a été détruite pendant la révolution; il n'en reste que la grosse tour bâtie sous François Ier, et la plus haute de Paris. Mercier dit qu'on en doit la conservation à un particulier qui s'en est rendu adjudicataire lors de la vente des biens nationaux. En 1807 elle étoit louée à un Anglois, grand sectateur de Nicolas Flamel, fameux adepte du quinzième siècle, enterré dans cette paroisse, où on lisoit sur sa tombe:

De terre suis venu,
Et en terre retourne.

G. D. S. G.

de Bourlemont pour Fréjus, l'abbé de Noailles pour Cahors.

M. de Marsan et le chevalier de Tilladet [1] sont pensionnaires. L'abbé de La Fayette et un frère de Marsillac ont des abbayes. Enfin les uns sont contents, les autres non. C'est le monde, il n'y a rien de nouveau à cela. Savez-vous l'adoucissement de la prison de MM. de Lauzun et Fouquet? Cette permission qu'ils ont de voir tous ceux de la citadelle, et de se voir eux-mêmes, de manger et de causer ensemble, est peut-être une des plus sensibles joies qu'ils auront jamais [2].

J'étois l'autre jour en un lieu où l'on tailloit en plein drap sur les graces que le public attendoit de la bonté du roi. On ouvroit des prisons on faisoit revenir des exilés, on remettoit plusieurs choses à leurs places, et on en ôtoit plusieurs aussi de celles qui y sont. Vous ne fûtes pas oublié dans ce remue-ménage, et l'on parla

[1] Chevalier de Malte et frère du marquis.

[2] Cette tolérance de l'autorité a donné lieu à bien des confidences entre l'ex-ministre Fouquet et Lauzun, et à beaucoup de surprise de la part du premier, de tout ce que lui racontoit le petit cadet de Gascogne de son élévation, de ses bonnes fortunes, lui qui, sous le nom modeste de *Péguilain*, avoit été trop heureux d'être hébergé chez le maréchal de Gramont. Cette conversation, très-curieuse dans les *Mémoires* de Saint-Simon, ne l'est pas moins sous la plume de M. de Ségur, qui nous donne deux *Soirées de Fouquet et de Lauzun*. (*Les Femmes*, tome II.) *G. D. S. G.*

de vous dignement. Voilà tout ce qu'une lettre vous en peut apprendre.

Mandez-moi les sentiments da ma tante (*madame de Toulongeon*) sur notre succession; veut-elle suivre mon exemple, ou si elle veut retirer ma part?

Parlez-moi beaucoup de la belle Coligny, de son esprit, de sa tendresse pour vous, de vos amusements communs; car vous êtes chargés l'un de l'autre. Vos définitions nous ont charmés, ou pour mieux dire, la manière dont vous avez entendu, corrigé et augmenté celles de notre ami Corbinelli.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je me suis mis dans la tête d'avoir des idées fixes et claires d'un grand nombre de choses dont on parle sans les entendre. Je ne puis souffrir qu'on dise qu'un tel est *honnête homme*, et que l'un conçoive sous ce terme une chose, et l'autre une autre; je veux qu'on ait une idée particulière de ce qu'on nomme le galant homme, l'homme de bien, l'homme d'honneur, l'honnête homme. Qu'on sache ce que c'est que le goût, le bon sens, le jugement, le discernement, l'esprit, la raison, la délicatesse, l'honnêteté, la politesse et la civilité. Or de la façon dont vous vous y prenez, Monsieur, vous êtes mon homme,

et madame de Coligny celle qu'il me faut. Ne vous amusez pas à former vos définitions sur l'usage de parler; car la plupart des termes deviennent synonymes par là. Les conversations ne permettent pas qu'on soit fort exact ni fort régulier dans le choix des paroles. Ce seroit une contrainte pédante; mais je prétends qu'on soit rigoureux quand il est question de définir au vrai. J'ai choisi cent maximes de M. de La Rochefoucauld, sur lesquelles je fais des remarques pour les bien faire entendre; je définis *enragement* peut-être bien, peut-être mal; mais enfin je veux fixer mes idées. Vous verrez tout cela, et vous m'en direz s'il vous plaît votre sentiment.

Vous savez toutes les nouvelles générales et particulières : on parle de changement d'amour à la cour; le temps nous en éclaircira. J'espère passer à Bussy en m'en retournant en Languedoc, et parler de bien des choses avec vous et avec la charmante madame de Coligny.

LETTRE DCXCI.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Autun, ce 6 mars 1679.

Vous savez le goût que j'ai pour vos lettres, Madame; et cela m'oblige à me plaindre que

vous m'en écriviez si rarement ; il y a deux mois que j'attends votre réponse ; outre mon intérêt, j'avois encore celui de M. d'Autun (*M. de Roquette*) qui attendoit avec empressement les douceurs que vous me dites pour lui. Il y a huit jours qu'il est parti pour Moulins, et je le crois présentement à Paris, où je ne doute pas qu'il n'aille recevoir votre encens lui-même.

Nous avons eu ici un temps aussi rude depuis trois mois que vous à Paris, et nous n'en sommes pas encore quittes. Je suis très-fâché de la langueur de la belle *Madelonne;* je prends part à ses maux pour l'amour d'elle-même ; mais mon chagrin augmente par la part que vous y prenez, vous n'étiez pas faites toutes deux pour languir.

Je voudrois bien avoir la même occupation que vous avez à juger des sermons du père Bourdaloue, au hasard de la presse. Je ne songerois jamais à sortir d'ici, si nous vous avions, la belle *Madelonne*, notre ami Corbinelli, le père Bourdaloue et un opéra nouveau tous les hivers. Il y a un peu plus de damnation à tout cela que de salut ; mais je demande le père Bourdaloue pour le correctif de tout le reste.

La distribution des bénéfices m'est assez indifférente, hormis celui de M. de Tulle (*Mascaron*), qui est fort de mes amis. Je m'en vais lui en faire compliment. Je ne doute pas que MM. de Lauzun

et Fouquet ne soient plus aises de la permission de se voir et de se parler qu'ils ne le seront de leur liberté; car on sent plus la première grace, quoique petite, qu'une plus grande, qui vient après et que la première a fait espérer. Pour les graces générales que vous jugez qui se feront, elles dépendent de savoir qui l'emportera, du désir que le roi aura d'être aimé, ou du crédit que les ennemis des malheureux auront sur l'esprit de Sa Majesté. Pour moi, si je reçois des graces de la cour, j'en serai plus aise que la plupart des autres gens; car je ne les attends pas, et je me console par avance de n'en jamais recevoir, sur ce que je me flatte que les honnêtes gens sont persuadés que je les mérite.

Je n'ai point vu depuis peu madame de Toulongeon sur l'affaire qu'elle a avec madame Baillet, mais je crois qu'elle attend que la première année de son mariage soit passée pour voir si elle ne seroit pas grosse, et ce que cela deviendroit, et qu'ensuite elle traitera avec vous.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je suis dans les mêmes sentiments que vous sur les définitions, Monsieur; toute la différence qu'il y a entre nous deux, c'est que je suis un peu plus occupé d'ailleurs que vous, et que vous y songez plus souvent que moi. Mais quand on

me met en train de définir, je ne veux plus faire autre chose. *L'honnête homme* est un homme poli et qui sait vivre; *l'homme de bien* regarde la religion, le *galant homme* est une qualité particulière qui regarde la franchise et la générosité; *l'homme d'honneur* est un homme de parole, et cela regarde la probité; *le brave homme* dont vous ne parlez pas, ne regarde que le courage; le *bon homme* que vous avez encore oublié veut dire un sot.

Le *goût* dans la signification naturelle est, comme tout le monde sait, un des cinq sens de nature; dans le figuré, il veut dire l'estime des bonnes choses; le *discernement* c'est de bien juger du mérite des gens et des ouvrages; la *délicatesse* se définit assez par elle-même : cependant si l'on veut une paraphrase pour la mieux faire entendre, c'est une finesse dans l'esprit; madame de Coligny y ajoute encore une justesse.

Voilà, Monsieur, à mon avis, le bon usage. Nous vous avons déjà défini le bon sens, le jugement, l'esprit, la raison, l'honnêteté, la politesse et la civilité; mais vous répliquez si tard à nos lettres que vous oubliez ce que nous vous mandions. Ne manquez donc pas, Monsieur, de passer à Bussy, et si je n'y étois pas, poussez jusqu'à Chaseu, ce n'est que deux journées de plus; nous y définirons tout. On me mande qu'on se ré-

jouit fort à Saint-Germain, et qu'on a grand peur de Pâques; cela peut aussi bien regarder les nouvelles que les anciennes amours [1].

LETTRE DCXCII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. LE COMTE DE GUITAUD.

Paris, mai 1679 [2].

Ma fille commence à ne plus parler que d'aller à Époisses en allant à Grignan; mais comme sa santé n'est point encore en état d'envisager un si grand voyage, j'espère que M. de Grignan n'ayant rien à faire en Provence, la cour étant

[1] Madame de Montespan commençoit à perdre son empire à la cour; elle n'y tenoit que par ses enfants, par l'habitude et par son ascendant. Le roi se sentoit à-la-fois partagé entre elle qu'il ne pouvoit quitter, mademoiselle de Fontanges qu'il aimoit, et madame de Maintenon, de qui l'entretient devenoit nécessaire à son ame tourmentée. (*Siècle de Louis XIV.*) Je ne saurois que vous dire des amours du roi, écrivoit madame de Scuderi (le 28 avril 1679); il est dehors, il est dedans; il n'y a rien d'assuré : cependant, sans sa rechute de 1676, il y auroit lieu de croire qu'il a quitté madame de Montespan. (*Supplément de Bussy.*) On verra plus tard la dévotion se mêler à toutes ces intrigues secrètes; le roi sentir des scrupules lorsqu'il ne sentoit plus d'amour; le mariage du petit-fils du Grand Condé avec mademoiselle de Nantes, fille du roi et de la Montespan, couronner le triomphe de cette vieille maîtresse, et montrer le premier degré de sa chute. *G. D. S. G.*

[2] Lett. inéd. (*Propriété de l'éditeur.*)

ici, aimant fort tendrement Madame sa femme, ne se pressera point de partir, et lui laissera achever paisiblement des eaux de votre bonne Sainte-Reine, qu'elle prend, et qui lui font beaucoup de bien, ensuite du lait, et enfin donnera tout le loisir nécessaire pour la tirer de cette étrange maigreur où elle est tombée. Cependant sa poitrine se porte mieux depuis les grandes sueurs qu'elle a eues dans sa fièvre-tierce, qui l'ont persuadée que ce qui piquoit sa poitrine étoit des sérosités que les sueurs ont fait sortir. Il y a quelque apparence; mais aussi elle devroit être plus forte et moins maigre qu'elle n'est, si elle étoit guérie de ce côté là; de sorte que nous attendons avec impatience l'effet des remèdes qu'elle prend et qu'elle prendra. Il me semble que votre curiosité et votre amitié ne peuvent pas souhaiter un plus beau détail que celui que je vous mande. Si vous m'aviez un peu plus parlé de vous et de votre famille dans votre lettre, vous m'auriez fait plus de plaisir; car, à mon sens, autant qu'on s'ennuie des circonstances sur les choses indifférentes, autant on les aime sur celles qui tiennent au cœur. Adieu, Monsieur et Madame.

Pour avoir trop à discourir sur les nouvelles, je n'en dirai rien du tout. Plusieurs guerriers s'en vont en Allemagne pour ne point faire la

guerre, mais pour faire peur à M. de Brandebourg.

Adieu *la beauté* ; adieu *la très-bonne.* — Notre abbé vous salue.

LETTRE DCXCIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN [1].

Paris, 1678 [2].

J'ai mal dormi ; vous m'accablâtes hier au soir, je n'ai pu supporter votre injustice. Je vois plus que les autres les qualités admirables que Dieu vous a données. J'admire votre courage, votre conduite. Je suis persuadée du fonds de l'amitié que vous avez pour moi. Toutes ces vérités sont établies dans le monde, et plus encore chez mes

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)* — Les lettres originales, conservées dans les archives du château d'Époisses, et celles qui, avec le même caractère authentique, entrent dans la série de notre recueil, sont, pour la plupart, sans date, ou avec des dates présumées, qu'on ne sauroit justifier qu'en observant un ordre méthodique, non d'après des données conjecturales, mais en suivant l'enchaînement des faits et des motifs qui, pour ainsi dire, les commandoient. C'est dans cette vue que nous avons rapproché les trois lettres qui suivent, et que le lecteur ne tardera pas à s'apercevoir que nos probabilités sur leurs dates équivalent à une certitude. *G. D. S. G.*

[2] Madame de Grignan étoit alors auprès de sa mère.

amis. Je serois bien fâchée qu'on pût douter que vous aimant comme je fais, vous ne fussiez point pour moi comme vous êtes. Qu'y a-t-il donc? C'est que c'est moi qui ai toutes les imperfections dont vous vous chargiez hier au soir; et le hasard a fait qu'avec confiance je me plaignis hier à M. le Chevalier[1] que vous n'aviez pas assez d'indulgence pour toutes ces misères; que vous me les faisiez quelquefois trop sentir, que j'en étois quelquefois affligée et humiliée. Vous m'accusez aussi de parler à des personnes à qui je ne dis jamais rien de ce qu'il ne faut point dire. Vous me faites, sur cela, une injustice trop criante; vous donnez trop à vos préventions; quand elles sont établies, la raison et la vérité n'entrent plus chez vous. Je disois tout cela *uniquement* à M. le Chevalier, il me parut convenir avec bonté de bien des choses, et quand je vois, après qu'il vous a parlé sans doute dans ce sens, que vous m'accusez de trouver ma fille tout imparfaite, toute pleine de défauts, tout ce que vous me dîtes hier au soir, et que ce n'est point cela que je pense et que je dis, et que c'est au contraire de vous trouver trop dure sur mes défauts dont je me plains, je dis : Qu'est-ce que ce changement? et je sens cette injustice, et je dors

[1] Le chevalier de Grignan, qui demeuroit habituellement chez madame de Sévigné, à Paris.

mal; mais je me porte fort bien et prendrai du café, ma bonne, si vous le voulez bien.

LETTRE DCXCIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Paris, 1679 [1].

Il faut, ma chère bonne, que je me donne le plaisir de vous écrire, une fois pour toutes, comme je suis pour vous. Je n'ai point l'esprit de vous le dire; je ne vous dis rien qu'avec timidité et de mauvaise grace, tenez-vous donc à ceci. Je ne touche point au fonds de la tendresse sensible et naturelle que j'ai pour vous; c'est un prodige. Je ne sais pas quel effet peut faire en vous l'opposition que vous dites qui est dans nos esprits; il faut qu'elle ne soit pas si grande dans nos sentiments, ou qu'il y ait quelque chose d'extraordinaire pour moi, puisqu'il est vrai que mon attachement pour vous n'en est pas moindre. Il semble que je veuille vaincre ces obstacles, et que cela augmente mon amitié plutôt que de la diminuer : enfin, jamais, ce me semble, on ne peut aimer plus parfaitement. Je vous assure, ma bonne, que je ne suis occupée que de vous

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

ou par rapport à vous, ne disant et ne faisant rien que ce qui me paroît vous être le plus utile. C'est dans cette pensée que j'ai eu toutes les conversations avec S. E.[1], qui ont toujours roulé sur dire que vous avez de l'aversion pour lui. Il est très-sensible à la perte de la place qu'il croit avoir eue dans votre amitié; il ne sait pourquoi il l'a perdue. Il croit devoir être le premier de vos amis, il croit être des derniers. Voilà ce qui cause ses agitations, et sur quoi roulent toutes ses pensées. Sur cela, je crois avoir dit et ménagé tout ce que l'amitié que j'ai pour vous, et l'envie de conserver un ami si bon et si utile, pouvoit m'inspirer, contestant ce qu'il falloit contester, ne lâchant jamais que vous eussiez de l'horreur pour lui, soutenant que vous aviez un fonds d'estime, d'amitié et de reconnaissance, qu'il retrouveroit s'il prenoit d'autres manières; en un mot, disant toujours si précisément tout ce qu'il falloit dire, et ménageant si bien son esprit, malgré ses chagrins, que si je méritois d'être louée de faire quelque chose de bien pour vous, il me sembloit que ma conduite l'eût mérité. C'est ce qui me surprit, lorsqu'au milieu de cette exacte conduite, il me parut que vous faisiez une mine de

[1] Le cardinal de Retz, qui mourut le 24 août de cette même année 1679, d'une mort qu'on l'a soupçonné d'avoir hâtée lui-même.

chagrin à Corbinelli, qui la méritoit justement comme moi, et encore moins, s'il se peut, car il a plus d'esprit et sait mieux frapper où il veut. C'est ce que je n'ai pas encore compris, non plus que la perte que je vois que vous voulez bien faire de cette Éminence. Jamais je n'ai vu un cœur si aisé à gouverner, pour peu que vous voulussiez en prendre la peine. Il croyoit avoir retrouvé l'autre jour ce fonds d'amitié dont je lui avois toujours répondu; car j'ai cru bien faire de travailler sur ce fonds; mais je ne sais comme tout d'un coup cela s'est tourné d'une autre manière. Est-il juste, ma bonne, qu'une bagatelle[1] sur quoi il s'est trompé, m'assurant que vous la souffririez sans colère, m'étant moi-même appuyée sur sa parole pour la souffrir; est-il possible que cela puisse faire un si grand effet? Le moyen de le penser! Eh bien, nous avons mal deviné; vous ne l'avez pas voulu: on l'a supprimé et renvoyé: voilà qui est fait; c'est une chose non avenue, cela ne vaut pas, en vérité, le ton que vous avez pris. Je crois que vous avez des raisons; j'en suis persuadée par la bonne opinion que j'ai de votre raison. Sans cela ne seroit-t-il point na-

[1] Il s'agit ici de quelque présent que le cardinal avoit voulu faire à madame de Grignan : celle-ci, qui ne pouvoit le souffrir, ne voulut rien recevoir de lui. (*Voyez* la lettre du 26 juin 1675, tome III, page 430.)

turel de ménager un tel ami? Quelle affaire auprès du roi, quelle succession, quel avis, quelle économie pourroit jamais vous être si utile, qu'un cœur dont le penchant naturel est la tendresse et la libéralité, qui tient pour une faveur de souffrir qu'il l'exerce pour vous; qui n'est occupé que du plaisir de vous en faire, qui a pour confident toute votre famille, et dont la conduite et l'absence ne peuvent, ce me semble, vous obliger à de grands soins. Il ne lui faudroit que d'être persuadé que vous avez de l'amitié pour lui, comme il a cru que vous en aviez eu, et même avec moins de démonstrations, parce que ce temps est passé. Voilà ce que je vois du point de vue où je suis; mais comme ce n'est qu'un côté, et que du vôtre je ne sais aucune de vos raisons, ni de vos sentiments, il est très-possible que je raisonne mal. Je trouvois moi-même un si grand intérêt à vous conserver cette source inépuisable, et cela pourroit être bon à tant de choses, qu'il étoit bien naturel de travailler sur ce fonds.

Mais je quitte ce discours pour revenir un peu à moi. Vous disiez bien cruellement, ma bonne, que je serois trop heureuse quand vous seriez loin de moi, que vous me donniez mille chagrins, que vous ne faisiez que me contrarier. Je ne puis penser à ce discours sans avoir le cœur percé et fondre en larmes. Ma très-chère, vous

ignorez bien comme je suis pour vous, si vous ne savez que tous les chagrins que me peut donner l'excès de la tendresse que j'ai pour vous, sont plus agréables que tous les plaisirs du monde où vous n'avez point de part. Il est vrai que je suis quelquefois blessée de l'entière ignorance où je suis de vos sentiments, du peu de part que j'ai à votre confiance; j'accorde avec peine l'amitié que vous avez pour moi avec cette séparation de toutes sortes de confidences. Je sais que vos amis sont traités autrement; mais enfin, je me dis que c'est mon malheur que vous êtes de cette humeur, qu'on ne se change point; et, plus que tout cela, ma bonne, admirez la foiblesse d'une véritable tendresse; c'est qu'effectivement votre présence, un mot d'amitié, un retour, une douceur me ramène et me fait tout oublier. Ainsi, ma belle, ayant mille fois plus de joie que de chagrin, et le fonds étant invariable, jugez avec quelle douleur je souffre que vous pensiez que je puisse aimer votre absence. Vous ne sauriez le croire, si vous pensez à l'infinie tendresse que j'ai pour vous; voilà comme elle est invariable et toujours sensible. Tout autre sentiment est passager et ne dure qu'un moment, le fonds est comme je vous le dis. Jugez comme je m'accommoderai d'une absence qui m'ôte de légers chagrins que je ne sens plus, et qui m'ôte

une créature dont la présence et la moindre amitié fait ma vie et mon unique plaisir[1]. Joignez-y les inquiétudes de votre santé, et vous n'aurez pas la cruauté de me faire une si grande injustice; songez-y, ma bonne, à ce départ, et ne le pressez point, vous en êtes la maîtresse. Songez que ce que vous appelez des forces a toujours été par votre faute et l'incertitude de vos résolutions; car pour moi, hélas! je n'ai jamais eu qu'un but, qui est votre santé, votre présence, et de vous retenir avec moi. Mais vous ôtez tout crédit par la force des choses que vous dites pour confondre, qui sont précisément contre vous. Il faudroit quelquefois ménager ceux qui pourroient faire un bon personnage dans les occasions. Ma pauvre bonne, voilà une abominable lettre; je me suis abandonnée au plaisir de vous parler et de vous dire comme je suis pour vous. Je parlerois d'ici à demain, je ne veux point de réponse; Dieu vous en garde! ce n'est pas mon dessein. Embrassez-moi seulement et

[1] Quelques démêlés passagers, presque inséparables de toute relation intime, ont fait supposer assez gratuitement que madame de Sévigné ne puisoit pas toujours dans le cœur d'une mère l'expression de ses sentiments exaltés pour sa fille : mais la seule profession de foi contenue dans cette lettre, où respire la plus affectueuse indulgence, suffiroit pour détruire les conjectures de l'envieuse et ingrate malignité, qui trop souvent se plaît à diminuer l'admiration, en affoiblissant l'estime. *G.*

me demandez pardon ; mais, je dis pardon d'avoir cru que je puisse trouver du repos dans votre absence.

Nota. Lorsque madame de Simiane, cédant aux instances de ses amis, se détermina à communiquer les lettres écrites par madame de Sévigné à madame de Grignan, elle voulut en soustraire tout ce qui auroit pu révéler le secret des tracasseries qui avoient eu lieu entre la mère et la fille. Ces tracasseries n'avoient jamais été si vives que pendant le séjour de madame de Grignan à Paris, dans les années 1678 et 1679, et elles avoient même alors éclaté dans la famille et dans la société intime de ces deux dames. Voilà pourquoi les deux lettres qui précèdent n'ont jamais été connues du public. Cependant on retrouve quelques traces de ces altercations dans les lettres qui ont été imprimées, et surtout à l'époque dont nous parlons. *G.* Les lettres ci-dessus donnent l'explication de ce qui se trouve dans une lettre du 20 septembre ci-après.

LETTRE DCXCV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

(Livry), samedi au soir (27 mai 1679).[1]

Vous qui savez, ma bonne, comme je suis frappée des illusions et des fantômes, vous deviez bien m'épargner la vilaine idée des dernières paroles que vous m'avez dites. Si je ne vous aime pas, si je ne suis point aise de vous voir, si j'aime mieux Livry que vous, je vous avoue, ma belle, que je suis la plus trompée de toutes les personnes du monde. J'ai fait mon possible pour

[1] M. de Monmerqué dit que cette date n'est que présumée.

oublier vos reproches, et je n'ai pas eu beaucoup de peine à les trouver injustes. Demeurez à Paris, et vous verrez si je n'y courrai pas avec bien plus de joie que je ne suis venue ici. Je me suis un peu remise en pensant à tout ce que vous allez faire où je ne serai point, et vous savez bien qu'il n'y a guère d'heures où vous puissiez me regretter; mais je ne suis pas de même, et j'aime à vous regarder et à n'être pas loin de vous, pendant que vous êtes en ces pays où les jours vous paroissent si longs; ils me paroîtroient tout de même, si j'étois long-temps comme je suis présentement. Je voudrois bien que votre poumon fut rafraîchi de l'air que j'ai respiré ce soir; pendant que nous mourions à Paris, il faisoit ici un orage jeudi qui rend encore l'air tout gracieux. Bonsoir, ma très-chère, j'attends de vos nouvelles, et vous souhaite une santé comme la mienne; je voudrois avoir la vôtre à rétablir. Voilà mes chevaux dont vous ferez tout ce qu'il vous plaira.

L'état de la santé de madame de Grignan, et les reproches de froideur que renferme cette lettre, indiquent suffisamment qu'elle a dû être placée en 1678 ou 1679.

LETTRE DCXCVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Livry, ce 29 mai 1679.

Que dit-on quand on a tort? pour moi, je n'ai pas le mot à dire; les paroles me sèchent à la gorge : enfin je ne vous écris point, le voulant tous les jours, et vous aimant plus que vous ne m'aimez : quelle sottise de faire si mal valoir sa marchandise ! car c'en est une très-bonne que l'amitié, et j'ai de quoi m'en parer quand je voudrai mettre à profit tous mes sentiments. Il y a dix jours que nous sommes tous à la campagne par le plus beau temps du monde; ma fille s'y porte assez bien; je voudrois bien qu'elle me demeurât tout l'été; je crois que sa santé le voudroit aussi; mais elle a une raison austère, qui lui fait préférer son devoir à sa vie. Nous l'arrêtâmes l'année passée; et parce qu'elle croit se porter mieux à présent, je crains qu'elle ne nous échappe celle-ci. Je vis l'autre jour le bon père Rapin, je l'aime, il me paroît un bon homme et un bon religieux; il a fait un discours sur l'histoire et sur la manière de l'écrire, qui m'a paru admirable. Le père Bouhours étoit avec lui; l'es-

prit lui sort de tous côtés. Je fus bien aise de les voir tous deux. Nous fîmes commémoration de vous, comme d'une personne que l'absence ne fait point oublier. Tout ce que nous connaissons de courtisans nous parurent indignes de vous être comparés, et nous mîmes votre esprit dans le rang qu'il mérite. Il n'y a rien de quoi je parle avec tant de plaisir.

Avez-vous lu la *Vie du grand Théodose*, par l'abbé Fléchier ? Je la trouve belle[1].

Vous savez toutes les nouvelles, mon cher cousin ; que vous dirai-je ? Le moyen de raisonner sur ce qui est arrivé, non plus que sur les difficultés de Brandebourg qui fait faire encore à bien des officiers un voyage en Allemagne[2] ?

Mais que dites-vous de notre pauvre Corbinelli ? Sa destinée le force à soutenir un procès

[1] L'éloge est un peu sec, sans cependant être tout-à-fait dénué de générosité, car madame de Sévigné n'aimoit pas trop Fléchier. On sait qu'elle donnoit la préférence à Mascaron avec le même entêtement qu'on lui vit préférer Pradon à Racine. Fléchier s'est montré un des plus grands orateurs de son siècle dans les Panégyriques et les Oraisons funèbres; son *Histoire de l'empereur Théodose*, faite pour l'éducation de MONSEIGNEUR, est estimée et digne de l'être. *G. D. S. G.*

[2] La paix du Nord avoit été concertée entre la France et les Hollandois. Mais les parties intéressées n'en étoient pas contentes, surtout le duc de Brandebourg, qui avoit chassé les Suédois du continent, et eût voulu garder toutes ses conquêtes. Il fallut que le maréchal de Créqui l'allât battre en Westphalie, ce qui deve-

par pure générosité pour une de ses parentes ; sa philosophie en est entièrement dérangée : il est dans une agitation perpétuelle; il y épuise sa santé et sa poitrine ; enfin c'est un malhenr pour lui, dont tous ses amis sont au désespoir.

A MADAME DE COLIGNY.

Que dites-vous, ma chère nièce, de l'entêtement de ce pauvre garçon ? Ne m'aimez-vous pas toujours ? En vérité, je l'espère, et je le souhaite ardemment. Je vous en dis autant, M. le Comte, et je vous assure que je ne perds nulle occasion de parler dignement de vous. Plût à dieu que ce fût utilement ? Je vous embrasse tous deux.

noit trop facile pour être glorieux. La paix ne fut consommée qu'en octobre. Ce n'étoient pas les seules nouvelles de la cour: madame de Montespan n'étoit plus maîtresse du roi, la belle Fontanges l'avoit ouvertement remplacée. Les dévotions de Pâques furent l'époque de ces changements. Le confesseur Lachaise trouva dans les doctrines de son institut de bonnes raisons pour que cet amour fût préféré à l'autre ; ce qui le fit nommer la *chaise de commodité*. On sait les fureurs de madame de Montespan, et le parti qu'en tira madame de Maintenon. *A. G.*

LETTRE DCXCVII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 10 juin 1679.

Quand on a tort, Madame, et qu'on l'avoue bonnement comme vous faites, on ne l'a presque plus : cependant cette sincérité, qui est la marque d'un cœur qui se respecte, perdroit à la fin tout son mérite par de fréquentes rechutes. De sorte, ma chère cousine, que je vous conseille en ami de vous corriger à l'avenir, et de ne plus remettre à Livry les réponses que vous avez à me faire; car, outre qu'en répondant si tard, vous ne sauriez plus imiter les conversations, qui est ce qu'il y a de plus agréable dans un commerce de lettres, c'est que vous me faites voir que vous ne m'entretenez que quand vous n'avez plus personne à qui parler, et cela n'est pas si tendre que vous dites; je sais bien que c'est à moi à faire l'honneur de la maison; mais une si longue absence que la mienne devroit un peu me faire avoir de vous des égards qu'on a pour les étrangers. Que ne suis-je à Livry avec vous, Madame, quand ce ne seroit que pour vous épargner les offenses que vous me faites; car je

crois que quand je vous dirois quelque chose, vous ne remettriez pas à me répondre deux mois après.

Je vous plains extrêmement s'il faut que le devoir de la belle *Madelonne* vous sépare d'elle cet été; je sens mieux votre mal qu'un autre quand je songe à celui que j'aurois si quelqu'un enlevoit d'auprès de moi *l'heureuse veuve;* ce n'est pas que je ne profite de votre séparation, car vous m'écrirez plus souvent quand vous ne lui pourrez plus parler.

Je suis fort aise que vous aimiez le père Rapin et le père Bouhours; de la manière dont vous m'en parlez, il semble que vous les ayez long-temps pratiqués; ce sont deux beaux esprits, tout différents l'un de l'autre; mais ce que j'en estime le plus, c'est que ce sont de très-bonnes gens; le Traité *de la manière d'écrire l'histoire* du père Rapin est un petit ouvrage achevé; on ne sauroit mieux représenter le père Bouhours que vous ne faites, en disant que *l'esprit lui sort de tous côtés :* le voilà, je le vois.

J'aime extrêmement les louanges que vous me donnez tous trois; car je les crois justes, quoique vous soyez mes bons amis; et, quand je devrois les affoiblir un peu, je ne saurois m'empêcher de vous dire que mon élévation feroit plus d'honneur au roi que celle de tous les nouveaux offi-

ciers de la couronne; mais à propos du roi, je vous envoie la copie de la lettre que je lui viens d'écrire sur la paix générale, et la réponse de notre ami M. de Pomponne qui la lui a présentée; je vous supplie de lui dire, quand vous le verrez, que je n'ai jamais plus aimé ni plus estimé personne que lui.

Je n'ai point lu la *Vie du grand Théodose* par l'abbé Fléchier; mais je viens de lire l'oraison funèbre qu'il a faite du feu premier président de Lamoignon, que je trouve admirable; je sais toutes les nouvelles de la guerre et de l'amour; la première va finir, et celui-ci recommence. Bon! bon! le parterre aime les changements de théâtre. S'il n'y a de l'amour ou de l'amitié façon d'amour dans l'intérêt que prend notre ami Corbinelli aux affaires de sa parente, je ne l'excuse point d'employer son temps, son argent et sa santé à soutenir son procès; il n'a pas trop de tout cela pour lui seul.

Madame de Coligny dit qu'elle voudroit bien avoir un cousin avec moi qui l'aidât à sortir de l'affaire qu'elle va avoir avec son beau-père.

DE MADAME DE COLIGNY.

Je plains fort M. de Corbinelli de la peine qu'il s'est voulu donner; mais je crois, n'en déplaise à son jugement, qu'il s'est mis dans le

péril sans le connoître. Pour moi, qui vais plaider par nécessité dix mille livres de rente qu'on veut disputer à mon fils, à peine puis-je me résoudre à les défendre. Vous me demandez si je vous aime toujours, ma chère tante, voilà une belle demande! Je suis presque offensée de cette question; mais puisqu'il faut parler net, je vous assurerai que je vous aime de tout mon cœur, et que je fais bien autre chose, car je vous honore: je vous respecte, et je vous admire tous les jours de ma vie.

DU COMTE DE BUSSY.

Adieu, ma chère cousine; personne ne vous honore ni ne vous aime plus que je fais. Je ne le cède pas même à la belle *Madelonne*.

LETTRE DCXCVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 27 juin 1679.

Je n'ai pas le mot à dire à tout le premier article de votre lettre, sinon que Livry c'est mon lieu favori pour écrire. Mon esprit et mon corps y sont en paix; et quand j'ai une réponse à faire, je la remets à mon premier voyage. Mais j'ai tort,

cela fait des retardements dont je veux me corriger. Je dis toujours que si je pouvois vivre seulement deux cents ans, je deviendrois la plus admirable personne du monde. Je me corrige assez aisément, et je trouve qu'en vieillissant même j'y ai plus de facilité. Je sais qu'on pardonne mille choses aux charmes de la jeunesse qu'on ne pardonne point quand ils sont passés. On y regarde de plus près; on n'excuse plus rien; on a perdu les dispositions favorables de prendre tout en bonne part; enfin il n'est plus permis d'avoir tort; et dans cette pensée l'amour-propre nous fait courir à ce qui nous peut soutenir contre cette cruelle décadence, qui, malgré nous, gagne tous les jours quelque terrain.

Voilà les réflexions qui me font croire que dans l'âge où je suis, on se doit moins négliger que dans la fleur de l'âge. Mais la vie est trop courte; et la mort nous prend, que nous sommes encore tout pleins de nos misères et de nos bonnes intentions.

Je loue fort la lettre que vous avez écrite au roi; je l'avois déjà dit à son ministre, et nous avions admiré ensemble comme le désir de l'immortalité, et de ne rien perdre de toutes les grandes vérités que l'on doit dire de son règne, ne l'a point porté à vouloir un historien digne de lui. Il reçut fort bien votre lettre, et dit en

souriant : « Il a bien de l'esprit; il écrira bien « quand il voudra écrire. » On dit là-dessus tout ce qu'il faut dire, et cela demeure tout court; il n'importe. Je trouve votre lettre d'un style noble, libre, et galant qui me plaît fort. Je ne crois pas qu'autre que vous ait jamais conseillé à son maître de laisser dans l'exil son petit serviteur, afin de donner créance au bien qu'on a à dire de lui, et d'ôter tout soupçon de flatterie à son histoire.

Ce que ma chère nièce m'a écrit me paroît si adroit et si bon que je n'en veux rien rabattre : il est impossible qu'elle ne m'aime pas, à le dire comme elle le dit.

A MADAME DE COLIGNI.

Je vous en remercie, ma chère nièce, et je voudrois pour toute réponse que vous eussiez entendu ce que je disois de vous l'autre jour à madame de Vins, belle-sœur de M. de Pomponne, très-aimable aussi : je vous peignis au naturel, et bien. Il y a très-peu de personnes au monde qui puissent se vanter d'avoir autant de vrai mérite que vous.

Notre pauvre ami est abymé dans son procès. Il le veut traiter dans les règles de la raison et du bon sens; et quand il voit qu'à tous moments la chicane s'en éloigne, il est au désespoir. Il vou-

droit que sa rhétorique persuadât toujours comme elle le devroit en bonne justice; mais elle est inutile contre la routine et le désordre qui règnent dans le palais. Ce n'est point façon d'amour que le zèle qu'il a pour sa cousine; c'est pure générosité: mais c'est façon de mort que la fatigue qu'il se donne pour cette malheureuse affaire. J'en suis affligée; car je le perds, et je crains de le perdre encore davantage.

Ma fille ne s'en ira qu'au mois de septembre. Elle se porte mieux; elle vous fait mille amitiés, à vous, Madame, et à vous, Monsieur. Si vous la connoissiez davantage, vous l'aimeriez encore mieux.

DE M. DE CORBINELLI.

J'ai lu, Monsieur, la lettre que vous écrivez au roi; je l'ai trouvée charmante par les sentiments, par le tour, par le style, par la noble facilité, et par tout ce qui peut rendre un ouvrage de cette espèce incomparable. Je n'y ai rien vu dont on se pût passer, ni rien non plus à y ajouter. Le roi devroit vous commander d'être son unique historien : pour moi, je soutiens un procès, et je fais mes *factum* moi-même; je raisonne avec toute la rigueur de la dialectique; mais la chicane est plus forte que les raisons, et le crédit plus puissant que la justice; ce qui me console au moins est que

je donne autant de peine qu'on m'en donne, en satisfaisant à mon devoir et à des mouvements de générosité. Pour vous, je vous conseille de jouir de votre solitude, et de mépriser les agitations de la cour; quand on est parvenu à connoître les misères de ce pays-là, et les charmes du vôtre, on est en état d'être heureux, s'il est possible de l'être. J'en dis autant à madame de Coligny, qui vaut tout ce qu'on peut valoir à mon gré.

LETTRE DCXCIX.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 4 juillet 1679.

Je voudrois que vous vissiez avec quelle joie je reçois vos lettres, Madame; tout ce que je vous dirois jamais de plus tendre ne vous persuaderoit pas si bien que je vous aime, ni toutes les louanges que je vous donnerai ne vous feront pas tant voir combien je vous estime. On ne sauroit rien ajouter d'agréable aux réflexions que vous faites sur ce qu'il faut marcher plus droit quand on vient sur l'âge que quand on est encore jeune; cela est vrai, Madame, et vos expressions ont des tours singuliers qui réjouissent en parlant de la vieillesse et de la mort. J'ai dit dans

notre généalogie, en parlant de vous, que *vous étiez de ces gens qui ne devriez jamais mourir, comme il y en a qui ne devraient jamais naître.* Mais je ne vous entends pas, ou je ne reçois point de vos lettres que je ne pense ce que j'ai dit de vous, ou que je le répète. Je suis charmé de l'approbation que vous donnez à la lettre que j'ai écrite au roi; c'est à mon gré mon chef-d'œuvre, et je trouve que quand Sa Majesté ne seroit pas touchée de ce que je fais pour elle, son intérêt propre l'obligeroit à quelque reconnoissance pour moi ou pour ma maison. Je crois que mes Mémoires, et particulièrement cette dernière lettre, seront à la postérité une satire contre lui, s'il est ingrat; et j'ai trouvé plus sûr, plus délicat et plus honnête de me venger ainsi des maux qu'il m'a faits, en cas qu'il ne veuille point les réparer, que de m'emporter contre lui en injures que j'aurois de la peine à faire passer pour légitimes. Je plains fort notre ami Corbinelli; il n'est pas né pour la chicane.

DE MADAME DE COLIGNY.

Je trouve mon petit mérite si honoré et si bien établi par votre approbation, ma chère tante, que je n'en ai jamais été si contente qu'aujourd'hui, et pour mieux sentir tout le plaisir qu'il y a d'être louée de vous, je n'ai pas même voulu me dé-

fier que l'amour-propre m'eût aidée à vous croire; je vous rends donc mille graces, ma chère tante, du portrait que vous avez fait de moi à madame de Vins; je m'en fie bien à votre adresse et à votre amitié pour m'attendre à son estime, et je sais tout ce qu'elle vaut.

DU COMTE DE BUSSY.

Je me réjouis avec vous, ma chère cousine, et avec la belle *Madelonne,* de ce que son voyage de Provence est retardé, et de ce qu'elle se porte mieux. Madame de Coligny l'aime extrêmement; pour moi, si je l'aimois plus que je ne fais, je l'aimerois trop pour mon repos.

A MONSIEUR DE CORBINELLI.

Je trouvai ma lettre au roi fort belle quand je l'eus écrite, je vous l'avoue; mais on ne peut jamais mieux connoître si elle l'est effectivement, que vous le faites, ni le mieux dire. Il ne me paroît pas que Sa Majesté me dût commander de faire son histoire; le roi devroit seulement avoir de la reconnoissance pour la manière dont je parle de lui, qui lui fera bien plus d'honneur que tout ce que diront les Pélisson, les Despréaux et les Racine. Qu'il soit aussi long qu'il voudra à reconnoître ce que je fais pour lui, sa lenteur à me faire du bien ne me ralentira pas à en dire de lui, et

j'ai mes raisons de dire la vérité jusqu'au bout; je fais depuis vingt ans tout ce que je puis pour faire dignement son éloge; et lui, il fait tout ce qu'il peut, par son ingratitude, pour faire de cet éloge une satire. Je connois le bien et le mal de la cour, et le bien et le mal de la vie que je mène; et je vous assure que je me trouve mille fois plus heureux que je ne le serois en ce pays-là, quelque bien et quelque honneur que j'y eusse; madame de Coligny pense sur cela comme moi, et enfin Dieu me donne de la résignation.

LETTRE DCC.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 20 juillet 1679.

J'ai vu et entretenu M. l'évêque d'Autun (*M. de Roquette*), et je comprends bien aisément l'attachement de ses amis pour lui. Il m'a conté qu'il passa une fois à Langeron, et qu'il ne vouloit pas s'y débotter seulement. Il y fut six semaines. Cet endroit est tout propre à persuader l'agrément, la douceur et la facilité de son esprit [1]. Je crois que j'en serois encore plus persuadée si je

[1] L'abbé de Choisi dans ses *Mémoires* ne donne pas une idée bien avantageuse de ce prélat.

le connoissois davantage. Nous avons fort parlé de vous sur ce ton-là. Nous sommes demeurés d'accord sur l'honneur que le roi feroit à son histoire et à vous, de vous en confier le soin. Il est comme incroyable que cette pensée ne vienne pas quand on songe à l'avenir et qu'on a de belles vérités à y faire passer; il est naturel de vouloir que ce soit par des canaux qui ne soient pas suspects, et vous êtes justement celui qu'on devroit chercher jusqu'au bout du monde, par mille autres raisons encore qui ne se trouvent pas toutes réunies ensemble comme elles sont en vous. Je parlai au prélat de la lettre que vous avez écrite au roi; il me dit qu'il l'avoit vue, et qu'il l'avoit trouvée belle. Il vous rendra compte aussi des lieux impénétrables qu'il a trouvés où votre nom ne peut pas encore être nommé. Enfin vous aurez beaucoup de plaisir à l'entretenir. Je vous trouve fort heureux de l'avoir. Ce bonheur est réciproque, et vous êtes l'un à l'autre une très-bonne compagnie. Il vous dira les nouvelles et les préparatifs du mariage du roi d'Espagne, et du choix du prince et de la princesse d'Harcourt pour la conduite de la reine d'Espagne à son époux[1], et de la belle charge que le roi a donnée à M. de Marsillac, sans préjudice

[1] Marie-Louise, fille de MONSIEUR et de Henriette d'Angleterre, épousa le roi d'Espagne Charles II, à Burgos, le 18 novembre 1679. (*Hénault.*) Voltaire dit que cette jeune princesse ne quitta

de la première; et du démêlé du cardinal de Bouillon avec M. de Montausier, et comme M. de La Feuillade, courtisan passant tous les courtisans passés, a fait venir un bloc de marbre qui tenoit toute la rue Saint-Honoré : et comme les soldats qui le conduisoient ne vouloient point faire place au carrosse de M. le prince qui étoit dedans, il y eut un combat entre les soldats et les valets de pied : le peuple s'en mêla, le marbre se rangea, et le prince passa. Ce prélat vous pourra conter encore que ce marbre est chez M. de La Feuillade, qui fait ressusciter Phidias ou Praxitèle pour tailler la figure du roi à cheval dans ce marbre, et comme cette statue lui coûtera plus de trente mille écus [1].

la France qu'à regret, parce qu'elle vouloit épouser MONSEIGNEUR. Le roi lui dit : *Je vous fais reine d'Espagne; que pourrois-je de plus pour ma fille?* ah! (répondit-elle) *vous pourriez plus pour votre nièce.* Elle mourut dix ans après. Nous parlerons de cette mort qui a donné lieu à tant de soupçons. *A. G.*

[1] La Feuillade changea d'avis et fit sortir du bloc de marbre en question une statue pédestre qui prêtoit à la critique, par le mélange bizarre du costume romain recouvert du manteau royal françois. Cette statue du ciseau de Desjardins (autrement Van den Bogaert) a été placée à l'orangerie de Versailles. C'est le même artiste qui, six ans plus tard, a exécuté le monument de la place des Victoires, aussi magnifique qu'impolitique, et renversé en 1793, au milieu des fureurs de l'anarchie. Il ne reste de ce monument que les quatre figures, en bronze, d'esclaves enchaînés, qui désignoient les nations dont la France a triomphé dans le XVII[e] siècle. Ces figures sont dans la Collection de France. *G. D. S. G.*

Il me semble que cette lettre ressemble assez aux chapitres de l'Amadis, ou à ceux qu'on a faits pour les imiter, comme celui-ci : *Et comme Tonquin d'Armorique n'étoit autre que René de Guingo. Et comme ayant trouvé sa mie, il ne savoit bonnement que lui dire.*

Je suis tellement libertine quand j'écris, que le premier tour que je prends règne tout du long de ma lettre. Il seroit à souhaiter que ma pauvre plume, galopant comme elle fait, galopât au moins sur le bon pied. Vous en seriez moins ennuyés, Monsieur et Madame : car c'est toujours à vous deux que je parle, et vous deux que j'embrasse de tout mon cœur. Ma fille me prie de vous dire bien des amitiés à l'un et à l'autre. Elle se porte mieux; mais comme un bien n'est jamais pur en ce monde, elle pense à s'en aller en Provence, et je ne pourrois acheter le plaisir de la voir que par sa mauvaise santé. Il faut choisir et se résoudre à l'absence; elle est amère et dure à supporter. Vous êtes bien heureux de ne point sentir la douleur des séparations; celle de mon fils qui s'en va camper à la plaine d'Ouilles n'est pas si triste que celle des autres années; mais il ne s'en faut guère qu'elle ne coûte autant, l'or et l'argent, les beaux chevaux et les justaucorps étant la vraie représentation des troupes du roi de Perse. Faites-vous envoyer

promptement les *Fables de La Fontaine*, elles sont divines. On croit d'abord en distinguer quelques-unes; et à force de les relire, on les trouve toutes bonnes. C'est une manière de narrer et un style à quoi l'on ne s'accoutume point. Mandez-m'en votre avis, et le nom de celles qui vous auront sauté aux yeux les premières.

Notre ami Corbinelli est dans l'espérance de l'accommodement de l'affaire de sa cousine. Si vous êtes à Chaseu, faites mes compliments à M. et à madame de Toulongeon. J'aime cette petite femme : ne la trouvez-vous pas toujours jolie?

LETTRE DCCI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME LA COMTESSE DE GUITAUD.

Paris, juillet 1679. [1]

J'ai bien envie de me raccommoder avec vous, Madame : nos incivilités sont réciproques; vous avez commencé la première à m'assurer que vous n'êtes point ma très-humble servante; j'ai répondu sur ce ton, et il y a eu quelques paroles piquantes de part et d'autre, je l'avoue; mais enfin on fait la paix générale, et cela donne un

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

bon exemple pour les divisions particulières. Je prie M. de Guitaud de se mêler de ce traité, que je signerai immédiatement après celui de Lamaison. Vous en avez donc la tête bien rompue! j'admire votre bonté, et que vous souffriez un tel bruit dans votre château. Je veux vous expliquer ma pensée dans le beau marché que j'ai fait avec mon fermier, dont je vois fort bien que vous vous moquez; ce ne fut point l'abbé, ce fut moi, et voici ma raison : tous les ans j'étois en furie de n'être point payée d'une demi-année; on me donnoit pour raison que les grains étoient dans mes greniers, mais qu'on attendoit qu'ils fussent chers, afin de n'y pas perdre; ils faisoient plus, car, comme ils vouloient y gagner, ils attendoient des quatre et cinq ans que la vente fût bonne; et cependant je n'avois point d'argent, et ne voulant pas ruiner mon fermier en le faisant payer par force, je sentois l'incommodité de leur économie ou de leur avarice, et je me trouvois entraînée dans l'attente d'une bonne année, et quelquefois d'une ruine, par les hasards et les petites bêtes qui gâtent souvent les blés. Cela me donne la belle pensée de vouloir être maîtresse de les vendre quand il me plairoit, et de manger mon blé en vert; de cette sorte, le fermier ne peut être ruiné, je ne le gronde point pour me payer, et je la suis quand

je veux. Pourquoi trouvez-vous cela si ridicule, quond on sait qu'un fermier ne gagne quasi rien et qu'on ne veut pas le mettre à bas? Sérieusement je trouve cette pensée la plus belle du monde; je la fis approuver à l'abbé, de sorte, Madame, qu'il ne faut pas qu'il partage avec moi ni la louange ni le blâme. Je vois bien que votre bon naturel vous portera plutôt à ce dernier; il faut souffrir de sa souveraine. Adieu, Madame, adieu, Monsieur. Cette comtesse de Grignan se porte un peu mieux, nous vivons au jour la journée, sans rien voir de net dans l'avenir : vous pouvez penser ce que je souhaiterois; mais vous pouvez penser aussi ce que les affaires ont accoutumé de déranger. Vous savez le mariage d'Espagne [1] et la plaisante charge qu'on donne à mademoiselle de Grance, qui lui donnera pourtant un nom et un établissement. On ne dit rien encore du mariage du dauphin ni du chevalier. Que dites-vous des Bellefons et Saint-Géran, qui seront chevaliers d'honneur et écuyers?

Et nous serons toujours de pauvres chiens. Il y a des gens qui n'ont point le don de prendre les bons chemins. Quand on ne peut aller par le maître, il faudroit que quelque ministre vous fût attaché; et c'est la loi et les prophètes; mais le nombre est petit de ceux qui leur sont agréa-

[1] *Voyez* la lettre précédente.

bles[1]. Ma fille vous écrira, et vous honore parfaitement tous deux; contentez-vous pour aujourd'hui de cette mère qui est entièrement à vous.

Embrassez la beauté et ma très-bonne.

LETTRE DCCII.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Chaseu, ce 2 août 1679.

J'arrivai ici d'Auvergne, mercredi 27 juillet, avec l'*heureuse veuve*, elle a gagné son procès contre son beau-père; je ne sais si vous savez cette affaire; la voici en peu de mots :

Comme mère et tutrice du petit marquis d'An-

[1] Madame de Sévigné donne ici une leçon, il ne faut pas en perdre le fruit : pour plaire aux ministres c'est une étude : les quatre catégories ministérielles d'Antonio Perez sont assez utiles pour ne pas être ignorées. Perez appeloit idolâtres les ministres qui ne voient que le prince; athées, ceux qui séparent le prince de l'état; tuteurs, les conservateurs des rois et des peuples; et enfin il place dans la secte d'Épicure les ministres qui ne songent qu'à leur intérêt et jamais au bien public. Ces derniers sont les moins rares, les moins accessibles : il faut d'autres formes que la droiture, la vertu et la justice, pour leur plaire. Toutefois le pauvre comme le riche ont tant besoin des ministres qu'il n'y auroit point d'inconvénient à en faire entrer l'étude dans l'enseignement mutuel. *G. D. S. G.*

delot, madame de Coligny demande au comte de Dalet la visite des châteaux de Dalet et de Malintras qu'elle savoit être en ruine par sa négligence, et que, comme usufruitier, il eût à les réparer: car il faut savoir que ledit comte de Dalet épousant Barbe de Coligny [1], les futurs firent conjointement dans leur contrat de mariage donation de ces deux terres à tels de leurs enfants mâles qu'ils choisiroient, et, en cas qu'ils mourussent sans choisir, à l'aîné des mâles. A la requête de madame de Coligny, M. de Dalet répondit que sans demeurer d'accord de la validité de la donation, ni sans reconnoître qu'il y eût d'enfant vivant de Gilbert de Langheac son fils, et de Louise de Rabutin, dame de Coligny, ladite requête étoit incivile et injurieuse, et partant, demandait qu'elle en fût déboutée et condamnée aux dépens. Avec la réplique que madame de Coligny fit à ces défenses, elle envoya à Riom une attestation du bailliage d'Autun de la vie du petit d'Andelot, et un mois après ces premières escarmouches, nous allâmes à Riom; quatre jours après notre arrivée, la cause fut plaidée, les parties présentes. L'avocat de madame de Coligny redit en peu de mots la teneur de sa requête; l'avocat de M. de Dalet voulut traiter la donation de simple institution

[1] Ce mariage avoit eu lieu en 1634. (*Voyez* la lettre de Bussy, 10 juin précédent.)

révocable en de certains cas (comme, par exemple, en cas d'ingratitude); que le feu marquis de Coligny étant comblé de graces de la part de son père, sa veuve, qui l'offensoit par les soupçons qu'elle témoignoit de sa conduite, méritoit qu'il révoquât cette institution; il dit encore mille autres sottises comme celle-là, et finit par dire qu'il se réservoit de prouver en temps et lieu que le marquis d'Andelot étoit mort. A la vérité la chaleur me monta au visage, je me levai, et je dis tout haut que ceux qui disoient cela avoient menti, et que c'étoient des coquins; l'avocat ne fit plus qu'ânonner; celui de ma fille fit merveille à la réplique, et ensuite jugement fut rendu conforme aux fins de la requête de la marquise de Coligny.

Ces deux mots ont été un peu étendus, Madame, mais je le donne aux plus habiles courtisans de dire en moins de paroles les choses que je viens de vous raconter [1].

J'allai hier à Autun voir mes filles de Saint-Julien; j'appris que l'évêque notre ami y étoit arrivé de la veille, je lui envoyai faire compliment. Il me vint voir, et nous nous donnâmes rendez-vous à

[1] En effet l'impertinence est l'argument des deux extrêmes. Bussy la regardoit comme un droit inhérent à sa classe, ce qui justifie pleinement l'encens qu'il se donne dans l'exercice de ce droit devant ses juges, et le défi qu'il adresse *aux plus habiles courtisans*. *G. D. S. G.*

dîner chez lui le lendemain, pour nous entretenir à fond. J'en viens, et il m'a conté tout ce que vous me mandez. Mais, pour répondre à ce que vous me dites qu'il approuve la lettre que j'ai écrite au roi, je vous dirai que c'est le succès qui le fait parler ainsi; car, lorsque je la lui montrai un peu avant que de l'envoyer, il en improuva une partie par son silence; et à l'endroit où je demande au roi de me laisser en exil toute ma vie pour rendre les belles vérités que j'avois à dire de lui moins suspectes de flatterie, il me dit que Sa Majesté ne me prendroit que trop au mot, comme si elle n'attendoit que mon consentement pour cela.

Il ne me parla point de la résistance que M. le prince apportoit à recevoir mes respects, sachant bien, à mon avis, qu'après les pas que j'ai faits pour cela je ne m'en soucie plus guère.

Il me conta qu'étant chez M. de Pomponne avec La Feuillade, celui-ci avoit parlé de moi comme le meilleur de mes amis; et sur cela, je viens de lui en faire compliment. Au reste, La Feuillade ne perdra pas l'avance qu'il fait de sa statue de marbre; le roi, qui aime d'être aimé, la lui rendra avec usure.

Votre manière d'écrire libre et aisée me plaît bien davantage que la régularité de beaucoup de Messieurs de l'Académie; c'est le style d'une femme de qualité, qui a bien de l'esprit, qui soutient le

caractère des matières enjouées, et qui égaie celui des sérieuses. Je vous plains fort, et madame de Grignan aussi, d'être sur le point de vous séparer. Je sens mieux votre peine qu'un autre, quand je songe à celle que j'aurois s'il falloit qu'on tirât ma fille de Coligny d'auprès de moi; on ne peut pas avoir plus de tendresse pour madame de Grignan que nous en avons tous deux. Il est vrai que les dépenses de la plaine d'Ouilles sont excessives; je ne les approuve pas; ce n'est pas que je condamne les particuliers quand ils les font volontairement et sans s'incommoder, mais je voudrois que le roi les défendît, et je trouverois plus beau, si j'étois à sa place, d'avoir de bonnes troupes vêtues simplement, que ruinées par la richesse de leurs habits et par la magnificence de leurs équipages.

Je demande par cet ordinaire les *Fables de La Fontaine ;* personne ne connoît et ne sent mieux son mérite que moi; je vous manderai quand je les aurai lues celles qui me plairont le plus; je suis bien aise que notre ami s'accommode; c'est toujours avoir gagné son procès; je dirai à mon beau-frère et à ma belle-sœur de Toulongeon l'amitié que vous leur faites dans ma lettre; vous avez raison d'aimer cette petite femme, et j'en ai encore plus que vous, car elle est fort jolie.

LETTRE DCCIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. LE COMTE DE GUITAUD.

Paris, 25 août 1679.[1]

Hélas! mon pauvre Monsieur, quelle nouvelle vous allez apprendre, et quelle douleur j'ai à supporter! M. le cardinal de Retz mourut hier, après sept jours de fièvre continue. Dieu n'a pas voulu qu'on lui donnât du remède de l'Anglois, quoiqu'il le demandât, et que l'expérience de notre bon abbé de Coulanges fût tout chaud, et que ce fût même cette éminence qui nous décidât pour nous tirer de la cruelle faculté, en protestant que, s'il avoit un seul accès de fièvre, il enverroit querir ce médecin anglois. Sur cela il tombe malade, il demande ce remède; il a la fièvre, il est accablé d'humeurs qui lui causent des foiblesses; il a un hoquet qui marque la bile dans l'estomac. Tout cela est précisément ce qui est propre pour être guéri et consommé par le remède chaud et vineux de cet Anglois. Madame de La Fayette, ma fille et moi, nous crions miséricorde, et nous présentons notre abbé ressuscité, et Dieu ne veut pas que personne décide; et chacun, en disant je ne veux me charger de

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

rien, se charge de tout; et enfin, M. Petit, soutenu de M. Belay, l'a premièrement fait saigner quatre fois en trois jours, et puis deux petits verres de casse, qui l'ont fait mourir dans l'opération, car la casse n'est pas un remède indifférent quand la fièvre est maligne. Quand ce pauvre cardinal fut à l'agonie, ils consentirent qu'on envoyât querir l'Anglois : il vint, et dit qu'il ne savoit pas ressusciter les morts. Ainsi est péri devant nos yeux cet homme si aimable et si illustre, que l'on ne pouvoit connoître sans l'aimer.

Je vous mande tout ceci dans la douleur de mon cœur, par cette confiance qui me fait vous dire plus qu'aux autres, car il ne faut point, s'il vous plaît, que cela retourne. Le funeste succès n'a que trop justifié nos discours, et l'on ne peut retourner sur cette conduite sans faire beaucoup de bruit : voilà ce qui me tient uniquement à l'esprit. Ma fille est touchée comme elle le doit; je n'ose parler de son départ, il me semble pourtant que tout me quitte, et que le pis qui puisse arriver, qui est son absence, va bientôt m'achever d'accabler. Monsieur et Madame, ne vous fais-je pas un peu de pitié? Ces différentes tristesses m'ont empêchée de sentir assez la convalescence de notre bon abbé, qui est revenu de la mort.

Je dirai à ma fille toutes vos offres. Peut-on

douter de vos bontés extrêmes! vous êtes tous deux si dignes d'être aimés, qu'il ne faudroit pas s'en vanter si l'on avoit un sentiment contraire. J'en suis bien éloignée, et l'on ne peut être à vous plus sincèrement que j'y suis. J'aurois cent choses à vous dire; mais le moyen, quand on a le cœur pressé!

LETTRE DCCIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 25 août 1679.

Le récit du procès de ma nièce m'a fait plaisir, et votre *rabutinade* m'a paru fort bien placée; je prends une part singulière à tout ce qui la touche, et son cher père par conséquent, mais à la pareille.

Plaignez-moi, mon cousin, d'avoir perdu le cardinal de Retz. Vous savez combien il étoit aimable, et digne de l'estime de tous ceux qui le connoissoient. J'étois son amie depuis trente ans, et je n'avois jamais reçu que des marques tendres de son amitié. Elle m'étoit également honorable et délicieuse. Il étoit d'un commerce aisé plus que personne du monde. Huit jours de fièvre

continue m'ont ôté cet illustre ami. J'en suis touchée jusqu'au fond du cœur.

J'ai ouï dire que le tonnerre est tombé tout auprès de vous. Mandez-moi par quel miracle vous avez été conservé, et si l'on continue encore à tourmenter ma pauvre nièce, et à lui disputer son joli enfant. Admirez en passant le malheur de Corbinelli. M. le cardinal de Retz l'aimoit chèrement : il commence à lui donner une pension de deux mille francs; son étoile a, je crois, fait mourir cette éminence. Son procès est accommodé après lui avoir coûté huit cents francs; il avoit bien affaire de cette dépense!

Notre bon abbé de Coulanges a pensé mourir. Le remède du médecin anglois l'a ressuscité. Dieu n'a pas voulu que M. le cardinal de Retz s'en servît, quoiqu'il le demandât sans cesse. L'heure de sa mort étoit marquée, et cela ne se dérange point[1].

[1] Le duc de La Rochefoucauld et le président Hénault ont tracé le portrait du cardinal de Retz. Bossuet parle de lui en orateur chrétien. Le portrait le plus simple, le plus véridique et en même temps le plus historique, est celui du président Hénault. Le lecteur ne le trouvera point déplacé ici.

« On a de la peine à comprendre comment un homme qui « passa sa vie à cabaler, n'eut jamais de véritable objet. Il aimoit « l'intrigue pour intriguer : esprit hardi, délié, vaste et un peu « romanesque, sachant tirer parti de l'autorité que son état lui « donnoit sur le peuple, et faisant servir la religion à sa politique; « cherchant quelquefois à se faire un mérite de ce qu'il ne devoit « qu'au hasard, et ajustant souvent après coup les moyens aux

Ma fille vous fait ses compliments à tous deux. Je crains bien qu'elle ne m'échappe. Adieu, mes très-chers.

LETTRE DCCV.

DU COMTE DE BUSSY A MADAME DE SÉVIGNÉ.

A Bussy, ce 28 août 1679.

Votre lettre m'a d'abord réjoui, Madame; mais ensuite j'ai été fâché de voir qu'elle n'étoit que d'une petite feuille de papier, et je l'ai été bien davantage quand j'y ai vu la mort de M. le cardinal de Retz. Je sais l'amitié qui étoit entre vous deux; et quand je ne le regretterois pas par l'es-

« événements. Il fit la guerre au roi, mais le personnage de rebelle étoit ce qui le flattoit le plus dans sa rebellion; magnifique, bel esprit, turbulent, ayant plus de saillies que de suite, plus de chimères que de vues; déplacé dans une monarchie, et n'ayant pas ce qu'il falloit pour être républicain, parce qu'il n'étoit ni sujet fidèle, ni bon citoyen; aussi vain, plus hardi, moins honnête homme que Cicéron; enfin plus d'esprit, moins grand et moins méchant que Catilina. »

Jean-François-Paul de Gondi, cardinal de Retz, mourut à Paris le 24 août 1677. Cette même année, sa famille fit ériger, aux Filles du Calvaire, ancien quartier du Marais, son tombeau en marbre blanc, représentant la Force qui tient un cœur. Ce monument, exécuté par François Girardon, a été déplacé pendant la révolution. *G. D. S. G.*

time que j'avois pour lui, et par l'amitié qu'il m'avoit promise, je le regretterois pour l'amour de vous, aux intérêts de qui je prends toute la part qu'on peut prendre; mais c'est notre ami Corbinelli qui est encore plus à plaindre; personne ne perd tant que lui. Il y a long-temps que j'ai remarqué que son étoile changeoit le bien en mal, et qu'il portoit malheur à ses amis. Le pape Urbain VIII, qui le reconnoissoit pour son parent, et qui sur ce pied-là l'auroit avancé, mourut dès qu'il commença de l'aimer. Le cardinal de Retz lui veut faire du bien : il ne passe pas l'année. J'en suis tout-à-fait fâché; car je l'aime de tout mon cœur.

Il y a près de quinze jours que le tonnerre tomba à demi-lieue d'ici : de six personnes qui étoient sous un noyer, il en tua trois, et il blessa fort les trois autres, comme vous pourriez dire de rendre un homme digne d'entrer dans le sérail, et de brûler sa femme en pareil endroit qu'il avoit été blessé. Voilà des effets bien bizarres du tonnerre; pour moi, qui mérite d'autres châtiments que le feu du ciel, je ne l'appréhende pas. Il trouveroit peut-être dans mon voisinage où tomber plus justement que sur ma maison ; mais la pénitence est une espèce de cloche qui détourne quelquefois la nuée.

M. de Dalet a appelé de la sentence de Riom;

ainsi vous verrez cet hiver votre nièce à Paris. Vous croyez bien que je ne demeurerai pas tout seul dans mes châteaux; je demande une permission au roi, qui, je crois, ne me la refusera pas : cependant n'en dites encore rien, s'il vous plaît; car vous savez que le maître ne veut pas qu'on compte sûrement sur les graces. Je suis ravi que le bon abbé n'ait pas suivi le cardinal; il est encore plus nécessaire que son éminence. Ma fille et moi nous assurons madame de Grignan de nos très-humbles services; et pour vous, Madame, quelle tendresse n'avons-nous pas pour vous?

LETTRE DCCVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. LE COMTE DE GUITAUD.

Paris, 13 septembre 1679. [1]

Mon pauvre Monsieur, je suis dans une douleur qui me fait un mal étrange. Ma fille s'en va sans remise : ils prennent l'eau jusqu'à Auxerre, où ils arriveront samedi, et font leur compte qu'ils seront lundi à dîner à Rouvray, et que c'est là où vous devez les venir voir, et leur pardonner de ne point aller à Époisses, dans l'embarras où ils sont. Il viendra quelqu'autre année où ils seront plus légers. La santé de ma fille me fait

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

toujours trembler, et cette inquiétude, jointe à l'absence d'une créature que j'aime si parfaitement, me met dans l'état que vous pouvez vous imaginer. Vous avez offert tant de choses pour leur commodité, que je suis persuadée que vous voudrez bien mener votre litière à Rouvray, et l'obliger à la prendre pour la mener jusqu'à Châlons. Ce sera une commodité pour elle qui lui conservera la vie, et je réponds pour vous que vous en serez fort aise. Trouvez-vous donc à Rouvray lundi matin 18 de ce mois; ayez cette litière si secourable, et donnez-leur la joie et la consolation de vous voir. Le temps sera un peu court pour causer, mais vous irez achever cette visite à Grignan. Moins on est accoutumé dans la province, et moins on s'y plaît. La pensée d'aller passer l'hiver à Aix donne plus de peine que le séjour de Grignan; d'un autre côté, l'air de Grignan est terrible pour elle : tout cela fait trembler; et tout autant que l'on peut faire des projets, M. de Grignan ne doit pas la mettre souvent en chemin, quand une fois ils seront revenus dans cette bonne ville. Mais il est question d'aller : voyez comme mon imagination me flatte, par la pensée d'un retour sans lequel je ne puis être heureuse. Adieu, Monsieur; mandez-moi bien comme vous l'aurez trouvée; ne m'épargnez point les détails; je vous en écrivis l'autre jour.

P. S. Mademoiselle de Méri a la fièvre depuis hier, avec une manière de dyssenterie. Je ne crois pas que tout étant arrêté, on arrête pour cela; cependant.... Enfin, je vous conseille toujours d'aller à Rouvray avec cette litière; mais je vous dis les choses comme elles sont.

LETTRE DCCVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi au soir 15 septembre 1679.

Je suis dans une grande tristesse de n'avoir point de vos nouvelles. Je trouve mille choses en mon chemin qui me frappent les yeux et le cœur. Je fus hier chez mademoiselle de Méri; j'en viens encore : elle est sans fièvre, mais si accablée de ses maux ordinaires et de ses vapeurs, si épuisée et si fâchée de votre départ[1], qu'elle fait pitié : on n'ose lui parler de rien, tout lui fait mal et la fait suer : elle m'a priée de vous dire son état et sa tristesse. Mon Dieu! que j'ai d'envie de savoir comment vous vous trouvez de ce bateau[2]! et

[1] Madame de Grignan étoit restée à Paris depuis la fin d'octobre 1677 jusqu'en septembre 1679, qu'elle partit pour la Provence. *A. G.*

[2] Madame de Grignan retournoit en Provence, elle alloit par le coche jusqu'à Auxerre.

toujours ce bateau; c'est toujours là que je vous vois, et presque point dans l'hôtellerie : je crois qu'après cette allure si lente, vous souhaiterez des cahots, comme vous vouliez du fumier après la fleur d'orange. Enfin, ma fille, j'attends de vos nouvelles et de celles de toute votre troupe, que j'embrasse du meilleur de mon cœur. Il me semble que tous les soins et tous les yeux sont tournés de votre côté : outre que vous êtes la personne qualifiée, vous êtes la personne si délicate qu'il ne faut être occupé que de vous. J'ai vu la marquise d'Uxelles, qui vous fera dignement recevoir à Châlons : j'y adresse cette lettre.

Nous revoilà maintenant dans les écritures par-dessus les yeux : je n'ai pas au moins sur mon cœur de n'avoir pas senti le bonheur de vous avoir; je n'ai pas à regretter un seul moment du temps que j'ai pu être avec vous, pour ne l'avoir pas su ménager. Enfin il est passé, ce temps si cher; ma vie passoit trop vite, je ne la sentois pas; je m'en plaignois tous les jours; ils ne duroient qu'un moment. Je dois à votre absence le plaisir de sentir la durée de ma vie et toute sa longueur. Je ne sais point de nouvelles, *quiconque ne voit guère, n'a guère à dire aussi*[1]. Le roi d'Angleterre est bien malade. La reine d'Espagne[2]

[1] La Fontaine, fable des *Deux Pigeons*, livre IX.

[2] *Voyez* la note de la lettre 700 ci-dessus, page 98.

crie et pleure : c'est l'étoile de ce mois. J'aimerois assez à vous entretenir davantage; mais il est tard, et je vous laisse dans votre repos : je vous souhaite une très-bonne nuit. Est-il possible que j'ignore ce qui est arrivé de cette barque que j'ai vue avec tant de regret s'éloigner de moi! Ce n'est pas aussi sans beaucoup de chagrin que je l'ignore. Mais si vous n'avez point écrit, j'ai au moins la consolation de croire que ce n'est pas votre faute, et que j'aurai demain une de vos lettres. Voilà sur quoi tout va rouler, au lieu d'être avec vous tous les jours et tous les soirs.

LETTRE DCCVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

Paris, 14 septembre 1679. [1]

J'ai vu sur notre carte, que la lettre que je vous écrivis hier au soir à Auxerre, ne partira qu'à midi; ainsi, ma très-chère, j'y joins encore celle-ci, vous en recevrez deux à la fois. Je veux vous parler de ma soirée d'hier. A neuf heures, j'étois dans ma chambre; mes pauvres yeux ni mon esprit ne voulurent pas entendre parler de lire, de sorte que je sentis tout le poids de la tristesse que me donne

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

notre séparation; et n'étant pas distraite par les objets, il me semble que j'en goûtai bien toute l'amertume. Je me couchai à onze heures, et j'ai été réveillée par une furieuse pluie. Il n'étoit que deux heures; j'ai compris que vous étiez dans votre hôtellerie, et que cette eau qui est mauvaise pour les chemins depuis Auxerre, étoit bonne pour votre rivière. Ainsi sont mêlées les choses de ce monde. Je pense toujours que vous êtes dans le bateau[1], et que vous y retournez à trois heures du matin : cela fait horreur. Vous me direz comme vous vous portez de cette sorte de vie, et vos jambes et vos inquiétudes. Votre santé est un point sur lequel je ne puis jamais avoir de repos. Il me semble que tout ce qui est auprès de vous en est occupé, et que vous êtes l'objet des soins de toute votre barque; j'entends de votre cabane, car ce qui me parut de peuple sur le bateau représentoit l'arche. On m'assura que vers Fontainebleau vous n'auriez quasi plus personne. Ce matin Lepine est entré dans ma chambre; nous avons fort pleuré, il est touché comme un honnête homme. N'ayez aucune inquiétude, ni de vos meubles, ni du carrosse de M. de Grignan. Je ne puis m'occuper qu'à donner des ordres qui ont rapport à vous. Vos dernières gueuses de servantes ont perdu toute votre batterie et votre linge; c'est pitié.

[1] Dans le coche d'eau pour Auxerre.

J'embrasse M. de Grignan et ses aimables filles, et mon cher petit enfant. Ne voulez-vous pas bien que j'y mette Mongobert, et tout ce qui vous sert, et tout ce qui vous aime? Mademoiselle de Méri est toujours sans fièvre; je la verrai tantôt. Je crois, ma bonne, que vous me croyez autant à vous que j'y suis.

Lebel vous salue très-humblement.

LETTRE DCCIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

À Paris, lundi 18 septembre 1679.

J'attendois votre lettre avec impatience, et j'avois besoin d'être instruite de l'état où vous êtes; mais je n'ai jamais pu voir sans fondre en larmes tout ce que vous me dites de vos réflexions et de votre repentir sur mon sujet. Ah! ma très-chère, que me voulez-vous dire de pénitence et de pardon[1]? Je ne vois plus rien que tout ce que vous avez d'aimable, et mon cœur est fait d'une manière pour vous, qu'encore que je sois sensible jusqu'à l'excès à tout ce qui vient de vous, un mot,

[1] Cette lettre confirme le peu d'harmonie qui régnoit entre la mère et la fille pendant le séjour de madame de Grignan à Paris. (*Voyez* les lettres inédites du mois de mai précédent.) *G. D. S. G.*

une douceur, un retour, une caresse, une tendresse me désarme, me guérit en un moment, comme par une puissance miraculeuse; et mon cœur retrouve toute sa tendresse, qui, sans se diminuer, change seulement de nom, selon les différents mouvements qu'elle me donne. Je vous ai dit ceci plusieurs fois, je vous le dis encore, et c'est une vérité; je suis persuadée que vous ne voulez pas en abuser, mais il est certain que vous faites toujours, en quelque façon que ce puisse être, la seule agitation de mon ame : jugez si je suis sensiblement touchée de ce que vous me mandez. Plût à Dieu, ma fille, que je pusse vous revoir à l'hôtel de Carnavalet, non pas pour huit jours, ni pour y faire pénitence; mais pour vous embrasser, et vous faire voir clairement que je ne puis être heureuse sans vous, et que les chagrins que l'amitié que j'ai pour vous m'a pu donner, me sont plus agréables que toute la fausse paix d'une ennuyeuse absence. Si votre cœur étoit un peu plus ouvert, vous ne seriez pas si injuste : par exemple, n'est-ce pas un assassinat que d'avoir cru qu'on vouloit vous ôter de mon cœur, et sur cela me dire des choses dures? Et le moyen que je pusse deviner la cause de ces chagrins? Vous dites qu'ils étoient fondés : c'étoit dans votre imagination, ma fille, et sur cela vous aviez une conduite qui étoit plus capable de faire ce que vous craigniez

(si c'étoit une chose faisable) que tous les discours que vous supposiez qu'on me faisoit [1] : ils étoient sur un autre ton ; et puisque vous voyiez bien que je vous aimois toujours, pourquoi suiviez-vous votre injuste pensée, et que ne tâchiez-vous plutôt, à tout hasard, de me faire connoître que vous m'aimiez ? Je perdois beaucoup à me taire : j'étois digne de louanges dans tout ce que je croyois ménager, et je me souviens que, deux ou trois fois, vous m'avez dit le soir des mots que je n'entendois point du tout alors. Ne retombez donc plus dans de pareilles injustices ; parlez, éclaircissez-vous, on ne devine pas ; ne faites point comme disoit le maréchal de Gramont, ne laissez point vivre ni

[1] On croit apercevoir que madame de Grignan avoit naturellement l'esprit ombrageux dans le commerce de l'amitié, qu'elle vouloit être aimée exclusivement ; foiblesse d'enfance qu'elle n'a jamais pu surmonter avec l'instruction, l'âge et l'expérience. Elle ne voyoit pas sans inquiétude les amis de madame de Sévigné ; elle ne put jamais souffrir le cardinal de Retz ; elle redoutoit l'influence de Corbinelli sur le cœur de sa mère, et dans les tourments de son amour-propre elle étoit injuste. Madame de Sévigné, vive, impétueuse, non moins sensible et tout aussi jalouse, ne se modéroit point dans les reproches du tête-à-tête. De là des brouilleries évidentes et jusqu'à l'excès pendant le séjour de madame de Grignan à Paris dans les années 1678 et 1679. Ne voulant pas donner à l'opinion renfermée dans cette note plus d'importance qu'elle ne mérite, et voulant mettre le lecteur à-même de l'apprécier, nous rapprochons de cette date du 18 septembre celles des 4 et 20 octobre suivant, la lettre sous le numéro 693, les notes que nous ajoutons, sans oublier celles des anciens éditeurs. *G. D. S. G.*

rire des gens qui ont la gorge coupée, et qui ne le sentent pas. Il faut parler aux gens raisonnables, c'est par là qu'on s'entend; et l'on se trouve toujours bien d'avoir de la sincérité : le temps vous persuadera peut-être de cette vérité. Je ne sais comme je me suis insensiblement engagée dans ce discours, il est peut-être mal-à-propos.

Vous me dépeignez fort bien la vie du bateau; vous avez couché dans votre lit : mais je crains que vous n'ayez pas si bien dormi que ceux qui étoient sur la paille. Je me réjouis avec le petit marquis du sot petit garçon qui étoit auprès de lui; ce méchant exemple lui servira plus que toutes les leçons : on a fort envie, ce me semble, d'être le contraire de ce qui est si mauvais. Je n'ai point de nouvelles de votre frère; que dites-vous de cet oubli? Je ne doute point qu'il ne *brillotte* fort à nos états. Je fais tous vos adieux, et j'en avois déja deviné une partie : je n'ai pas manqué d'écrire à madame de Vins, j'ai trouvé de la douceur à lui parler de vous : elle m'a écrit dans le même temps sur le même sujet, fort tendrement pour vous, et très-fâchée de ne vous avoir point dit adieu. Je lui ai mandé qu'elle étoit bien heureuse d'avoir épargné cette sorte de douleur. Quand nous nous reverrons, nous recommencerons nos plaintes. Je me suis repentie de ne vous avoir pas menée jusqu'à Melun en car-

rosse; vous auriez épargné la fatigue d'être une nuit sans dormir. Quand je songe que c'est ainsi que vous vous êtes reposée des derniers jours de fatigue que vous avez eus ici, et que vous voilà à Lyon, où il me semble, ma fille, que vous parlez bien haut[1]; et que tout cela vous achemine à la bise de Grignan, et que ce pauvre sang, déjà si subtil, est agité de cette sorte; ma très-chère, il me faut un peu pardonner, si je crains, et si je suis troublée pour votre santé. Tâchez d'apaiser et d'adoucir ce sang qui doit être bien en colère de tout ce tourment : pour moi, je me porte très-bien, j'aurai soin de mon régime à la fin de cette lune; ayons pitié l'une de l'autre en prenant soin de notre vie. Je vis hier mademoiselle de Méri, je la trouvai assez tranquille. Il y a toujours un peu de difficulté à l'entretenir; elle se révolte aisément contre les moindres choses, lors même qu'on croit avoir pris les meilleurs tons : mais enfin elle est mieux; je reviendrai la voir de Livry, où je m'en vais présentement avec le bon abbé et Corbinelli. Je puis vous dire une vérité, ma très-chère : c'est que je ne me suis point assez accoutumée à votre vue, pour vous avoir

[1] Madame de Rochebonne, belle-sœur de madame de Grignan, étoit très-sourde. Madame de Sévigné le dit dans la lettre du 4 octobre 1677. C'est chez cette dame que madame de Grignan descendoit à Lyon. (*Voyez* la lettre du 27 septembre suivant.) *M.*

jamais trouvée ou rencontrée sans une joie et une sensibilité qui me fait plus sentir qu'à une autre l'ennui de notre séparation : je m'en vais encore vous redemander à Livry, que vous m'avez gâté; je ne me reproche aucune grossièreté dans mes sentiments, ma très-chère, et je n'ai que trop senti le bonheur d'être avec vous. Je vis hier madame de Lavardin et M. de La Rochefoucauld, dont le petit-fils est encore assez mal pour l'inquiéter. M. de Toulongeon[1] est mort en Béarn, le comte de Gramont a sa lieutenance de roi, à condition de la rendre dans quelque temps au second fils de M. de Feuquières pour cent mille francs. La reine d'Espagne crie toujours miséricorde, et se jette aux pieds de tout le monde; je ne sais comme l'orgueil d'Espagne s'accommode de ces désespoirs[1]. Elle arrêta l'autre jour le roi par-delà l'heure de la messe, le roi lui dit : « Madame, « ce seroit une belle chose que la reine catho- « lique empêchât le roi très-chrétien d'aller à la « messe. » On dit qu'ils seront tous fort aises d'être défaits de cette catholique. Je vous conjure de faire mille amitiés pour moi à la belle Rochebonne. Adieu, ma très-chère et très-aimable, je vous jure que je ne puis envisager en

[1] Henri de Gramont, comte de Toulongeon, frère de Philibert, comte de Gramont. *D. P.*

[1] *Voyez* une des notes de la lettre du 20 juillet précédent.

gros le temps de votre absence; vous m'avez bien fait de petites injustices, et vous en ferez toujours quand vous oublierez comme je suis pour vous; mais soyez-en mieux persuadée, et je le serai aussi de la bonté et de la tendresse de votre cœur pour moi.

Madame de La Fayette vous embrasse, et vous prie de conserver l'amitié nouvelle que vous lui avez promise.

LETTRE DCCX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 20 septembre 1679.

Vous ne trouverez nullement étrange de ne me point voir dans le bateau; vous ne me demandez point à Auxerre, à Châlons, à Lyon, ni même à Grignan. Pour moi, je suis tellement frappée de vous avoir vue ici, qu'il me semble que je dois vous rencontrer à tout moment. Je veux trouver aussi mesdemoiselles de Grignan et mon petit marquis : enfin je suis si fâchée de me trouver toute seule, que, contre mon ordinaire, je souhaite que le temps galope, et pour me rapprocher celui de vous revoir, et pour m'effacer un peu ces impressions trop vives. Est-ce donc cette pensée

si continuelle qui vous fait dire qu'il n'y a point d'absence? J'avoue que par ce côté, il n'y en a point; mais comment appelez-vous ce que l'on sent quand la présence est si chère? Il faut, par nécessité, que le contraire soit bien amer. J'apprends dans ce moment que La Trousse est parti pour Ypres; sa femme n'a jamais voulu lui dire adieu, c'est un état pitoyable que le sien; je la plains, puisque c'est la tendresse qui la fait souffrir : il y a bien de l'apparence que les sujets de sa douleur ne finiront point[1]. La reine d'Espagne devient *fontaine*[2] aujourd'hui; je comprends bien aisément le mal des séparations. Je vous suis pas à pas; vous êtes à Lyon, vous avez vu Guitaud. J'ai une extrême impatience de savoir de vos nouvelles.

Mercredi, à six heures du soir.

Je reçois, ma très-aimable, votre lettre de tous les jours, et puis enfin d'Auxerre.

Cette lettre m'étoit nécessaire. Je vous vois hors de ce bateau, où vous avez été dans un faux repos; car, après tout, cette allure est incommode. Ne me dites plus que je vous regrette sans sujet; où prenez-vous que je n'en aie pas tous les sujets

[1] C'est l'inconstance de son mari et la jalousie qui faisoient son tourment.

[2] C'est-à-dire, Naïade.

du monde? Je ne sais pas ce qui vous repasse dans la tête; pour moi, je ne vois que votre amitié, que vos soins, vos bontés, vos caresses; je vous assure que c'est tout cela que j'ai perdu, et que c'est là ce que je regrette, sans que rien au monde puisse m'effacer un tel souvenir, ni me consoler d'une telle perte. Soyez bien persuadée, ma très-chère, que cette amitié que vous appelez votre bien, ne vous peut jamais manquer; plût à Dieu que vous fussiez aussi assurée de conserver toutes les autres choses qui sont à vous! Je ne vous reparle plus de votre voyage, dont le détail m'est cher; vous êtes à Grignan; il faut parler de la bise; comment vous a-t-elle reçue? comment vous trouvez-vous? Je saurai toute la suite de vos pas; et de la visite de Guitaud, et de Châlons, et de Lyon. Hélas! ma chère enfant, je ne songe qu'à vous et à tout ce qui vous touche.

Mon cher Comte, vous aurez bien de l'honneur si vous conduisez heureusement cette santé si délicate, et je vous en serai plus obligée que de tout ce que vous pourriez faire pour moi. Mesdemoiselles, je pense bien souvent à vous. Je vous redemande ici, l'une au jardin, et l'autre à l'escarpolette : rien ne me répond; vous avez votre part à ma tristesse. Mon cher petit marquis, n'oubliez pas votre bonne maman.

LETTRE DCCXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 22 septembre 1679.

Je pense toujours à vous, et comme j'ai peu de distractions, je me trouve bien des pensées. Je suis seule ici; Corbinelli est à Paris : mes matinées seront solitaires. Il me semble toujours, ma fille, que je ne saurois continuer de vivre sans vous : je me trouve peu avancée dans cette carrière; et c'est pour moi un si grand mal de ne vous avoir plus, que j'en tire cette conséquence, qu'il n'y a rien tel que le bien présent, et qu'il est fort dangereux de s'accoutumer à une bonne et uniquement bonne compagnie : la séparation en est étrange; je le sens, ma très-chère, plus que vous n'avez le loisir de le sentir. Je suis déjà trop vivement touchée du désir extrême de vous revoir, et de la tristesse d'une année d'absence; cette vue en gros ne me paroît pas supportable. Je suis tous les matins dans ce jardin que vous connoissez; je vous cherche partout; et tous les endroits où je vous ai vue me font mal; vous voyez bien que les moindres choses de ce qui a rapport à vous, ont fait impression dans mon pauvre cerveau. Je ne

vous entretiendrois pas de ces sortes de foiblesses, dont je suis bien assurée que vous vous moquez, sans que la lettre d'aujourd'hui est un peu sur la pointe des vents : je ne réponds à rien, et je ne sais point de nouvelles. Vous êtes à Lyon aujourd'hui, vous serez à Grignan quand vous recevrez ceci. J'attends le récit de la suite de votre voyage depuis Auxerre. J'y trouve des réveils à minuit, qui me font autant de mal qu'à mesdemoiselles de Grignan; et à quoi bon cette violence, puisqu'on ne partoit qu'à trois heures? C'étoit de quoi dormir la grasse matinée. Je trouve qu'on dort mal par cette voiture; et quoique je fusse prête à vous entretenir de tout cela, il me semble que, recevant cette lettre à Grignan, vous ne comprendriez plus ce que je voudrois vous dire en parlant de ce bateau; c'est ce qui fait que je vous parle de moi et de vous, ma chère enfant, dont je vois tous les sentiments pleins d'amitié et de tendresse pour moi.

Mademoiselle de Méri me mande qu'elle est toujours comme je l'ai laissée, qu'elle me prie de vous le mander, afin que si sa tête ne lui permettoit pas de vous écrire, vous n'en fussiez point en peine; j'irai descendre chez elle mardi. Madame de Coulanges vint hier au soir bien tard avec sa sœur; elle a enfin quitté Paris : les étouffements ne sont pas diminués. Elle me dit que M. de La Roche-

LETTRE DCCXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 27 septembre 1679.

Je suis venue ici un jour ou deux avec le bon abbé, pour mille petites affaires. Ah, mon Dieu! ma très-aimable, quel souvenir que celui du jour de votre départ! j'en solennise souvent la mémoire; je ne puis encore du tout en soutenir la pensée; on dit qu'il faut la chasser, elle revient toujours. Il y a justement aujourd'hui quinze jours que je vous voyois et vous embrassois encore; il me semble que je ne pourrai jamais avoir le courage de passer un mois, et deux mois, et trois mois sans ma chère enfant? Ah, ma fille, c'est une éternité! J'ai des bouffées et des heures de tendresse que je ne puis soutenir. Quelle possession vous avez prise de mon cœur, et quelle trace vous avez faite dans ma tête! Vous avez raison d'en être bien persuadée, vous ne sauriez aller trop loin, ne craignez point de passer le but; allez, allez, portez vos idées où vous voudrez, elles n'iront pas au-delà; et pour vous, ma fille, ah! ne croyez point que j'aie pour remède à ma tendresse la pensée de n'être pas ai-

mée de vous : non, non, je crois que vous m'aimez, je m'abandonne sur ce pied là, et j'y compte sûrement. Vous me dites que votre cœur est comme je le puis souhaiter, et comme je ne le crois pas, défaites-vous de cette pensée, il est comme je le souhaite, et comme je le crois. Voilà qui est dit; je n'en parlerai plus, je vous conjure de vous en tenir là, et de croire vous-même qu'un mot, un seul mot sera toujours capable de me remettre devant les yeux cette vérité, qui est toujours dans le fond de mon cœur, et que vous y trouverez quand vous voudrez m'ôter les illusions et les fantômes qui ne font que passer; mais je vous l'ai dit une fois, ma fille, ils me font peur et me font transir, tout fantômes qu'ils sont : ôtez-les moi donc, il vous est aisé; et vous y trouverez toujours, je dis *toujours*, le même cœur persuadé du vôtre; ce cœur qui vous aime uniquement, et que vous appelez *votre bien* avec justice, puisqu'il ne peut vous manquer. Finissons ce chapitre, qui ne finiroit pas naturellement, la source étant inépuisable, et parlons, ma chère enfant, des fatigues infinies de votre voyage. Pourquoi prendre la route de Bourgogne, puisqu'elle est si cruelle? C'est la diligence, je comprends bien cela. Enfin, vous voilà arrivée à Grignan. J'ai reçu toutes vos lettres aimables de Chagny, de Châlons, du bateau, de

Lyon; j'ai tout reçu à-la-fois. Je comptois fort juste; et je vous vis arriver à Lyon; je n'avois pas vu M. de Gordes, ni la friponnerie de vous attacher à un grand bateau pour faire aller doucement, et épargner les chevaux; mais j'avois vu tous les compliments de Châlons; j'avois vu le beau temps qui vous a accompagnée jusque-là, le soleil et la lune faisant leur devoir à l'envi; j'avois vu votre chambre chez madame de Rochebonne, mais je ne savois pas qu'elle eût une si belle vue. Je ne sais pas bien si c'est le dimanche ou le lundi que vous êtes partis de Lyon; mais je sais que très-assurément vous étiez hier au soir à Grignan, car je compte sur l'honnêteté du Rhône. Vous voilà donc, ma très-chère, dans votre château : comment vous y portez-vous? le temps est un peu changé ici depuis quatre jours; la bise vous a-t-elle reçue? vous reposez-vous? Il faut un peu rapaiser votre sang qui a été terriblement ému pendant le voyage, et c'est pour cela que le repos vous est absolument nécessaire. Pour moi, je ne veux qu'une feuille de votre écriture, aimant mieux prendre sur moi-même, car je préfère votre santé à toutes choses, à ma propre satisfaction, qui ne peut être solide que quand vous vous porterez bien. Je suis très-fort en peine de la santé de Montgobert; l'air de Grignan ne lui est pas bon, et je la trouve très-estimable de

s'oublier elle-même pour vous suivre. Vous en pouvez dire autant pour M. de Grignan, car assurément, dans ce dernier voyage, vous n'avez considéré uniquement que sa propre satisfaction, qu'il a même cachée long-temps sous ses manières polies : vous l'avez approfondie, vous l'avez observée et démêlée; et dès que vous l'avez aperçue un peu plus d'un côté que de l'autre, vous lui avez sacrifié votre santé, votre repos, votre vie, la tendresse et la tranquillité de votre mère, et enfin, vous avez parfaitement rempli le précepte de l'évangile, qui veut que l'on quitte tout pour son mari. Le vôtre le mérite bien; mais il faut aussi que cela l'engage encore davantage à prendre soin d'une santé que vous exposez si librement et si courageusement pour lui plaire. Pour moi, j'en fais mon unique pensée, quoique très-inutilement, à mon grand regret.

Je reçois des lettres de votre frère, qui ne me parle que de *son pigeon*[1]. Le titre de nouveau-venu dans la province le rend fort considérable, et le met dans toutes les affaires. M. de Coulanges a eu une grosse fièvre, comme il a accoutumé en automne; il en est comme guéri. Sa femme et la Bagnols sont à Livry : je leur ai fait un vilain tour de les avoir quittés lundi ; j'y retourne demain matin, et elles s'en vont à Charenton,

[1] De sa sœur madame de Grignan.

parce que M. de Bagnols ayant affaire à Paris, il est plus à portée d'y aller que de Livry. Ainsi, ma chère enfant, me voilà toute seule avec votre souvenir; c'est assez, c'est une fidèle compagnie qui ne m'abandonne jamais, et que je préfère à toutes les autres. Il y fait parfaitement beau, et vous croyez bien qu'il n'y a point d'endroits où je ne me souvienne de ma fille, et qui ne soit marqué tendrement dans mon imagination, car je n'y vois plus rien que sur ce ton. Je vis hier madame de Lavardin chez madame de La Fayette; je n'y appris rien de nouveau; elles vous font l'une et l'autre mille amitiés. Madame d'Osnabruck est venue voir MADAME, qui l'a reçue avec une extrême amitié; elle est sa tante, elle a été élevée avec elle. La reine d'Espagne va toujours criant et pleurant. Le peuple disoit, en la voyant dans la rue Saint-Honoré : *Ah*, MONSIEUR *est trop bon, il ne la laissera point aller, elle est trop affligée.* Le roi lui dit devant madame la grande duchesse[1] : « Madame, je souhaite de vous dire « adieu pour jamais; ce seroit le plus grand mal« heur qui vous pût arriver que de revoir la « France. » Madame la duchesse de Rohan est accouchée d'un garçon; voilà un troisième duc dans la maison de Chabot. On dit que le maré-

[1] Il faut se rappeler que celle-ci avoit assez follement quitté la Toscane.

chal d'Humières reviendra bientôt; cette guerre est entièrement finie. Le chevalier revient, je crois, avec lui. Adieu, ma très-chère enfant, vous savez bien que je suis tout à vous, n'en doutez jamais.

LETTRE DCCXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, vendredi 29 septembre 1679.

Au sortir de chez mademoiselle de Méri, mercredi au soir, d'où je vous écrivis, ma fille, en qualité de son secrétaire, j'allai souper chez la marquise d'Uxelles; je lui fis tous vos compliments : on ne peut jamais avoir plus d'estime ni plus d'inclination pour personne qu'elle en a pour vous. Elle étoit venue l'après-dîner chez moi avec mesdames de Lavardin, de Mouci et de Belin; tout cela m'avoit chargée de mille et mille compliments pour vous. Nous revînmes ici hier matin, le bon abbé et moi. Corbinelli est occupé de ses affaires, de sorte que je puis me vanter d'être seule : car les Coulanges et Bagnols partoient pour Charenton, et je ne les vis qu'un moment. Je m'en vais donc être avec moi et avec votre cher et douloureux souvenir : je m'en vais voir com-

ment je m'accommoderai de cette compagnie. M. Pascal dit que tous les maux viennent de ne savoir pas garder sa chambre. J'espère garder si bien ce jardin et cette forêt qu'il ne m'arrivera aucun accident. Le temps est pourtant entièrement détraqué depuis six jours; mais il y a de belles heures. Je fus hier très-long-temps dans le jardin, à vous chercher par-tout, et à penser à vous, avec une tendresse qui ne se peut connoître que quand on l'a sentie. Je relus toutes vos lettres; j'admirai vos soins et votre amitié dont je suis persuadée autant que vous voulez que je le sois. Vous me dites que votre cœur est comme je le souhaite, et comme je ne le crois point; je vous ai déjà répondu, ma très-chère, qu'il est comme je le souhaite et comme je le crois : c'est une vérité, et je vous aime sur ce pied-là; jugez de l'effet que cette persuasion doit faire avec l'inclination naturelle que j'ai pour vous.

L'Anglois (*le chevalier Talbot*) est venu voir le bon abbé sur ce rhume qui nous faisoit peur; il a mis dans son vin et dans son quinquina une certaine chose douce qui est si admirable, que le bon abbé sent son rhume tout cuit, et nous ne craignons plus rien. C'est ce qu'il donna à Hautefeuille, qui le guérit en un moment de la fluxion sur la poitrine dont il mouroit, et de la fièvre continue : en vérité, ce remède est mira-

culeux. J'ai bien envie de savoir comme se portent la pauvre Montgobert, *Le Maire*, et M. de Grignan, que je ne daigne mettre au nombre des malades, puisqu'il joue à l'ombre; je souhaite bien sa santé, pour l'amour de lui, mais aussi pour l'amour de vous, car, quoique vous me priiez de n'être point en peine de votre peine, je vous le refuse, ma très-belle, persuadée que sa maladie vous feroit plus de mal qu'à lui. Il faut que tant de choses aillent bien pour que vous soyez en repos, qu'il n'est quasi pas possible de vous y voir. J'aimerois bien à savoir l'état où vous êtes au vrai, et combien la fatigue du voyage, les nuits sans dormir, et les agitations du carrosse ont pris sur votre pauvre personne, qui étoit déja si abattue. Ne croyez point qu'il soit naturel d'être sans inquiétude; mettez-vous à ma place, et, sans vous fâcher, ni dire que vous vous portez parfaitement bien, jugez raisonnablement de la juste crainte que je dois avoir pour vous. Eh! mon Dieu! quand je songe comme vous êtes pour moi, je me trouve inhumaine et grossière pour vous. Si j'étois aussi délicate que vous, je le dis à ma confusion, hélas! ma belle, je ne vivrois pas; et pourquoi ai-je donc tant de courage et tant d'espérance? Est-ce que je vous aime moins que vous ne m'aimez! Il semble que vous m'étourdissiez par vos discours, et cepen-

dant je ne les crois point sur votre santé; en vérité, je me perds dans ce faux repos; et, quand j'y pense bien, je trouve que j'ai tant de raison d'être en peine, que je ne sais pourquoi j'ai eu la complaisance d'être persuadée de tout ce que vous m'avez dit : mais vous-même, ne voulez-vous point avoir quelque soin de vous rafraîchir, de vous reposer, de faire écrire pour vous? Gardez-vous bien, ma fille, de répondre à toutes mes lettres : bon Dieu! je ne le prétends pas, je cause avec vous sans fin et sans mesure; il ne faut point de réponse à tout ceci ; je n'écris qu'à vous, je fais ma seule consolation de vous entretenir; ne soyez pas si simple que d'y répondre, je ne vous écrirois plus que des billets : le soin que j'ai de votre santé, et la persuasion du mal que je vous ferois d'écrire de grandes lettres, me fait entièrement renoncer au plaisir de les lire. Ce me seroit une douleur de penser à ce qu'elles vous auroient coûté.

J'ai prié madame de Lavardin de faire vos excuses, et de dire vos raisons à madame de Colbert quand elle la verra. J'irai voir mesdames de Vence et de Tourette, dès que je serai à Paris; et en attendant je leur ferai faire des compliments. Le petit Coulanges a été assez malade à nos états; il est si charmé des soins qu'on a de lui, et des députés qu'on lui envoie pour savoir de ses nou-

velles, que sa fièvre n'a osé continuer : il est si pénétré de tout cela, que c'est une pitié. Mon fils *brillotte* à merveille; il est député de certaines petites commissions qu'on donne pour faire honneur aux nouveaux-venus; nous aspirerons quelque jour à quelque chose de plus. J'ai prié madame de Marbeuf de le marier en Bretagne; il ne se verra jamais d'un si beau point de vue que cette année. Il a été dix ans à la cour et à la guerre; il a de la réputation : la première année de paie, il la donne à sa patrie; si on ne le prend dans cette circonstance, on ne le prendra jamais : ce pays-ci n'est pas bon pour l'établir; il faut rendre à César ce qui appartient à César : je l'ai un peu dérangé, mais il ne doit pas y avoir regret; cette éducation vaut toujours mieux que celle de *Laridon négligé*[1] : il est toujours aisé de retourner chez soi, et il ne l'est pas d'être courtisan et honnête homme quand on veut. Mon fils me parle toujours de *son pigeon* avec beaucoup de tendresse à sa mode et d'inquiétude pour sa santé. Il avoit été avec Coulanges se promener aux Rochers, dont ils admiroient la beauté : tout ce que vous n'en connoissez pas est plus beau que ce que vous en connoissez. Adieu, ma très-chère, je m'oublie; encore faut-il donner des bornes à cette lettre, ou bien se résoudre à la faire relier :

[1] Fable de l'*Éducation*, par La Fontaine.

en vérité, c'est une douceur que d'écrire, quand on n'a ce sentiment que pour une personne au monde; car, après tout, c'est une fatigue, et encore faut-il avoir une poitrine comme je l'ai. Vous me demandez ce que je fais; je lis mes anciens livres; je ne sais rien de nouveau qui me tente; un peu *du Tasse*, un peu *des Essais de morale.* Je me promènerai quand il ne pleuvra plus. Je pense continuellement et habituellement à vous; je vous regrette, sans avoir à me reprocher de n'avoir pas goûté tous les moments que j'ai passés avec vous. Je vous écris, je relis vos lettres, j'espère vous revoir, je fais des plans pour y parvenir; je suis occupée ou amusée de tout ce qui a rapport à vous de cent lieues loin; je retourne sur le passé, je regrette les antipathies et les morts; je tremble pour votre santé; la bise me fait une oppression par la crainte qu'elle me donne; enfin, ma chère enfant, trouvez-vous que je n'aie rien à faire?

LETTRE DCCXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 4 octobre 1679.

Le plaisant repos que vous avez eu à Lyon! je l'ai prévu, ma fille, et j'ai bien compris l'accablement où vous seriez. Mon Dieu, que tout ce

qui vous fatigue me fait mal! Vous aviez des visites qui ressembloient à celles de Paris. Je vous plains bien d'avoir été obligée de laisser la pauvre Montgobert malade. Vous aviez un temps épouvantable, quand vous vous êtes embarquée : ce Rhône aura-t-il bien voulu de vous? Quel mal vous aura fait cette tempête, et puis la bise peut-être en arrivant à Grignan? ma fille, on n'a jamais tout craint, quand on aime comme je fais. J'attends toujours de vos nouvelles avec impatience; vos lettres font la consolation de ma vie; et puis je meurs de peur que vous n'en soyez incommodée en les écrivant. En vérité, mon enfant, il y a bien loin de moi à un philosophe stoïcien[1], mais enfin c'est ma destinée, et j'y consens, puisque vous le voulez; vous me répondez trop *aimablement;* il faut que je fasse ce mot exprès pour l'article de votre lettre, où vous me paroissez persuadée de toutes les vérités que je vous ai dites sur le retour sincère de mon cœur : mais que veut dire *retour?* mon cœur n'a jamais été détourné de vous. Je voyois des froideurs sans les pouvoir comprendre, non plus que celles que vous aviez pour ce pauvre Corbinelli; j'avoue que celles-là m'ont touchée sensiblement; elles étoient apparentes, et c'étoit une

[1] *Voyez* la lettre du 18 septembre, et la note sur les soupçons de madame de Grignan.

sorte d'injustice dont j'étois si bien instruite, et que je voyois tous les jours si clairement, qu'elle me faisoit petiller : bon Dieu! combien étoit-il digne du contraire? Avec quelle sagesse n'a-t-il pas supporté cette injuste disgrace! Je le retrouvois toujours le même homme, c'est-à-dire fidèlement appliqué, avec tout ce qu'il a d'esprit et d'adresse, à vous servir solidement.

Je ne pensois pas que vous dussiez répondre à Lyon à ma grande lettre; vous quittez tout pour la lire; n'êtes-vous pas admirable? Pour moi, ma fille, je suis ici dans une tristesse et une solitude que j'aime mieux présentement que tout le monde. Voilà un vrai lieu pour l'humeur où je suis : il y a des heures et des allées, dont la sainte horreur n'est interrompue que par les horribles galanteries de nos cerfs, et je me trouve bien de cette solitude. Corbinelli est à Paris, les Coulanges à Charenton; je leur ai mandé tout ce que vous m'avez écrit sur leur sujet. Il est vrai qu'on a dit un mot de Chantilly; mais cela est tombé si court, qu'il n'en est plus question. A propos de Chantilly, jai eu un grand chagrin pour le fidèle *Hébert*[1]. Gourville, qui vouloit qu'Hébert lui découvrît tout ce qui se fait à l'hôtel de Condé, l'a attaqué sur certains *revenant-bons* des choses qu'il doit

[1] Il avoit été à madame de Sévigné, et placé ensuite à l'hôtel de Condé par Gourville. *D. P.*

donner à chacun, et que l'on ne prend point, qui lui ont fait un crime, quoique cela se soit toujours fait dans cette maison. Il s'est mêlé des ennemis et des envieux; quoi qu'il en soit, il est dehors pour avoir été seulement soupçonné; l'état où il est marque son innocence : je ne l'en estime pas moins, je vous assure, et je n'aurai point de repos que je ne l'aie replacé dans quelque bonne condition ou commission : il a de l'esprit, il écrit à merveille; il a senti les injustices de la cour, comme le berger de la fable : s'il trouvoit ma livrée dans son coffre, *doux trésor*, diroit-il, *je vous reprends* [1].

J'ai reçu un lettre de madame de Vins, qui me donne un rendez-vous à Pomponne après Fontainebleau; je n'y manquerai pas. Mademoiselle de Méri est digne de pitié; j'envoie chez elle très-souvent, et je la verrai, quand j'irai des moments à Paris. Le bon abbé se porte très-bien ici; son Anglois lui guérit encore son rhume, en mettant je ne sais quoi dans son quinquina. Si ce n'étoit la timidité qui reste après les grands maux, il iroit fort bien en Bretagne; mais il est comme quand je me retirois à trois heures et demie, de peur du serein. Il vous fait mille et mille compliments. L'abbé de Grignan me mande que les eaux lui font très-bien depuis six jours.

[1] *Voyez* la fable du *Berger et du Roi*, par La Fontaine. *D. P.*

Il n'étoit pas content d'abord, mais il est charmé des soins de tous ces hommes que vous haïssez tant. Ma pauvre enfant, ne prenez pas garde à la longueur de mes lettres; je cause avec vous, et c'est ma seule occupation. Je vous demande la grace de ne vous pas tuer pour moi, et que je n'aie point la douleur de contribuer à détruire une vie pour laquelle je donnerois la mienne. Je me suis purgée; je prends maintenant de cette eau dont madame de Lavardin m'a dit des merveilles, et j'observerai ce régime à toutes les fins de lune: en effet, je m'en trouve fort bien, sans préjudice de l'eau de lin. Payez-moi tous ces soins, ma fille, vous en savez le moyen. Mon fils m'écrit à tout moment : il fait très-bien aux États; il se fait considérer. Je crains seulement qu'il ne soit un peu trop breton. Il me parle de vous avec une tendresse extrême : je suis conciliante, et je lui dis que vous êtes *son pigeon*, et que vous l'aimez. Je dirai bien aussi toutes mes jolies sottises à votre madame de Chat. . . . . fiez-vous à moi. Mon Dieu, que j'embrasse de bon cœur mesdemoiselles de Grignan! N'ont-elles point bien des choses à me dire? M. de Grignan tue-t-il bien ses perdrix? M'aime-t-il toujours? A-t-il soin de vous comme il me l'a promis? Ma chère enfant, je suis tout à vous; si je n'étois pas seule, mes lettres seroient plus courtes : ne prenez pas ce mauvais exemple, c'est que je ne sais que faire.

LETTRE DCCXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN

A Livry, vendredi 6 octobre 1679.

Vous avez trouvé le vent contraire; je n'en suis guère surprise; vous êtes assez destinée à ce malheur, soit sur le Rhône, ou sur la terre. C'est en vérité, ma chère enfant, un grand chagrin en quelque endroit que ce soit, et je comprends fort aisément l'embarras où vous avez été. Il y a même du péril, et vous fîtes très-sagement d'honorer de votre présence le lieu où M. de Vardes s'est baigné, plutôt que de vous opiniâtrer à gagner Valence : il faut céder à la furie des vents.

Il est venu ici un père Morel de l'Oratoire; c'est un homme admirable : il a amené Saint-Aubin, qui nous est demeuré. Je voudrois que M. de Grignan eût entendu ce père; il ne croit pas qu'on puisse, sans péché, donner à ses plaisirs, quand on a des créanciers : ces dépenses lui paroissent des vols qui nous ôtent le moyen de faire justice [1]. Vraiment, c'est un homme bien salé, il ne fait aucune composition. Mais parlons de Pauline *(de Grignan)* ; l'aimable, la jolie petite créature! hélas! ai-je été jamais si jolie

[1] Avis à M. de Grignan, qui n'aimoit point à payer ses dettes.
G. D. S. G.

qu'elle? on dit que je l'étois beaucoup. Je suis ravie qu'elle vous fasse souvenir de moi : je sais bien qu'il n'est pas besoin de cela; mais enfin j'en ai une joie sensible; vous me la dépeignez charmante, et je crois précisément tout ce que vous m'en dites; je suis étonnée qu'elle ne soit pas devenue sotte et ricaneuse dans ce couvent : ah! que vous avez bien fait de l'en retirer! Gardez-la, ma fille, ne vous privez pas de ce plaisir, la Providence en aura soin : ne lui dites-vous pas qu'elle a une *bonne*[1]? seroit-il bien possible que je trouvasse encore de la place pour aimer, et de nouveaux attachements? Je vous conseille de ne vous point défendre de la tendresse qu'elle vous inspire, quand vous devriez la marier en Béarn. Mesdemoiselles de Grignan ont eu grande raison de trouver le château de leurs pères très-beau : mais, mon Dieu, quelles fatigues pour y parvenir! que de nuits sur la paille, et sans dormir, et sans manger rien de chaud; ma chère fille, vous ne me dites pas comme vous vous en portez, et comme cette poitrine en est échauffée, et comme votre sang en est irrité. Quelle circonstance à notre séparation, que la crainte trop bien fondée que j'ai pour votre santé! Je crois entendre cette bise qui vous ôte la respiration. Hélas! pouvois-je me plaindre en

[1] Une *bonne maman*, une grand'mère.

comparaison de ce que je souffre, quand je n'avois que votre absence à supporter? Je croyois qu'on ne pouvoit pas être pis; on n'imagine rien au-delà : j'ignorois la peine où je suis; je la trouve si dure à supporter que je regarderois comme une tranquillité l'état où j'étois alors : encore si je pouvois me fier à vous, et me consoler dans l'espérance que vous aurez soin et pitié de vous et de moi, que vous donnerez du temps à vous reposer, à vous rafraîchir, à prendre ce qui peut apaiser votre sang; mais je vous vois peu attentive à votre personne, dormant peu, mangeant peu, et cette écritoire toujours ouverte. Ma fille, si vous m'aimez, donnez-moi quelque repos, en prenant soin de vous. Ma chère Pauline, ayez soin de votre belle mamàn. Pour moi, je me porte très-bien.

Il fait le plus beau temps du monde. Le bon abbé est parfaitement guéri, son rhume est allé avec sa fièvre : l'Anglois est un homme divin. Nous ne pensons point à faire un plus long voyage que Livry. Il reste une certaine timidité après les grandes maladies, qui ne permet pas qu'on s'éloigne du secours; ce bon abbé vous rend mille graces de vos soins.

Vous me faites rire des vanités des deux sœurs[1] : l'aînée ne néglige pas de citer dans ses lettres à Lyon tous les noms dont elle s'honore ici; l'autre

[1] Madame de Coulanges et madame de Bagnols.

est admirable, de dire qu'on la presse d'aller à Chantilly : la vanité est plaisante. Imaginez-vous que la pensée de ce voyage a duré un moment dans la tête de M. de La Rochefoucauld ; il me le dit en l'air, je le redis tout de suite à ces femmes : son petit-fils a pensé mourir depuis ; on n'en a pas redit un seul mot ; on jette son bonnet par-dessus les moulins, et voilà ce qu'elle appelle une partie dont on la tourmente ; ah ! il est vrai, nous eussions eu bien de la peine à la débaucher. Il y a des styles à quoi je ne puis m'accoutumer : j'aime bien mieux être toute seule dans cette avenue.

Nous y étions hier, Saint-Aubin et moi ; il lisoit, je l'écoutois, et je regardois le petit pays doux que vous connoissez : je vous souhaitois l'air que je respirois. Nous avions entendu un cor dans le fond de cette forêt ; tout d'un coup nous entendons passer comme une personne au travers des arbres, nous regardons, c'étoit un grand chien courant. Qu'est-ce que c'est, dit Saint-Aubin ? *C'est*, lui dis-je, *un des aumôniers de M. de Senlis* [1]. Là-dessus sa rate s'est épanouie d'un rire extravagant ; et voilà la plus grande aventure qui nous puisse arriver en ce pays : il

[1] Denis Sanguin, évêque de Senlis, oncle de Louis Sanguin, marquis de Livry, aimoit beaucoup la chasse, et chassoit très-souvent dans la forêt de Livry. *D. P.*

faut être même d'un grand loisir pour vous raconter une telle sottise.

J'écrirai à Pellisson [1] pour le frère de Montgobert, j'y ferai comme pour ma cure. Vous n'avez qu'à me donner toutes sortes de commissions : c'est le plus aimable amusement que je puisse avoir en votre absence. En voici un que j'ai trouvé; c'est un tome de Montaigne, que je ne croyois pas avoir apporté : ah, l'aimable homme! qu'il est de bonne compagnie! c'est mon ancien ami; mais à force d'être ancien, il m'est nouveau [2]. Je ne puis lire qu'avec les larmes aux yeux ce que dit le maréchal de Montluc du regret qu'il a de ne s'être pas communiqué à son fils, et de lui avoir laissé ignorer la tendresse qu'il avoit pour lui. Lisez cet endroit-là, je vous prie, et me dites comme

[1] Pellisson administroit les économats de Cluni, de Saint-Germain-des-Prés et de Saint-Denis. Madame de Sévigné sollicitoit sans doute un bénéfice pour le frère de madmoiselle de Montgobert, dame de compagnie de madame de Grignan. *M.*

[2] On aime à rencontrer dans cette correspondance l'homme de tous les temps, de tous les rangs, et qui, malgré les jugements en sens divers sur le beau monument de son esprit, survivra à l'oubli de tous les siècles. Michel Montaigne, que Scaliger traitoit de hardi ignorant, portoit si haut la raison humaine, que dans ses digressions si abondantes, dit Bazal, s'il quitte le bon, c'est toujours pour rencontrer le meilleur; et en cela, il est comparable à ces anciens qu'on appeloit *maximos in genio arte rudes.* Tel est et tel sera toujours le bon Montaigne, que Juste Lipse nomme le Thalès françois, et Mézerai le Sénèque chrétien. *G. D. S. G.*

vous vous en trouverez; c'est à madame d'Estissac, *de l'amour des pères envers leurs enfants*[1]. Mon dieu, que ce livre est plein de bon sens!

Mon fils triomphe aux États, il vous fait toujours mille amitiés; c'est plus d'attention pour votre santé, plus de crainte que vous ne soyez pas assez forte : enfin *ce pigeon* est tout-à-fait tendre. Je lui dis aussi vos amitiés : je suis *conciliante*, comme dit Langlade. Madame de Vins vous aime, et m'a demandé soigneusement de vos nouvelles; la pauvre Méri est toujours misérable; elle me fait une pitié extrême; j'irai la voir bientôt. J'ai une envie extrême de savoir si vous serez bien reposée, et si Guisoni ne vous aura point donné quelques conseils que vous ayez suivis. On dit que la glace est bien contraire à votre poitrine; vous n'êtes plus en état de prendre sur vous, tout y est pris : ce qui reste tient à votre vie. Le bon abbé me disoit tantôt que je devrois vous demander Pauline; qu'elle me donneroit de la joie, de l'amusement, et que j'étois plus capable que je n'ai jamais été de la bien élever : j'ai été ravie de ce discours, mettons-le cuire, nous y songerons quelque jour. Il me vient une pensée, que vous ne voudriez pas me la donner, et que vous n'avez pas assez bonne opinion de moi.

[1] J.-J. Rousseau a pris dans ce chapitre beaucoup de pensées et d'expressions qui font l'ornement de son *Émile*. *A. G.*

Ma fille, cachez-moi cette idée, si vous l'avez; car je sens que c'est une injustice, et que vous ne me connoissez pas : je serois délicieusement occupée à conserver toutes les merveilles de cette petite.

Mesdemoiselles de Grignan, ne l'aimez-vous pas bien? Vous devriez m'écrire, et me conter mille choses, mais naturellement, et sans vous en faire une affaire, et me dire surtout comment se porte votre chère marâtre : cela vous accoutumeroit à écrire facilement comme nous. Je voudrois bien que le petit continuât à jouer au mail : qu'on le fasse plutôt jouer à gauche alternativement, que de le désaccoutumer de jouer à droite, et d'être adroit. Saint-Aubin a trouvé un mail ici, il y joue très-bien; il vous baise très-humblement les deux mains. Je lui dis des choses admirables de sa petite camuson, et je lui demande les chemins qui l'ont conduit de la haine et du mépris que nous avons vus, à l'estime et à la tendresse que nous voyons : il est un peu embarrassé; *il mange des pois chauds*, comme dit M. de La Rochefoucauld, quand quelqu'un ne sait que répondre.

M. de Grignan, je vous observe; je vous vois venir; je vous assure que si vous ne me dites rien vous-même de la santé de madame votre femme, après les horribles fatigues de son voyage, je serai bien mal contente de vous. Cela répondroit-il, en effet, à ce que vous me disiez en partant? Fiez-vous

à moi, je vous réponds de tout. Je crains bien que vous n'observiez cette santé que superficiellement. Si je reçois un mot de vous, comme je l'espère, je vous ferai une grande réparation.

LETTRE DCCXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. LE COMTE DE GUITAUD.

Paris, octobre 1679. [1]

Madame de Grignan se porte à merveille : voilà un très-beau commencement de lettre, avec tous les détails de votre entrevue, contés d'une manière qui me plaît fort; car j'aime premièrement votre style, et puis j'aime les détails de ce qui touche les gens que j'aime. Je suis donc bien contente jusque-là; mais cette colique, mon pauvre Monsieur, me donne bien de l'inquiétude : cela vient d'une âcreté de sang qui cause tous ses maux; et quand je pense combien elle se soucie peu de l'apaiser, de le rafraîchir, et qu'elle va trouver l'air de Grignan, je vous assure qu'il s'en faut bien que je sois en repos. Vous me remettez un peu par le compliment du père du Précepteur, qui fut reçu dans une position si convenable à sa vocation. N'admirez-vous pas son opiniâtreté à ne vouloir pas se servir de votre litière? Quelle

[1] Lett. inéd. (*Propriété de l'éditeur.*)

raison pouvoit-elle avoir? Avoit-elle peur de ne pas sentir tous les cruels cahots de cette route? Puisqu'elle a tant de soin du petit minet, que ne le mettoit-elle auprès d'elle? Quelle façon, quelle fantaisie musquée! Tout ce que je dis est inutile, mais je ne puis m'empêcher d'être en colère. Dites le vrai, mon cher Monsieur, vous l'avez trouvée bien changée : sa délicatesse me fait trembler. Je suis toujours persuadée que si elle vouloit avoir de l'application à sa santé, elle rafraîchiroit ce sang et le poumon qui fait toutes nos frayeurs. Vous me demandez ce que je fais : hélas, je suis courue [1] dans cette forêt cacher mon ennui. Vous devriez bien m'y venir voir; nous causerions ensemble deux ou trois jours, et puis vous remonteriez sur l'hippogriffe (car je suppose que vous auriez pris cette voiture plutôt que la litière), et vous retourneriez aux sermons du père Honoré. Ma fille m'écrit de Chagny, et m'en parle en passant légèrement sur cette colique, et me parlant presque autant de vous que vous me parlez d'elle. Elle fait mention de madame de Leuville, de M. de Sencès, et s'arrête fort sur l'endroit du cuisinier, qu'elle ne peut digérer : il faut songer à la consoler sur ce point. Que faites-vous cet hiver? Serez-vous encore dans votre château? On dit que vous êtes grosse, Madame; quand on ac-

[1] Locution du temps, qui se retrouve dans Racine.

couche aux îles, on accouche bien à Époisses. J'aime toujours à savoir les desseins de ceux que j'aime. Les miens sont de garder le bon abbé au coin de son feu tout l'hiver. Vous avez su comme il s'est tiré de la fièvre, il a présentement un gros rhume qui m'inquiète. Adieu, Monsieur, je vous remercie de votre grande lettre, elle marque l'amitié que vous avez, et pour celle de qui vous parlez, et pour celle à qui vous parlez. — Écrivez-moi quand vous aurez vu M. de Caumartin. Ne parlerez-vous de rien avec ma fille? Le bon abbé vous fait mille et mille compliments tout pleins d'amitié.

LETTRE DCCXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. LE COMTE DE GUITAUD.

Paris, octobre 1679. [1]

Quand elle n'a point le sang en furie et brûlé à l'excès, elle n'a point cette colique : ainsi quelque naturelle qu'elle soit, quand elle a des douleurs, il faut tout craindre, puisque c'est de ce sang que viennent tous ses maux. Elle est arrivée à Grignan après des fatigues, encore ils eurent le vent contraire sur le Rhône, vous n'en doutez pas; ils couchèrent dans un poulailler où il fallut encore se remettre sur la paille; mais elle a

[1] Lett. inéd. *(Propriéte de l'éditeur.)*

pris Pauline[1] à Valence en passant. Savez-vous le mérite de Pauline? Pauline est une personne admirable, elle n'est pas si belle que *la beauté*, mais elle a des manières, c'est une petite fille à manger. Elle me mande qu'elle craint de s'y attacher, et qu'elle me la souhaiteroit, sans qu'elle est[2] assurée qu'elle lui couperoit l'herbe sous les pieds. Je suis fort aise qu'elle ait cet amusement. Elle me dit qu'elle se porte bien, mais je n'en crois rien du tout, et personne ne m'écrit qu'elle. Montgobert a eu le courage de s'embarquer sur le Rhône avec la fièvre continue. J'estime bien le courage et l'affection de cette fille. Voilà bien parler, Dieu merci, de ce qui tient au cœur; cela n'est guère honnête, mon cher Monsieur. Je crains que madame de Guitaud ne se moque de moi, elle auroit raison. Je lui fais mille excuses de cette impolitesse, et je l'embrasse de tout mon cœur avec sa permission. Vous ferez très-bien et très-sagement et très-politiquement de ne rien révéler de tout ce que vous savez à M. de Caumartin, je ne m'en soucie point du tout.

J'ai voulu vous parler à cœur ouvert, je l'ai fait, je suis contente; il me semble que vous aimez assez ma naïveté. Nous avons la bride sur

[1] La fille de madame de Grignan, qui fut depuis madame de Simiane.

[2] *Sans qu'elle est*, pour *si elle n'étoit*, ou *si ce n'est qu'elle est*. Ce tour a vieilli.

le cou présentement; car, du temps de notre impénétrable ami, nous n'eussions jamais osé. Venez, venez dans la chambre de ma fille, nous en dirons bien d'autres. Notre bon abbé vous assure de ses services. Il se porte parfaitement bien; cet Anglois lui a encore guéri un gros rhume qui lui étoit resté, aussi bien que sa fièvre. Son heure n'étoit pas marquée, et les autres l'étoient, voilà tout ce qu'on peut dire.

LETTRE DCCXVIII.

DE MADAME DE SEVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 11 octobre 1679.

J'attendois cette lettre du premier avec bien de l'impatience; les pluies l'ont retardée : voilà un des chagrins de l'absence; c'est qu'elle noircit toutes choses. Je n'avois pas manqué d'imaginer tout ce qu'il y a de plus fâcheux; et pour vous parler sincèrement, je ne puis être en repos sur votre santé : je ne crois pas ce que vous m'en dites; M. de Grignan même ne m'en dit pas un mot: la pauvre Montgobert, à qui je me fie, est malade; mesdemoiselles de Grignan n'en disent que ce qu'il vous plaît : ainsi je suis abandonnée à mon imagination. Vos jambes froides et mortes, dont

vous vous moquez au moins devant moi, me font une peine incroyable : je ne trouve point que cela soit à négliger; et si j'étois à votre place, je suivrois l'avis de Guisoni, qui ne traite pas ce mal de bagatelle; je ferois le voyage qu'il vous conseille, je prendrois mon temps, je mettrois ce remède au rang de mes affaires indispensables, et je ne laisserois point mes pauvres jambes froides, mortes et dénuées d'esprits : je les voudrois ressusciter et réchauffer, je voudrois enfin me soulager des cruelles douleurs qu'elles me font souffrir tous les soirs. Ce n'est pas vivre, ma chère enfant, que de vivre avec tant d'incommodités. C'est ce voyage-là que je vous ferois bien faire, si j'étois M. de Grignan, et que j'eusse autant de pouvoir sur vous qu'il en a. Enfin, vous croyez bien que je pense souvent à toutes ces choses, et qu'il n'y a nulle philosophie, nulle résignation et nulle distraction qui puissent m'en détourner. Je m'en accommode le mieux que je puis, quand je suis dans le monde; mais de croire que cette pensée ne soit pas profondément gravée dans mon cœur, ah, ma fille! vous connoissez trop bien l'amitié pour en pouvoir douter. Et vous parlez de ma santé : c'est bien dit, de ma santé, car je me porte très-bien, je vous l'ai dit vingt fois; vous vous occupez de ma santé, et moi je m'inquiète avec raison de votre maladie. Guisoni veut que je me

fasse saigner, parce que la saignée lui fait du bien; le médecin anglois (*Talbot*) dit qu'elle est contraire au rhumatisme, et que si j'ôte mon sang qui consume les sérosités, je me retrouverai comme il y a quatre ans : lequel croirai-je? Voici le milieu : je me purgerai à la fin de toutes les lunes, ainsi que j'ai fait depuis deux mois; je prendrai de cette eau et de l'eau de lin, c'est là tout ce qu'il me faut; et ce qui me seroit encore meilleur, ce seroit votre santé. Voilà bien du discours, ma très-belle, sur un sujet qui n'aura pas manqué de vous ennuyer; mais vous ne sauriez m'empêcher d'être uniquement occupée de l'état où vous êtes.

LETTRE DCCXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Pomponne, vendredi 13 octobre 1679.

Me voici, ma fille, avec les plus aimables gens du monde : aussitôt qu'ils furent arrivés à Pomponne, madame de Vins m'envoya un laquais à Livry, pour me prier de les venir voir, si je le pouvois. Je m'y rendis hier au soir; le maître et la maîtresse du logis me reçurent fort bien; mais madame de Vins parut tellement votre amie, que je ne pus douter de tout ce que je pensois déja de la véritable amitié qu'elle a pour vous. Nous

causâmes fort de votre départ, de votre séjour, de votre santé, et même de votre retour; car on ne peut s'empêcher, comme vous disiez une fois, de se rendre l'avenir présent. Nous prenons tout ce que nous pouvons de tous les côtés : il seroit inutile de vous redire toutes nos conversations, vous les imaginez aisément, et cela rendroit cette lettre infinie. Madame de Vins vous écrit, elle vous mandera ce quelle sait des nouvelles. Dites-lui un peu que vous mettez sur votre compte tout ce qu'elle fait à mon égard. Son amitié m'est aussi convenable que son âge me l'est peu; mais son esprit est si bon et si solide, qu'on peut la tenir pour vieille par cet endroit, aussi bien que vous, qui avez passé à *joints-pieds* sur toutes les misères des jeunes personnes. Je lui appris une querelle entre MM. de Ventadour, d'Aumont et le chevalier de Tilladet[1]; M. de La Rochefoucauld les accommode, et s'en trouve si embarrassé, qu'il aimeroit mieux avoir à faire un poëme épique, à ce que me mande madame de La Fayette : je vous en dirai davantage mercredi. Je reçus hier vos lettres en venant ici; de sorte que je fis tenir fort sûrement celle de madame de Vins. Je serai demain à Paris : je veux voir le chevalier, et dire adieu à La Garde, qu'on dit qui s'en va mardi. Je veux leur ôter la peine de venir à Livry, dont

[1] Les anciennes éditions n'offrent que les initiales. *A. G.*

les chemins sont déjà gâtés. Je ne vous dis plus rien de notre maison ; vous aurez vu comme les pensées du vendredi étoient toutes contraires à celles de mercredi, cela est fort de l'humanité. Je suis fort aise de la dernière résolution, je crois n'y avoir pas nui. Vous serez bien étonnée et bien fâchée de recevoir sitôt vos ordres pour l'assemblée (*des États de Provence*); à peine aurez-vous le temps de vous reposer un moment : mais cette précipitation est mêlée d'un grand bien; car assurément M. de Vendôme (*le gouverneur*) n'ira point en Provence. M. de Pomponne me l'a dit avec plaisir : tous les ordres s'adressent à M. de Grignan. Il paroît ici que l'assemblée est déjà commencée; voilà qui est fait; ainsi, ma belle, du bien et du mal mêlés partout : vous ne passerez pas le mois de novembre chez vous, mais vous êtes encore gouverneurs. M. de Pomponne sent cela comme nous; je n'ai jamais vu un homme si aimable : il m'a fort priée de vous faire ses compliments sincères et tendres, car votre santé et votre absence lui tiennent au cœur.

J'embrasse premièrement M. de Grignan; je l'admire bien, et vous aussi, ma fille, d'aimer tant mes lettres : je suis toujours tout étonnée du bien que vous m'en dites; elles passent si vite chez moi, que je ne sens jamais, ni ce qu'elles valent, ni aussi ce qu'elles ne valent pas : telles

qu'elles sont, vous n'en aurez que trop, et moi des vôtres, qui sont pourtant toute ma consolation; mais elles sont bien tristes, quand je les compare à ce qu'il y a de meilleur; je ne vis que pour en venir là. Je me suis égarée, mais je reviens. J'embrasse donc M. de Grignan premièrement, et suis fort aise qu'il ait la bonne foi d'avouer que je lui donne de la tablature pour savoir bien vous aimer : qu'il essaie un peu de chanter sur ce ton, principalement pour le soin de votre santé; car on a beau dire que cela est importun, je ne suis pas trop de cet avis : tout ce qui tient à la vie de ce que nous aimons, de tout temps ne s'est guère accordé avec la tranquillité. Si M. de Grignan avoit autant aimé madame de Saint-Simon[1], que je vous aime, j'en demande pardon à son amour, il n'auroit pas été bien en repos de la voir dans votre état; qu'il examine donc cette vérité; voilà sa leçon d'aujourd'hui, puisque je me trouve obligée d'être sa maîtresse à aimer. Je l'embrasse donc premièrement; ne pourrai-je continuer, et embrasser quelqu'un secondement? Ce sera vraiment mesdemoiselles ses filles, qui me tiennent au cœur, et mon petit garçon qui ne m'y tient pas mal aussi, et *Paulinote*, avec tous ses attraits; et vous, ma très-

[1] Il est parlé de sa mort dans les lettres adressées à M. de Grignan. (*Voyez* la lettre du mercredi 3 décembre 1670, tome I.)

belle, que vous dirai-je? rien du tout, que ce que vous avez la justice de me dire, c'est que vous remplissez toute la capacité de ce cœur que vous trouvez si savant dans l'amitié.

LETTRE DCCXX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 18 octobre 1679.

Je suis venue ici pour plusieurs petites choses; le bon abbé y est aussi, et se porte très-bien. Une de mes affaires étoit de voir le chevalier de Grignan : sa vue me toucha sensiblement; je sais l'intérêt qu'il prend à votre santé, nous en parlâmes fort; il est digne de comprendre ce que je sens pour vous. Je croyois dire adieu aussi à M. de La Garde; mais il ne s'en va pas sitôt : il a toujours de ces sortes d'affaires qui me font admirer sa bonté. Nous voilà donc arrêtés à l'hôtel de Carnavalet; nous ne pouvions mieux faire. Le *bien bon* est entré d'abord dans vos desseins pour l'ajustement de votre appartement. Il est survenu tout à propos un fort honnête ami de *Carpillon Fretin*, homme à qui nous avons affaire en l'absence de M. d'Agaurri[1]; il est tellement entré

[1] M. d'Agaurri étoit propriétaire de l'hôtel de Carnavalet.

avec nous dans cette petite commodité, qu'il en veut être l'architecte; il y est fort entendu : il demande seulement le temps d'écrire à M. d'Agaurri, en Dauphiné, pour avoir la permission d'attaquer la vieille antiquaille de cheminée, dont il ne doute point, et cela étant, il n'y aura rien de mieux ni de plus tôt fait. Tout le malheur, c'est qu'il vous en coûtera moins que ce que vous pensez ; ils disent que cent écus feront votre affaire; soyez persuadée que nous aurons grand plaisir à vous faire celui-là. En vérité, c'est une chose étrange que l'hôtel de Carnavalet sans vous. Il faut se soutenir par l'espérance de vous y revoir, non plus comme un oiseau ni comme un courrier, mais comme une personne qui n'a plus que faire là-bas, et qui veut respirer un air qui convient et à ses affaires et à sa santé.

J'ai grand regret que Pauline soit chassée du logis, je vous en crois dehors vous-même, car vous n'aurez guère laissé languir votre convocation, afin de ne pas donner le temps au gouverneur de se raviser; il n'y a pas d'apparence qu'il y songe cette année. On est persuadé que Sa Majesté va faire commencer les propositions du mariage de Bavière par M. le président de Colbert [1], qu'on croit qui va partir : tout cela est encore en l'air.

[1] Charles Colbert, marquis de Croissi, qui remplaça M. de Pomponne un mois après.

Je vous ai parlé de la querelle du duc de Ventadour et du duc d'Aumont. Ce dernier revenoit de Bourbon avec sa femme, la duchesse de Ventadour et le chevalier de Tilladet. Le duc de Ventadour étoit à une de ses terres de ce même pays, appelée *la Motte*. Il avoit prié sa femme d'y venir; il en envoya prier toute la compagnie; il fut refusé; il vint lui-même, et ne fut pas bien reçu, parce que, de la dînée à la couchée, les suivant partout, ses discours étoient un peu entremêlés de menaces et d'injures : il étoit à cheval par la campagne, le pistolet à la main, comme Don Quichotte, menaçant et défiant les Messieurs. Le chevalier de Tilladet le traita de fou, et qu'il falloit le mener aux Petites-Maisons. Enfin, dans des transes mortelles, les dames arrivèrent à Paris, où le roi averti envoya aussitôt garder madame de Ventadour. La voilà sous la protection de Sa Majesté. Que fait le monstre? Il s'en va trouver le roi, accompagné de ses proches, c'est-à-dire, de MM. les princes de Condé, de Conti, MM. de Luxembourg, Duras, Schomberg, Bellefonds; et, avec une hardiesse incroyable, il parla à Sa Majesté, disant que le chevalier de Tilladet lui avoit *manqué de respect*. Remarquez ce mot : il remet la Duché où elle étoit autrefois[1]. « Eh, Sire, pourquoi me refuse-t-on

[1] Tout ceci est rapporté dans le *Menagiana*, tome II; mais pour

« ma femme? Que m'est-il arrivé d'extraordinaire? « Suis-je plus bossu et plus mal fait que je n'étois « quand on m'a bien voulu? Si je suis laid, Sire, « est-ce ma faute? Si je m'étois fait moi-même, « j'aurois pris la figure de Votre Majesté; mais « tout le monde n'est pas partagé comme il le « voudroit être. » Et enfin, avec cette flatterie naturelle et juste qu'on n'attendoit point, et beaucoup de raison dans ses discours, il a si bien fait que le roi a été fort content de lui, et toute la cour. Cependant on les va séparer; l'embarras c'est qu'il veut absolument que sa femme soit dans un couvent, et cela est triste[1]. M. de La Rochefoucauld est chargé de toute cette affaire, et des accommodements entre les Messieurs. Je vous ai dit combien il est empêché de tout cela.

Mon fils est aux Rochers solitairement : il a si bien fait aux États, que je crois, en vérité, qu'il aura dans deux ans cette grande députation. Il

déguiser les acteurs, on a mis la scène à la cour de Philippe II, roi d'Espagne. Il est curieux aussi de voir la différence dans la manière de conter. *A. G.*

[1] Elle y fut mise en effet. Le duc de Ventadour est ici peint au naturel, en y ajoutant qu'il étoit débauché jusqu'à la crapule, comme on l'a vu par le bon mot de madame Cornuel, rapporté dans la lettre du vendredi septembre 1676. Mais il faut dire aussi que sa femme s'en vengeoit assez scandaleusement avec ce chevalier Tilladet, que les *Amours des Gaules* ont fait connoître comme un des grands vauriens de ce temps-là. On a déjà vu qu'il étoit parent de Louvois. *A. G*

vous aime très-chèrement, il en jure sa foi; je conserverai entre vous l'amour fraternel, ou j'y périrai. J'ai fait vos compliments à toutes les dames que vous me nommez : votre souvenir fait une joie et une tristesse. Madame de La Fayette veut se distinguer à cause de cette nouvelle amitié; il ne tiendra vraiment pas à elle que vous ne soyez contente.

J'embrasse M. de Grignan, mesdemoiselles ses filles, son petit *sobre* de fils; cela est plaisant d'aspirer à cette qualité : nos Bretons n'ont point cette fantaisie. Pour vous, ma très-chère, je suis à vous avec cette perfection que M. de Grignan admire. J'aime que vous me parliez de vous sans cesse, et je regrette tout ce qui n'est que pour causer agréablement : la crainte que tant d'écriture, ne vous fasse mal, trouble tout le plaisir que j'avois de vos lettres infinies.

LETTRE DCCXXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 20 octobre 1679.

Quoi! vous pensez m'écrire de grandes lettres, sans me dire un mot de votre santé; je pense, ma chère enfant, que vous vous moquez de moi;

pour vous punir, je vous avertis que j'ai fait de ce silence tout le pis que j'ai pu; j'ai compris que vous aviez bien plus de mal aux jambes qu'à l'ordinaire, puisque vous ne m'en disiez rien, et qu'assurément si vous vous fussiez un peu mieux portée, vous eussiez été pressée de me le dire : voilà comme j'ai raisonné. Mon Dieu, que j'étois heureuse quand j'étois en repos sur votre santé! et qu'avois-je à me plaindre auprès des craintes que j'ai présentement? Ce n'est pas, qu'à moi qui suis frappée des objets, et qui aime passionnément votre personne, la séparation ne soit un grand mal; mais la circonstance de votre délicate santé est si sensible, qu'elle en efface l'autre. Mandez-moi désormais l'état où vous êtes, mais avec sincérité. Je vous ai mandé tout ce que je savois pour vos jambes; si vous ne les tenez chaudement, vous ne serez jamais soulagée : quand je pense à ces jambes nues deux ou trois heures le matin pendant que vous écrivez; mon Dieu! ma chère, que cela est mauvais! Je verrai bien si vous avez soin de *moi*. Je me purgerai lundi pour l'amour de vous; il est vrai que le mois passé je ne pris qu'une pilule; j'admire que vous l'ayez sentie; je vous avertis que je n'ai aucun besoin de me purger; c'est à cause de cette eau, et pour vous ôter de peine. Je hais bien toutes ces fièvres qui sont autour de vous.

Le chevalier vous mande toutes les nouvelles; il en sait plus que moi, quoiqu'il soit un peu incommodé de son bras, et par conséquent assez souvent dans sa chambre. Je fus le voir hier, et le bel abbé; il me faut toujours quelque Grignan; sans cela il me semble que je suis perdue. Vous savez comme M. de La Salle a acheté la charge de Tilladet[1]; c'est bien cher de donner cinq cent mille francs pour être subalterne de M. de Marsillac : j'aimerois mieux, ce me semble, les subalternes des charges de guerre. On parle fort du mariage de Bavière. Si l'on faisoit des chevaliers (*de l'ordre*), ce seroit une belle affaire; je vois bien des gens qui ne le croient pas. J'ai reçu une lettre de bien loin, que je vous garde; elle est pleine de tout ce qu'il y a au monde de plus reconnoissant, et d'un tour admirable. Pour le pauvre Corbinelli, je ne sais point de cœur meilleur que le sien; et, pour son esprit, il vous plaisait autrefois : il regarde avec respect la tendresse que j'ai pour vous; c'est un *original* qui lui fait connoître jusqu'où le cœur humain peut s'étendre : il est bien loin de me conseiller de m'opposer à cette pente; il connoît la force des conseils sur de pareils sujets[2]. Le changement de mon amitié pour vous n'est pas un ouvrage de la philo-

[1] De maître de la garde-robe du roi. *D. P.*

[2] *Voyez* une des notes sous la date du 18 septembre.

sophie, ni des raisonnements humains; je ne cherche point à me défaire de cette chère amitié, ma fille; si dans l'avenir vous me traitez comme on traite une amie, votre commerce sera charmant; j'en serai comblée de joie, et je marcherai dans des routes nouvelles. Si votre tempérament, peu communicatif; comme vous le dites, vous empêche encore de me donner ce plaisir, je ne vous en aimerai pas moins; n'êtes-vous pas contente de ce que j'ai pour vous? en désirez-vous davantage? Voilà votre pis aller. Nous parlions de vous l'autre jour, madame de La Fayette et moi : nous trouvâmes qu'il n'y avoit au monde que madame de Rohan et madame de Soubise qui fussent ensemble aussi bien que nous y sommes; et où trouverez-vous une fille qui vive avec sa mère aussi agréablement que vous faites avec moi? Nous les parcourûmes toutes, en vérité nous vous fîmes bien de la justice, et vous auriez été contente d'entendre tout ce que nous disions. Il me paroît qu'elle a bien envie de servir M. de Grignan; elle voit bien clair à l'intérêt que j'y prends, et je suis sûre qu'elle sera alerte sur les chevaliers [1], et surtout le mariage se fera dans un mois, malgré *l'écrevisse*, qui prend l'air tant qu'elle peut; mais elle sera encore fort rouge en ce temps-là. Madame

[1] De l'ordre du Saint-Esprit, dont M. de Grignan étoit un des candidats jusque-là dans sa famille et ses amis.

de La Fayette prend des bouillons de vipère, qui lui redonnent une ame et des forces à vue d'œil; elle croit que cela vous seroit admirable. On coupe la tête et la queue à cette vipère, on l'ouvre, on l'écorche, et toujours elle remue; une heure, deux heures, on la voit toujours remuer: nous comparâmes cette quantité d'esprits si difficiles à apaiser, à de vieilles passions, et surtout à celles de ce quartier; que ne leur fait-on point? On dit des injures, des rudesses, des cruautés, des mépris, des querelles, des plaintes, des rages; et toujours elles remuent, on n'en sauroit voir la fin: on croit que quand on leur arrache le cœur, c'en est fait, et qu'on n'en entendra plus parler; point du tout, elles sont encore en vie, elles remuent encore. Je ne sais pas si cette sottise vous paroîtra comme à nous; mais nous étions en train de la trouver plaisante: on en peut faire souvent l'application.

Voici des affaires qui vous viennent; je crois que vous allez à Lambesc; il faut tâcher de se bien porter, de rajuster un peu les deux bouts de l'année qui sont dérangés, et les jours passeront: j'ai vu que j'en étois avare; je les jette à la tête présentement. Je m'en retourne à Livry jusqu'après la Toussaint; j'ai encore besoin de cette solitude, je n'y veux mener personne; je lirai, je tâcherai de songer à ma conscience; l'hiver sera encore assez long.

Votre pigeon est aux Rochers comme un hermite, se promenant dans ses bois : il a fort bien fait aux États : il avoit envie d'être amoureux d'une mademoiselle de La Coste. Il faisoit tout ce qu'il pouvoit pour la trouver un bon parti, mais il n'a pu. Cette affaire a une *côte rompue* [1] ; cela est joli. Il s'en va à Bodégat, de là au Buron, et reviendra à Noël avec M. d'Harouïs et M. de Coulanges. Ce dernier a fait des chansons extrêmement jolies; Mesdemoiselles, je vous les enverrai. Il y avoit à Rennes une mademoiselle Descartes, propre nièce de *votre père* (*Descartes*), qui a de l'esprit comme lui; elle fait très-bien des vers [2]. Mon fils vous parle, vous apostrophe, vous adore, ne peut plus vivre sans *son pigeon ;* il n'y a personne qui n'y fût trompé. Pour moi, je crois son amitié fort bonne, pourvu qu'on la connoisse pour être tout ce qu'il en sait; peut-on lui en demander davantage ? Adieu, ma très-chère et très-aimable, je ne veux pas entreprendre de vous dire combien je vous aime; je crois qu'à la fin ce seroit un ennui. Je fais mille amitiés à M. de Grignan,

[1] Pour *Mariage rompu*, allusion à la fameuse *Côte* de la Genèse, qui donna une compagne à l'homme. On trouve la clef de cette plaisanterie sous la date du mercredi 1er avril 1671, tome Ier. *G. D. S. G.*

[2] Catherine Descartes, nièce du célèbre philosophe René Descartes; elle s'est distinguée par ses petites pièces de poésie et par la délicatesse de son esprit. *G. D. S. G.*

malgré son silence. J'étois ce matin avec le chevalier et M. de La Garde : toujours pied ou aile de cette famille. Mesdemoiselles, comment vous portez-vous, et cette fièvre qu'est-elle devenue ? Mon cher petit marquis, il me semble que votre amitié est considérablement diminuée ; que répond-il ? Pauline, ma chère Pauline, où êtes-vous, ma chère petite ?

LETTRE DCCXXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. LE COMTE DE GUITAUD.

Livry, octobre 1679. [1]

Vous n'avez donc pas vu M. de Caumartin ? quelle raison vous a-t-il donnée pour ne point faire un voyage si naturel et si bien placé ? Il me semble que l'amitié qui est entre vous le devoit conduire tout droit à Époisses. Pour moi, Monsieur, je suis dans cette forêt solitaire et triste, comme vous savez. J'ai quelque envie de tourner mon intention du côté d'une retraite, pour me préparer à la bonne fête de la Toussaint. Jusqu'ici j'en ai fait une caverne de larrons, c'est-à-dire un lieu où j'ai passé plusieurs jours dans un horrible chagrin ; je voudrois bien faire de tout cela

[1] Lett. inéd. (*Propriété de l'éditeur*).

un sacrifice à Dieu, et l'offrir comme une pénitence; avec de telles vues on rendroit bon ce qui est mauvais. Cette Comtesse me revient toujours au cœur et à l'esprit, elle a de cruels maux de jambes : c'est l'humeur de cette cruelle poitrine qui se jette là. Elle est toujours d'une maigreur qui me fait trembler; elle me cache la moitié de ses maux, et l'éloignement fait qu'on n'a jamais de repos. Elle vous demande de l'eau de Sainte-Reine; je crois que vous l'avez déjà envoyée; il faut croire qu'elle en a besoin. Ils sont présentement, selon mes supputations, à leur petite assemblée. M. de Vendôme n'y va pas encore cette année. Ils enterreront la synagogue; après cela je leur conseille bien de régler leurs affaires de si bonne manière qu'ils puissent être à Paris comme les autres, et que ma fille ne soit occupée que du soin de rétablir sa santé, s'il est possible. N'êtes-vous pas de cet avis ? J'ai été quelques jours à Paris; je serai ici jusqu'après la Toussaint. On ne parle que de monsieur et madame de Ventadour. Vous avez de trop bons correspondants ou correspondantes pour se mêler de vous dire des nouvelles : ou vous viendrez en apprendre vous-même, ou l'on vous en contera cet hiver. Que je vous admire, et que vous êtes sage d'être chez vous, pour les raisons qui vous y font demeurer! mais quand elles cessent, on a quelque plaisir

à revoir ses amis. En vérité, vous êtes un des hommes du monde qui me convient le plus. Madame, voulez-vous bien que je le dise, et que j'avoue, comme il le disoit l'autre jour, que c'est un grand bonheur, ou un grand malheur, que nous ne nous soyons pas rencontrés plus tôt. Le bon abbé vous assure tous deux de ses respects; il se porte très-bien; son heure n'étoit pas marquée. Il faut jouir de cet été de Saint-Martin, que la Providence lui donne encore. Aimez-moi, je vous en conjure, puisque vous m'avez embarquée à vous aimer très-sincèrement.

LETTRE DCCXXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ AU COMTE DE BUSSY.

A Paris, ce 24 octobre 1679.

Je suis persuadée que vous ne recevrez point cette lettre en Bourgogne, et je le souhaite, mon cher cousin; je l'écris au hasard. Ma nièce de Sainte-Marie m'a dit que vous veniez incessamment à Paris avec l'heureuse veuve. Je pensois qu'elle vînt seule, et je lui fis offrir le logement de ma fille; mais j'ai bien aisément compris que vous ne vous sépariez non plus à Paris qu'ailleurs; vous ne sauriez être en meilleure compagnie.

J'ai perdu avec beaucoup de douleur celle de ma fille. La pauvre femme partit le 13 du mois passé avec une santé assez délicate pour que j'en sois continuellement en peine. C'est l'état où je suis. J'ai passé beaucoup de temps à Livry. Cette solitude me déplaisoit moins que la contrainte du monde et des visites. Je m'y en retourne encore passer la Toussaint, après quoi je reviendrai ici vous attendre : il me semble que c'est à peu-près le temps que vous y arriverez. Je suis si mal instruite des nouvelles, que je n'entreprendrai pas de vous en mander. Je vous écris tristement, mes pauvres enfants; vous me remettrez dans mon naturel. Je l'espère de vos aimables esprits, et en attendant, je vous embrasse tous deux de tout mon cœur.

LETTRE DCCXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi 25 octobre 1679.

Je suis ici toute fine seule : je n'ai pas voulu me charger d'un autre ennui que le mien : nulle compagnie ne me tente pour commencer sitôt mon hiver. Si je voulois, je me donnerois d'un air de solitude; mais depuis que j'entendis l'autre

jour madame de Brissac qui disoit qu'elle étoit livrée à ses réflexions, et qu'elle étoit un peu trop avec elle-même, je veux me vanter d'être tout l'après-dîner dans cette prairie, causant avec nos vaches et nos moutons. J'ai de bons livres, et surtout Montaigne; que faut-il autre chose quand on ne vous a point? J'ai reçu ici votre dernière lettre : vous me croyez à Paris auprès de mon feu, et vous recevrez auprès du vôtre mes lamentations sur les fatigues de votre voyage. L'horrible chose que d'être si loin! mais on ne peut être plus étonnée que je l'ai été de vous voir avec M. et madame de Mesmes; j'ai cru que vous vous trompiez, et que c'étoit à Livry que vous alliez les recevoir. Les voilà qui m'écrivent donc d'une manière qui me fait comprendre qu'ils sont parfaitement contents de la bonne réception que vous leur avez faite : ils ont beaucoup d'envie de me voir; c'est la meilleure raison que j'aie pour m'en retourner incessamment.

Vous avez raison de supprimer la modestie de Pauline, elle seroit usée à quinze ans : une modestie prématurée et déplacée pourroit faire de méchants effets. Vous vous moquez de remercier Corbinelli du bien qu'il dit de votre esprit; il le trouve seul au-dessus des autres; et quand il en parle, c'est pour dire ce qu'il pense, et non pour vous plaire, ni pour vous donner bonne

opinion de vous. Il vouloit l'autre jour vous mettre un mot dans ma lettre sur les politesses que vous disiez pour lui; cela ne se rencontra pas; ce sera pour mon retour. M. et madame de Rohan ne trouvent pas l'invention, sur deux mille cinq cents pistoles qu'ils ont reçues des états, de lui faire un présent sous le nom du petit Prince de Léon. Il y a de plaisantes étoiles; celle de Corbinelli est de mépriser ce que les autres adorent. Il est vrai que j'eus beaucoup de plaisir à les entendre, l'abbé de Pile[1] et lui; ils étoient d'accord en bien des choses; il y en avoit de dures, sur quoi ils *mâchonnoient;* M. de La Rochefoucauld appelle cela *manger des pois chauds;* ils en mangeoient donc, car dans cette forêt on conclut juste. Le gros abbé (*de Pontcarré*) a commencé sa charge de gazetier; ne vous incommodez point pour les réponses, il a un style de gazette qu'il possède mieux que moi.

Pour votre frère, c'est un homme admirable;

[1] Roger de Pile, auteur de la *Vie des Peintres*, de la traduction du poëme *de Arte Graphica* et d'autres ouvrages sur les beaux arts. De Pile avoit été précepteur de M. Amelot; il fit avec son élève le voyage d'Italie, et l'accompagna à Venise en qualité de secrétaire d'ambassade. Lui-même fut chargé d'une négociation secrète près des États-Généraux en 1692; il fut arrêté par ordre des États et retenu en prison pendant cinq ans. Roger de Pile avoit acquis par ses talents dans les lettres, dans les arts, et par ses bonnes mœurs, l'estime des savants et des honnêtes gens de son siècle.

il n'a jamais pu se passer de gâter les merveilles qu'il avoit faites aux états par un goût *fichu*, et par un amour sans amour, entièrement ridicule. L'objet s'appelle mademoiselle de La Coste; elle a plus de trente ans, elle n'a aucun bien, nulle beauté; son père dit lui-même qu'il en est bien fâché, et que ce n'est point un parti pour M. de Sévigné : il me l'a mandé lui-même; je l'en loue, et le remercie de sa sagesse. Savez-vous ce qu'a fait ensuite votre frère? Il ne quitte pas la demoiselle; il la suit à Rennes et en Basse-Bretagne où elle va, sous prétexte d'aller voir Tonquedec : il lui fait tourner la tête; il la dégoûte d'un parti proportionné auquel elle est comme accordée : toute la province en parle; M. de Coulanges et toutes mes amies de Bretagne m'en écrivent, et croient tous qu'il se mariera. Pour moi, je suis persuadée que non; mais je lui demande pourquoi décrier sans besoin sa pauvre tête, qui avoit si bien fait dans les commencements? Pourquoi troubler cette fille qu'il n'épousera jamais? pourquoi lui faire refuser ce parti qu'elle ne regarde plus qu'avec mépris? Pourquoi cette perfidie? Et si ce n'en est point une, elle a bien un autre nom, puisque assurément je ne signerois point à son contrat de mariage. S'il a de l'amour, c'est une folie qui fait faire encore de plus grandes extravagances; mais, comme je l'en crois inca-

pable, je ferois scrupule, si j'étois en sa place, de troubler, de gaieté de cœur, l'esprit et la fortune d'une personne qu'il est si aisé d'éviter. Il est aux Rochers, me parlant de ce voyage chez Tonquedec, mais pas un mot de la demoiselle, ni de ce bel attachement : en général seulement, ce sont des tendresses infinies et des respects excessifs. Voilà de ces choses que j'abandonne à la Providence : car qu'y puis-je faire? Je suis pourtant persuadée que tout cela ne sera rien : j'écris des lettres admirables, qui n'auront que l'effet qu'il plaira à Dieu.

Ne vous ai-je point parlé de cette Mademoiselle de. . . . ? Non, c'est à mon fils. Elle est mariée à M. de. . . ., à qui, contre notre pensée, on a effectivement donné cent mille écus, cent mille écus bien comptés. Ils ont été éblouis de cette somme : ils sont avares; mais en même-temps on leur a donné la plus folle, la plus dissipatrice, la plus ceci, la plus cela, qu'il est possible d'imaginer. Après avoir été habillée comme une reine à son mariage par son père, elle a jeté encore douze mille francs à un voyage qu'elle fit à Fontainebleau; elle y entra dans le carrosse de la reine : il n'y a pas de raillerie; elle donna cinquante pistoles aux valets-de-pied; elle joua, et tout à proportion. Elle en revint enfin; voici le diantre : père et mère navrés de douleur sur la

dépense, et maudissant l'heure et le jour de son mariage, vinrent pleurer chez madame de Lavardin qui les avoit avertis. Le mari vint ensuite, disant avec naïveté qu'il *lui pleuvoit dans la bouche* (remarquez bien ce terme) des lettres d'avis de tous côtés de la mauvaise conduite passée et présente de sa femme, et qu'il étoit au désespoir. Madame de Lavardin rioit sous gorge, et conte tout cela fort plaisamment. Enfin, sans vous dire ses réponses ni ses conseils, voici la conclusion : une belle et grande maison, qu'on avoit louée pour revenir cet hiver, est rendue; et le voyage d'Auvergne n'aura ni fin ni terme. Voilà une belle histoire dont vous vous souciez beaucoup, ma chère belle; c'est l'oisiveté qui jette dans ces sortes de verbiages.

LETTRE DCCXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi jour de la Toussaint 1679.

Vous devriez avoir reçu la lettre que je vous écrivis de Pomponne avec madame de Vins, dans le même paquet; mais vos orages ont tout dérangé. Que vous êtes excessifs en Provence! tout est extrême, vos chaleurs, vos sereins, vos bises,

vos pluies hors de saison, vos tonnerres en automne; il n'y a rien de doux ni de tempéré. Vos rivières sont débordées, vos champs noyés et abymés, votre Durance a quasi toujours le diable au corps; votre île de Brouteron très-souvent submergée. Enfin, ma fille, quand je songe à la délicatesse de la santé que vous opposez à tant de choses si violentes, je tremble; et M. de Grignan, qui vous aime, n'est-il point effrayé aussi de cette inégalité? Pour moi, je ne puis me rassurer, voyant surtout que vous n'êtes pas disposée à recevoir le secours des remèdes les plus certains.

Je vis l'autre jour cette petite madame de Nesmond[1]; elle a été malade à l'extrémité de la poitrine; elle revient à vue d'œil avec du lait d'ânesse le soir et le matin : elle avoit une toux qui lui ôtoit la voix. Je ne vous dis pas d'en prendre, puisqu'il vous est contraire, qu'il vous dégoûte et vous déplaît; mais je me plains, comme d'un très-grand malheur, que vous soyez privée d'un si sûr et si salutaire remède. Je regrette toujours le temps où je n'étois fâchée que de votre absence; mais quelle circonstance de craindre comme je fais, et de craindre ce que je crains! J'ai eu soin de mademoiselle de Méri, autant que je l'ai

[1] Elle étoit fille de madame de Miramion, si illustre par sa piété et ses bonnes œuvres, et fondatrice des maisons de refuge de Sainte-Pélagie et des petites écoles. *G. D. S. G.*

pu, avec ma solitude de Livry, qu'il a fallu me laisser un peu goûter. Elle n'est plus abandonnée, elle me le disoit l'autre jour, et même que sa santé n'est pas si déplorée. M. et madame de Moreuil, madame de Saint-Pouanges, d'autres voisines, mesdames de Coulanges, Bagnols, Sanzei, tout cela tourne autour d'elle. Le chevalier en a eu soin aussi; pour moi, j'y ferai mon devoir assurément, dès que je serai à Paris : quand nous ne serions pas aussi proches que nous sommes[1], et que le temps et le christianisme ne donneroient point l'envie de la secourir, faudroit-il autre chose que de savoir que cela vous plaît? C'en seroit assez pour faire mille fois davantage. Soyez donc en repos là-dessus, ainsi que sur son état qui est moins fâcheux qu'il ne l'étoit. Je parlerai à Duchesne de votre petit médecin, à qui nous donnerons dans notre quartier quelques malades à tuer, pour voir un peu comme il s'y prend; ce seroit dommage qu'il n'usât pas du privilége qu'il a de *tuer impunément*[2] Ce n'est pas que la saison ne soit contraire aux médecins. Ce remède de l'Anglois, qui sera bientôt public[3],

[1] Mademoiselle de Méri étoit cousine-germaine de madame de Sévigné.

[2] *Voyez* la réception d'Argan, dans le *Malade imaginaire* de Molière, III[e] intermède. *D. P.*

[3] Le roi acheta le secret du chevalier Talbot et le rendit public.

les rend fort méprisables, avec leurs saignées et leurs médecines.

Mon fils est tristement aux Rochers : il dit que le premier soir, quand il se trouva tout seul dans mon appartement avec les clefs de mes cabinets qu'on lui donna, il fut saisi d'une pensée si funeste, et cela ressembloit tellement à une chose qui arrivera quelque jour, qu'il se mit à pleurer, comme quand le bon abbé recevoit Notre-Seigneur. Il m'assure fort qu'il n'épousera point la petite personne dont je vous ai parlé : tout le monde me mande pourtant qu'il y a de la *ravauderie* entre eux ; il veut aller chez Tonquedec, qui n'est qu'à deux lieues de la belle : toute la province en parle, et trouve sa conduite la plus mauvaise du monde. Il me persuade qu'il n'a point d'envie de faire une sottise ; mais comme il est foible, et qu'il me mande tous les jours qu'il est différent de lui-même, qu'il est deux ou trois hommes tout à-la-fois, je lui dis que le plus sûr est de ne point s'exposer à voir cette fille chez elle ; qu'il est dangereux de tenter Dieu ; qu'il ne faut qu'un malheur ; et que pendant qu'un de ces hommes seroit pris pour dupe, l'autre maudiroit le jour et l'heure d'un si ridicule accouplement ; mais qu'enfin il n'y auroit plus de

C'est à cet Anglois que l'on doit l'introduction de l'usage du quinquina en France. *M.*

remède : quoi qu'il puisse en être, je n'aurai rien sur mon cœur, puisque j'ai dit en vérité tout ce qui se peut dire là-dessus, et tous nos amis aussi. J'ai une extrême curiosité de savoir ce que répondra mademoiselle de Grignan sur la proposition qu'on vous doit faire. Ne les empêchez point, je vous prie, de me venir toutes deux sauter au cou, ni le petit Marquis, ni Pauline ; je les reçois et les embrasse de tout mon cœur. Pour M. de Grignan, je lui demande pardon du mal que j'ai dit de son pays ; je ne vois que des furies depuis que vous y êtes. Je lui ferai des excuses quand il me parlera des beaux jours que vous aurez à Lambesc, et que j'ai admirés moi-même comme les autres. Je lui recommande sa chère femme.

LETTRE DCCXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, jeudi soir 2 novembre 1679.

Je vous écris ce soir, ma très-chère, parce que j'ai envie d'aller demain matin à Pomponne. Madame de Vins m'en prioit l'autre jour si bonnement, que je m'en vais la voir, et M. de Pomponne, que l'on gouverne mieux en dînant un

jour à Pomponne avec lui, qu'à Paris en un mois. Vous voulez donc que je me repose sur vous de votre santé, et je le veux de tout mon cœur, s'il est vrai que vous soyez changée sur ce sujet : ce seroit en effet quelque chose de si naturel que cela fût ainsi, et votre négligence à cet égard me paroissoit si peu ordinaire, que je me sens portée à croire que cette droiture d'esprit et de raison aura retrouvé sa place chez vous. Faites donc, ma chère enfant, tout ce que vous dites : prenez du lait et des bouillons, mettez votre santé devant toutes choses ; soyez persuadée que c'est, non-seulement par les soins et par le régime que l'on rétablit une poitrine comme la vôtre, mais encore par la continuité des régimes ; car de prendre du lait quinze jours, et puis dire, j'ai pris du lait, il ne me fait rien ; ma fille, c'est se moquer de nous, et de vous-même la première. Soyez encore persuadée d'une autre chose, c'est que sans la santé on ne peut rien faire, tout demeure, on ne peut aller ni venir qu'avec des peines incroyables : en un mot, ce n'est pas vivre que de n'avoir pas de santé. L'état où vous êtes, quoi que vous disiez, n'est pas un état de consistance ; il faut être mieux, si vous voulez être bien. Je suis fort fâchée du vilain temps que vous avez, et de tous vos débordements horribles : je crains votre Durance comme un bête furieuse.

On ne parle point encore de cordons-bleus : s'il y en a, et que M. de Grignan soit obligé de revenir, je le recevrai fort bien, mais fort tristement; car enfin, au lieu de placer votre voyage comme vous avez fait, c'eût été une chose bien plus raisonnable et plus naturelle que vous eussiez attendu M. de Grignan ici : mais on ne devine pas; et comme vous observiez et consultiez les volontés de M. de Grignan, ainsi qu'on faisoit autrefois les entrailles des victimes, vous y aviez vu si clairement qu'il souhaitoit que vous allassiez avec lui, que ne mettant jamais votre santé en aucune sorte de considération, il étoit impossible que vous ne partissiez, comme vous avez fait. Il faut regarder Dieu, et lui demander la grace de votre retour, et que ce ne soit plus comme un postillon, mais comme une femme qui n'a plus d'affaires en Provence, qui craint la bise de Grignan, et qui a dessein de s'établir et de rétablir sa santé en ce pays.

Je crois que je ferai un traité sur l'amitié; je trouve qu'il y a mille choses qui en dépendent, mille conduites à éviter pour empêcher que ceux que nous aimons n'en sentent le contre-coup; je trouve qu'il y a une infinité de rencontres où nous les faisons souffrir, et où nous pourrions adoucir leurs peines si nous avions autant de vues et de pensées qu'on doit en avoir pour ce

qui tient au cœur. Enfin, je ferois voir dans ce livre qu'il y a cent manières de témoigner son amitié sans la dire, ou de dire par ses actions qu'on n'a point d'amitié, lorsque la bouche traîtreusement assure le contraire. Je ne parle pour personne; mais ce qui est écrit est écrit [1].

Mon fils me mande des folies, et il me dit qu'il y a un *lui* qui m'adore, un autre *lui* qui m'étrangle, et qu'ils se battoient tous deux l'autre jour à outrance, dans le mail des Rochers. Je lui réponds que je voudrois que l'un eût tué l'autre, afin que je n'eusse point trois enfants; que c'étoit ce dernier qui me faisoit tout le mal de la maternité, et que s'il pouvoit l'étrangler lui-même, je serois trop contente des deux autres. J'admire la lettre de Pauline; est-ce de son écriture? Non; mais pour son style, il est aisé à reconnoître; la jolie enfant! Je voudrois bien que vous pussiez me l'envoyer dans une de vos lettres; je ne serai consolée de ne la pas voir que par les nouveaux attachements qu'elle me donneroit: je m'en vais lui faire réponse. Je quitte ce lieu à regret: la campagne est encore belle; cette avenue et

[1] Le projet de madame de Sévigné, en songeant à un *Traité sur l'Amitié*, n'étoit qu'un prétexte, et l'analyse des sentiments qui doivent en former les chapitres, l'occasion d'adresser indirectement des reproches à M. de Grignan sur son égoïsme. Cette précipitation dans le jugement a produit des fruits bien amers.

G. D. S. G.

tout ce qui étoit désolé des chenilles, et qui a pris la liberté de repousser avec votre permission, est plus vert qu'au printemps dans les plus belles années. Les petites et les grandes palissades sont parées de ces belles nuances de l'automne dont les peintres font si bien leur profit. Les grands ormes sont un peu dépouillés, et l'on n'a point de regret à ces feuilles picotées : la campagne en gros est encore toute riante; j'y passois mes journées seule avec des livres; je ne m'ennuyois que comme je m'ennuierai partout ne vous ayant plus. Je ne sais ce que je vais faire à Paris; rien ne m'y attire, je n'y ai point de contenance; j'y vais avec chagrin; le bon abbé dit qu'il y a quelques affaires, et que tout est fini ici : allons donc. Il est vrai que cette année a passé assez vite; mais je suis fort de votre avis pour le mois de septembre; il m'a semblé qu'il a duré six mois, tous des plus longs. Je vous manderai, en arrivant à Paris, des nouvelles de mademoiselle de Méri. Je n'eusse jamais pensé que cette madame de Charmes eût pu devenir sèche comme du bois : hélas! quels changements ne fait point la mauvaise santé! Je vous prie de faire de la vôtre le premier de vos devoirs; après celui-là, et M. de Grignan auquel vous avez fait céder les autres avec raison, si vous voulez bien me donner ma place, je vous en ferai souvenir,

Je me trouve fort heureuse si je ne ressemble non plus à un devoir que M. de Grignan, et si vous pensez que c'est mon tour présentement à être un peu consultée. Adieu, ma chère enfant, je vous aime au-delà de tout ce qu'on peut aimer.

LETTRE DCCXXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 8 novembre 1679.

J'arrivai ici samedi, comme je vous l'avois mandé. J'avois été dîner le vendredi à Pomponne, où madame de Vins reçut une lettre de vous. Nous causâmes fort sur votre sujet. M. de Pomponne la gronda de ne vous avoir point parlé de lui dans ses lettres; ce fut une très-jolie querelle. Ils seront encore quinze jours à Pomponne. Pour moi, j'ai regretté Livry; j'ai coupé dans le vif; cette solitude me plaisoit, et les beaux jours qu'il fait encore m'offensent. Je vis en arrivant les deux Grignan et M. de La Garde; vous jugez bien de quoi nous parlons. Je fus le lendemain chez mademoiselle de Méri; je la trouvai un peu mieux. J'ai vu Duchesne, et je ne sais par quel hasard il m'est tombé dans l'esprit de parler de votre santé : il vous aime, et je le trouve plus

touché et plus appliqué que les autres; il est étonné de la manière dont tout votre corps est engourdi, avec des frémissements et des inquiétudes qui vous vont jusqu'au cœur : ce sont, dit-il, des sérorités et la vraie humeur du rhumatisme. Il voudroit que vous vous fissiez frotter quelquefois l'épine du dos avec de l'eau-de-vie et l'huile de noix tirée sans feu, mêlées ensemble; il dit que cela ouvriroit les pores dans le lieu d'où les sérosités partent, et que vous en seriez soulagée. Il vous loue d'avoir quitté votre vieux lait; il vous conseille de prendre, à la place du lait qui vous est contraire, bien des orges, des bouillons de poulet avec des semences froides; car si vous ne corrigez ce sang, vous en devez craindre des suites fâcheuses. Il vous conjure très-instamment de ne pas négliger l'eau de Sainte-Reine, et dit que vous savez bien ce que c'est. Cet article a été recommencé jusqu'à trois ou quatre fois. Duchesne croit aussi que le café précipite votre sang, qu'il l'échauffe; qu'il peut être bon à des gens qui n'ont mal qu'à la poitrine, mais que jamais il ne s'est ordonné dans la disposition où vous êtes, et qu'on peut juger par votre maigreur, qui augmente à mesure que vous en prenez, qu'il est à craindre que vous ne vous en aperceviez trop tard; que la force que vous croyez que le café vous donne n'est qu'un faux

bien, puisque cela vient du mouvement de votre sang, qui auroit besoin au contraire d'être calme et adouci. Songez-y, ma fille, je ne fais précisément que vous répéter ce que Duchesne m'a dit avec beaucoup d'intérêt et d'amitié pour vous. Vous trouverez peut-être bien de l'ennui dans un si grand article; mais le moyen de le supprimer? Mettez-vous à ma place, et voyez ce que je puis sentir et ce que je puis craindre. Vous aimez Duchesne; voilà ses avis, et ce qu'il m'a fait promettre de vous mander.

Vous êtes donc à Lambesc, ma chère enfant; une plus grande gloire vous a appelée plus avant en Provence. Je crains bien pour vous l'excès des compliments et des visites; vous n'êtes guère en état de suffire à tout cela. On ne parle point du voyage du roi dans les provinces, non plus que des cordons-bleus: Sa Majesté n'en veut point faire à cause de l'infinité de prétendants. Ce que je vous dis vient de deux endroits assez sûrs; et tout de suite je vous ferai mille amitiés de M. de La Rochefoucauld et de madame de La Fayette: mesdames de Lavardin et de Mouci ne vous en font pas moins. Je n'ai pas encore vu la marquise d'Uxelles. Le chevalier vous mandera les nouvelles. Je crois que le maréchal de Bellefonds ne relèvera point de la maladie dont il est accablé [1].

[1] *Voyez* ci-après la lettre du 24.

Vous êtes bien contente de la douceur de mes demoiselles de Grignan ; c'est un bonheur pour vous. Mais, ma fille, où avez-vous pris que vous fussiez un *dragon?* Quel plaisir prenez-vous à dire de ces sortes de choses? N'étiez-vous point d'accord de tout ce que je voulois faire? Ne passiez-vous point l'hiver en Bretagne, quand il le falloit, les étés à Livry? Quelle difficulté faisiez-vous de vous ennuyer avec tranquillité comme les autres? Ah! ne souhaitez point d'être autrement que vous n'êtes, si ce n'est pour votre santé. Mais qui auroit jamais pu croire en ce temps-là que vous fussiez devenue délicate et maigre au point que vous l'êtes? Qu'avez-vous fait de Pauline? Je souhaite bien que vous l'ayez menée avec vous. Je fis lire sa lettre à madame de Vins, qui en fut ravie, ainsi que ses oncles; je vous dis que c'est une pièce achevée pour la naïveté.

Madame de La Sablière a bien pris le parti que vous estimez, *rompons, brisons les tristes restes*. Madame de Coulanges, que pensez-vous que je veuille dire? Je pense comme vous. Mais madame de Coulanges maintient que La Fare n'a jamais été amoureux; c'étoit tout simplement de la paresse, de la paresse, de la paresse; et la Bassette a fait voir qu'il ne cherchoit chez madame de La Sablière que la bonne compagnie [1].

[1] *Voyez* la lettre du 19 août 1676.

A propos, madame de Villars n'a écrit uniquement en arrivant à Madrid qu'à madame de Coulanges [1]; et dans cette lettre elle nous fait des compliments à toutes nous autres vieilles amies : madame de Schomberg, mademoiselle de Lestranges [2], madame de La Fayette, tout est en un paquet. Madame de Villars dit *qu'il n'y a qu'à être en Espagne pour n'avoir plus d'envie d'y bâtir des châteaux.* Vous voyez bien qu'elle ne pouvoit mieux adresser sa lettre, puisqu'elle vouloit mander cette gentillesse. La reine d'Espagne a fait mille tendresses à madame de Saint-Chaumont en passant pays [3]. La maréchale de

[1] Madame de Villars écrivit plusieurs lettres à madame de Coulanges pendant le dernier séjour qu'elle fit à Madrid. Celles qui se sont conservées, au nombre de trente-sept, commencent au 2 novembre 1679, et finissent au 15 mai 1681. Elles sont non-seulement très-agréables à lire, mais encore très-curieuses, soit par les anecdotes qu'on y trouve au sujet du mariage de Charles II avec Marie-Louise d'Orléans, soit par le tableau que madame de Villars y fait des mœurs du pays et des usages de la cour d'Espagne. *D. P.*

[2] Belle-sœur de la marquise de Senneterre.

[3] Grouvelle dit : elle avoit été gouvernante des enfants de MONSIEUR avant madame de Clérambault. Elle étoit en même temps confidente de MADAME (Henriette d'Angleterre), et par suite de ses démêlés avec MONSIEUR, elle fut exilée. C'étoit une femme bien intéressante, si on en juge par ces vers de Benserade :

On vous connoît douce et spirituelle.
Votre vertu nous ravit, Saint-Chaumont :
Auprès de vous il fait bon avec elle,
Même sans elle il y feroit fort bon.

Clérembault[1] n'a pas parlé depuis ce jour. On attend des nouvelles du mariage et de l'entrevue[2]. On dit que la princesse d'Harcourt et la maréchale reviendront aussitôt, et que madame de Grancey ira jusqu'à Madrid. J'ai dit à Brancas que vous lui faisiez des compliments sur son deuil, et non pas sur son affliction. Il y a eu bien des gens de noyés dans ce vaisseau du chevalier de Tourville, qui s'est sauvé à la nage; je crois qu'un de nos chevaliers de Sévigné s'est noyé. Mon fils est en Basse-Bretagne; je pense que son amour ne va pas si loin. Adieu, ma très-chère, plût à Dieu que votre santé fût comme la mienne! Je vous conjure de ne m'écrire qu'un mot de votre état, et un autre de votre amitié : laissez-nous vous conter des fagots; je sacrifie très-volontiers le plaisir de lire vos aimables lettres à celui de savoir que vous ne vous épuisez point pour les écrire.

DE MONSIEUR DE CORBINELLI.

Vous voulez donc bien, Madame, que je vous dise ce que je vous ai toujours été, et ce que je

Il faut convenir que Benserade étoit en veine le jour qu'il composa ces vers. *G. D. S. G.*

[1] Louise-Françoise Bouthillier de Chavigny, femme de Philippe de Clérembault, maréchal de France, et dame d'honneur de la reine d'Espagne (*Marie-Louise d'Orléans*). *D. P.*

[2] Le mariage se fit à Burgos, le 18 novembre 1679.

vous serai toujours, soit à cause de vous, Madame, dont le mérite est infini, soit pour l'amour de Madame votre mère, que j'adore, et qui vous adore.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Voilà donc ce mot qu'il vouloit vous écrire, il y a trois semaines[1]; croyez, sur ma parole, qu'il mérite votre estime. Nous venons de lire ce beau chapitre dont vous nous parlez; nous le trouvons divin jusqu'à un certain endroit où l'auteur se fait lui-même une difficulté si grande, qu'elle nous paroît, comme à lui, insurmontable, et dont il ne se tire que par beaucoup d'obscurité, que nous laissons à comprendre à ceux qui sont plus éclairés que nous.

LETTRE DCCXXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 10 novembre 1679.

Je ne suis plus bergère, ma pauvre enfant; j'ai quitté avec regret l'unique entretien de vos lettres, de votre chère idée, soutenue de *Louison*, de nos vaches, de nos moutons, et d'un entre-chien et loup dont je m'accommodois fort bien, parce que

[1] *Voyez* la lettre du 25 octobre précédent.

je ne cherche pas à m'épargner, ni à me flatter. Me voici dans le raffinement de l'hôtel de Carnavalet, où je ne trouve pas que je sois moins occupée de vous, que vos lettres me soient moins chères, ni que nulle chose du monde puisse faire une diversion à la continuelle application que j'ai pour vous. Je n'aurai plus guère de nouvelles à vous mander, j'en sais peu : mais comme celles que je vous dis viennent assez directement des bons endroits, elles seront bonnes. Vous m'assurez, ma très chère, que vous vous portez bien; Dieu le veuille : cela est bientôt dit. Je suis toujours étonnée que je puisse soutenir avec votre absence, l'inquiétude que j'ai de votre santé. Je ne veux point que vous m'écriviez de si grandes lettres : il faut que je sois bien persuadée du mal qu'elles vous font : sans cela il seroit bien naturel de souhaiter qu'elles fussent infinies; mais cette crainte arrête tout. Duchesne me disoit l'autre jour que rien n'étoit plus mauvais que d'écrire beaucoup. Ma fille, il faut que le temps vienne que vous écriviez moins, et que vous soyez en ce pays appliquée à vous guérir. Nous vous mettrons l'hôtel de Carnavalet en état de vous être commode : le bon abbé y est disposé comme moi. Je voudrois bien que vous ne me dissiez point de mal de vous dans vos lettres, et que vous ne crussiez point vos lettres meilleures

que vos conversations en chambre : je serois bien indigne de votre amitié, si j'avois cette pensée : je suis persuadée que vous m'aimez, et j'ai le même goût pour vous entendre, que tous ceux qui en sont le plus touchés. Ah ! si vous saviez quel est le pouvoir d'une seule de vos paroles, d'un regard, d'un retour, d'une douceur, et de quels pays lointains cela seroit capable de me faire revenir, vous verriez, ma belle, que rien n'égale pour moi votre présence. Votre dévotion du jour de la Toussaint vous a portée encore à me dire des choses qui m'ont attendrie d'une étrange manière. Que vous avez bien fait de fourrer dans votre litière tous vos petits enfants ! la jolie petite compagnie ! si j'avois été du conseil, j'aurois bien opiné comme vous avez fait : vous le verrez par les avis que je donne à Pauline dans la réponse toute régulière que je lui fais. Cette petite est aimable; elle ne peut jamais incommoder. Jouissez-en, ma fille, ne vous ôtez point toutes ces petites consolations; il y a tant de peines dans la vie, elle passe si vite ; j'ai quelque plaisir de songer à celui que Pauline vous donne.

M. de La Rochefoucauld, madame de La Fayette et Langlade parlèrent hier de M. de Grignan comme de l'homme du monde qu'ils souhaiteroient le plus de servir : ils n'en perdront pas

les moments ni les occasions. On va voir, comme l'opéra, les habits de mademoiselle de Louvois : il n'y a point d'étoffe dorée qui soit moindre que de vingt louis l'aune. La Langlée s'est épuisée pour joindre l'agrément avec la magnificence. M. de Mesmes a fait grand bruit de celle de Grignan : il en a écrit dignement à M. de La Rochefoucauld.

C'est chez mademoiselle de Méri que je viens achever cette lettre, et fermer mon paquet. La voilà tout accablée de vapeurs et d'inanition, incapable d'écrire un mot : elle dit que vous connoissez bien cet état : en vérité elle est dans un épuisement qui fait pitié ; je voudrois bien qu'on pût la soulager à force de soins : elle vous dit par moi tout ce qu'elle voudroit vous écrire, si elle pouvoit. Je viens de voir ce pauvre chevalier : il a mal au cou et à la cuisse, il est au lit. Cette humeur de rhumatisme ne le quitte pas ; j'ai plus de pitié que les autres de cette sorte de mal : je ne crois pas que ses douleurs durent encore longtemps, il sent courir les sérosités ; il lui faudroit présentement une bonne douche, si la saison le pouvoit permettre. Il m'a donné sa lettre pour la mettre dans mon paquet : il faut avoir soin de ces pauvres infirmes : tout le reste de Paris est enrhumé :

> Ils ne mouroient pas tous, mais tous étoient frappés [1].

[1] Les *Animaux malades de la peste*, chef-d'œuvre de J. de La Fontaine.

comme vous disiez. Adieu, ma chère enfant; je vous embrasse tendrement, et toute votre grande et petite compagnie.

LETTRE DCCXXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 22 novembre 1679.

Vous allez être bien surprise et bien fâchée, ma chère enfant. M. de Pomponne est disgracié; il eut ordre samedi au soir, comme il revenoit de Pomponne, de se défaire de sa charge. Le roi avoit réglé qu'il auroit sept cent mille francs et que la pension de vingt mille francs qu'il avoit comme ministre lui seroit continuée : Sa Majesté vouloit lui marquer par cet arrangement qu'elle étoit contente de sa fidélité. Ce fut M. Colbert qui lui fit ce compliment, en l'assurant qu'il *étoit au désespoir d'être obligé, etc.* M. de Pomponne demanda s'il ne pourroit point avoir l'honneur de parler au roi, et apprendre de sa bouche quelle étoit la faute qui avoit attiré ce coup de tonnerre : on lui dit qu'il ne le pouvoit pas, en sorte qu'il écrivit au roi pour lui marquer son extrême douleur, et l'ignorance où il étoit de ce qui pouvoit avoir contribué à sa

disgrace : il lui parla de sa nombreuse famille, et le supplia d'avoir égard à huit enfants qu'il avoit. Il fit remettre aussitôt ses chevaux au carrosse, et revint à Paris, où il arriva à minuit. M. de Pomponne n'étoit pas de ces ministres sur qui une disgrace tombe à propos, pour leur apprendre l'humanité, qu'ils ont presque tous oubliée; la fortune n'avoit fait qu'employer les vertus qu'il avoit, pour le bonheur des autres; on l'aimoit, surtout parce qu'on l'honoroit infiniment. Nous avions été, comme je vous l'ai mandé, le vendredi à Pomponne, M. de Chaulnes, Caumartin et moi : nous le trouvâmes et les dames qui nous reçurent fort gaiement. On causa tout le soir, on joua aux échecs : ah ! quel échec et mat on lui préparoit à Saint-Germain ! Il y alla dès le lendemain matin, parce qu'un courrier l'attendoit ; de sorte que M. Colbert, qui croyoit le trouver le samedi au soir à l'ordinaire, sachant qu'il étoit allé droit à Saint-Germain, retourna sur ses pas et pensa crever ses chevaux. Pour nous, nous ne partîmes de Pomponne qu'après dîner ; nous y laissâmes les dames, madame de Vins m'ayant chargée de mille amitiés pour vous. Il fallut donc leur mander cette triste nouvelle : ce fut un valet-de-chambre de M. de Pomponne qui arriva le dimanche à neuf heures dans la chambre de madame de Vins. C'étoit une

marche si extraordinaire que celle de cet homme, et il étoit si excessivement changé, que madame de Vins crut absolument qu'il venoit lui dire la mort de M. de Pomponne; de sorte que, quand elle sut qu'il n'étoit que disgracié, elle respira; mais elle sentit son mal quand elle fut remise, elle alla le dire à sa sœur. Elles partirent à l'instant, laissant tous ces petits garçons en larmes, et accablées de douleur, elles arrivèrent à Paris à deux heures après midi. Vous pouvez vous représenter leur entrevue avec M. de Pomponne, et ce qu'ils sentirent, en se revoyant si différents de ce qu'ils pensoient être la veille. Pour moi, j'appris cette nouvelle par l'abbé de Grignan; je vous avoue qu'elle me toucha droit au cœur. J'allai à leur porte dès le soir; on ne les voyoit point en public, j'entrai, je les trouvai tous trois. M. de Pomponne m'embrassa, sans pouvoir prononcer une parole : les dames ne purent retenir leurs larmes, ni moi les miennes. Ma fille, vous n'auriez pas retenu les vôtres; c'étoit un spectacle douloureux : la circonstance de ce que nous venions de nous quitter à Pomponne d'une manière si différente, augmenta notre tendresse; enfin, je ne puis vous représenter cet état. La pauvre madame de Vins, que j'avois laissée si fleurie, n'étoit pas reconnoissable; je dis, pas reconnoissable, une fièvre de quinze jours ne

se réjouissant, et pour le surprendre, comme si on s'étoit trompé au-dessus de la lettre : *A monsieur, monsieur Colbert, ministre et secrétaire d'état.* J'en ai fait mes compliments dans la maison affligée; rien ne pouvoit être mieux. Faites un peu réflexion à toute la puissance de cette famille, et joignez les pays étrangers à tout le reste; et vous verrez que tout ce qui est de l'autre côté, *où l'on se marie*[1], ne vaut point cela. Ma pauvre enfant, voilà bien des détails et des circonstances; mais il me semble qu'ils ne sont point désagréables dans ces sortes d'occasions : il me semble que vous voulez toujours qu'on vous parle; je n'ai que trop parlé. Quand votre courrier viendra, je n'ai plus à le présenter; c'est encore un de mes chagrins de vous être désormais entièrement inutile : il est vrai que je l'étois déjà par madame de Vins; mais on se ralliot

de tous les gens de bien comme l'illustre famille des Arnaud. Pomponne soutint dignement sa chute, le roi conserva pour lui un grand fond d'estime, et le rappela dans le ministère sitôt que Louvois eut les yeux fermés (*Voyez* la lettre du 14 août 1691), ce qui prouve évidemment la force morale de ce monarque, et l'avantage qu'en retirait l'état lorsqu'elle n'étoit point entravée par les séductions mensongères des serviles de l'autorité.

G. D. S. G.

[1] Madeleine-Charlotte Le Tellier, fille de M. de Louvois, épousa le lendemain, 23 novembre, François duc de La Rochefoucauld et de La Rocheguyon, petit-fils de M. de La Rochefoucauld, auteur des *Maximes*. *D. P.*

ensemble. Enfin, ma fille, voilà qui est fait, voilà le monde. M. de Pomponne est plus capable que personne de soutenir ce malheur avec courage, avec résignation et beaucoup de christianisme. Quand d'ailleurs on a usé comme lui de la fortune, on ne manque point d'être plaint dans l'adversité.

Encore faut-il, ma très-chère, que je vous dise un petit mot de votre petite lettre; elle m'a donné une sensible consolation : j'ai vu la santé du petit très-confirmée, et la vôtre, ma chère enfant, dont vous me dites des merveilles : vous m'assurez que je serois bien contente si je vous voyois, vous avez raison de le croire. Quel spectacle charmant de vous voir appliquée à votre santé, à vous reposer, à vous restaurer! c'est un plaisir que vous ne m'avez jamais donné. Vous voyez que ce n'est pas inutilement que vous prenez ce soin, le succès en est visible; et quand je me tourmente ici de vous inspirer la même attention, vous sentez bien que j'ai raison.

que toutes les soirées que l'on m'offre en ce quartier : je ne saurois courir le soir. Je m'aperçois que quand je ne suis point agitée de la crainte de votre santé, je sens extrêmement votre absence. Votre poitrine est comme des morailles[1], qui m'empêchent de sentir le mal de ne vous avoir plus ; je tiens de vous cette comparaison : mais je retrouve bientôt ce premier mal, quand je ne suis pas bridée par l'autre. J'avoue seulement que je m'en accommode mieux que de l'horreur de craindre pour votre vie, et je vous fais toujours mille remercîments de m'ôter mes morailles.

Il en faudroit d'aussi dures que celles-là pour empêcher madame de Vins de sentir vivement la disgrace de M. de Pomponne ; elle y perd tout : je la vois souvent ; le malheur ne me chassera pas de cette maison.

M. de Pomponne prendra bien son parti, et soutiendra dignement son infortune : il va retrouver toutes ces perfections d'un homme particulier qui nous le faisoient admirer à Frêne. On dit qu'il faisoit un peu négligemment sa charge, que les courriers attendoient : il se justifie très-bien ; mais, mon Dieu ! ne voyez-vous pas bien son tort ? Ah ! que la pauvre madame du

[1] Espèce de tenailles dont un maréchal serre le nez d'un cheval impatient, vicieux. *(Acad. Franç.)*

Plessis l'auroit aimé présentement! quelle nouvelle liaison auroit faite cette conformité! Rien ne pouvoit être si bon pour lui: je n'en ai fait aussi mes compliments qu'à madame de Vins, m'entendez-vous bien? car je réponds à ma pensée, qui, je crois, sera la vôtre. Toute la cour le plaint, et lui fait des compliments; vous lui allez voir reprendre le fil de ses perfections. Nous avons bien parlé de la Providence; il entend bien cette doctrine. Jamais il ne s'est vu un si aimable ministre. M. de Colbert, l'ambassadeur[1], va remplir cette belle place; il est fort ami du chevalier; écrivez à ce dernier toutes vos pensées: la fortune toute capricieuse voudra peut-être vous faire plus de plaisir par là que par notre intime ami. Vous irez bien naturellement dans ce chemin par la route que je vous dis: pouvons-nous savoir ce que la Providence nous garde?

Je continue mes soins à mademoiselle de Méri; l'impression que fait dans son esprit le tracas de son petit domestique est une chose fort extraordinaire. Elle me disoit qu'il lui semble, quand ses gens lui parlent, qu'ils tirent sur elle, comme pour la tuer: elle en est plus malade que de ses

[1] M. Colbert de Croissi, frère du contrôleur-général, étoit alors en Bavière pour y négocier le mariage de MONSEIGNEUR avec Marie-Anne-Victoire de Bavière. *D. P.*

maux ; c'est un cercle, sa colère augmente son mal, son mal augmente sa colère; somme totale, c'est quelque chose d'étrange : je ne songe qu'à la soulager un peu.

Corbinelli abandonne le chevalier de Méré et son chien de style [1], et la ridicule critique qu'il fait, en collet monté, d'un esprit libre, badin et charmant comme Voiture : *tant pis pour ceux qui ne l'entendent pas* [2]. Au reste, n'attendez pas sitôt les définitions que vous lui avez demandées depuis trois mois, il n'a lu que le Code et Cujas. Il vous adore de vouloir apprendre la médecine; vous êtes toujours son prodige. C'en est un, en vérité, que la tranquille ingratitude de M. et madame de Richelieu; vous en parlez fort plaisamment. M. Le Grand et d'autres disoient très-sérieusement l'autre jour à Saint-Germain, que

[1] M. de Méré avoit connu et aimé madame de Maintenon dès son enfance. Il l'avait présentée dans le monde sous le nom de la *jeune Indienne.* Il cultiva son amitié dans tous les temps. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il voulut l'épouser, et lui en fit la proposition dans le temps même que Louis XIV pensoit à en faire sa femme. Au surplus, les lettres de M. de Méré, qu'on trouve dans le recueil de celles de madame de Maintenon, sont en effet d'un style emphatique, lourd et pédantesque, qui mérite bien d'être appelé *chien de style. A. G.* Vigneul de Marville, dans ses *Mélanges littéraires*, ne traite pas mieux les lettres de M. de Méré.

[2] On peut dire la même chose, et avec plus de raison encore, de ceux qui ne sentent point le prix des Lettres de madame de Sévigné. *D. P.*

M. de Richelieu avait fait un siége admirable; on crut que c'étoit une lecture où l'on avoit vu les grands Richelieu dans les guerres civiles; mais non, c'étoit celui-ci qui a fait un *siége* admirable *de tapisserie*, que l'on voit dans la chambre de sa femme.

Madame de Coulanges a été quinze jours à la cour : madame de Maintenon était enrhumée, et ne la vouloit pas laisser partir. Voici une querelle qu'elle a eue avec la comtesse de Gramont[1]: cette dernière brûloit son beau teint à faire du chocolat; madame de Coulanges voulut l'empêcher de prendre cette peine : la comtesse dit qu'on la laissât faire, et qu'elle n'avoit plus que ce plaisir. Madame de Coulanges lui dit : *Ah, ingrate!* Ce mot, dont la comtesse auroit ri un autre jour, l'embarrassa et la décontenança si fort, qu'elle ne put s'en remettre; et depuis elles ne se sont pas saluées. L'abbé Têtu dit rudement à notre voisine: « Mais, Madame, si elle vous avoit « répondu que la pelle se moque du fourgon, « qu'auriez-vous dit? Monsieur, *dit-elle,* je ne « suis point une pelle, et elle est un fourgon. » — Autre querelle; et plus de salut. *Quanto* (*madame de Montespan*) et l'*enrhumée* (*madame de Maintenon*) sont très-mal; cette dernière est tou-

[1] Élisabeth Hamilton, dame du palais de la reine Marie-Thérèse d'Autriche. *D. P.*

jours parfaitement bien avec le centre de toutes choses (*le roi*), et c'est ce qui fait la rage. Je vous conterois mille bagatelles, si vous étiez ici.

Ah, ma fille! ne me dites point que je n'ai qu'à rire, puisque je n'ai que votre absence à soutenir : j'ai envie de dire : *ah, ingrate!* ne vous souvenez-vous point de tout ce qu'elle me fait souffrir, cette absence? N'êtes-vous pas la sensible et véritable occupation de mon cœur? Vous le savez bien, et vous devez comprendre aussi ce que c'est que d'y joindre la crainte de vous voir malade, et dévorée par un air subtil, comme l'est celui de Grignan. Vous êtes injuste, si vous ne démêlez sans peine mes sentiments tout naturels et tout pleins d'une véritable tendresse pour vous.

Langlade m'est venu voir ce matin, et m'a donné part fort obligeamment de l'honneur qu'il aura dimanche d'être présenté et représenté au roi par M. de Louvois : c'est encore un secret; voilà de ces avances qui sont agréables, et que notre bon d'Hacqueville ne savoit point, il vous laissoit bravement apprendre ces sortes de choses par la gazette. Langlade m'a priée de vous mander ceci de sa part, et qu'il ne souhaiteroit d'être heureux que pour vous faire venir des as noirs, et à M. de Grignan : sans raillerie, ce seroit un transport de joie pour lui, s'il pouvoit avoir

quelque vue, faire souvenir, enfin, contribuer à quelque chose qui vous fût agréable[1]. C'est lui qui a fait le mariage qui se célébra hier magnifiquement chez M. de Louvois[2]. Ils avoient fait revenir le printemps, tout étoit plein d'orangers fleuris, et de fleurs dans des caisses. Cependant cette balance qui penche présentement si pesamment de l'autre côté, avoit jeté un air de tristesse qui tempéroit un peu la joie dont l'excès auroit été un peu trop marqué sans ce crêpe[3]. N'admirez-vous point comme tout est mêlé en ce monde, et comme rien n'est pur ni long-temps dans une même disposition? Je crois que vous entendez bien tout ce que je veux dire; vraiment il

[1] Langlade, pendant la guerre de la minorité du roi, avoit rendu de grands services au parti des princes. Il étoit alors secrétaire du duc de Bouillon, dont il a rédigé les Mémoires. Il fut envoyé par M. de La Rochefoucauld à Bordeaux pour faire déclarer cette ville contre la cour et pour le grand Condé, alors prisonnier. Il y réussit. Il avoit été secrétaire du cabinet du roi; il parut assez à craindre par sa capacité pour que le cardinal de Mazarin le contraignît, en 1657, de se défaire de sa charge. Il partagea long-temps l'amitié de M. de La Rochefoucauld avec Gourville : mais madame de La Fayette, qui n'aimoit pas ce dernier, lui avoit fait préférer Langlade pour l'affaire dont il s'agit ici. On ne rapporte ce détail que parce qu'il en explique plusieurs autres dans les lettres suivantes. *A. G.*

[2] *Voyez*, pour ce mariage, une des notes de la lettre qui précède, 22 novembre.

[3] Le motif de ce *crêpe* est expliqué dans la longue note de la lettre qui précède.

y auroit long-temps à causer sur tout ce qui se passe présentement.

Adieu, ma très-belle. Je voudrois que madame de Calvisson vous donnât de son bonheur plutôt que de sa tête. Celle de mon fils est en Basse-Bretagne; je ne sais si l'un de ses *lui* est avec mademoiselle de La Coste; mais je suis persuadée, comme vous, que ce ne seroit pas trop des trois. J'attends de ses nouvelle à la *remise* à Nantes. Le *bien bon* est extrêmement enrhumé, tout le monde l'est, hormis moi. Je me ferai saigner ce carême; vous m'en expliquez fort bien la nécessité. Le petit ne se guérira de la toux qu'avec du lait d'ânesse; c'est l'ordinaire de la rougeole d'affoiblir la poitrine; c'est pour cela que j'en tremblois pour vous. Le chevalier est comme guéri. La Garde ne partira point que ses affaires ne soient *tournées ;* mais aussi, dès qu'il pourra partir, rien au monde ne seroit capable de l'arrêter. Je vous embrasse, ma très-chère, et ne désire rien plus fortement que de vous embrasser en corps et en ame.

LETTRE DCCXXXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 29 novembre 1679.

Vous nous parlerez long-temps du malheur de M. de Pomponne avant que nous vous trouvions à la vieille mode; cette disgrace est encore bien vive dans nos têtes, il est extrêmement regretté. Un ministre de cette humeur, avec une facilité d'esprit et une bonté comme la sienne, est une chose si rare, qu'il faut souffrir qu'on sente un peu une telle perte. Vous croyez bien que je vais souvent chez lui : je fus touchée l'autre jour de le voir entrer avec cette mine aimable, sans tristesse, sans abattement. Madame de Coulanges m'avoit priée de l'y mener; il la loua de s'être souvenue d'un malheureux; il ne s'arrêta point long-temps sur ce chapitre; il passa à ce qui pouvoit former une conversation; il la rendit agréable comme autrefois, sans affectation pourtant d'être gai, et d'une manière si noble, si naturelle, et si précisément mêlée et composée de tout ce qu'il falloit pour attirer notre admiration, qu'il n'eut pas de peine à y réussir. Enfin, nous l'allons revoir, ce M. de Pomponne, si parfait, comme nous l'avons vu autrefois. Ce premier jour nous toucha ;

il étoit désoccupé, et commençoit à sentir la vie et la véritable longueur des jours; car de la manière dont les siens étoient pleins, c'étoit un torrent précipité que sa vie; il ne la sentoit pas, elle couroit rapidement, sans qu'il pût la retenir. Nous le disions encore à Pomponne la dernière fois qu'il en est sorti secrétaire d'état; vous savez que ce soir-là même il fut disgracié et déplacé. Je causai fort hier avec madame de Vins; elle sentira bien plus long-temps cette douleur que M. de Pomponne; je leur rends des soins si naturellement, que je me retiens, de peur que le vrai n'ait l'air d'une affectation et d'une fausse générosité : ils sont contents de moi. Enfin M. de Pomponne ne sera plus que le plus honnête homme du monde; vous souvenez-vous de Voiture, qui dit en parlant de M. le Prince :

Il n'avoit pas un si haut rang;
Il n'étoit que prince du sang.

Voilà justement l'affaire. Mais il y a des contre-coups plaisants dans cette disgrace[1]. Je disois que cela me faisoit souvenir de Soyecourt : *est-ce que je parle à toi*[2]? Vous entendez fort bien tout ce que je dis et ne dis point. Enfin, il en faut revenir à la Providence, dont M. de Pomponne

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du 22 novembre et la note.

[2] *Voyez* l'anecdote de Soyecourt sous la date du 7 juin 1680.

est adorateur et disciple; et le moyen de vivre sans cette divine doctrine? Il faudroit se pendre vingt fois le jour; et encore avec tout cela on a bien de la peine à s'en empêcher. En attendant vos lettres, ma très-chère, je n'ai pu me dispenser de causer un peu avec vous sur un sujet que je suis assurée qui vous tient au cœur.

Madame de Lesdiguières a écrit à la mère Angélique de Port-Royal[1], sœur de ce ministre : elle me montra la réponse qu'elle en avoit reçue ; je l'ai trouvée si belle que je l'ai copiée, et la voilà. C'est la première fois que j'ai vu une religieuse parler et penser en religieuse. J'en ai bien vu qui étoient agitées du mariage de leurs parentes, qui sont au désespoir que leurs nièces ne soient point encore mariées, qui sont vindicatives, médisantes, intéressées, prévenues; cela se trouve aisément; mais je n'en avois point encore vu qui fût véritablement et sincèrement morte au monde. Jouissez, ma fille, du même plaisir que cette rareté m'a donné. C'étoit la chère fille de M. d'Andilly, et dont il me disoit : *Comptez que tous mes frères, et tous mes enfants, et moi, nous sommes des sots en comparaison d'Angélique.* Jamais rien n'a été bon de ce qui est sorti

[1] La mère Angélique de Saint-Jean-Arnauld, abbesse de Notre-Dame de Port-Royal-des-Champs, mourut le 27 janvier 1684, âgée de cinquante-neuf ans. *D. P.*

de ces pays-là, qui n'ait été corrigé et approuvé d'elle; toutes les langues et toutes les sciences lui sont infuses; enfin c'est un prodige, d'autant plus qu'elle est entrée à six ans en religion. Je refusai hier une copie de sa lettre à Brancas, il en est indigné; et je lui dis : Avouez seulement que cela n'est pas trop mal écrit pour *une hérétique* [1]. J'en ai vu encore plusieurs autres d'elle, et bien plus belles et bien plus justes : ceci est un billet écrit à course de plume. La mienne est bien en train de trotter.

J'ai été à cette noce de madame de Louvois; que vous dirai-je [2]? magnificence, illumination,

[1] Madame de Sévigné, pieuse sans fiel, plus philosophe que dévote, s'explique ici en esprit supérieur sur la vie monastique, en même-temps qu'elle lance un trait satiriqne contre la doctrine des molinistes, que M. de Brancas adoptoit avec toute l'exagération du mot *hérétique* contre les jansénistes. Pour sentir le mérite de cette critique, dont le sel est tout-à-fait perdu pour notre génération, il faudroit remuer le fatras des livres, d'écritures sur ces troubles, et ces honteuses querelles; toutefois on peut s'en éviter la peine en jetant un coup-d'œil sur un petit ouvrage intitulé : *Les enluminures du fameux almanach en estampe*, qui parut en 1653 de la part des jésuites, avec ce titre : *De la déroute et de la confusion des jansénistes*. Ce petit ouvrage, dont la dernière édition est de 1734, est de M. de Saci; il est très-rare avec l'estampe qui sert de frontispice : nous l'indiquons comme le microscope qui découvre tous les excès auxquels se portoient les chefs du parti moliniste. *G. D. S. G.*

[2] Ce mariage de mademoiselle de Louvois avec le fils du prince de Marsillac, étoit une sorte d'événement qui eut par la suite beaucoup d'influence. Il n'est pas douteux que M. de Marsillac

toute la France, habits rebattus et rebrochés d'or, pierreries, brasiers de feu et de fleurs, embarras de carrosses, cris dans la rue, flambeaux allumés, reculements et gens roués, enfin le tourbillon, la dissipation, les demandes sans réponses; les compliments sans savoir ce que l'on dit, les civilités sans savoir à qui l'on parle, les pieds entortillés dans les queues : du milieu de tout cela, il sortit quelques questions de votre santé, à quoi ne m'étant pas assez pressée de répondre, ceux qui les faisoient sont demeurés dans l'ignorance et dans l'indifférence de ce qui en est. *O vanité des vanites!* Cette belle petite de Monchi a la petite-vérole; on pourroit encore dire, *ô vanité!* etc.

Je reçois votre lettre du 18, c'étoit un samedi, et le propre jour de la disgrace de ce pauvre homme, tout ce que vous me dites de lui me perce le cœur; quand je songe à cette chute, et combien vous êtes loin de la prévoir, je crains votre surprise. Comme il n'y a rien à ménager avec madame de Vins, je lui montrerai comme vous sentiez ce souvenir obligeant de M. de Pomponne. Hélas! vous parlez du mariage de M. le dauphin, d'affaires étrangères, de ministère, et il faut parler de passer peut-être son hiver à Pom-

n'ait beaucoup contribué à soutenir la faveur de Louvois, que leur ligue n'ait long-temps empêché la rupture du roi avec madame de Montespan, et retardé le triomphe de la veuve Scarron.

A. G.

ponne; car quoiqu'il dise que non, je crains que le monde ne l'importune. Il a beaucoup de piété; et si c'est ici le chemin de son salut, il ne perdra guère de temps à se jeter dans la solitude. Quel malheur pour madame de Vins! et qu'elle le sent bien! Il nous prit hier une peur, à Brancas et à moi, que le séjour de Pomponne, qu'il a aimé si démesurément, et qui a causé tous ses péchés véniels, ne lui devienne insupportable par un caprice qui arrive souvent : cette trop grande liberté d'y être lui donnera du dégoût, et le fera souvenir que ce Pomponne a contribué à son malheur. Ne sera-ce point comme l'abbé d'Effiat, qui, pour marquer son chagrin contre Veret, disoit qu'il avoit épousé sa maîtresse[1]? Mais non, car tout cela est fou, et M. de Pomponne est sage.

Vous me parlez de votre homme de La Trappe; quoi! c'étoit votre recteur de Saint-Andiol! vous devez avoir eu de grandes conversations avec lui: rien n'est plus curieux que de savoir d'original ce qui se passe dans cette maison. Le dîner que vous me dépeignez est horrible; je ne comprends point cette sorte de mortification; c'est une juiverie, et la chose du monde la plus malsaine. Les capucins que je vis à Pomponne en ordonnent partout : je ne sais pas si les pauvres gens en savent les conséquences, mais ils ne croient rien

[1] Lorsqu'il y étoit en exil. (*Voyez* la lettre du 4 août 1677.)

de si salutaire; ils disent qu'un peu d'esprit de sel dans ce qu'on boit chasseroit pour jamais toute sorte de néphrétique. Je crois que Villebrune[1] avoit senti la vertu de ce présent du ciel. En vérité, je ne suis point édifiée de cette sale mortification. Vous me parlez toujours si bien du soin que vous avez de votre santé, que je ne sais plus que vous dire : Dieu vous conserve cette attention dont vous sentez l'effet : si vous en aviez eu ici une petite partie, nous aurions bien abrégé des discours. Celui que vous me faites de madame de Coulanges, et de son chagrin contre La Fare, à qui elle fait la mine, disant qu'il l'a trompée, seroit admirable à lui montrer, accompagné de l'envie que vous avez d'apprendre de ses nouvelles, si vous n'aviez pas dit si franchement votre avis du goût de madame de Villars pour elle : cet endroit me fera cacher l'autre qui l'auroit fort réjouie. Je vous prie de me reparler d'elle, car elle ne cesse de me prier de vous faire mille compliments; elle veut voir les endroits où vous parlez de votre santé; elle y prend intérêt, et à son petit bon ami; il faut rendre tout cela. Je ne sais quel disparate je vais faire, en vous disant que La Trousse n'est point encore revenu; je suis bien trompée, ou c'est un péché qu'il fait

[1] Ex-capucin qui se mêloit de médecine, et dont il a déjà été fait mention sous les dates du 15 décembre 1675 et 3 juillet 1676.

contre les idées de l'amour, des plus gros qu'il se fasse. Mon Dieu, qu'il y a de folies dans le monde! Il me semble que je vois quelquefois les loges et les barreaux devant ceux qui me parlent; et je ne doute pas aussi qu'ils ne voient les miens. Le bon abbé est dans la sienne, c'est-à-dire sa loge, avec le plus gros rhume du monde; cette longueur m'inquiète quelquefois; il seroit bien planté aux Rochers!

Je ne crois pas que je ne pleure, quand je verrai ce courrier chargé de dépêches pour M. de Pomponne. Je rencontrai avant-hier des chariots chargés de ses meubles, qu'on ramenoit de Saint-Germain; cela me fit encore une émotion : enfin, ma très-chère, vous comprenez bien la peine que j'ai à m'accoutumer à cette déroute. Je n'aime point à perdre des lettres; les vôtres surtout me sont extrêmement nécessaires : vous ne devez pas être si curieuse des miennes, car je vous assure que ma santé est parfaite. Je me purgerai bientôt pour prendre cette petite eau par contenance, et pour l'amour de vous. Vous faites un compliment très-juste à Corbinelli, on ne peut pas lui renvoyer plus plaisamment ses paroles. Il auroit beaucoup à dire sur la petite raie que vous avez faite; et si le hasard veut que ce chapitre se traite quelque jour, il est persuadé que vous effacerez cette raie : cependant l'avenir

n'est que trop assuré, et par la perte qu'on a faite, et par la force de ce lien, que vous aimez l'un et l'autre, et qui sait mieux que personne la justice que vous faites en redonnant dans votre estime la place qu'on y avoit autrefois. Il seroit avantageux que vous sussiez tout ce que nous disons souvent de vous ensemble.

Adieu, ma très-chère et très-aimable; Dieu vous conserve : quel miracle que vous n'ayez point pris cette rougeole! c'est un mal terrible pour la poitrine; il faudra du lait à votre fils. Madame de Mesmes est arrivée; j'y courus hier; elle me dit des merveilles de vous, de votre mari, de vos enfants, de votre château, de votre bonne chère, de votre musique, de votre bon air, et quasi de votre santé; mais c'étoit pour me plaire. Je suis à vous, ma chère fille, je vous aime de tout mon cœur; cela est bien simple; mais il est bien vrai. Gardez-vous bien de me faire des réponses de la longueur de mes lettres; songez, ma chère enfant, que je n'ai de commerce qu'avec vous. Mon fils est en Basse-Bretagne, chez Tonquedec; il vient, et depuis un mois je ne lui ai pas écrit. J'embrasse tout ce qui est autour de vous, et Pauline; madame de Mesmes la trouve bien jolie. M. de Mesmes n'est pas encore arrivé. Ah! que mademoiselle de La Basinière est mignarde!

LETTRE DCCXXXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 1er décembre 1679.

Vraiment oui, ma fille, je vous la donne, cette jolie écritoire, et ç'a toujours été mon intention. J'attendois que vous l'eussiez approuvée pour vous déclarer ce présent. L'abbé jure qu'il l'a pensé de même; et que s'il l'avoit mis par mégarde sur un petit mémoire de votre dépense qu'il vous a envoyé, vous y fassiez promptement une grande ligne qui l'efface entièrement. Ce sera donc l'écritoire *de la mère :* elle est assez jolie pour me donner l'ambition que vous la nommiez ainsi, et d'autant plus que vous m'assurez que vous n'en faites point un *poignard*[1].

Je n'aime point que vous soyez fâchée de m'avoir mandé l'état de votre fils quand il étoit mal; et le moyen de cacher une telle chose? Je haïrois cette dissimulation extrême, et la plume me tomberoit des mains; et le moyen de parler d'autre chose que de ce qui tient au cœur à ce

[1] C'est à la prévoyance de madame de Sévigné qu'il faut attribuer l'emploi de ce mot, qui reçoit encore plus d'extension dans la lettre du 29 décembre suivant et ailleurs. *G: D. S. G.*

point-là? Pour moi, j'en serois incapable; et j'honore tant la communication des sentiments à ceux que l'on aime, que je ne penserois jamais à épargner une inquiétude à quelqu'un que j'aimerois, au préjudice de la consolation que je trouverois à lui faire part de ma peine. Voilà mes manières; voilà l'*humeur de ma mère*; je vous prie que ce soit l'*humeur de ma fille*, et de ne vous point repentir de m'avoir fait sentir vos douleurs, puisque vous m'avez aussi fait sentir votre joie; et n'est-ce pas là le vrai commerce de l'amitié? Ah! oui, ce l'est, et je n'en connois point d'autre.

M. et madame de Pomponne et madame de Vins sont allés à Pomponne: mon Dieu! je crains cet abord pour eux; ils y trouveront cinq garçons tout d'une vue, et cette maison où il n'y a que trop de temps et trop de loisir pour demeurer: il me semble que c'est une grande tristesse que de revoir tout cela. J'ai envoyé vos lettres; vous avez très-bien fait de les écrire. La petite femme [1] est à cet hôtel de La Rochefoucauld, toute gaillarde et toute drue; si elle ne se polit avec tant de polisseurs et polisseuses, il faudra conclure que l'*éducation* n'est qu'une fable de La Fontaine [2].

Je crois que je pleurerai de la perte de l'occa-

[1] Madame de La Roche-Guyon, fille de M. de Louvois.

[2] Livre VIII, fable XXIV.

sion de ce joli appartement dans cette rue[1], que mademoiselle de Méri va laisser échapper par ses irrésolutions ? M. de La Trousse qui vient d'arriver, et le chevalier, l'ont vu; ils en sont ravis. Elle veut un garde-meuble; je l'assure qu'on lui en donnera un; une chambre de plus pour un domestique, et je lui réponds encore qu'elle l'aura; mais je pense qu'il faudroit commencer par se planter là. On vouloit ce quartier, le voilà; on vouloit un grand retranchement de loyer, le voilà; on ne veut point de bruit, on est sur le derrière; une église, la voici; un bel air, une belle exposition, tout cela s'y trouve; mais tout cela est trop bon, il n'y a pas assez de difficultés. Pour moi, je comprends qu'il y a quelque sorte de plaisir dans la plainte, et que ce plaisir est plus grand qu'on ne pense.

Brancas me vint prendre hier au soir pour souper chez madame de Coulanges; son souper est petit, et la compagnie bonne, quand on est quatre : je me laisserai quelquefois débaucher par Brancas, n'ayant point de bonne raison, non plus que cette femme de madame de Guitaud. Je prends de cette eau présentement; j'ai pris des pilules, à cause du froid. Parlez-moi toujours de votre santé, ma chère enfant, c'est toute mon attention; et tout ce que je souhaite, c'est de pou-

[1] Culture-Sainte-Catherine, au Marais.

voir vous retrouver moins maigre et moins abattue que je ne vous ai laissée.

Quand je pense que la vie, et principalement la mienne, se passe dans l'éloignement et dans l'inquiétude, je plains ceux qui sont aussi tendres que moi. Madame de La Fayette est bien persuadée qu'elle auroit satisfait à tout ce que notre ancienne amitié demande, si elle vous avoit redonnée à moi par un attachement qui convînt à M. de Grignan : elle est touchée de ce plaisir, et se trouvant près de la faveur, elle ne souhaite que des occasions; elle les attend, et on les doit toujours espérer de l'inconstance des choses humaines. Langlade est de moitié avec elle, il a fait la révérence au roi, mais c'est au pied de la lettre; car le roi ne lui dis pas un mot, mais un visage doux. Je vous embrasse de tout mon cœur, ma très-aimable; je m'en vais dîner chez la marquise d'Uxelles; elle me mande que ce M. de Pile m'en prie : M. de La Rochefoucauld et Tréville y seront : cela s'appelle la petite société. Madame de Lavardin est enrhumée à crever; elle est au lit, et madame de Mouci à son chevet; la marquise et moi sur les ailes, car nous sommes dix degrés plus bas. Adieu, ma très-belle, conservez-moi la personne de tout le monde qui m'est la plus chère : vous croyez bien que je dis vrai. Je ne sais point de nou-

velles ; le chevalier vous en dira, il en sait toujours de vraies ou de fausses.

LETTRE DCCXXXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 6 décembre 1679.

Votre courrier, ma fille, arriva samedi à trois heures ; on est toujours émue quand on reçoit des nouvelles. Tous ces paquets adressés *à M. de Pomponne, ministre et secrétaire d'Etat*, me serrèrent le cœur. Il est à Pomponne dans une parfaite solitude et un aussi grand loisir que nous en avons à Livry. MM. de Grignan et moi nous trouvâmes honnête de lui envoyer les paquets qui s'adressoient à lui, afin qu'il prît sa lettre, et renvoyât les autres, ce qu'il fit ; et en même temps le courrier, qui étoit *Rencontre*, traversa tout droit à Saint-Germain, et porta à Parère ce que M. de Pomponne lui renvoyoit. Cependant le vrai courrier avec les autres lettres étoit conduit par l'abbé de Grignan dans tous les lieux où il falloit qu'il allât : il vous rendra compte de la manière dont ils ont été reçus. Pour moi, je m'offre à solliciter l'ordonnance ; voilà tout ce que je puis faire pour le service de votre courrier,

que nous renverrons, tout le plus tôt qu'il sera possible. M. de Pomponne et madame de Vins m'ont écrit tendrement sur ce que je leur mandois de mes sentiments : ils me disent qu'il leur faut dans cet abord le repos de la campagne; qu'ils s'en accommodent mieux que de Paris : je comprends fort bien cette fantaisie : quand je suis fâchée, il me faut Livry.

En vérité, je ne m'accoutume point à la chute de ce ministre; je le croyois plus assuré que les autres, parce qu'il n'avoit point de faveur. On dit qu'il y avoit près de deux ans qu'il étoit gâté auprès du roi, qu'il étoit opiniâtre au conseil, qu'il alloit trop souvent à Pomponne, que cela lui ôtoit l'exactitude, et qu'en dernier lieu, ce courrier de Bavière qui étoit arrivé le jeudi au soir, et dont il ne vint rendre compte que le samedi à cinq heures du soir, a été la dernière goutte qui a fait répandre le verre. Il se défend de cette faute, en disant qu'il falloit tout ce temps-là pour déchiffrer, et que si le courrier n'eût point paru, Sa Majesté n'eût point eu d'impatience; mais il étoit à M. Colbert, et il donna ses lettres; de sorte que les nouvelles étoient répandues, et le roi n'avoit point ses lettres : tout cela étoit marqué dans l'ordre de la Providence : M. de Pomponne n'a point d'autre vue que celle-là, et c'est la seule qui puisse un peu calmer dans cette disgrace.

Tout est bon à ceux qui sont heureux ; tout a contribué à faire mademoiselle de Vauvineux princesse de Guemené ; *primo amor del cor mio*; c'est la raison que le mari donne à tout le monde. Toute cette affaire a été conduite avec tant de silence, qu'on n'en a rien su que dimanche matin. Ils avoient été mariés à minuit à Saint-Paul. Le roi a été le premier dans cette confidence, il a signé au contrat; et, n'ayant plus les raisons qu'il avoit il y a deux ans, il a changé, et approuvé ce mariage. Il y avoit vingt-neuf personnes qui étoient nécessairement dans ce secret, et qui ont su se taire. On ne voyoit point ces mariés le lendemain; et le mardi, qui était hier, la mère et la fille sont allées à Rochefort voir la grand'mère [1] qui avoit envoyé toutes ses procurations, et qui les a reçues à merveilles. Il n'a point été question de beaux habits, ni d'étalage sur un lit; rien qu'une bonne princesse de Guemené, qui est assurément la plus grande dame de France, et qui vivra fort bien avec cet homme, à qui elle croit, avec raison, être fort obligée. C'est un homme étrange, c'est un homme qui n'a point appris, comme vous, à vaincre dans sa jeunesse l'ennemi de la Trappe; il a mangé du sel toute sa vie, et ne sauroit s'en passer; trois mois de veuvage lui ont paru trois siècles, la spéculation

[1] Anne de Rohan, princesse douairière de Guemené.

ne lui dissipe point les esprits, tout est à profit de ménage, et sa tendresse est appuyée sur ce *solide* inébranlable. Toute la famille de Luynes est enragée : « Comment ! trois mois après la « mort de notre fille ! il pleuroit encore tous les « jours (*vous voyez bien de quoi il pleuroit*); « quoi ! sans nous dire un mot ! quelle honte [1] ! » J'ai soutenu que M. de Guemené avoit bien fait, et les femmes aussi ; l'un d'avoir suivi un goût honnête et raisonnable, et elles de n'avoir point fait battre le tambour : puisqu'elles avoient le roi pour confident, à quoi servoit tout le reste ? Cette affaire m'a fait plaisir ; j'ai compris la joie de madame de Vauvineux, non-seulement de l'affaire qui est grande au-delà de toute espérance, mais encore de la manière qui a épargné cent discours, cent dégoûts et cent mille francs de dépense, c'est-à-dire beaucoup. N'est-il pas vrai, ma fille, que tout tourne à bien pour ceux qui sont heureux ? L'évangile le dit, il le faut croire.

En vérité, j'ai eu bien de la peine pour vos affaires de Provence. Il a fallu que le bel abbé ait présenté votre courrier, dont les dépêches ont été très-agréablement reçues. L'abbé a parlé

[1] Le prince de Guemené avoit épousé en premières noces une demoiselle de Luynes, contre son inclination ; car il aimoit déjà mademoiselle de Vauvineux. *(Supplément de Bussy.)*

très-à-propos de l'envie qu'avoit la Provence de donner à M. le coadjuteur une place dans l'assemblée, mais qu'on ne vouloit rien entendre qu'on ne fût assuré de l'approbation de Sa Majesté, et qu'elle ne le crût capable de la servir dans cette province. M. Colbert a écouté obligeamment, il a dit qu'il en parleroit au roi, et qu'il ne doutoit pas, etc. Enfin, le bel abbé a donné à tout cela un tour admirable. *Parère* a promis de donner l'ordonnance pour le courrier, c'est-à-dire cinq cents écus, comme l'année passée. L'abbé a bien plus de pouvoir en tout cela que moi; ainsi vous voyez clairement l'accablement d'affaires que vous me donnez, et le bel usage que je fais de toute ma bonne volonté. Me voilà précisément comme la *mouche*; je me mets sur le nez du cocher, je pousse la roue, je bourdonne, et fais cent sottises pareilles, et puis je dis : *J'ai tant fait que nos gens sont enfin dans la plaine*[1]. Je vais chez MM. de Grignan, j'écoute ce qu'ils me disent, j'approuve, je conseille ce qui est résolu; en un mot, ma chère enfant, si vous ne m'aimez par d'autres raisons que par l'intérêt, je suis perdue. Je crois que mon fils est perdu aussi; votre lettre l'attendra ici; il n'est plus dans le bois des Rochers, il est en Basse-Bretagne : M. d'Harouïs

[1] *Voyez* la fable du *Coche* et de la *Mouche* par La Fontaine.

l'attend à Nantes, et ce n'est pas sans beaucoup d'impatience, car il a des affaires ici.

On lit mille relations de la reine d'Espagne. Elle est toute livrée à l'Espagne : elle n'a conservé que quatre femmes-de-chambre françoises. Le roi la surprit comme elle se coiffoit, il ouvrit la porte lui-même; elle voulut se jeter à genoux et lui baiser la main; il la prévint, et lui baisa la sienne; de sorte qu'ils étaient tous deux à genoux. Ils se marièrent sans cérémonie, et puis se retirèrent pour *causer :* la reine entend l'espagnol : ils étaient habillés à l'espagnole. Ils arrivèrent à Burgos ; ils se couchèrent à huit heures, et furent au lit le lendemain matin jusqu'à dix. La reine écrit de là à MONSIEUR, et lui mande qu'elle est heureuse et contente ; qu'elle a trouvé le roi bien plus aimable qu'on ne lui avait dit. Le roi est fort amoureux : la reine a été très-bien conseillée, et s'est fort bien conduite dans tout cela : devinez par quels conseils ? Par ceux de madame de Grancey, car la maréchale (*de Clérembault*) était immobile, ayant joint une dose de la gravité d'Espagne avec sa philosophie stoïcienne. C'est donc madame de Grancey qui a fait le plus raisonnable personnage; aussi a-t-elle reçu de grandes louanges et de grands présents. Le roi (*d'Espagne*) lui donne une pension de six mille francs qu'elle prendra sur Bruxelles;

elle a un don de dix mille écus sur un avis que Los Balbasez lui donna, et pour dix mille écus de pierreries. Elle mande que l'ame de madame de Fiennes [1] est passée en elle, qu'elle prend à toutes mains, et qu'elle s'y accoutumera si bien qu'elle s'ennuiera en France si on ne la traite comme en Espagne [2]. Toutes les dames s'en retournent; on épargne une partie du chemin à la maréchale, en la priant *absolument* de demeurer à Poitiers où elle avoit été prise. Voilà un aussi furieux dégoût qu'on puisse en recevoir; elle a grand besoin de son mépris envers le genre humain pour soutenir cette disgrace. C'est ma-

[1] L'avidité de cette femme étoit insatiable, et elle l'avouoit avec une rare impudence. Elle disoit (c'est mademoiselle de Montpensier qui rapporte ses paroles) : « Que les laquais sont heureux ! « la mode de leur donner des étrennes dure toujours : je voudrois « l'être pour qu'on me donnât les miennes. » Elle fut chassée de la cour en 1658. Pendant la maladie du roi, elle avoit laissé voir sa joie et ses espérances de gouverner MONSIEUR, dont elle s'étoit emparée par les intrigues les moins délicates. Mais elle revint. On voit dans les lettres de MADAME, qu'elle l'y trouva bien établie en possession de mordre sur tout le monde assez impunément. *A. G.*

[2] Madame de Grancey n'étoit pas moins avare que madame de Fiennes, elle n'ambitionnoit pas tout-à-fait le bonheur des laquais; mais liée à pot et à rôt avec le chevalier de Lorraine, tous deux tenoient boutique ouverte, et vendoient au plus offrant et dernier enchérisseur, moyennant un fort pot-de-vin, toutes les graces, les faveurs et les charges. C'est ce que MADAME fait entendre dans ses *Lettres*. *G. D. S. G.*

dame d'Effiat[1] qui est gouvernante déclarée; elle est remise avec son mari. Ecrivez-donc, mon cher Comte, c'est votre amie; il faudrait quasi vous en faire des compliments.

La petite de Monchi n'a pas eu la petite-vérole, c'était le pourpre, dont Sanguin l'a guérie. Je crains que les civilités que vous êtes obligée de faire à Aix ne vous fatiguent : allez vous reposer dans votre cabinet; la solitude vous est quelquefois nécessaire : mesdemoiselles de Grignan feront les honneurs. Pauline m'a écrit une lettre charmante; son style nous plaît beaucoup; madame de La Fayette en oublia l'autre jour une vapeur, dont elle était suffoquée. Comment gouvernez-vous Roquesante, et toutes vos dames que je connois? vous me ravissez, en me *priant absolument* de vous donner cette écritoire; je ne crois pas que ces deux mots-là se soient jamais trouvés ensemble : vraiment, ma fille, vous m'avez bien réjouie de me la demander si nettement; je ne vous dis plus si c'étoit mon dessein ou non; quand je ne le voudrois pas, il faudroit bien en passer par là, de la manière que vous le prenez. Il vaut donc mieux faire la chose de bonne grace.

[1] Marie-Anne Olivier de Leuville, marquise d'Effiat, fut nommée gouvernante des enfants de MONSIEUR, sur la démission de la maréchale de Clérembault. Le marquis d'Effiat étoit premier écuyer de MONSIEUR. *D. P.*

LETTRE DCCXXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. LE COMTE DE GUITAUD [1].

Paris, décembre 1679.

Il est vrai que je trouve toujours vos lettres admirables, tout m'en plaît, et l'on peut dire qu'elles sont faites *col cenno e con la mano* [2], car les plus belles choses du monde, cachées sous des pieds de mouche, ne me sont de rien, elles se refusent à moi et je me refuse à elles; je ne puis déchiffrer ce qui n'est pas déchiffrable. Vous voyez donc bien que votre commerce a pour moi tout ce que je puis souhaiter; cependant, avec toutes ces perfections, je vous promets de ne point montrer cette dernière : j'en connois les plus beaux endroits et cela me suffit. Vous avez bien fait d'adresser votre dernier compliment pour M. de Pomponne [3] à M. de Caumartin, le canal est tout naturel; et, comme vous dites, vous ne perdez rien de tout ce que je dirai au-delà de la lettre. Je n'oublierai aucun de vos sentiments; ceux que vous avez pour madame de Vins, sur la parole de M. d'Hacqueville et de

[1] Lett. inéd. (*Propriété de l'éditeur.*)

[2] Le Tasse, *Jérusalem délivrée*, chap. I.

[3] On a vu que ce ministre avoit été disgracié le 18 novembre.

madame de Grignan, sont fort raisonnables; vous avez dû vous en fier à leurs goûts et à leurs lumières. Je l'aurois fait comme vous, mais ayant été en lieu de juger par moi-même, j'ai été de leur avis, avec connoissance de cause. C'est une des plus aimables personnes que vous connoissiez, l'esprit droit et bien fait, fort orné et fort aisé, un cœur très-sensible, et dont tous les sentiments sont bons et nobles au-delà de ce que vous pouvez imaginer. Elle m'aime un peu pour ma *vade* [1], et par-dessus cela, je suis la résidente de ma fille auprès d'elle; cela fait un assez grand commerce entre elle et moi. Le malheur ne me chassera pas de cette maison: il y a trente ans (c'est une belle date) que je suis amie de M. de Pomponne, je lui jure fidélité jusqu'à la fin de ma vie, plus dans la mauvaise que dans la bonne fortune. C'est un homme d'un si parfait mérite, quand on le connoît, qu'il n'est pas possible de l'aimer médiocrement. Autrefois nous disions, chez madame du Plessis, à Fresne, qu'il étoit parfait, nous ne trouvions pas qu'il lui manquât rien, et nous ne savions que lui ôter ni que lui souhaiter. Il s'en va reprendre le fil de toutes ces vertus morales et chrétiennes que ses occupations nous avoient fait perdre de vue. Il ne sera plus ministre, *il ne sera plus que le*

[1] Pour ce que je vaux.

plus honnête homme du monde. Vous souvient-il de Voiture à M. le Prince[1] :

Il n'avoit pas un si haut rang,
Il n'étoit que prince du sang.

Il faudra donc se contenter de ce premier état de perfection. M. de Caumartin et moi étions à Pomponne dans le temps que la Providence rompoit ses liens. Nous le vîmes partir de cette maison, ministre et secrétaire d'état : il revint le même jour à Paris, dénué de tout, et simple particulier. Croyez-vous que toutes ces conduites soient jetées au hasard ? Non, non, gardez-vous-en bien, c'est Dieu qui conduit tout, et dont les desseins sont toujours adorables, quoiqu'ils nous soient amers et inconnus. Ah ! que M. de Pomponne regarde bien sa disgrace par ce côté-là ; et le moyen de perdre de vue cette divine Providence ? sans cela il faudroit se pendre cinq ou six fois par jour. Je n'en suis pas moins sensible, mais j'en suis bien plus résignée. Notre pauvre ami est donc à Pomponne ; cet abord a été dur, il a trouvé cinq garçons tout d'une vue, qui, à mon sens, font tout son embarras. La solitude est meilleure pour les commencements de ces malheurs. Je l'ai senti pour celui de la séparation de ma fille. Si je n'avois trouvé notre petit livre

[1] Dans la lettre du 29 novembre précédent, on trouve la même phrase et les deux vers qui suivent. *G. D. S. G.*

tout à propos, j'aurois été malade : j'avalai là tout doucement mon absynthe. M. de Pomponne et sa famille, et madame de Vins, font tout de même; quand ils reviendront ici, il n'y paroîtra plus. Si les accablements de bonheur de MM. de la Rochefoucauld ne vous consolent point de la chute de M. de Pomponne, croyez aussi que ce dérangement dans le ministère ne console point un autre ministre, de la paix.

Ah! que nous aurions grand besoin de faire un petit voyage en litière, seulement jusqu'à Bourbilly! En attendant, nous vous apprendrons les magnificences du mariage de monseigneur le Dauphin, et l'habile conduite de celui de mademoiselle Vauvineux, qui fut, comme vous savez très-bien, mariée de samedi à dimanche, à Saint-Paul, avec M. le prince de Guemenée. Le secret a été gardé en perfection, le roi étoit de cette confidence. Les raisons qu'il avoit de l'improuver ayant cessé, il a changé aussi et signé le contrat. Enfin, rien n'a manqué à ce mariage, que de battre le tambour, d'être en parade sur le lit, et d'avoir des habits rebrochés d'or et d'azur; car pour princesse de Guemenée, on ne peut pas l'être davantage, ni toute la maison de Luynes plus ébaubie et plus fâchée. Je leur pardonne, ils voient leur jolie fille oubliée au bout de trois mois; mais l'autre dit : *Primo amor del*

cor mio, voilà sa raison : il ne l'avoit jamais oubliée; et sans savoir pour quoi, il étoit ravi qu'elle ne fût pas mariée [1]. Il faut avoir une espèce de mérite pour conserver un goût comme celui-là. Quoi qu'il en soit, j'entre dans la joie de la mère, et je vois avec plaisir tout ce que la Providence a fait et défait pour en revenir là. On me mande de Provence que notre pauvre Comtesse est assez bien. Son fils a pensé mourir de la rougeole; elle l'a gardé, elle a été plus heureuse que sage : envoyez-lui de l'eau de Sainte-Reine quand elle vous en demandera. Adieu, Monsieur et Madame; je vous dis toujours : aimez-moi, aimez-moi sur ma parole. Je sais bien ce que je vous dis, et je sens bien comme je vous aime.

Notre bon abbé vous honore et vous assure de ses services : il a été fort enrhumé ; il est mieux , Dieu merci.

LETTRE DCCXXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 8 décembre 1679.

C'est quelque chose de rude, ma très-belle, que d'être fort loin des personnes que l'on aime

[1] On a vu plus haut que mademoiselle de Vauvineux étoit la première inclination du prince de Guemenée.

beaucoup. Il est impossible, quelque résolution que l'on fasse, de n'être pas un peu alarmée des désordres de la poste. Je n'eus point de vos lettres mercredi ; pour dimanche, je ne m'en étonnai pas, car j'avois eu le courrier. J'envoyai chez MM. de Grignan, ils n'en avoient point non plus : j'y allai le lendemain, qui était hier; enfin il vint une lettre de l'archevêque qui nous persuada que vous n'étiez pas plus malade qu'à l'ordinaire. Je passai à la poste pour savoir des nouvelles d'Aix; car les commerces de ces messieurs vont mieux que les nôtres; mais je sus, par madame Rouillé, que son mari [1], du 29, ne lui parloit point de vous, mais bien de la disgrace de M. de Pomponne que M. de Grignan lui venoit d'apprendre. J'attends donc vos lettres de dimanche; je crois que j'en aurai deux. Je n'ai jamais mis en doute que vous ne m'ayez écrit, à moins que d'être bien malade; cette seule pensée, sans aucun fondement, fait un fort grand mal; c'est une suite de votre délicate santé; car, quand vous vous portiez bien, je supportois sans horreur les extravagances de la poste. En effet, quelle folie d'apporter d'Aix le paquet de madame l'intendante, et de laisser le mien! Je vous écrivis mercredi une longue lettre; si on vous la perd, vous ne comprendrez rien à celle-ci, par exemple,

[1] Intendant de Provence.

on verra la jeune princesse de Guemenée en parade à l'hôtel de Guemenée; vous ne sauriez ce que je veux dire; mais supposant que vous savez le mariage de mademoiselle de Vauvineux, je vous dirai qu'afin qu'il ne manque rien à son triomphe, elle y recevra ses visites quatre jours de suite [1]. J'irai demain avec madame de Coulanges; car je fais toujours ce qui s'appelle visites avec elle ou avec sa sœur (du Gué-Bagnols). Nous fûmes hier, M. le Comte, chez vos amies de Neuville et d'Effiat; elles reçoivent les compliments de la réconciliation et de la gouvernante. Cette d'Effiat étoit enrhumée, on ne la voyoit point, mais c'étoit tout de même, la jeune Leuville (*sa sœur*) faisoit les honneurs. Je leur fis vos compliments par avance et les vôtres aussi,

[1] Aux frais et à la pompe de cette noce, madame de Sévigné ne manque pas d'y rattacher le ridicule des visites, reste des mœurs gothiques du bon vieux temps, si regretté par les amis de l'obscurité mérovingienne. Voici comment s'exprime le peintre des *Mœurs de ce Siècle* sur ces visites : « Le bel et judicieux usage, « que celui qui, préférant une sorte d'effronterie aux bienséances « et à la pudeur, expose une femme d'une seule nuit sur un lit « comme sur un théâtre, pour y faire pendant quelques jours un « ridicule personnage, et la livre en cet état à la curiosité des « gens de l'un et de l'autre sexe, qui, connus ou inconnus, ac- « courent de toute une ville à ce spectacle pendant qu'il dure! « Que manque-t-il à une telle coutume pour être entièrement bi- « zarre et incompréhensible, que d'être lue dans quelque relation « de la Mingrelie? » (La Bruyère, chapitre *de la Ville*, dix-septième paragraphe.) *G. D. S. G.*

ma très-chère. On est bien étonné que madame d'Effiat soit gouvernante de quelque chose : tout est fort bien ; la maréchale de Clérembault aura son paquet à Poitiers, c'est-à-dire, au même lieu où elle avoit reçu l'ordre de venir au Palais-Royal, voilà le monde. Ne vous ai-je pas mandé les prospérités de madame de Grancey, et comme elle revient accablée de présents? Elle eût embrasé l'Espagne, si, comme on le disoit, elle y avoit passé l'hiver. Elle a mandé que l'ame *prenante* de madame de Fiennes avoit passé heureusement dans son corps, et qu'elle prenoit à toutes mains.

On attend à la cour le courrier de Bavière avec impatience; on compte les moments. Cela me fait souvenir de l'autre (*courrier*), qui a comblé la mesure des mauvais offices qu'on rendoit à notre pauvre ami : sans cette dernière aventure, il se fût remis encore dans les arçons; mais Dieu ne vouloit pas que cela fût autrement. Je vous ai mandé comme j'avois envoyé tous les gros paquets à Pomponne avec celui de madame de Vins : on renvoya à Saint-Germain ce qu'il falloit y renvoyer.

J'ai quelque impatience de savoir comme se porte et comporte la pauvre petite d'Adhémar. Je m'en vais lui écrire tout résolument : depuis que je me mets à différer, il n'y a plus de fin.

Que vous dirai-je encore ? Il me semble qu'il n'y a point de nouvelles : on saura les officiers de madame la dauphine quand ce courrier sera revenu. Je crains pour votre santé ce tourbillon d'Aix ; il est horrible, je m'en souviens : toutes ces allées et venues, qui n'étoient rien pour vous autrefois, sont présentement des affaires très-pénibles. Le chevalier de Buous est ici ; il me dit tant *que vous vous portez parfaitement bien ;* que vous êtes *plus belle que jamais ;* que vous êtes *si gaie !* C'est trop, M. le chevalier ; un peu moins d'exagération, plus de vraisemblance, plus de détail, plus d'attention m'auroit fait plus de bien : il y a des yeux qui voient tout, et ceux qui ne voient rien m'impatientent. J'ai dit mille fois qu'on se porte toujours à merveille pour ceux qui ne s'en soucient guère. Saint-Laurent me parle encore de l'excès de votre santé : hé, mon Dieu ! une petite lettre de Montgobert, qui regarde et qui connoît, me fait plus de plaisir que toutes ces grandes perfections. Madame de Coulanges causa l'autre jour une heure avec Fagon chez madame de Maintenon ; ils parlèrent de vous. Fagon dit que votre grand régime devoit être dans les aliments ; que c'étoit un remède que la nourriture ; que c'étoit le seul qui le soutînt ; que cela adoucissoit le sang, réparoit les dissipations, rafraîchissoit la poitrine, redonnoit

des forces; et que quand on croit n'avoir pas digéré après huit ou neuf heures, on se trompe; que c'étoient des vents qui prenoient la place; et que si l'on mettoit un potage ou quelque chose de chaud sur ce que l'on croit son dîner, on ne le sentiroit plus, et l'on s'en porteroit mieux; que c'étoit une de vos grandes erreurs. Madame de Coulanges écouta et retint tout ce ce discours, et vouloit vous le mander : je m'en suis chargée, afin de vous conjurer, ma très-chère, d'y faire quelque réflexion, et d'essayer s'il dit vrai, et de mettre la conduite de votre santé, comme votre seule et importante affaire, devant tout ce que vous appelez des devoirs. Si la pauvre madame de La Fayette n'en usoit ainsi, elle seroit morte il y a long-temps; en sorte que c'est par ces pensées que Dieu lui donne qu'elle soutient sa triste vie; car, en vérité, elle est accablée de mille maux différents.

Je reçois dans ce moment votre paquet du 29 par un chemin détourné : voilà tout le commencement de ma lettre entièrement ridicule et inutile. Le voilà donc ce cher paquet, le voilà; vous avez très-bien fait de le déguiser et de le dépayser un peu. Je ne suis point du tout surprise de votre surprise, ni de votre douleur : ce que j'en ai senti, je le sens encore tous les jours. Vous m'en parlerez long-temps avant que je vous

trouve trop pleine de cette nouvelle; elle ne sera pas sitôt oubliée de beaucoup de gens; car pour le torrent (*le monde*), il va comme votre Durance quand elle est endiablée; mais elle n'entraîne pas tout avec elle. Vos réflexions sont si tendres, si justes, si sages et si bonnes, qu'elles mériteroient d'être admirées de quelqu'un qui valût mieux que moi.

Vous avez raison, la dernière faute (*de M. de Pomponne*) n'a point fait tout le mal, mais elle a fait résoudre ce qui ne l'étoit pas encore. Un certain homme (*Louvois*) avoit donné de grands coups depuis un an, espérant tout réunir: mais on bat les buissons, et les autres (*Colbert*) prennent les oiseaux; de sorte que l'affliction n'a pas été médiocre, et a troublé entièrement la joie intérieure de la fête[1]: m'entendez-vous bien? C'est donc un *mat* qui a été donné, lorsqu'on croyoit avoir le plus beau jeu du monde, et rassembler toutes ses pièces ensemble. Il est donc vrai que c'est la dernière goutte d'eau qui a fait répandre le verre: ce qui nous fait chasser notre portier, quand il ne nous donne pas un billet que nous attendons avec impatience, a fait tomber du haut de la tour, et on s'est bien servi de l'occasion. Personne ne croit que le nom (*d'Arnauld*) y ait eu part; peut-être aussi qu'il y est entré pour sa

[1] *Voyez* la longue note sous la date du mercredi 22 novembre.

vade[1]. Un homme me disoit l'autre jour : C'est un crime que *sa signature ;* et je dis : « Oui, c'est « un crime pour *eux* de signer et de ne signer « pas »[2]. Je n'ai rien entendu de cet écrit insolent dont vous me parlez. Je crois qu'on ne se défie point de la discrétion de ceux qui savent les secrets : rien n'est égal à leur sagesse, à leur vertu, à leur résignation, à leur courage. Je crois que dans la solitude où M. de Pomponne est encore pour quelques jours, il communiquera toutes ses perfections à toute sa famille. J'ai fait tenir votre paquet à la belle-sœur (*Madame de Vins*), en envoyant les paquets, comme je vous l'ai mandé : je m'en vais encore y renvoyer ceux que je viens de recevoir; on me fit de là des réponses si tendres que je ne pus les soutenir sans une extrême tendresse.

Adieu, ma très-chère, embrassez la petite d'Adhémar; la pauvre enfant! ayez-en pitié : je ne puis encore lui écrire; je baise et j'embrasse

[1] C'est-à-dire *pour son jeu* ou *pour son compte*, c'est dans ce sens que le mot *vade* (terme de banque) est ici employé : il est vieux. *G. D. S. G.*

[2] Ne voulant point faire pencher la balance en faveur d'aucun parti, nous laissons au lecteur le soin d'apprécier l'opinion de madame de Sévigné sur les troubles et les persécutions qui furent la suite des serments et de la signature exigée par le formulaire; car voici le sens de cette tirade : il n'est pas clairement exposé, mais on le découvre cependant. *G. D. S .G.*

tout ce qui vous entoure. Vous êtes trop bonne de faire attention à la douleur que me donne mon inutilité pour votre service; quelque tour que j'essaie d'y donner, j'en suis humiliée; mais vous ne laisserez pas de m'aimer, vous m'en assurez, et je le crois. Je penserois comme vous, si j'étois à votre place; cette manière de juger est fort sûre. Je suis tout à vous, je ne puis vous rien dire de si vrai.

LETTRE DCCXXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 13 décembre 1679.

Parlons-en tant que vous voudrez, ma très-chère : vous aurez vu, par toutes mes lettres, que je traite ce chapitre très-naturellement, et qu'il me seroit difficile de m'en taire, puisque j'y pense très-souvent, et que, si j'ai un degré de chaleur moins que vous pour la belle-sœur, j'en ai aussi bien plus que vous pour le beau-frère. Les anciennes dates, les commerces, les liaisons, me font trouver dans cette occasion plus d'attachement que je ne pensois en avoir. Ils sont encore à la campagne : je vous envoie deux de leurs billets, qu'ils m'écrivirent en me renvoyant vos

paquets. Voilà l'état où ils sont; se peut-il rien ajouter à la tendresse et à la droiture de leurs sentiments? Je n'oublierai rien pour leur confirmer la bonne opinion qu'ils ont de l'amitié et de l'estime que j'ai pour eux; elle est augmentée par leurs malheurs : je suis assez persuadée, ma fille, que le nôtre a contribué à leur disgrace. Jetez les yeux sur tous nos amis, et vous trouverez vos réflexions fort justes. Il y auroit bien des choses à dire sur toute cette affaire; tout ce que vous pensez est fort droit. Je crois vous avoir fait entendre que depuis long-temps on faisoit valoir les minuties : cela avoit formé une disposition qui étoit toujours fomentée dans la pensée d'en profiter, et la dernière faute impatienta et combla cette mesure; d'autres se servirent sur-le-champ de l'occasion, et tout fut résolu en un moment. Voici le fait : un courrier attendu avec impatience étoit arrivé le jeudi au soir; M. de Pomponne donne tout à déchiffrer, et c'étoit une affaire de vingt-quatre heures. Il dit au courrier de ne point paroître, mais comme le courrier étoit à celui qui l'envoyoit, il donna les lettres à la famille : cette famille, c'est-à-dire le frère (*Colbert*), dit à Sa Majesté ce qu'on mandoit de Bavière; l'impatience prit de savoir ce qu'on déchiffroit; on attendit donc le jeudi au soir, le vendredi tout le jour, et le samedi jusqu'à

cinq heures du soir. Vraiment quand M. de Pomponne arriva, tout étoit fait; et le matin encore on eût pu se remettre dans les arçons. Il étoit chez lui à la campagne, persuadé qu'on ne sauroit rien; il y reçut des déchiffrements le soir du vendredi, il partit le samedi matin à dix heures; mais il étoit trop tard. Et voilà la raison, le prétexte, et tout ce qu'il vous plaira; car il est certain que, soit cela, soit autre chose, on auroit enfin renversé cette fortune qui ne tenoit plus à rien. Mais le plaisant de cette affaire, c'est que celui qui avoit ses desseins (*Louvois*) n'en a pas profité, et a été plus affligé qu'on ne peut croire[1]. Notre ami demanda s'il ne pourroit point voir Sa Majesté, et justifier à son maître de sa conduite : on lui dit qu'il n'étoit pas à propos présentement; que sa fidélité étoit assez connue, qu'elle n'étoit nullement attaquée, et que, dans quelque temps, il pourroit avoir cette satisfaction. Il écrivit sa surprise, son désespoir, d'avoir pu déplaire; représenta huit enfants sans nul bien : voilà où tout en est demeuré : on causeroit long-temps là-dessus; mais de si loin, c'est assez, et peut-être trop.

Vous voulez donc que je vous croie, ma fille, sur

[1] Louvois fut joué par Colbert dans cette occurrence. (*Voyez* la longue note de la lettre du 22 novembre précédent.)

G. D. S. G.

votre santé ; je le veux, et je suis persuadée de la tranquillité de votre poitrine, et Dieu vous conserve, et vous augmente ce bon état ; il dépend beaucoup de vous et de vos soins : quand vous mettrez votre conservation, votre repos, votre nourriture, votre sommeil, devant toute autre chose, et que vous aurez de l'attention à votre santé, je crois, en vérité, ma fille, qu'elle ira bien ; mais quand vous renverserez cet ordre, et que vous préférerez toutes choses à vous, je crois que vous n'êtes pas en état de soutenir cette conduite : ainsi je ne cesse de vous conjurer d'avoir pitié de vous et de nous ; car, en vérité, c'est une peine insupportable, que la crainte de voir augmenter vos maux. Que votre amitié pour moi vous fasse entrer dans mes sentiments, et prendre plaisir à m'ôter, pour la continuation de votre meilleure santé, le plus grand mal, la plus triste inquiétude que je puisse jamais avoir ! Il faut finir ce chapitre qui vous déplaît, mais sur quoi je vous conjure cependant de faire quelque réflexion.

Vous en avez donc fait sur le pays de ces deux conseillers bourguignons, *c'est le pays de ma mère :* il me semble que celui qui connoît M. de Berbisy l'emporte un peu. Mais M. de Condom, qui vous aime et que j'honore, me revient aussitôt dans l'esprit, et je ne sais bonnement que vous dire, *fais ce que tu voudras.* C'est ce que

j'ai dit à mon fils sur tous les congés qu'il m'a demandés pour faire des visites en Basse-Bretagne; j'ai toléré ce que je ne pouvois empêcher. Il y a un mois qu'il est chez Tonquedec, je ne sais où lui écrire; il ne veut point de mes lettres; en feriez-vous autant? Il fait enrager M. d'Harouïs, qui l'attend à Nantes pour s'en revenir avec lui à Paris : je les admire tous deux, l'un d'être si bon et si obligeant, et l'autre d'en abuser inhumainement. Je ne sais si l'objet aimé ou point aimé est avec lui; tout cela se démêlera, je crois, avant la fin de l'année. Voilà une de ses lettres, il est à Nantes; et après avoir bien fait attendre M. d'Harouïs, il le laisse partir sans pouvoir le suivre, à cause des affaires qu'il faut qu'il fasse au Buron : je me doutois bien de cette belle conduite. Il me parle fort de son cher pigeon, et vous aime beaucoup mieux, dit-il, que toutes ses maîtresses; je ne sais si vous devez être contente. Soyez-le du moins de madame de La Fayette, qui m'a tantôt parlé de vous et du goût qu'elle trouveroit à vous pouvoir être bonne à quelque chose, d'une manière à l'embrasser. Nous saurons bientôt ceux qui sont nommés pour madame la dauphine; c'est à l'arrivée de ce dernier courrier qu'on les déclarera. Il y en a qui disent que madame de Maintenon sera placée d'une manière à surprendre; ce ne sera pas à

cause de *Quanto*, car c'est la plus belle haine de nos jours; elle n'a vraiment besoin de personne que de son bon esprit.

Vous me faites pitié, en vérité, de nous demander des oranges; c'est une étrange dégradation que de les voir gelées en Provence; le soleil au moins ne l'est pas: vous me parlez d'une douceur du mois de mai qui me console. J'ai vu mademoiselle de Méri; elle a fait l'effort de venir voir ce joli appartement [1]: il ne lui plaît pas; c'est un malheur. Elle est toujours très-languissante; les agitations de son petit ménage sont sans fin; je n'eusse jamais cru qu'une telle bagatelle eût pu l'occuper si uniquement. M. et madame de Mesmes sortent d'ici; ils ont recommencé sur nouveaux frais à parler de vous et de Grignan avec entêtement; votre bonne maison et vos beaux titres, Pauline et ses charmes, votre musique, votre terrasse, votre politesse, qui me fait croire une paysanne en comparaison de vous, tout cela finit par une prière instante et réitérée de vous assurer tous deux de leurs très-humbles services, respects, amitiés, reconnoissance; enfin, je n'ai jamais vu de gens si vifs sur votre sujet: je me suis chargée de tout, et je m'en acquitte. Je vous remercie de votre ligne

[1] De la rue Culture-Sainte-Catherine. (*Voyez* la lettre du vendredi 15 décembre.)

pour M. et madame de Nesmond. On vient de nous dire que c'est M. de Richelieu qui sera chevalier d'honneur ; madame sa femme, dame d'honneur de madame la dauphine ; madame de Créqui, celle de la reine : je crois assez tout cela : on les déclarera plus positivement dans quelques jours.

Je voudrois bien pouvoir vous décrire un écran que M. le cardinal d'Estrées a donné à madame de Savoie [1] en forme de *Sapate* [2], et dont madame de La Fayette a pris tout le soin et donné le dessin. Vous savez que madame de Savoie ne souhaite au monde que l'accomplissement du mariage de son fils avec l'infante de Portugal ; c'est l'évangile du jour [3]. Cet écran est

[1] Marie-Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, mère de Victor-Amédée-François, duc de Savoie, depuis roi de Sicile en 1713, en vertu du traité d'Utrecht. Il abdiqua ce trône en 1730, et accepta celui de Sardaigne, par suite du traité de la quadruple alliance, signé à Londres en août 1718. *D. P.*

[2] C'est le nom d'une espèce de fête inventée par les Espagnols, qui la célèbrent tous les ans, le 5 de décembre. Elle a passé depuis en Savoie, où Catherine d'Espagne, femme de Charles-Emmanuel, surnommé *le Grand*, duc de Savoie, morte en 1597, introduisit l'usage du *Sapate*, que l'on y a conservé. Cet usage consiste à faire des présents, sans donner à connoître de quelle part ils viennent. *D. P.*

[3] La politique fit échouer cette espérance. On peut consulter à ce sujet *les Mémoires sur la Maison de Savoie*, Turin 1816. Le duc de Savoie, après avoir renoncé à l'alliance du Portugal, épousa

d'une grandeur médiocre : d'un côté du tableau, c'est Madame Royale peinte en miniature, fort ressemblante, environ grande comme la main, accompagnée des Vertus, avec ce qui les caractérise : cela fait un groupe fort beau et très-bien entendu. Vis-à-vis de la princesse est le jeune prince, beau comme un ange, d'après nature aussi, entouré des Jeux et des Amours; cette petite troupe est fort agréable. La Princesse montre à son fils, avec la main droite, la mer et la ville de Lisbonne. La Gloire et la Renommée sont en l'air, et l'attendent avec des couronnes. Sous les pieds du prince, on lit ces mots de Virgile :

Matre deâ, monstrante viam.

Rien n'est mieux imaginé[1]. L'autre côté de l'écran est d'une très-belle et très-riche broderie d'or et d'argent. Le pied est de vermeil doré, très-riche et très-bien travaillé. Les clous qui attachent le galon sont de diamants; la che-

le 10 avril 1684, Anne-Marie d'Orléans, seconde fille de MONSIEUR et de MADAME (Henriette d'Angleterre). *G. D. S. G.*

[1] La description de cette peinture décèle évidemment son auteur, Joseph Werner, natif de Berne, qui, à cette époque, florissoit à la cour de Louis XIV avec un beau talent dans le genre de la miniature, beaucoup d'invention dans l'allégorie. Cet artiste étoit l'ami de Quinault, il a peint pour lui plusieurs sujets de la mythologie, il a aussi travaillé pour l'électeur de Bavière. *G. D. S. G.*

ville qui retient l'écran est de diamants aussi. Le haut du bâton est la couronne de Savoie, toute de diamants. Enfin, ce présent est tellement riche, agréable et dans le sujet, que tous les *sapates* en seront effacés. On fera trouver ce joli écran devant le feu, afin que Madame Royale sortant de son cabinet, ait tout le plaisir de la surprise. Ah, ma fille! voilà des présents comme j'aimerois à pouvoir en faire: je ne sais si je vous ai bien représenté celui-là.

Adieu, je vous embrasse, il me semble que j'ai encore mille choses à vous dire, ce sera pour après-demain; le temple de Janus étoit ouvert aujourd'hui pour Provence et Bretagne; il y avoit cinq semaines que je n'avois écrit à mon fils; il avoit fait attendre M. d'Harouïs pour lui dire qu'il ne reviendroit point avec lui. M. le comte, mesdemoiselles, mon petit marquis, et vous, ma chère enfant, je ne vous ai rien dit.

LETTRE DCCXXXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. DE POMPONNE.

A Paris, ce lundi 18 décembre 1679.

Voilà, Monsieur, une lettre de ma fille; elle ne peut apaiser son cœur; elle pense à vous et

m'en parle sans cesse; elle a une si juste idée de ce que vous valez, qu'elle me paroît plus empressée de l'honneur de votre amitié qu'elle ne l'a jamais été : elle croit que l'attention que vous pouvez avoir présentement pour vos amis, la doit rendre plus précieuse; enfin elle démêle parfaitement M. de Pomponne d'avec le ministre.

LETTRE DCCXXXVIII.

DE MADAME DE GRIGNAN A M. DE POMPONNE.

A Aix, ce 9 décembre 1679.

Je n'ai pas dessein, Monsieur, de vous faire un compliment; je ne l'aurois pas tant retardé, étant plus sensible à ce qui vous arrive que ceux qui se sont pressés; mais, Monsieur, trouvez bon que que je vous demande la continuation de l'honneur de votre amitié que vous m'avez jusqu'à présent si utilement accordée, sous le nom de protection; comme il n'étoit pas nécessaire d'avoir un grand mérite pour obliger une ame, comme la vôtre à faire les graces dont la fortune vous rendoit dispensateur, et qu'il faut une égalité de mérite que je n'ai pas pour être digne du commerce de votre amitié, je m'adresse encore à votre bonté pour l'obtenir; je vous sup-

plie de croire, Monsieur, que de tous les biens que j'en ai reçus, celui que je demande me paroît le plus honorable et le plus précieux. Avec les sentiments que je me trouve pour vous, Monsieur, il m'est difficile de vous plaindre; il me semble que vous auriez beaucoup perdu si vous aviez cessé d'être M. de Pomponne, quand vous avez eu d'autres dignités; mais de quelle perte ne doit-on pas se consoler quand on est assuré d'être toujours l'homme du monde dont les vertus et le singulier mérite se font le plus aimer et respecter? M. le coadjuteur d'Arles est ici malade depuis onze jours de la fièvre continue; c'est ce qui l'a empêché de se donner l'honneur de vous écrire.

La comtesse DE GRIGNAN.

LETTRE DCCXXXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ À MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 25 décembre 1679.

L'éloignement joint à tout ce qui accompagne le nôtre, est une chose affreuse. Je vous épargne souvent de lire mes peines sur votre sujet; mais il m'est quelquefois impossible de vous les dissimuler; il faut que je les bourdonne comme *la*

mouche; je souhaite que ce ne soit pas aussi inutilement, et que l'amitié que vous avez pour moi fasse un effet qui vous réveille sur le soin que vous devez avoir de vous avant toutes choses; sans cela je ne vous conserverai point bien la personne du monde qui vous aime le plus : il faut que vous commenciez par me ménager celle qui m'est la plus chère : que n'avez-vous un peu de ma grande santé! je ne vous en dis rien, parce qu'elle va toute seule.

J'ai parlé de vos affaires aux Grignan; il est vrai que c'est là où je fais comme *la mouche*; ils sont fort opposés à l'affaire de Toulon. M. de La Garde et le chevalier ne trouvent pas que ce soit une chose à imaginer, à moins que de vouloir vous brouiller avec M. de Vendôme. Le chevalier est allé à Saint-Germain, c'est lui qui prendra soin de l'affaire de notre courrier : le bel abbé s'en étoit chargé, en vérité, il a d'autres affaires; on va donner les évêchés : il faut un peu mieux suivre cette bagatelle pour en venir à bout; cela se tournoit en placets à M. Colbert, et devenoit à rien. Il est vrai que j'ai un peu bourdonné, et me suis si bien plantée sur le nez du chevalier [1], que je suis persuadée qu'il me la rapportera de Saint-Germain; je ferai le reste : la chicane de son rhumatisme l'avoit empêché d'en prendre

[1] Fable du *Coche et de la Mouche*.

plus tôt le soin. J'admire comme en toute choses, grandes et petites, vous êtes malheureux. M. de Saint-Géran l'est encore plus que vous : c'est un homme perdu, il est tombé des nues, il ne parle plus; et tout le monde est ravi de cette mortification. Il a eu de grands coups auprès de Sa Majesté : le premier a été pour le comte de Gramont : prenez son ton[1]. « Sire, dit-il il y a quel-« que temps, je vous demande la charge de pre-« mier écuyer de madame la dauphine; peut-être « que Votre Majesté ne me jugera pas digne de « cet emploi : mais quand je vois le gros Saint-« Géran qui y prétend, je crois, sire, que je puis « bien vous nommer le pauvre comte de Gra-« mont. » Sur cela on pense et on fait des réflexions. Il y a eu des choses plus fortes encore : ce comte trouva l'autre jour Saint-Géran à deux genoux dans la chapelle, qui ne faisoit pas semblant de regarder toute la cour qui y étoit. Mon « ami, lui dit-il en lui frappant sur l'épaule, il faut vous consoler avec Jésus-Christ. « Le roi même en pensa éclater. Il disoit hier à M. le dauphin devant le roi : « Monseigneur, je vous « supplie de dire à madame la dauphine qu'il « n'a pas tenu à moi que je n'aie été de sa maison,

[1] Il ne faut pas oublier qu'il étoit Gascon et en avoit gardé l'accent. C'est le héros des *Mémoires* si bien écrits par son beau-frère Hamilton. *A. G.*

« j'en prends le roi à témoin. » On dit que l'on partira à la fin de janvier pour aller épouser cette princesse. N'êtes-vous pas bien contente de tous les choix qu'on a faits? M. de Richelieu et le maréchal de Bellefonds rempliront bien ces deux charges, et ne feront pas même de places nouvelles aux cordons-bleus, quand il y en aura; car ils l'auroient été sans cela. On a donné à madame de Soubise les mêmes appointements et les mêmes entrées qu'à la dame d'honneur, sans en avoir le titre, cela s'appelle de l'argent; c'est, avec les deux mille écus de dame de la reine qu'on lui conserve toujours, vingt-un mille livres de rente qu'elle aura tous les ans. Quand on a voulu faire des compliments à M. de Soubise : Hélas! *cela vient par ma femme, je n'en dois point recevoir les compliments.* Et madame de Rochefort : *Voilà ce que c'est de s'être bien attachée à la reine.* Le monde est toujours bon à son ordinaire[1]. La duchesse de Sully revient de Picardie, elle s'en va passer l'hiver à Sully jusqu'au retour

[1] L'arrière-pensée de M. de Soubise n'étoit pas difficile à deviner. On n'ignoroit pas que la fortune et l'élévation de sa maison étoient le fruit des galanteries de sa femme, Anne de Rohan-Chabot; belle, peu intéressante dans la conversation, mais habile et discrète dans ses intrigues avec le roi, c'est ce que fait entendre madame de Caylus dans ses *Souvenirs;* la prospérité fait perdre la mémoire : car un prince de Soubise eut l'honneur de marier sa fille au prince de Condé en 1753, mais non sans répugnance de

de madame de Verneuil. Madame de Lesdiguières est très-digne de votre souvenir; elle me demande toujours de vos nouvelles avec amitié, et m'a priée même de vous dire bien des choses de sa part. J'ai été à la messe de minuit aux *Bleues* [1], où il faisoit chaud; le sermon de l'après-dîner a été froid; c'étoit un jésuite aussi pervers que je suis perverse le jour que je dîne dans la petite société. Adieu, ma très-belle et très-bonne; je vous en dirai davantage au premier jour.

LETTRE DCCXL.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 27 décembre 1679.

Toute la maison de Pomponne est venue passer les fêtes ici. Madame de Vins y étoit la première; je l'avois vue deux fois. Je trouvai M. de Pomponne, le M. de Pomponne de Fresne [2] n'étant plus que le

la part des princes du sang qui lui contestèrent la qualité de *très-haut et très-puissant prince*, qu'il prenoit dans le contrat de mariage de sa fille. *G. D. G. S.*

[1] Au couvent des Annonciades célestes, dites *les filles bleues*, fondées en 1622 par la marquise de Verneuil, rue Culture-Sainte-Catherine. Ce couvent n'existe plus. *G. D. S. G.*

[2] *Voyez* le salon du château de Fresne, sous la date du 1er août 1667, tome I.

plus honnête homme du monde tout simplement : comme le ministère ne l'avoit point changé, la disgrace ne le change point aussi. Il est de très-bonne compagnie ; il me parla fort tendrement de vous, et me parut fort touché de votre dernière lettre : ce chapitre ne s'épuisa pas sitôt : j'avois de mon côté à lui dire de quelle manière vous m'écriviez sur son sujet. Madame de Vins s'attendrit en parlant de la bonté de votre cœur, et tous nos yeux rougirent. Ils s'en retournent demain à Pomponne, n'ayant point encore pris de consistance : ils n'ont pas donné leur démission : on ne leur a point donné d'argent. Il a demandé s'il lui seroit permis de voir le roi, il n'a point eu de réponse. Je trouve qu'il ne peut être mieux qu'à Pomponne, à inspirer la véritable vertu à ses enfants, et à causer avec les solitaires qui y sont. Nous avons fait toute la journée des visites, madame de Vins et moi; elle n'a plus madame de Villars, ni vous; elle me compte pour quelque chose, et je me trouve heureuse de pouvoir lui faire ces petits plaisirs. Nous avons été chez mesdames de Richelieu, de Chaulnes, de Créqui, de Rochefort, et puis chez M. de Pomponne, qui me paroît tonjours plus aimable; c'est la tête la mieux faite que j'aie vue. Madame de Vins s'en va faire un tour à Saint-Germain : quelle douleur de revoir ce pays qui étoit le sien, et où elle est

étrangère! je crains ce voyage pour elle. Elle reviendra ensuite trouver les malheureux dont elle fait la joie et la consolation; elle est plus pénétrée qu'ils ne le sont; elle est fort tendre pour vous; elle n'est rien moins qu'un fagot d'épines.

La cour est toute réjouie du mariage de M. le prince de Conti et de mademoiselle de Blois. Ils s'aiment comme dans les romans : le roi s'est fait un grand jeu de leur inclination : il parla tendrement à sa fille, et l'assura qu'il l'aimoit si fort, qu'il n'avoit point voulu l'éloigner de lui : la petite fut si attendrie et si aise, qu'elle pleura. Le roi lui dit qu'il voyoit bien que c'est qu'elle avoit de l'aversion pour le mari qu'il lui avoit choisi : elle redoubla ses pleurs; son petit cœur ne pouvoit contenir tant de joie. Le roi conta cette petite scène, et tout le monde y prit plaisir. Pour M. le prince de Conti, il étoit transporté, il ne savoit, ni ce qu'il disoit, ni ce qu'il faisoit; il passoit par-dessus tous les gens qu'il trouvoit en son chemin, pour aller voir mademoiselle de Blois. Madame Colbert ne vouloit pas qu'il la vît que le soir [1]; il força les portes, et se jeta à ses pieds, et lui baisa la main; elle, sans autre façon, l'embrassa, et la revoilà à pleurer. Cette bonne petite princesse est si tendre et si

[1] Madame Colbert élevoit mademoiselle de Blois.

jolie, que l'on voudroit la manger[1]. Le comte de Gramont fit ses compliments, comme les autres, au prince de Conti : « Monsieur, je me « réjouis de votre mariage; croyez-moi, ménagez « le beau-père, ne le chicanez point, ne prenez « point garde à peu de chose avec lui; vivez bien « dans cette famille, et je vous réponds que vous « vous trouverez fort bien de cette alliance. » Le roi se réjouit de tout cela, et marie sa fille, en faisant des compliments, comme un autre, à M. le prince, à M. le duc et à madame la duchesse, à laquelle il demande son amitié pour mademoiselle de Blois, disant qu'elle seroit trop heureuse d'être souvent auprès d'elle, et de suivre un si bon exemple. Il s'amuse à donner des transes

[1] M. de Monmerqué a orné ce passage d'une note que nous citons textuellement pour lui en laisser tout le mérite. *La Fontaine nous représente cette jolie princesse aussi légère que la Camille de Virgile.*

Illa vel intactæ segetis per summa volaret
Gramina, nec teneras cursu læsisset aristas :
Vel mare per medium, fluctu suspensa tumenti,
Ferret iter, celeres nec tangeret æquore plantas.

VIRG., ÆNEID., lib. VII, v. 808.

... Conti me parut mille fois plus légère
Que ne dansent aux bois la nymphe et la bergère :
L'herbe l'auroit portée, une fleur n'auroit pas
Reçu l'empreinte de ses pas.
Elle sembloit raser les airs à la manière
Que les Dieux marchent dans Homère.

LA FONT., Œuvres diverses.

au prince de Conti; il lui fait dire que les articles ne sont pas sans difficulté; qu'il faut remettre l'affaire à l'hiver qui vient : là-dessus le prince amoureux tombe comme évanoui; la princesse l'assure qu'elle n'en aura jamais d'autre. Cette fin s'écarte un peu dans le Don Quichotte; mais, dans la vérité, il n'y eut jamais un si joli roman. Vous pouvez penser comme ce mariage, et la manière dont le roi le fait, donnent de plaisir en certain lieu [1]. Voilà, ma fille, bien des détails pour divertir mademoiselle de Grignan.

Le portrait de madame la dauphine est arrivé; elle y paroît très médiocrement belle : on loue son esprit, ses dents, sa taille; c'est où de Troy n'a pas trouvé à s'exercer [2]. J'ai fait vos remercîments à M. de La Rochefoucauld; il a une attention fort obligeante pour M. de Grignan et pour vous. Madame de La Fayette vous dit ses tendresses; MM. les cardinaux de Bouillon et d'Estrées, et les veuves : je ne trouve autre chose que des gens qui me prient de vous parler d'eux.

[1] Chez madame de Montespan, laquelle voyoit sans doute avec chagrin la tendresse du roi pour une fille de madame de La Vallière. *A. G.* (*Voyez* la lettre suivante.)

[2] François de Troy, célèbre peintre de portraits dans son temps, dont les ouvrages sont engloutis dans le naufrage des réputations de circonstance, et père de Jean-François de Troy, auteur de la suite d'Esther, triste monument de la décadence de l'art dans le dix-huitième siècle. *G. D. S. G.*

Madame d'Effiat n'a encore rien gâté, et n'est point gâtée. La maréchale de Clérembault est ici; elle soutient stoïquement sa disgrace, et ne se fera point ouvrir les veines[1] : mais elle perdit mille louis contre le petit d'Harouïs tête à tête, la veille de son arrivée. Il ne faut que cela pour trouver la raison de ce qui lui arrive au Palais-Royal.

LETTRE DCCXLI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 29 décembre 1679.

Figurez-vous, ma chère bonne, que je suis à genoux devant vous, et qu'avec beaucoup de larmes je vous demande, par toute l'amitié que vous avez pour moi, et par toute celle que j'ai pour vous, de ne plus m'écrire que comme vous avez fait la dernière fois : c'est tellement du fond de mon cœur que je vous demande cette grace, qu'il est impossible que cette vérité ne se fasse sentir au vôtre : hélas! ma chère enfant, tout épuisée, tout accablée, n'en pouvant plus, une douleur, et une sécheresse de poitrine épouvantable, et moi, qui vous aime chèrement, je puis

[1] Allusion à la mort de Sénèque le philosophe.

contribuer à votre perte; je puis me reprocher d'être cause de cet état douloureux et périlleux; moi, qui donnerois ma vie pour sauver la vôtre, je serai cause de votre perte, et j'aurai si peu de tendresse pour vous, que je mettrai en comparaison le plaisir de lire vos lettres, et les réponses très-agréables que vous me faites sur des bagatelles, avec la douleur de vous tuer, de vous faire mourir; ma très chère, cette pensée me fait frissonner; s'accommode qui voudra de cet assassinat : pour moi, je ne puis l'envisager, et je vous jure, et vous proteste, que si vous m'écrivez plus d'une feuille, et que, pour les nouvelles, vous ne vous serviez de Montgobert ou de *Gautier*, je vous jure que je ne vous écrirai plus du tout : et ce commerce rompu de mon côté me donnera autant de chagrin que j'aurai de soulagement, si vous en usez comme je vous le dis. Quoi ! je pourrai me reprocher le mal que vous sentez ! Hélas ! ma chère enfant, il me fait assez de mal, sans que j'y ajoute de vous tuer de ma propre main : voilà qui est fait; si vous m'aimez, ôtez-moi du nombre de ce que vous croyez vos devoirs; je me croirai la plus aimée, la mieux traitée, la plus tendrement ménagée, quand vous prendrez sur moi, et que vous ôterez du nombre de vos fatigues le volume que vous m'écrivez. Il y a long-temps que j'en suis blessée, et que je

me doute de ce qui vous est arrivé; mais enfin cela est trop visible, et j'aimerai toute ma vie Montgobert de vous avoir forcée à lui quitter la plume : voilà ce que j'appelle de l'amitié; je m'en vais l'en remercier : voilà ce qui s'appelle avoir des yeux, et vous regarder; je me moque de tout le reste : ils ont des yeux et ne voient point : nous avons les mêmes yeux, elle et moi; aussi je n'écoute qu'elle : elle n'a osé me dire un mot cette fois : sa sincérité et la crainte de m'affliger lui ont imposé silence. Mademoiselle de Méri se gouverne bien mieux : elle n'écrit point. Corbinelli se tue quand il veut, il n'a qu'à écrire; qu'il soit huit jours sans regarder son écritoire, il ressuscite. Laissez, laissez un peu la vôtre, toute jolie qu'elle est; ne vous disois-je pas bien que c'étoit un poignard que je vous donnois[1]? Vous avez si bien ménagé ce que vous avez écrit dans votre lettre, qu'elle m'a paru toute de vous; j'étois fâchée de sa grosseur, et quoique j'aie compris l'état où vous étiez avec beaucoup de peine, j'ai mieux aimé que cela soit arrivé pour vous corriger, et y mettre un bon ordre, une bonne fois pour toutes, que d'être encore trompée, et vous achever d'accabler. Je vis l'autre jour Duchesne chez M. de Coulanges, qui a gardé plus de quinze jours sa chambre pour des dégoûts et des plénitudes; il

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du 1er décembre.

on est persuadé qu'elle retournera; comme si de rien n'étoit. On faisoit une grande affaire de rien; l'esprit charitable de souhaiter *plaies et bosses* à tout le monde est extrêmement répandu. Il y a de certaines choses au contraire sur quoi on se trouve disposé à souffler du bonhèur comme du temps des fées. Le mariage de mademoiselle de Blois plaît aux yeux. Le roi lui dit de mander à sa mère (*madame de La Valière*) ce qu'il faisoit pour elle. Tout le monde a été faire compliment à cette sainte carmelite; je crois que madame de Coulanges m'y mènera demain. M. le prince et M. le duc ont couru chez elle : on dit qu'elle a parfaitement bien accommodé son style à son voile noir, et assaisonné sa tendresse de mère avec celle d'épouse de Jésus-Christ. Le roi marie sa fille comme si elle étoit celle de la reine, qu'il marieroit au roi d'Espagne; il lui donne cinq cent mille écus d'or, comme on fait toujours avec ces couronnes, hormis que ceux-ci seront payés, et que les autres fort souvent ne font qu'honorer le contrat. Cette jolie noce se fera vers le 15 de janvier. Gautier ne peut plus se plaindre; il aura touché en noces cette année plus d'un million. On donne d'abord cent mille francs à la maréchale de Rochefort pour commencer les habits de la dauphine. L'électeur avoit mandé les marchands de Paris pour habiller sa sœur; le roi l'a



Devéria del.

Gsdemars sculp.

prié de ne se mettre en peine de rien, puisque avec la maison qu'on envoyoit à la princesse, elle trouveroit tout ce qu'elle pourroit souhaiter. Ce mariage se fera avec beaucoup de dignité; on ne partira qu'en février.

J'attendrai Gordes avec impatience, et laisserai bien assurément *écumer mon pot*[1] à qui voudra, pour lui demander *comment se porte ma fille, et que fait-elle?* S'il me répond comme le chevalier de Buous, je le laisserai là en soupirant; car ce n'est pas sans douleur que je n'ose m'accommoder des merveilles qu'on dit de votre santé[2]. M. l'intendant est bien heureux d'être si galant, sans craindre de rendre sa femme jalouse; je voudrois qu'il mît les échecs à la place du hère[3]: autant de fois qu'il seroit *mat*, seroient autant de marques de sa passion. La mienne continue pour ce jeu[4]; je me fais un honneur de faire mentir M. de La Trousse, et je crains quelquefois de de n'y pas réussir. Je suis fort bien reçue quand je fais vos compliments, votre souvenir honore.

[1] C'est-à-dire, je laisserai à qui voudra le soin de faire à ma compagnie les honneurs de chez moi. *D. P.*

[2] *Voyez* ci-dessus la lettre du 8 décembre.

[3] Vieux terme d'un jeu de cartes, remplaçé par l'*As qui court*, jeu de laquais, qui de l'antichambre a passé dans le salon.
G. D. S. G.

[4] Les *Échecs :* on verra plus tard le goût de madame de Sévigné pour ce beau et savant jeu. *G. D. S. G.*

J'ai fait votre devoir à l'abbé Arnauld et à La Troche. Madame de Coulanges veut vous écrire, et vous remercier elle-même, mais ce sera l'année qui vient: elle est dans l'agitation des étrennes, qui est violente cette année. Il me semble que vous croyez que je mens, quand je vous parle de la connaissance de Fagon et de Duchesne: ç'a été, ma belle, pendant la blessure de M. de Louvois, qu'ils furent quarante jours ensemble, et se sont liés d'une estime très-particulière. Oui, n'en riez point; c'est à votre montre qu'il faut regarder si vous avez faim, et quand elle vous dira qu'il y a huit ou neuf heures que vous n'avez mangé, avalez un bon potage, et vous consumerez ce que vous appelez une indigestion. Je voudrois que la montre fût méchante, et que le cuisinier fût bon; je voudrois vous avoir envoyé le mien, il est cent fois meilleur; je suis un peu fâchée contre *La Forêt* d'avoir tant répondu d'un vilain marmiton, dont nous avons tous été aveuglés.

Nous pouvons donc espérer de voir M. le coadjuteur, et de compter une princesse dans la multitude de ses poulettes. Sa ruelle étoit celle de la vieille princesse; il y avoit trois fauteuils tout de suite, et des siéges pliants ensuite, et l'on se trouvoit à l'aventure sur ces chaises, et quand il venoit plus de duchesses qu'il n'y en avoit, elles

avoient pour se consoler madame de Bracciano et madame d'Orval sur des pliants : cette confusion étoit assez bien et assez naturelle, personne n'a été fâché : hélas ! que sait-on si cette petite princesse est contente ? La fantaisie présente de son mari est de sonner du cor à la ruelle de son lit : ce n'est pas l'ordre de Dieu, qu'autre chose que lui puisse contenter pleinement notre cœur. Ah ! que j'ai une belle histoire à vous conter de l'archevêque ! mais ce ne sera pas pour aujourd'hui. M. de Pomponne est retourné sur le bord de sa Marne[1] : il y avoit l'autre jour plus de gens considérables le soir chez lui qu'avant sa disgrace ; c'est le prix de n'avoir point changé pour ses amis : vous verrez aussi qu'ils ne changeront point pour lui. Madame de Vins m'en paroît toujours touchée jusqu'au larmes, dont j'ai vu rougir plusieurs fois ses beaux yeux. Elle ne veut faire de visites qu'avec moi, puisque vous et madame de Villars lui manquez ; elle peut disposer de ma personne tant qu'elle s'en accommodera ; j'ai trop de raisons pour me trouver heureuse de ce goût. Elle n'a point été à Saint-Germain ; elle a des affaires qui la retiennent ici malgré qu'elle en ait ; son cœur la mène, et lui fait souhaiter le séjour de Pomponne : cet attachement est digne d'être honoré, et adoucit les

[1] A Pomponne près de Lagny, sur la rivière de Marne.

malheurs communs. Adieu, ma chère belle, faites-moi écrire après avoir commencé; car il me faut quatre lignes de votre main : mademoiselle de Grignan, Mongobert, Gautier, ayez tous pitié de ma fille et de moi. Enfin mon enfant, soulagez-vous, ayez soin de vous, fermez votre écritoire; c'est le vrai temple de Janus; et songez que vous ne sauriez faire un plus solide et plus sensible plaisir à ceux qui vous aiment, que de vous conserver pour eux, puisque ce seroit vous tuer que de leur écrire. J'embrasse toute votre compagnie.

LETTRE DCCXLII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 3 janvier 1680.

Dieu vous donne une bonne et heureuse année, ma très-chère, et à moi la parfaite joie de de vous revoir en meilleure santé que vous n'êtes présentement. Je vous assure que je suis fort en peine de vous; il gèle peut-être à Aix comme ici, et votre poitrine en est malade. Je vous conjure tendrement de ne point tant écrire, et de ne point me répondre sur toutes les bagatelles que je vous écris; écoutez-moi, figurez-vous que c'est une gazette; aussi-bien je ne me souviens plus de

ce que je vous ai mandé : ces réponses justes sont trop longues à venir pour être nécessaires à notre commerce. Dites-moi quelque chose en trois lignes de votre santé, de votre état, un mot d'affaire s'il le faut, et pas davantage, à moins que vous ne trouviez quelque charitable personne qui veuille écrire pour vous. Le chevalier est au coin de son feu, incommodé d'une hanche : c'est une étrange chicane que celle que lui fait ce rhumatisme. Madame de Soubise est toujours enfermée chez elle, disant qu'elle a la rougeole ; on croit que cette maladie durera quelque temps [1] Elle a prétendu avoir les entrées de dame d'honneur : les majestés ne l'entendoient pas ainsi. Elle dit que la pension n'étoit pas une chose qui pût l'apaiser ; il faut quelle ait dit plusieurs autres choses encore. Enfin, elle est à Paris ; rien n'est vrai que cela, le reste est trouble, et chacun dit ce qu'il veut. Madame la dauphine a écrit des lettres si raisonnables, si justes, si droites, qu'on est entièrement persuadé de son très bon esprit. Son portrait ne paroît pas d'une belle personne. Vous avez vu comme la prophétie d'une seconde dame d'atour (*madame de Maintenon*) a été heureusement accomplie.

Gordes n'est pas encore arrivé ; j'ai bien en-

[1] La rougeole étoit un prétexte pour voiler la disgrace dont elle étoit frappée.

vie de voir un homme qui vous a vue. Vous m'envoyez donc des étrennes, j'ai bien peur qu'elles ne soient trop jolies : les miennes sont d'une légèreté que la bise doit emporter. Je n'ai rien ouï dire de celles de Saint-Germain. Madame Royale fut transportée de son écran[1] : mais le jeune prince et les courtisans n'y mordirent point ; cette transplantation les blesse autant qu'elle charme la mère. Cependant tout est réglé et signé en Portugal : je ne sais comme la Providence démêlera ces divers intérêts. Ceux de M. de Pomponne ne sont pas encore réglés, il a sa démission, et n'a point d'argent : il est retourné à Pomponne Madame de Vins est ici : elle pensoit aller à Saint-Germain ; elle a voulu auparavant demander l'avis de madame de Richelieu qui est à Paris ; c'étoit une affaire que de la voir. L'abbé Têtu nous fit entrer, madame de Coulanges ne l'avoit pu : madame de Vins attendoit donc la réponse de madame de Richelieu pour faire ce voyage. Je fis vos compliments avec les miens à cette duchesse ; je lui dis que son mérite nous faisoit faire une sorte de compliment fort extraordinaire, qui étoit de nous réjouir avec elle de ce qu'elle n'étoit plus dame d'honneur de la reine[2] : qu'il n'y

[1] *Voyez* ci-dessus une des notes sous la date du 13 décembre 1679.

[2] Elle s'étoit fait haïr de la reine dont elle étoit dame d'hon-

avoit qu'elle qui pût nous faire connoître qu'il y eût quelque chose au-delà : cela fut paraphrasé, et son amour-propre n'en fut point blessé. Je ferai vos compliments à madame d'Effiat, à madame de Rochefort, et, si je puis, à madame de Vibraye [1], qui, par l'état de ses affaires, a accepté la place de dame d'honneur de madame la princese de Conti; on dit que le roi la fera entrer dans le carrosse de la reine, aussi-bien que madame de Montchevreuil; c'est le remède à tous maux. Madame de Langeron y rentrera donc aussi; elle en étoit déchue, car elle avoit eu cet honneur quand elle étoit gouvernante. Voilà cette pauvre Vibraye submergée dans les plaisirs; il faudra bien qu'elle se mortifie comme notre ami *Tartufe* [2]. On avoit proposé cette place à madame de Frontenac; cela conviendroit assez à la femme du gouverneur de Quebec: mais elle a répondu que son repos et *Divine* [3] valoient mieux qu'une vie si agi-

neur, et fut ensuite placée avec cette même qualité auprès de madame la Dauphine. On trouve un portrait de cette madame de Richelieu, assez chargé de défauts dans les *Mémoires de Montpensier*. *G. D. S. G.*

[1] Polixène-le-Coigneux, femme de Henri Hurault, marquis de Vibraye. *D. P.*

[2] C'est avec le mot *Janséniste* qu'on a supprimé madame de Vibraye, dit madame de Sévigné, ci-après sous la date du 17 janvier. *G. D. S. G.*

[3] Mademoiselle d'Outrelaise, sœur de madame de Frontenac. *D. P.*

tée et si brillante : tout est bien, car madame de Vibraye aussi peut être flattée qu'à son âge on l'ait prise pour être là. M. et madame de Chaulnes vous font mille compliments; prenez leurs tons; madame de Coulanges cent mille; elle n'a pas voulu que son père achetât cette maison[1], j'en suis ravie. J'ai toujours les échecs dans la tête; je crois que je n'y jouerai jamais bien. *Hébert* donne six fois de suite échec et mat à Corbinelli qui enrage : voilà ce qu'il a gagné à l'hôtel de Condé. Ma fille, je vous dis adieu; j'attends de vos nouvelles avec impatience; car pour voir de grosses lettres, c'est ce que je crains présentement plus que toutes choses. C'est ainsi que l'on change, selon les dispositions, mais toujours par rapport à vous, et à cette tendresse qui ne change point, et qui est devenue *mon ame même* : je ne sais pas trop si cela se peut dire, mais je sens parfaitement que de vivre et de vous aimer, c'est la même chose pour moi.

[1] L'hôtel de Carnavalet. *D. P.*

LETTRE DCCXLIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 5 janvier 1680.

Ah, ma très-chère! que je suis obligée à madame du Janet de vous avoir ôté la plume! Si, par l'air de Salon et par les fatigues, vous retombez à tout moment, quelles raisons n'ai-je point de vous conjurer mille fois de ne point écrire? Vous parlez de votre mal avec une capacité qui m'étonne : mais l'intérêt que je prends à votre santé me fait comprendre tout ce que vous dites. Que j'ai d'envie que cette bise et ce vent du midi vous laissent en repos! Mais quel malheur d'être blessée de deux vents qui sont si souvent dans le monde, et surtout en Provence! Je vous demande, ma fille, si dans l'état où vous êtes, je puis m'empêcher d'y penser tristement.

Je fus hier aux grandes Carmelites avec MADEMOISELLE, qui eut la bonne pensée de mander à madame de Lesdiguières de me mener. Nous entrâmes dans ce saint lieu; je fus ravie de l'esprit de la mère Agnès; elle me parla de vous, comme vous connoissant par sa sœur [1]. Je vis madame

[1] La marquise de Villars.

Stuart belle et contente. Je vis mademoiselle d'Épernon [1] qui ne me trouva pas défigurée; il y avoit plus de trente ans que nous ne nous étions vues : elle me parut horriblement changée. La petite du Janet ne me quitta point; elle a le voile blanc depuis trois jours; c'est un prodige de ferveur et de vocation : je m'en vais en écrire à sa mère. Mais quel ange (*madame de La Vallière*) m'apparut à la fin! car M. le prince de Conti la tenoit au parloir. Ce fut à mes yeux tous les charmes que nous avons vus autrefois, je ne la trouvai ni bouffie, ni jaune; elle est moins maigre et plus contente : elle a ses mêmes yeux et ses mêmes regards : l'austérité, la mauvaise nourriture et le peu de sommeil ne les lui ont ni creusés, ni battus; cet habit si étrange n'ôte rien à la bonne grace, ni au bon air; pour la modestie, elle n'est pas plus grande que quand elle donnoit au monde une princesse de Conti; mais c'est assez pour une carmélite. Elle me dit mille honnêtetés, et me parla de vous si bien, si à-propos; tout ce qu'elle dit étoit si assorti à sa personne, que je ne crois pas qu'il y ait rien de mieux. M. de Conti l'aime et l'honore tendrement, elle est son directeur; ce prince est dévot, et le sera comme son père. En vérité, cet habit et cette retraite sont une grande dignité pour elle.

[1] Elle se fit religieuse par dépit amoureux. (*Voyez* les *Mémoires de Motteville.*)

Vous avez vu l'effet de ma prophétie. Non assurément la personne qualifiée (*madame de Montespan*) ne partage pas avec la personne *enrhumée* (*madame de Maintenon*); car elle la regarde comme l'amie et la personne de confiance. La dame, qui est au-dessus (*la reine*) en fait autant: elle est donc l'ame de cette cour. Je pris plaisir à vous avancer cette nouvelle de quelques jours, comme on me l'avoit avancée. Pour la personne qu'on ne voit point (*mademoiselle de Fontanges*), et dont on ne parle point, elle se porte parfaitement bien; elle paroît quelquefois, comme une divinité; elle n'a nul commerce; elle a donné des étrennes magnifiques à sa devancière et à tous les enfants : c'est pour récompenser des présents du temps passé, qui n'avoient point été rendus, parce qu'en ce temps-là les louis étoient moins fréquents.

Madame de Soubise est toujours à Paris sans vouloir être vue; on croit qu'elle y sera plus long-temps qu'elle ne pense : elle a dit plusieurs choses qui ont déplu. Monsieur a prié Beauvais de quitter le Palais-Royal : il la trouva dans la chambre de Madame qui parloit au comte de Soissons [1]. Elle est chez madame de Vibraye.

[1] Louis-Thomas de Savoie, comte de Soissons, épousa en décembre 1682 Uranie de La Cropte-de-Beauvais. Madame dit dans ses lettres : « Le roi s'amouracha de mademoiselle de Beau-

Voilà le vrai moyen de faire que Beauvais épouse ce prince qui voudra se faire un honneur de ne la pas abandonner, voyant qu'elle souffre pour lui. On dit que madame de Vibraye sera dame d'honneur de madame la princesse de Conti, mais avec tous les priviléges de dame du palais.

J'ai reçu ce matin une grande lettre de madame de Villars : je vous l'enverrois, sans qu'elle ne contient que trois points qui ne vous apprendroient rien de nouveau, l'estime, l'admiration et la tendresse que vous lui connoissez pour vous, les déplaisirs et les étonnements sur la disgrace de M. de Pomponne, dont vous sortez; les nouvelles d'Espagne, et les louanges de madame de Grancey, que vous savez. Il me paroît de plus qu'elle se renferme fort chez elle, voulant éviter tous les airs d'empressement et faire mentir les prophéties. La reine veut la voir *incognito;* elle se fait prier, pour se donner un nouveau prix. La reine est adorée : elle a paru, pour la dernière fois, chez la reine sa belle-mère, habillée et parée à la françoise. Elle apprend le françois au roi, et le roi lui apprend l'espagnol : tout va bien jusqu'ici.

« vais; mais elle tint ferme : alors il se retourna vers sa compagne, « la Fontanges. » Mademoiselle de Beauvais étoit fille de François-Paul de La Cropte, seigneur de Beauvais, maréchal-de-camp, écuyer du Grand Condé. (*Voyez* les *Mémoires de Motteville*, le *Nobiliaire universel*, etc.) *G. D. G. S.*

Madame de Coulanges est à Saint-Germain, elle a été fort employée pour les étrennes, et ce pauvre La Trousse en a eu par hasard toute la fatigue : il est toujours assidu, et elle toujours dure, méprisante et amère : leur conduite ne peut se concevoir. La marquise (*de la Trousse*) toujours enragée, la fille toujours désespérée. J'entretiens tous les commerces que vous pouvez désirer. Madame de Lesdiguières m'a dit mille amitiés pour vous, et d'un bon ton. Je ferai vos compliments à madame de Rochefort, et pour sa compagne (*madame de Maintenon*), madame de Coulanges s'en chargera. Madame de Vins est encore ici, les autres à Pomponne : leur hôtel de Paris a pensé brûler ; une chambre, avec ce qui étoit dedans, a été brûlée tout entière ; et le miracle, c'est qu'il y avoit dans cette chambre de la poudre qui ne prit point, et qui vraisemblablement devoit faire sauter la maison : il ne falloit que cela pour les ruiner ; mais Dieu les a conservés. Adieu, ma très-chère et très-aimable. Mon fils, qui est encore à Nantes, seroit tout content d'attendre, pour revenir, que madame la dauphine fût grosse : je me moque de sa proposition, je lui mande de partir, ou de vendre sa charge.

me parla de votre santé, et me dit encore pis que pendre de cette chienne d'écriture. Il est ami de Fagon, il me conta qu'il ne vivoit que par l'éloignement des écritoires, et me dit encore que vous ne vous laissassiez point mourir d'inanition : quand la digestion est trop longue, il faut manger, cela consomme un reste qui ne fait que se pourrir et fumer, si vous ne le réchauffez par des aliments. Saint-Aubin en a fait cent fois l'expérience : il me pria fort aussi de vous recommander l'eau de Sainte-Reine. C'est une cause de tous vos maux, à quoi vous ne pensez peut-être pas. Ma fille, Dieu veut que je vous dise tout cela ; je le prie de donner à mes paroles toute la force nécessaire pour vous frapper, et vous obliger d'en faire votre profit. Je pris hier une médecine par l'ordre du bon Duchesne, elle m'a fait comme celles du Bourbonnois; je prendrai demain la petite eau de cerises, et le tout pour vous plaire : faites aussi quelque chose pour moi. Vous avez été à Lambesc, à Salon ; ces voyages, avec votre poitrine, ont dû vous mettre en mauvais état, et vous ne vous en souciez point, et personne n'y pense. Vous seriez bien fâchée d'avoir rien dérangé; il faut que la compagnie *de Bohêmes* soit complète, comme si vous aviez leur santé. Votre lit, votre chambre, un grand repos, un grand régime, voilà ce qu'il vous falloit : au

lieu de cela, du mouvement, des compliments, du déréglement, et de la fatigue. Ma fille, il ne faut rien espérer de vous, tant que vous mettrez toutes sortes de choses devant votre santé. J'ai tellement rangé d'une autre façon cette unique affaire, qu'il me semble que tout est loin de moi en comparaison de cette intime attention que j'ai pour vous; mais je veux finir pour aujourd'hui ce chapitre. Je vous mandai avant hier, par un petit guenillon de billet à la suite d'une grosse lettre, que madame de Soubise étoit exilée; cela devient faux. Il nous paroît qu'elle a parlé, qu'elle a un peu murmuré de n'avoir pas été dame d'honneur [1], comme la reine le vouloit, peut-être méprisé la pension auprès de cette belle place; et sur cela la reine lui aura conseillé de venir passer son chagrin à Paris. Elle y est, et même on dit qu'elle a la rougeole : on ne la voit point, mais

[1] *Voyez* la lettre du 25 décembre ci-dessus. MADEMOISELLE raconte que madame de Soubise témoigna beaucoup d'humeur de ce qu'elle n'étoit pas dame d'honneur, qu'elle écrivit même au roi une lettre *fort emportée*, lui reprochant d'avoir manqué à sa parole. Le roi lui fit dire de se retirer. La reine, le même soir, resta long-temps enfermée avec madame de Soubise *qu'elle préféroit à tout le monde*. « On dit qu'après cette conversation elle en parla « au roi, et que le roi dit : Elle vous trompe, et il ajouta beau- « coup de discours désobligeants; c'étoit pour lui dire adieu. Elle « alla à Paris, où elle fit semblant d'avoir la rougeole, pour ne « voir personne, puis elle s'en alla à La Chapelle (*terre* de M. de « Luynes), où elle passa tout son exil. » (*Mémoires de Montpensier.*)

A. G.

on est choisi, dans *là maison du Seigneur*, honore la personne nommée; tout est rehaussé maintenant. Autrefois les dames d'honneur de la reine étaient des marquises, et toutes les grandes charges de la maison du roi étoient aux seigneurs: aujourd'hui tout est duc et maréchal de France, tout est monté.

M. de Pomponne est revenu pour finir ses affaires; on va le payer. Je vois assez souvent madame de Vins, qui n'ayant rien de nouveau à vous mander, ne vous écrit point, pour ne point vous obliger d'écrire inutilement. M. de Bussy et sa fille (*madame de Coligny*) ont dîné ici deux fois; ils ont, en vérité, bien de l'esprit; ils m'ont fort priée de vous faire leurs compliments. Le petit Coulanges est ici, tout comme vous l'avez vu; la maréchale de Rochefort l'emmène avec elle au-devant de madame la dauphine : je lui conseille de faire ce voyage, n'ayant rien de mieux à faire; et peut-être qu'en écrivant de jolies relations, cela pourra lui être bon. Adieu, ma très-chère bonne, je ne sais rien : je crois même qu'en faisant mes lettres un peu moins infinies, je vous jetterai moins de pensées et moins d'envie d'y répondre : c'est ce que je désire, ne pouvant jamais vouloir que ce qui vous est avantageux.

Mon fils est retourné en Basse-Bretagne faire les rois; c'est une belle fête; je la passai seule

au coin de mon feu; il assure qu'il sera ici le 20: Dieu le veuille. Madame de Soubise est toujours invisible; elle sera à Paris plus qu'elle ne pense: elle est bien servie en ce pays-là. Mademoiselle de Fontanges est d'une beauté *singulière*[1]; elle paroît à la tribune comme une divinité; madame de Montespan de l'autre côté, autre divinité. La *singulière* (*mademoiselle de Fontanges*) a donné pour six mille pistoles d'étrennes[2]. Madame de Coulanges a été fort admirée de ce qu'elle a exécuté.

[1] « La Fontanges, dit MADAME, quoique un peu rousse, étoit « belle depuis les pieds jusqu'à la tête; on ne pouvoit rien voir de « plus merveilleux. Elle avoit aussi le meilleur caractère du monde, « mais pas plus d'esprit qu'un petit chat.... » Elle étoit (dit l'abbé de Choisy) *belle comme un ange et sotte comme un panier*. *A. G.*

[2] Voici un trait de la galanterie magnifique de ce temps-là. C'est madame de Scuderi qui le mande à Bussy. « Mademoiselle « de .... a reçu des étrennes bien galantes. Elle trouva sur sa toi- « lette un petit diable qui tenoit une souris d'Allemagne, qui, dès « qu'elle y toucha, s'ouvrit d'elle-même, et laissa tomber deux « bracelets de mille louis chacun, avec un billet où étoient écrits « ces mots : *le Diable s'en mêle.* » *A. G.*

LETTRE DCCXLV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 12 janvier 1680.

Je vous conjure, ma fille, de ne point vous raccommoder avez cette écritoire ennemie, qui suffit pour vous épuiser; persuadez-moi que vous songez à vous conserver, et que ce n'est point par l'excès de la nécessité que vous retranchez cette terrible écriture, mais par un dessein ferme et constant d'être appliquée à éviter ce qui vous est mauvais : ayez un peu soin de ma vie en ménageant la vôtre. Je vous mandois avant-hier comme madame de Schomberg vous conseilloit de mettre du miel de Narbonne, au lieu de sucre, dans votre café. J'ai trouvé par hasard Duchesne, qui n'approuve aucune *façon d'être* au café; c'est une aversion; vous en essaierez. Si M. de Grignan est fâché contre moi, et que l'approbation que je donne au billet qu'il a écrit à madame de Coulanges puisse l'adoucir, j'espère que vous ne perdrez pas cette occasion de me raccommoder avec lui. Je n'ai jamais rien vu de pensé comme la fin de ce billet, ni qui soit tourné si galamment : madame de Coulanges

en est encore plus charmée que moi, et M. de La Trousse, qui se trouva chez elle par le plus grand bonheur du monde, a surmonté sa froideur pour l'admirer : ce fut lui qui me le fit envoyer hier au soir. Le vôtre à madame de Coulanges est très-bon, mais tout est effacé par celui de M. de Grignan. Voyez ce que vous pourrez faire de ceci pour réparer mes injustices : il faut y joindre le fond de mon cœur, qui mérite toujours qu'on excuse tout; car, à bien traduire tout ce que j'ai dit, c'est de l'amitié, c'est de l'intérêt, c'est du respect et de l'estime pour un nom et pour une maison qu'il devroit honorer plus que je ne l'honore, et je la considère mille fois plus qu'il ne fait; c'est le contre-coup de bien des choses, qui retombe sur cette personne que j'aime si passionnément, et qu'il aime aussi; mais puisque ce n'est que comme lui-même, et qu'il se traite si mal, ce n'est pas assez, on n'en est pas content, et l'on voudroit bien lui inspirer plus de sensibilité, et pour lui, et pour elle : voyez ce que votre adresse peut faire de tant de bons matériaux; car, en vérité, j'ai senti quelque douleur d'être brouillée avec un homme qui écrit si bien. Je voudrois savoir où il prend ces sortes de pensées et ces tours nobles et galants, qui font d'une *satire* la chose du monde la plus obligeante. Pendant que je suis sur les lettres,

il faut dire un mot de celle de Pauline au coadjuteur, je vous dis que j'ai peur qu'elle ne fasse honte à ses parents; je n'ai jamais vu une petite personne si bien appelée : en attendant qu'elle nous fasse rougir, je l'aime et je l'embrasse de tout mon cœur, et je me réjouis avec vous de son joli esprit naturel. Il me semble que le petit marquis ne m'aime plus, comme il faisoit; demandez-lui si je me trompe.

Le roi fait des libéralités immenses; en vérité, il ne faut point se désespérer : quoiqu'on ne soit point son valet-de-chambre, il peut arriver qu'en faisant sa cour on se trouvera sous ce qu'il jette. Ce qui est certain, c'est que, loin de lui, tous les services sont perdus : c'étoit autrefois le contraire. Je fus hier tout le soir chez M. et madame de Pomponne, nous avions été, madame de Vins et moi, chez la comtesse de Roye, pour lui faire compliment sur la mort du vieux Roucy [1]. Vraiment vous êtes intimement aimée et estimée dans cette maison; je fis mention de ce que vous me mandez sans cesse d'eux; leur reconnaissance est bien égale à l'intérêt que vous prenez à leur mauvaise fortune. M. de Pomponne aura besoin

[1] Les comtes de Roucy et de Roye étoient de la famille La Rochefoucauld, depuis le mariage de la fille de Charles de Roye et de Catherine de Roucy avec un François, comte de La Rochefoucauld. (*Voyez* la lettre du 13 octobre 1688 et la note.)

G. D. S. G.

de toute sa raison pour oublier parfaitement ce pays-là, et pour reprendre la vie de Paris. Savez-vous bien qu'il y a un sort dans ce tourbillon, qui empêche d'abord de sentir le charme du repos et de la tranquillité? Puisqu'il est de cet avis, il faut en croire sa solide sagesse. Il reçoit son argent, et paye ses dettes! ce mouvement renouvelle la tristesse, et fixe son état. Je suis bien assurée que la destinée de madame de Vins, enveloppée dans la sienne, fait son véritable ennui; c'est un sentiment fort naturel, et dont elle est bien digne par ce qu'elle pense de son côté: je n'ai jamais vu tant de bonnes choses qu'il y en a dans cette maison. Nous parlâmes fort de madame de Richelieu, qui renouvelle de jambes, et qui, n'ayant pas le temps présentement de dormir ni de manger, doit craindre enfin la destinée d'une personne qui avoit plus d'esprit qu'elle, et plus accoutumée au bruit; car avant que madame de Montausier[1] fût au Louvre, l'hôtel de Rambouillet étoit le Louvre; ainsi elle ne faisoit que changer d'agitation. On attend à tout moment le nom de la dame d'honneur de madame la princesse de Conti; il est temps, elle sera mariée mardi.

[1] Julie-Lucie d'Angennes, duchesse de Montausier, fut gouvernante de MONSEIGNEUR, et ensuite première dame d'honneur de la reine. *D. P.*

Votre frère n'est point dévoré du désir de faire sa cour; il est chez Tonquedec, où il se réjouit : je cache tout sous les affaires que nous avons à Nantes; mais M. de La Trousse me gronde amèrement de lui donner de tels emplois. Il y a bien long-temps qu'ils seroient finis, s'il avoit voulu : il est vrai qu'il n'y paroîtra pas dans quinze jours, et qu'il faut donner à mon fils une louange, c'est que, quand il est ici, il y fait assez bien son petit personnage; il plaît, et on le trouve de bonne compagnie. A propos, ce pauvre Pomenars fut taillé avant-hier, et souffrit cette opération avec un courage héroïque. Madame de Chaulnes m'a donné l'exemple de l'aller voir : sa pierre est grosse comme un petit œuf; il caquette comme une accouchée; il a plus de joie qu'il n'a eu de douleur : Maurel fut aussi taillé il y a un mois; et pour accomplir la prophétie de M. de Maillé, qui disoit un jour à Pomenars qu'il ne mourroit jamais sans confession, il a été avant l'opération à confesse au grand Bourdaloue : ah! c'étoit une belle confession que celle-là! Il y fut quatre heures : je lui ai demandé s'il avoit tout dit, il m'a juré que oui, et qu'il ne *pesoit pas un grain*[1]; car il a tout dit, et vous savez qu'il n'est question que de cela : il n'a point langui du tout après l'absolu-

[1] On sait que le marquis de Pomenars avoit eu plusieurs procès criminels, et un entre autres pour crime de *fausse monnaie*. D.P.

tion; la chose s'est fort bien passée : il y avoit huit ou dix ans qu'il ne s'étoit confessé, et c'étoit le mieux; il me parla de vous, et ne pouvoit se taire, tant il est gaillard. Je ferai vos compliments à cet autre homme toujours si satisfait (*M. de Bussy*), et dont on peut dire qu'il a des ressources d'espérance qui sentent fort une des loges que vous savez; mais, à cela près, il a vraiment bien de l'esprit; sa fille [1] vous plairoit. Je cause, ma très-chère, et ne vous dis aucune nouvelle, parce que je n'en sais point. M. de Hanovre[2] est mort à Venise, et voilà sa femme[3] établie ici avec fort peu de bien, et trois petites filles; c'est M. d'Osnabruck[4] qui succède. Madame de Mecklenbourg est logée à la rue Taranne, où étoit la Marans : cela ne ressemble guère à l'hôtel de Longueville. Je vous ai parlé de toutes les beautés, de toutes les étrennes : Fontanges en a donné pour vingt mille écus, sans que la pensée lui soit venue de faire un présent à madame de Coulanges, qui a pris mille peines pour les présents qu'elle a faits aux autres : son étoile est assez plaisante sur tout; car les choses les plus aisées à comprendre sont devenues inconcevables. Ma chère belle, ne

[1] La marquise de Coligny.

[2] Jean-Frédéric de Brunswick, duc de Hanovre.

[3] Bénédicte-Henriette-Philippe, fille du comte Édouard, prince Palatin.

[4] Ernest-Auguste, duc de Brunswick, évêque d'Osnabruck.

me répondez rien à toutes ces bagatelles; ceci ne vaut quasi pas la peine d'être lu; conservez-vous, écrivez peu : mais dites-moi un mot de cette colique qui est toujours de conséquence; il y a deux mois que vous ne m'en avez rien dit, quoique je vous en aie priée; ne l'oubliez plus. Madame de Vauvineux me mande qu'elle ne permettra point que sa fille fasse réponse à mademoiselle de Grignan, que M. le coadjuteur ne la lui ait faite. La mère Guemené avoit promis de revenir de la campagne pour mener sa belle-fille à Saint-Germain; elle l'a fait languir, peut-être malicieusement. Voilà pourtant un bon temps pour elle, elle n'y trouveroit ni les Soubise, ni les Luynes. La petite-vérole est encore chez cette dernière à une de ses petites filles. Le bon abbé vous remercie de vos bons souhaits; c'est une chose qui vient si naturellement, d'en faire au commencemeut de l'année, qu'il ne faut point se révolter contre cette bonne coutume; il vaut mieux y ajouter encore de vous souhaiter d'entendre de meilleurs sermons. Ceux dont vous parlez font crever de rire. J'embrasse mesdemoiselles de Grignan, et leur fais aussi mille souhaits pour cette année; je n'ose hasarder qu'une révérence à M. le Comte. Je suis toute à vous, ma chère enfant, je ne puis jamais vous dire autre chose tant que je vivrai.

LETTRE DCCXLVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 17 janvier 1680.

Le temps n'est plus, ma pauvre enfant, que ce m'étoit une consolation de recevoir une grande lettre de vous : présentement ce m'est une véritable peine; et quand je pense à celle que vous avez d'écrire, et au mal sensible que cela vous fait, je soutiens que vous ne sauriez m'écrire assez peu : si vous êtes incommodée, il faut ne point écrire; si vous ne l'êtes pas, il ne faut point écrire; enfin si vous avez quelque soin de vous, et quelque amitié pour moi, il faut par nécessité ou par précaution garder cette conduite : si vous êtes mal, reposez-vous, si vous êtes bien, conservez-vous, et puisque cette santé si précieuse, dont on ne connoît le bonheur qu'après l'avoir perdue, vous oblige à vous ménager, croyez que ce doit être votre unique affaire, et celle dont je vous aurai le plus d'obligation. Vous me paroissez accablée de la dépense d'Aix; c'est une chose cruelle que de gâter encore vos affaires en Provence, au lieu de les raccommoder : vous souhaitez d'être à Grignan, c'est le seul lieu, dites-

vous, où vous ne dépensez rien : je comprends qu'un peu de séjour dans votre château ne vous seroit pas inutile à cet égard; mais vous n'êtes plus en état de mettre cette considération au premier rang; votre santé doit aller la première, c'est ce qui doit vous conduire; et quelle raison pourroit obliger ceux qui vous aiment à vous laisser dans un air qui vous fait périr visiblement? Vous êtes si incommodée de la bise d'Aix et de Salon, que vous devez vous attendre à l'être encore plus de celle de Grignan [1]. Ainsi, ma fille, il faudra prendre une résolution sage: il faudra, quand vous serez ici, n'être plus, comme vous êtes toujours, un pied en l'air; il n'y a rien de bon avec cette agitation d'esprit; vous devez changer de style, puisque vous changez de santé et de tempérament; vous devez dire, je ne puis plus voyager, il faut que je me remette; mais au lieu de parler sincèrement de votre état à M. de Grignan qui vous aime, qui ne veut pas vous perdre, et qui voit comme nous combien le repos et le bon air vous sont nécessaires, il semble au contraire que vous vouliez le tromper et vous

[1] Le château de Grignan est fort élevé, et par conséquent plus exposé à tous les vents qu'Aix et Salon. La bise est un vent qui souffle entre l'est et le nord, et qui est dangereux pour les poitrines foibles, surtout dans les provinces voisines des Alpes et de la Méditerranée, où la bise est aussi très-contraire à la navigation.
D. P.

tromper aussi, en disant je me porte parfaitement bien, quand vous vous portez parfaitement mal. Il s'agira donc de rectifier toutes ces manières, qui jusqu'ici n'ont servi qu'à détruire votre santé. Nous en parlerons encore : mais je ne puis m'empêcher de vous dire tout ceci, sur quoi vous pouvez faire dès réflexions.

Vous trouvez, ce me semble, la cour bien orageuse. Vous avez raison d'être étonnée de madame de Soubise; personne ne sait le vrai de cette disgrace[1]; il ne paroît point que ce soit une victime : elle a voulu une place que le roi l'a empêchée d'avoir : il y a bien à dire des épigrammes là-dessus. Quand elle a vu que toute cette distinction étoit réduite à une augmentation de pension, elle a parlé, elle s'est plainte; elle est venue à Paris; *j'y vins, j'y suis encore, etc*[2]. Il ne seroit pas impossible de tourner la

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du 10 janvier.

[2] *J'y suis encor*, malgré tes infidélités...

Ce vers de la tragédie d'Andromaque achevoit la pensée de madame de Sévigné sur madame de Soubise, et si on se ressouvient des liaisons de cette dernière avec Louis XIV (lettre du 25 décembre 1679), et ensuite l'état de délaissement où on la trouve ici, son inquiétude, ses plaintes, on croit l'entendre prononcer cette menace si applicable à sa position :

Porte aux pieds des autels ce cœur qui m'abandonne.
Va, cours, mais crains encor d'y trouver Hermione.

ANDROM. Acte IV, scène V.
G. D. S. G.

suite de ces vers. On ne la voit point du tout, ni frère, ni sœur, ni tante ni cousine; elle n'a que madame de Rochefort qui lui tient lieu de tout. On ne lui fera point dire ce qu'elle ne dit pas, car elle est recluse. Cependant elle est très-bien servie là-bas; elle espère qu'elle retournera bientôt. Il y a des gens qui croient qu'elle pourra se tromper : si cela est, il faudra qu'elle change de vie; une plus longue retraite ne seroit pas soutenable. Madame de Schomberg n'approche pas d'elle à Charenton; il semble que ce soit la peste au lieu de la rougeole. On ne voit pas non plus madame de Rochefort; c'est une belle femme de moins dans les fêtes qui se font pour les grandes noces.

Mademoiselle de Blois est donc madame la princesse de Conti; elle fut fiancée lundi en grande cérémonie, hier mariée, à la face du soleil, dans la chapelle de Saint-Germain : un grand festin comme la veille : l'après-dîner une comédie, et le soir couchés, et leurs chemises données par le roi et par la reine. Si je vois quelqu'un avant que d'envoyer cette lettre, qui soit revenu de la cour, je vous ferai une addition. Mais voyez comme il est bon de se tourmenter un peu pour avoir des places; il est certain que celles qui avoient été nommées pour dames d'honneur de cette princesse avoient fait leurs diligences. Le hasard



veut que madame de Buri [1], qui est à cinquante lieues d'ici, tombe dans l'esprit de madame Colbert; elle l'a vue autrefois, elle en parle à M. de Lavardin son neveu, elle en parle au roi; on trouve qu'elle est tout comme il faut; on mande qu'elle aura six mille francs d'appointements, qu'elle entrera dans le carrosse de la reine. On fait écrire le père Bourdaloue qui est son confesseur; car elle n'est pas *janséniste* comme madame de Vibraye; c'est avec ce *mot* qu'on a supprimé celle-ci [2], quoiqu'elle soit sous la direction de Saint-Sulpice, qui est, pour la doctrine, comme celle des jésuites. Enfin le courrier part, et on l'attend demain. Madame de Lavardin fait présent à madame de Buri d'une robe noire, d'une jupe, d'un mouchoir de point avec les manchettes, tout

[1] Anne-Marie d'Urre d'Aiguebonne, veuve de François de Rostaing, comte de Buri. *D. P.*

[2] L'austère directeur, le prédicateur fulminant, le grand Bourdaloue, faisant des dames d'honneur et les prenant parmi les molinistes! cela mérite bien d'être remarqué; et d'autant plus qu'on le vit plusieurs années après refuser le poste le plus désirable pour un intrigant, s'il l'eût été. Madame de Maintenon lui proposa de diriger sa conscience; il ne voulut lui promettre que deux jours dans l'année, le reste étant voué à la prédication. Il est vrai que, dans la suite, il lui reprocha vivement d'avoir pris un directeur qui n'étoit pas jésuite. *A. G.* La domination des jésuites étoit alors sans bornes. (*Voyez* à ce sujet la lettre de madame de Sévigné au comte de Bussy, sous la date du 12 octobre 1678, page 38, et la note 2, page 42 de ce tome.) *G. D. S. G.*

cela prêt à mettre. La Senneterre a eu beau tortiller autour de Bourdaloue; point de nouvelles[1]. Vous êtes étonnée que la presse soit si grande, vous n'êtes pas la seule; mais la rage est d'être là *in ogni modo*. Voilà donc une amie de M. le coadjuteur encore placée : c'est un moulin à paroles, comme vous savez; elle parle *Buri*, c'est une langue; mais au moins elle ne s'en est pas servie pour être à cette place. Celle de la maréchale de Clérembault est fort extraordinaire; elle est protégée par MADAME, qui voudroit bien en faire une dame de la reine. Elle va à la cour, comme si de rien n'étoit; il ne semble pas qu'elle se souvienne d'avoir été et de n'être plus gouvernante[2],

> Et trouve le chagrin que MONSIEUR lui prescrit,
> Trop digne de mépris pour y prêter l'esprit.

Vous rajusterez ces vers : mais quand ils se trouvent en courant au bout de ma plume, il faut qu'ils passent. Je vous trouve une personne tout-à-fait jalouse, et M. de Grignan tout-à-fait amoureux. Montgobert me parle d'un bal, où je vois danser fort joliment mon petit marquis. Pauline

[1] MADAME dit dans ses lettres que cette dame ne lui fut ôtée que parce qu'elle l'aimoit; que c'est un tour de la maréchale de Grancey, dont la fille cadette étoit la maîtresse du chevalier de Lorraine, favori lui-même de MONSIEUR, *A. G.*

[2] *Voyez* ci-dessus la lettre du mercredi 13 janvier.

a-t-elle la même inclination pour la danse que sa sœur d'Adhémar? Il ne faudroit plus que cet agrément pour la rendre trop aimable : ah, ma fille! divertissez-vous de cette jolie enfant; ne la mettez point en lieu d'être gâtée; j'ai une extrême envie de la voir.

Je m'en vais vous dire une chose plaisante dont Corbinelli est témoin; je lui dis lundi matin que j'avois songé toute la nuit d'une madame de Rus; que je ne comprenois pas d'où me revenoit cette idée, et que je voulois vous demander des nouvelles de cette sorcière. La-dessus je reçois votre lettre, et justement vous m'en parlez, comme si vous m'aviez entendue: ce hasard m'a paru plaisant : me voilà donc instruite de ce que je voulois vous demander; c'est une étrange histoire que de voir un homme assez amoureux de cette créature pour en perdre sa fortune; mais c'est ainsi qu'elle se fait aimer; je ne puis rien vous mander de si extraordinaire. Je n'ai pas oublié le comte de Suze; M. de Saint-Omer son frère[1] a été à l'extrémité; il a reçu tous les sacrements; il ne voulait point être saigné avec une grosse fièvre, une inflammation; le médecin anglois le fit saigner par force; jugez s'il en avoit besoin; et ensuite avec son remède il l'a ressus-

[1] Le premier ancien gouverneur de Provence, et son frère, évêque de Saint-Omer, depuis archevêque d'Auch. *G. D. S. G.*

cité, et dans trois jours *il jouera à la fossette*[1]. Hélas! cette pauvre lieutenante qui aimoit tant M. de Vins, et qui craignoit tant qu'on ne le sût pas, la voilà morte, et très-jeune; mandez-moi de quelle maladie, je suis toujours surprise de la mort des jeunes personnes. Vous avez raison de vous plaindre que je vous aie mal élevée : si vous aviez appris à prendre le temps comme il vient, et à ne pas négliger les pieds de veau de Provence, cela vous auroit extrêmement amusée.

N'avez vous point remarqué la gazette de Hollande? Elle compte ceux qui ont des charges chez madame la dauphine : M. de Richelieu, chevalier d'honneur; M. le maréchal de Bellefonds, premier écuyer; M. de Saint-Géran, *rien*[2]. Vous m'avouerez que cela est plaisant. Enfin cette folie est passée jusqu'en Hollande. Mon fils est toujours les délices de Quimper; je crois pourtant qu'il est présentement à Nantes, et qu'il sera ici à la fin du mois; vous voyez bien que je l'ai mieux élevé que vous : j'espère que dans quinze jours il n'y paroîtra pas, et qu'il sera prêt à partir avec les autres. Je lui ferai part de vos amitiés. N'écrivez point, et gardez-vous bien de répondre à toutes ces causeries dont je ne me souviendrai plus moi-

[1] Allusion au rôle de *Martine* dans le *Médecin malgré lui*, acte 1er, scène V.

[2] *Voyez* ci-dessus la lettre du 25 décembre.

même dans trois semaines. Si la santé de Montgobert peut s'accommoder à écrire pour vous, elle vous soulagera entièrement, sans même que vous ayez la peine de dicter : elle écrit comme nous.

J'approuve fort que vous soupiez; cela vaut mieux que douze cuillerées de lait. Hélas! ma fille, je change à toute heure; je ne sais ce que je veux : c'est que je voudrois que vous pussiez retrouver de la santé : il faut me pardonner, si je cours à tout ce que je crois de meilleur; et c'est toujours sous le nom de bien et de mieux que je change d'avis. Pour vous, ma très-chère, n'en changez point sur la bonne opinion que vous devez avoir de vous, malgré les procédés désobligeants de la fortune. En vérité, si elle vouloit, M. et madame de Grignan tiendroient fort bien leur place à la cour; mais vous savez où cela est réglé, et l'inutilité du chagrin qu'on ne peut s'empêcher d'en avoir.

Je ne sais rien encore de ce qui s'est passé à la noce. J'ignore si ce fut à la face du soleil ou de la lune que le mariage se fit. J'irai faire mon paquet chez madame de Vins, et vous manderai ce que j'aurai appris. Cependant je vous dirai une nouvelle la plus grande et la plus extraordinaire que vous puissiez apprendre; c'est que M. le prince fit faire hier sa barbe; il étoit rasé; ce n'est point une illusion, ni une de ces choses qu'on dit en l'air, c'est une vérité; toute la cour en fut

témoin ; et madame de Langeron prenant son temps qu'il avait les pattes croisées comme le lion, lui fit mettre un justaucorps avec des boutonnières de diamants ; un valet-de-chambre, abusant aussi de sa patience, le frisa, lui mit de la poudre, et le réduisit enfin à être l'homme de la cour de la meilleure mine, et une tête qui effaçoit toutes les perruques : voilà le prodige de la noce. L'habit de M. le prince de Conti étoit inestimable : c'étoit une broderie de diamants fort gros, qui suivoit les compartiments d'un velouté noir sur un fond de couleur de paille. On dit que la couleur de paille ne réussissoit pas, et que madame de Langeron, qui est l'ame de toute la parure de l'hôtel de Condé, en a été malade. En effet, voilà de ces sortes de choses dont on ne doit point se consoler. M. le duc, madame la duchesse et mademoiselle de Bourbon avoient trois habits garnis de pierreries différentes pour les trois jours. Mais j'oubliois le meilleur, c'est que l'épée de M. le prince étoit garnie de diamants.

La famosa spada.
All' cui valore ogni vittoria è certa.

La doublure du manteau du prince de Conti étoit de satin noir, piqué de diamants comme de la moucheture. La princesse étoit romanesquement belle, et parée, et contente.

Qu'il est doux de trouver dans un amant qu'on aime
Un époux que l'on doit aimer!

Je n'en sais pas davantage; je vous dirai ce que j'apprendrai ce soir, je vous conseille de faire lire les gazettes, elles sont très-bien faites.

M. Courtin revient de Saint-Germain; il a tout vu : ce fut le soleil à midi qui éclaira ce mariage, la lune a été témoin du reste. Le roi embrassa tendrement la princesse quand elle fut au lit, et la pria de ne rien contester à M. le prince de Conti, et d'être douce et obéissante : nous croyons qu'elle l'a été.

LETTRE DCCXLVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 19 janvier 1680.

Ce n'est point une feuille que je demande, c'est une page que j'ai voulu dire, c'est une ligne, c'est enfin ce qui ne vous peut faire aucune incommodité. Si vous êtes mal, ma chère enfant, vous êtes incapable d'écrire; si vous êtes bien, tenez-vous tranquille, et craignez de retomber. Quand le temps est doux ici, je pense qu'à Aix il est encore plus doux; mais cet air doux est trop subtil, et il vous incommode quelquefois comme

la bise : quand vous vous promenez par ces beaux jours que je connois, y portez-vous cette douleur et cette pesanteur ? N'êtes-vous jamais sans plus ou moins de cette incommodité ? J'admire comme on peut tourner uniquement sur une pensée, et comme tout le reste me paroît loin : c'est bien précisément cette lunette qui approche et qui recule les objets [1].

Il faut que je vous remercie de vos jolies étrennes ; elles sont utiles, je suis ravie de les avoir, et le temps viendra que je vous en remercîrai tous les jours intérieurement. Si elles changent un peu de couleur, je n'en tirerai point de fâcheuses conséquences pour votre amitié : il n'en est pas de même de mes misérables petites étrennes ; dès que je ne vous aimerai plus, elles deviendront vertes comme du pré ; observez-les bien, ma fille, je me suis livrée à cette marque indubitable, et sans que je prenne le soin de vous parler jamais de mon amitié, vous en saurez la vérité. Je vous remercie donc de votre joli présent, et je reçois comme une marque de votre tendresse, le cas que vous faites du mien, quoique petit et inutile. Voilà les seuls chagrins que me donne ma médiocre fortune ; mais ils ne sont pas médiocres comme elle : j'en suis pénétrée, et je regarde l'a-

[1] *Voyez* la lettre du 6 octobre 1675 et la page 133, tome IV.

bondance de madame de Verneuil[1] comme un plaisir fort au-dessus de sa principauté. Je viens de lui écrire; je n'y avois pas encore pensé. Je n'ai point vu M. de Gordes, j'irai le chercher. Au reste, vous n'avez pas bien chaussé vos besicles sur les prophéties que vous faites, vous verrez toujours mesdames de Créqui et de Richelieu dames d'honneur; ce choix est trop bon pour leur donner des compagnes[2]. Jamais le roi n'a eu dessein de donner les entrées et les honneurs de cette place à madame de Soubise, et c'est pour l'avoir cru et l'avoir dit, qu'elle est à Paris : comme elle trouva dans l'explication que tout cela se réduisoit à une augmentation de dix mille francs de pension, elle se plaignit et parla; voilà ce qui nous a paru. Les bons offices de ce pays-là n'ont pas manqué d'être placés généreusement pendant son absence. Elle se cache, afin qu'au moins on ne la fasse plus parler. Mais cette rougeole imaginée, et cette parfaite solitude, ne nous plaisent pas à nous autres spectateurs. On croit pourtant que tout s'adoucira : mais voilà une

[1] Charlotte Séguier, veuve de Maximilien-Francois de Béthune, duc de Sully, et remariée le 27 octobre 1687 avec Henri de Bourbon, duc de Verneuil. *D. P.*

[2] Mademoiselle, dans ses *Mémoires*, fait l'éloge de madame de Créqui; on a vu plus haut qu'elle n'est pas si favorable à madame de Richelieu, à qui elle trouve l'air trop bourgeois.

G. D. S. G.

belle noce dont elle n'a point été; c'est quelque chose à une personne qui ne comprend pas qu'on puisse vivre ailleurs qu'à la cour.

M. de Marsillac est si extraordinairement occupé, et de sa cour, et de sa chasse, qu'il est comme *imbenecido;* il ne répond ni aux billets de M. de La Rochefoucauld, ni à ceux de Langlade, quoiqu'il s'agisse de ses propres affaires. Ce n'est pas que si M. de Grignan veut dîner avec lui, ou lui donner les moyens de le servir, il ne retrouve alors son ancien ami; c'est de quoi son père m'assure tous les jours en vous faisant mille amitiés, et en demandant de vos nouvelles avec un soin très-obligeant. Madame de La Fayette y mêle encore plus de tendresse, à cause de votre ancienne et nouvelle amitié. Celle de madame de Vins me paroît bien véritable, elle vous conjure de ne point lui écrire : il faudroit, en vérité, ne vous guère aimer, pour vouloir contribuer au mal que cela vous fait. Quand je vais chez M. de Pomponne, ce n'est plus, comme vous savez, que chez le plus honnête homme du monde, ce n'est plus chez un ministre. On ne lui a pas encore donné sa somme entière. Je crois que madame de Vins ira bientôt à Saint-Germain; madame de Richelieu l'a souhaité; je la plains, ce voyage sera triste pour elle; je ne m'accoutume point à cette disgrace.

Mon fils ne m'écrit point, il n'est pas encore revenu à Nantes : j'avois jusqu'ici tout mis sur mon compte, en disant qu'il achevoit mes affaires; mais je commence à succomber aux reproches amers de M. de La Trousse, qui me dit que je devrois donc lui faire vendre sa charge pour vaquer à celle de mon intendant. Je suis persuadée que mon fils reviendra lorsque j'y penserai le moins, et qu'au bout de huit jours il n'y paroîtra plus. Les dames de madame la dauphine et sa maison partent jeudi 25 pour Schélestat. Le chevalier a été à la noce; il ne tiendra qu'à lui de vous faire de beaux récits. La belle Fontanges n'y parut point; on dit qu'elle est triste de la mort d'une petite personne[1]. Adieu, ma très-belle et très-aimable, j'embrasse vos enfants et les miens, et ceux de M. de Grignan.

LETTRE DCCXLVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 24 janvier 1680.

Voilà une bouffée de mal qui dure long-temps, et que je comprends qui doit être bien triste et bien incommode. Il n'y a personne qui ne con-

[1] Elle venoit de perdre l'enfant dont elle étoit accouchée.

noisse quelque douleur d'estomac; mais celle que vous sentez est plus piquante, et plus pesante, et cela se passe dans un endroit si intérieur et si intime; c'est tellement soi qui souffre, que j'admire, ma chère enfant, et j'ai toujours admiré votre douceur et votre patience; je ne crois point qu'une autre pût soutenir ce mal comme vous. Je vois que ce n'est pas le repos qui vous manque; on vous ménage fort bien ; les promenades sont placées par les plus beaux jours du monde : c'est donc de votre poitrine, de votre sang, de votre poumon que vient tout le mal. Je suis bien heureuse que le conseil que j'ai donné, de la part de Fagon, de manger davantage, ait réussi. Cette sorte de régime, pour les personnes délicates, s'introduit beaucoup. Vous êtes en lieu de prendre vos résolutions sur le lait.

M. de Grignan m'a fait un grand plaisir de me parler de mon petit marquis; je sens beaucoup d'amitié pour lui : pour Pauline, il faut de la passion : elle me paroît toute charmante. M. de Mesmes m'en parla l'autre jour sur ce ton; il semble qu'il vienne de la quitter : je lui montrai ses deux lettres qui sont encore dans ma poche; il entra là-dedans comme un amant, mais il est fort jaloux du coadjuteur : le mari et la femme sont encore tout pleins du souvenir de votre bonne réception. Mademoiselle de La

Basinière est en religion, tout auprès de madame de La Fayette; quelques intérêts de famille, et une très-désagréable humeur, ont causé cette retraite, où elle s'ennuie fort. Mon fils est perdu, vous pouvez faire dire votre messe à Saint-Antoine-de-Pade, il n'est pas encore revenu à Nantes; pour avoir trop à dire là-dessus, je ne dis rien. Il y a deux mois qu'il seroit ici, s'il avoit retranché de son voyage les jours qu'il a donnés aux plaisirs charmants qu'il a trouvés en Basse-Bretagne. Il est allé passer les Rois à cinquante lieues de Nantes; il a passé par Saint-Brieux, dont l'évêque est nommé à l'évêché de Poitiers. Je regarde toujours ce qui se passe pour les évêchés, à cause de notre bel abbé. La maison (*de madame la dauphine*) part demain pour aller au-devant de cette princesse, dont la physionomie ne promettoit pas tant de bonheur. Celle qui vous aime tant[1] me paroît bien aimable de conserver si long-temps et de si loin un si bon goût. Madame de Solre n'est point à Paris; je crois qu'elle auroit envoyé ici, ou que j'aurois entendu parler d'elle.

Madame la princesse de Conti est toujours charmante : elle se trouva si mal la nuit de ses noces d'un dévoiement, qu'on a jeté son bonnet par-dessus les moulins, et l'on n'a vu goutte.

[1] Anne-Élisabeth de Lorraine, princesse de Vaudemont. *D. P.*

Elle se porte bien, et l'on dit des merveilles de la belle ame et de la générosité de M. le prince de Conti; il jette l'argent héroïquement; il a des bontés de Henri IV, des procédés du chevalier Bayard, et des justices de Sully[1] : on conte cinq ou six choses admirables. Madame de Buri a été reçue du roi au-delà de ce qu'on pensoit : il lui a recommandé la conduite de sa fille, *sa fille*, il la nomme toujours ainsi, et l'aime chèrement. Il donne deux mille écus de pension à cette Buri[2], qui, dès le jour même entra dans le carrosse de la reine : cette sauce rend cette place des meilleures; ce qui viendra de l'hôtel de Conti seront des présents, mais elle est au roi. C'est à madame de Langeron à voir si elle pourra rentrer dans ses droits du carrosse, qu'elle a perdus par l'hôtel de Condé. Il est difficile de juger de l'effet des

[1] On lit *Sylla* dans toutes les éditions, mais cette comparaison a paru si étrange à Grouvelle, qu'il croit à-propos d'écrire *Sully*. *G. D. S. G.*

[2] Madame de Buri, qui est assez mal traitée ici, est représentée dans les *Mémoires* de Saint-Simon sous des traits plus favorables. Il est bon de remarquer que ce fut elle qui introduisit à la cour sa nièce, mademoiselle Choin, qui fut aimée et même épousée (dit-on) par le dauphin. *A. G.* Grouvelle, qui puise souvent dans Voltaire, auroit dû citer une note sur ce passage, qui réfute le chapitre des *Mémoires* de madame de Maintenon intitulé *Mademoiselle Choin.* Il y auroit vu qu'il n'existe pas le moindre indice que MONSEIGNEUR eût épousé cette demoiselle, et qu'il faut ranger ce conte parmi les bruits de ville, vagues et peu vraisemblables. *G. D. S. G.*

conduites; madame de Buri, à cinquante lieues de Paris, est enlevée pour mettre dans une place que l'on a rendue fort bonne. Madame de Saint-Géran [1], en mangeant tous les gratins des poëlons des petits enfants, n'attrape rien; M. de Saint-Brieux, dans son diocèse, est transporté à Poitiers qu'il souhaitoit; d'autres, en rang d'oignon tous les jours à la messe du roi, n'ont rien : quelle conséquence peut-on tirer, sinon que tout va comme il plaît à Dieu? Pauline et moi, nous suivons cette opinion perverse; elle vous a répondu dans ce sens. M. de Saint-Omer [2] est guéri de l'Anglois. Madame la duchesse de Saint-Aignan [3] en est morte; il est vrai qu'on lui donna ce remède à l'agonie. Son mari est revenu du Havre en poste sur les vieilles ailes de son vieil amour; il arriva comme elle expiroit, il lui baisa la main, fit des cris, poussa des sanglots; il va nous donner d'une *sierra morena*[4] dans sa retraite et dans son deuil.

[1] N. d'O, mariée à Bernard de La Guiche, comte de Saint-Géran, fut intime amie et confidente de madame de Maintenon. On a leurs lettres. C'est à elle que celle-ci écrivoit : *Ce maître vient chez moi malgré moi, et s'en retourne désespéré sans être rebuté.* On a vu plus haut que, comme elle, son mari faisoit sa cour à tout prix. Le duc de Bethune disoit de lui : *Le gros Saint-Géran est un honnête homme; mais il a besoin d'être tué pour être estimé solidement. A. G.*

[2] Depuis archevêque d'Auch. *D. P.*

[3] A. Servien, femme de François de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan. *D. P.*

[4] Allusion à Don Quichotte dans la *Sierra Morena.*

Voilà madame de Livry[1] affligée, elle perd tout.

J'ai vu les Chaulnes qui ont reçu avec reconnoissance votre souvenir et vos remercîments; j'ai embrassé madame de Coulanges; elle vous embrasse, et me paroît fort aise de votre espèce de commerce. Elle a été à Saint-Germain toujours fort caressée, fort gâtée. Elle étoit mal avec la comtesse de Gramont; l'abbé Têtu, quoiqu'il ne la voie plus, n'a pas laissé de vouloir faire cette paix; il l'a faite. M. le dauphin demande à M. de Montausier quand madame la dauphine sera grosse? Ils seront mariés demain à Munich; il est, je crois, persuadé qu'elle pourra l'être en arrivant à Schélestat: c'est le prince son frère qui l'épouse. On envoie d'ici des habits magnifiques, que l'électeur avoit demandés pour lui et pour sa sœur; mais en bien moindre quantité qu'il ne vouloit, parce que rien n'est égal aux magnificences que la maréchale de Rochefort porte à cette princesse. La dame d'honneur, les dames d'atour, les filles, la gouvernante, les hommes, et toute la maison part demain. Madame de Coulanges est aujourd'hui dans le tourbillon de leur départ, elles sont toutes à Paris.

Voici une histoire bien tragique. Cette pauvre Bertillac est devenue passionnée, pour ses pé-

[1] Marie-Antoinette de Beauvilliers, femme de Louis Sanguin, marquis de Livry. *D. P.*

chés passés, de l'insensible Caderousse[1]; il l'a vue s'enflammer et non pas se défendre; il a été d'abord au fait, et lui a fait mettre en gage ses perles, pour soutenir un peu la bassette. On le vit arriver chez madame de Quintin avec mille louis qu'il fit sonner; sa reconnaissance l'obligea de dire d'où il venoit. Ce procédé a si excessivement saisi la Bertillac, qu'elle en est devenue une image de Benoît[2], comme elle a été autrefois; et le sang et les esprits ne courant plus, elle est actuellement enflée et gangrenée; de sorte qu'elle est à l'agonie. Nous y passâmes hier, le petit Coulanges et moi; on attend qu'elle expire; elle est

[1] Grouvelle dit qu'on voit par le *Supplément de Bussy* que M. de Caderousse, dont il ne donne que l'initiale, étoit le héros de cette vilaine aventure. Mais la dame y est appelée madame de Rambures. Peut-être celle-ci avoit changé de nom ou en portoit deux. M. de Monmerqué essaie de rectifier l'erreur de cette supposition, en donnant à madame de Rambures, belle-mère du duc de Caderousse, un âge qui s'opposoit à la galanterie. (La note 1 de la page 72, tome 2, fait connoître cette femme très-dissolue dans ses mœurs.) Quant à la Bertillac, nommée ainsi par corruption, ajoute ce dernier éditeur, elle étoit une *Montmort, mariée en 1666 avec Nicolas Jehannot de Bartillac.* « Et si l'on en doit croire la « *France Galante*, réunie aux *Amours des Gaules*, elle étoit de toutes « les intrigues de la maréchale de La Ferté. » Elle est même si- « gnalée par sa liaison d'amour et de galanterie avec le célèbre comédien Baron, dont on n'ignore pas les familiarités et les aventures alcyoniennes. *G. D. S. G.*

[2] Sculpteur qui faisoit des portraits en cire. (*Voyez* le tome 2, page 10, note 1.)

mal pleurée; le père et le mari voudroient qu'elle fût déja sous terre. Il n'y a point deux opinions sur cette belle cause de sa mort. Madame de Frontenac en paroît honteuse aussi-bien que tout le sexe, qui devroit déchirer Caderousse comme Orphée. Je n'en ferai jamais mon héros; j'ai le même chagrin contre lui, que madame de Coulanges contre La Fare; elle ne le salue plus, et dit qu'il l'a trompée. Il n'y a qu'elle qui s'en plaigne; La Sablière a pris son parti en jolie et spirituelle personne [1]. Ce n'est pas pour le même sujet que je hais Caderousse, comme vous voyez; car même il ne m'a pas trompée.

Mercredi à dix heures du soir.

Ma grosse lettre est partie; mais quand il y a de grandes nouvelles, il faut les écrire, quoique vous puissiez les savoir par d'autres. Je vous dirai donc que madame la comtesse de Soissons (*Olympe Mancini*) est partie cette nuit pour Liége, ou pour quelque autre endroit qui ne soit pas la France. La Voisin l'a extrêmement marquée, et je pense que Sa Majesté lui a donné charitablement le temps de se retirer. M. de Luxembourg

[1] Le marquis de La Fare, ami de Chaulieu, dont il a été fait mention sous les dates du 19 mai et du 4 août 1677. Il paroît qu'il étoit peu constant dans ses amours, et que madame de Coulanges avoit autant à se plaindre de ses infidélités que madame de La Sablière. *G. D. S. G.*

s'est mis volontairement à la Bastille, et se croit assez innocent pour prendre ce ton. On parle de madame de Tingry[1], de plusieurs autres encore; mais c'est un chaos, et je vous mande ce qui est positif; à vendredi le reste.

On a trompetté madame la comtesse à *trois briefs jours*, c'est-à-dire qu'on va lui faire son procès par contumace. Le roi a dit à madame de Carignan : « Madame, j'ai bien voulu que ma-« dame la comtesse se soit sauvée; peut-être en « rendrai-je compte un jour à Dieu et à mes peuples. » Et pour son appartement, que madame de Carignan demandoit, il repondit qu'il y avoit pourvu[2].

[1] *Voyez* ci-après, lettre du 30 janvier, page 336.

[2] Madame de Montespan pour s'assurer un rang indépendant à la cour, et y obtenir les honneurs et prérogatives de duchesse, acquit pour deux cent mille écus la charge de surintendante de la maison de la reine, que la comtesse de Soissons fut obligée de lui vendre. Celle-ci avoit conservé son appartement aux Tuileries, et comme elle s'étoit sauvée en Flandre, la princesse de Carignan sa belle-mère en sollicitoit la jouissance. Au moyen de cet arrangement on vint à bout de vaincre la répugnance du mari de la Montespan, qui ne vouloit rien, à contenter une vieille maîtresse dont on vouloit se débarrasser, et à rendre vagues les soupçons bien fondés sur la comtesse de Soissons, si on veut bien approfondir les paroles remarquables de Louis XIV, qui semblent les fortifier. La chronique veut encore que cette femme célèbre dans le crime ait empoisonné son mari, mort en juin 1673. *C. D. S. G.*

LETTRE DCCXLIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 26 janvier 1680.

Je veux commencer par votre santé; c'est ce qui me tient uniquement au cœur. C'est sans préjudice de cette continuelle pensée que je vois, que j'entends, et que je prends intérêt à toutes les choses de ce monde : elles sont plus proches ou plus loin de moi, selon qu'elles ont plus ou moins de rapport à vous : vous me donnez même l'attention que j'ai aux nouvelles. Je vous trouve bien dorlotée, bien mitonnée, ma chère enfant; vous n'êtes point dans le tourbillon, je suis en repos pour votre repos; mais je n'y suis pas pour cette chaleur et cette pesanteur, et cette douleur sans bise, sans fatigue. Je voudrois bien un peu plus d'éclaircissement sur un point si important: tant de soins qu'on a de vous ne sont pas sans raison, ni par pure précaution. Je souhaite que vous soyez changée sur l'écriture, et que ce soit sincèrement que vous ne vouliez plus vous tuer avec votre écritoire [1]; confirmez-moi cette bonne

[1] *Voyez* les lettres des 1er et 29 décembre 1679.

opinion de vous, et en nul cas ne m'écrivez de grandes lettres, vous m'en écrivez assez et trop : Montgobert s'acquitte très-bien du reste, et comme je vous ai dit, elle peut même vous soulager de dicter. Je voudrois qu'elle mêlât un mot du sien sur le sujet de votre santé.

J'ai reçu enfin une lettre de mon fils; il est à Nantes : il n'a été que vingt jours à son voyage; il n'a fait que quatre-vingt-dix lieues de Bretagne, au mois de janvier, pour solenniser la fête des Rois, sans aucun amour. Je lui mande qu'il se garde bien de dire cela à d'autres, et que pour ne pas se décrier, il faut qu'il laisse entendre une passion vraie ou fausse; sans cela il paroîtra plus Breton que tous les Bretons. Je le prie aussi de ne point demeurer à Nantes pour nos affaires; elles ne sont plus vraisemblables, et je serois fort fâchée que l'on me crût assez sotte ou assez avare pour préférer des affaires de rien à la nécessité de faire sa cour, dans une occasion comme celle-ci. Il me paroît embarrassé, mais enfin il reviendra assez tôt pour partir avec M. de Chaulnes : voyez ma bonté; je lui ai retenu une place dans son carrosse.

En vérité, je ne me souviens plus du petit de Gonor; je vous laisse le soin, et à votre frère, de ces anciennes dates. Sans la présence de Mademoiselle, j'aurois renoncé à mademoiselle

M. de Luxembourg étoit mercredi (24 *janvier*) à Saint-Germain, sans que le roi lui fît moins bonne mine qu'à l'ordinaire : on l'avertit qu'il y avoit contre lui un décret de prise de corps : il voulut parler au roi ; vous pouvez penser ce qu'on dit. Sa Majesté lui dit que, s'il étoit innocent, il

progrès de la raison. C'est dans cette source impure qu'il faut chercher l'égarement d'une foule de personnages du premier rang compromis dans l'affaire du poison, crime qui fit enfin éclater Louis XIV et redoubler les efforts de la justice, qui informa contre les auteurs et fauteurs d'une conspiration si atroce. Les pièces de ce procès sont conservées à la bibliothèque de MONSIEUR. On y voit figurer la comtesse de Soissons et la duchesse de Bouillon, deux nièces du cardinal Mazarin ; la comtesse du Roure, madame de Polignac, le marquis de Feuquière, le marquis de Cessac, le duc de Vendôme, de Ruvigny, Chaulieu, la marquise de Fonlet, la femme de Dreux, maître des Requêtes, la veuve du président Le Féron, le duc de Luxembourg, Pierre Bonnard son intendant, la demoiselle Fouilloux, depuis marquise d'Alluye, deux prêtres, Davot et Gribourg ; Adam Cœuvret, dit le Sage, la Voisin, la femme de Vigoureux, tailleur. Les charges aggravantes ne furent point épargnées contre la comtesse de Soissons et le duc de Luxembourg. « Parmi les imputations horribles qui faisoient « la base du procès, Le Sage dit que le maréchal de Luxembourg « avoit fait un pacte avec le diable, afin de pouvoir marier son « fils à la fille du marquis de Louvois. » L'accusé répondit : *Quand Matthieu de Montmorenci épousa la veuve de Louis-le-Gros, il ne s'adressa point au diable, mais aux États-Généraux, qui déclarèrent que pour acquérir au roi mineur l'appui de Montmorenci, il falloit faire ce mariage.* (L'accusé unissoit le grand nom de Montmorenci à celui de la maison impériale de Luxembourg.) Cette réponse fière n'étoit pas d'un coupable, mais elle étoit digne du grand homme, qui figuroit là comme une victime de Louvois. « On accusoit la

n'avoit qu'à s'aller mettre en prison, et qu'il avoit donné de si bons juges pour examiner ces sortes d'affaires, qu'il leur en laissoit toute la conduite. M. de Luxembourg pria qu'on ne l'y menât point, et en effet il monta aussitôt en carrosse, et s'en vint chez le père de La Chaise : mesdames de Lavardin et de Mouci qui venoient ici le rencontrèrent dans la rue Saint-Honoré, assez triste dans son carrosse : après avoir été une heure aux Jésuites, il fut à la Bastille, et remit à Besemaux l'ordre qu'il avoit apporté de Saint-Germain. Il entra d'abord dans une assez belle chambre. Madame de Mecklenbourg[1] vint l'y voir, et pensa fondre en larmes; elle s'en alla, et une heure après qu'elle fut sortie, il arriva un ordre de le mettre dans une des horribles chambres grillées qui sont dans les tours, où l'on voit à peine le

« comtesse de Soissons d'avoir empoisonné son mari, madame d'Alluye son beau-père, madame de Tingry ses enfants, madame de Polignac un valet-de-chambre, maître de son secret; et ce secret étoit qu'elle avoit voulu donner au roi un filtre pour s'en faire aimer. » A tant d'horreurs se joignoient des ridicules plus dignes des loges de fous que de l'échafaud. « Le roi rendit à la duchesse de Foix un billet écrit par elle à la Voisin, conçu en ces termes : *Plus je frotte et moins ils poussent*. Il lui en demanda l'explication. Il s'agissoit d'une recette pour faire venir de la gorge. Elle mandoit à la Voisin que sa drogue ne faisoit rien. » *G. D. S. G.*

[1] On la trouve parmi les femmes galantes, dans *les Amours des Gaules*, sous la qualification de duchesse de Châtillon : elle étoit sœur de M. de Luxembourg. *G. D. S. G.*

ciel, et défense de voir qui que ce fût. Voilà, ma fille, un grand sujet de réflexion : songez à la fortune brillante d'un tel homme, à l'honneur qu'il avoit eu de commander les armées du roi, et représentez-vous ce que ce fut pour lui d'entendre fermer ces gros verroux; et s'il a dormi par excès d'abattement, pensez au réveil. Personne ne croit qu'il y ait du poison à son affaire. Je vous assure que voilà une sorte de malheur qui en efface bien d'autres.

Madame de Tingry est ajournée pour répondre devant les juges. Pour madame la comtesse de Soissons, elle n'a pu envisager la prison; on a bien voulu lui donner le temps de s'enfuir, si elle est coupable. Elle jouoit à la bassette mercredi : M. de Bouillon entra; il la pria de passer dans son cabinet, et lui dit qu'il falloit sortir de France ou aller à la Bastille : elle ne balança point; elle fit sortir du jeu la marquise d'Alluye; elles ne parurent plus. L'heure du souper vint; on dit que madame la comtesse soupoit en ville: tout le monde s'en alla, persuadé de quelque chose d'extraordinaire. Cependant on fit beaucoup de paquets, on prit de l'argent, des pierreries; on fit prendre des justaucorps gris aux laquais et aux cochers; on fit mettre huit chevaux au carrosse. Elle fit placer auprès d'elle dans le fond la marquise d'Alluye, qu'on dit qui

ne vouloit pas aller, et deux femmes-de-chambre sur le devant. Elle dit à ses gens qu'ils ne se missent point en peine d'elle, qu'elle étoit innocente; mais que ces coquines de femmes avoient pris plaisir à la nommer : elle pleura, elle passa chez madame de Carignan, et sortit de Paris à trois heures du matin. On dit qu'elle va à Namur : vous croyez qu'on n'a pas dessein de la suivre. On ne laissera pas de faire son procès, ne fût-ce que pour la justifier : il y a bien des noirceurs dans ce que dit la Voisin. Le duc de Villeroi [1] paroît très-affligé, ou, pour mieux dire, ne paroît pas : car il est enfermé dans sa chambre, et ne voit personne. Peut-être vous dirai-je encore quelque nouvelle avant de fermer cette lettre.

Madame de Vibraye [2] a repris le train de sa dévotion ; Dieu n'a pas voulu qu'elle ait passé sa vie, comme vous dites fort bien, avec ses ennemis. Madame de Buri fait fort joliment tourner son moulin à paroles. Si on voit la princesse (*de Conti*) à Paris, madame de Vins désire que j'y aille avec elle. Pomenars a été taillé, vous l'ai-je dit ? Je l'ai vu ; c'est un plaisir que de l'entendre parler sur tous ces poisons : on est tenté de lui dire, est-il possible que ce seul crime vous soit inconnu ? Volonne dit son avis comme un autre,

[1] On sait qu'il étoit le tenant déclaré de la comtesse de Soissons.

[2] *Voyez* la lettre du 3 janvier ci-dessus.

admirant le commerce qu'on a eu avec ces *coquines* [1]. La reine d'Espagne est quasi aussi enfermée que M. de Luxembourg. Madame de Villars mandoit l'autre jour à madame de Coulanges, que si ce n'étoit pour l'amour de M. de Villars, elle ne passeroit point son hiver à Madrid. Elle fait des relations fort jolies et fort plaisantes à madame de Coulanges, croyant bien qu'elles iront plus loin. Je suis fort contente d'en avoir le plaisir, sans être obligée d'y répondre. Madame de Vins est de mon avis. M. de Pomponne est allé pour trois jours respirer à Pomponne; il a tout reçu, il a tout rendu : voilà qui est fait. Il me serre toujours le cœur, quand il me demande si je ne sais point de nouvelles : il est ignorant comme sur les bords de la Marne : il a raison de calmer son ame tant qu'il pourra. La mienne a été fort émue, aussi-bien que celle de l'abbé, de ce que vous écrivez de votre main : vous ne l'avez pas senti, ma chère enfant, il est impossible de le lire avec des yeux secs. Eh, bon Dieu! vous compter *bonne à rien et inutile partout* à quelqu'un qui ne compte que vous dans le monde :

[1] Ce Morel de Volonne pouvoit en parler savamment : madame de Sévigné n'ignoroit pas tout ce qu'on pensoit sur ce grand initié dans l'agiotage du poison, qui fut récompensé, dit-on, pour l'avoir apporté d'Italie. C'est la réputation que lui fait madame de Bavière dans ses *Fragments de lettres*. *G. D. S. G.*

comprenez l'effet que cela peut faire. Je vous prie de ne plus dire de mal de votre humeur; votre cœur et votre ame sont trop parfaits pour laisser voir ces légères ombres : épargnez un peu la vérité, la justice, et mon seul et sensible goût : ma chère enfant, je ne compterai point ma vie que je ne me retrouve avec vous.

LETTRE DCCL.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. LE COMTE DE GUITAUD.[1]

Paris, 30 janvier 1680.[2]

Jamais deux louis d'or ne sont arrivés plus sûrement ni plus heureusement que les deux du gendarme qui est à Ypres. Donnez-moi des affaires plus difficiles, afin de vous faire voir mon zèle et ma capacité : il me semble que vous doutez beaucoup de cette dernière chose. Voilà ce que vaut le bon abbé, il me soulage si parfaitement de toutes sortes d'affaires, qu'il semble que je sois une innocente. Il faut souffrir cette humiliation et souhaiter que l'on me fasse encore long-

[1] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

[2] La comparution de mesdames de Bouillon et de Tingry au tribunal de l'Arsenal, indiquée dans la lettre suivante, donne la date précise de celle-ci, qui n'en porte point dans notre collection des *Lettres inédites*. *G. D. S. G.*

temps cette injustice. Mais à propos de justice et d'injustice, ne vous paroît-il pas de loin que nous ne respirons tous ici que du poison, que nous sommes dans les sacriléges et les avortements? En vérité, cela fait horreur à toute l'Europe; et ceux qui nous liront dans cent ans, plaindront ceux qui auront été témoins de ces accusations. Vous savez comme ce pauvre Luxembourg s'est remis de son bon gré à la Bastille : il a été l'officier qui s'y est mené, il a lui-même montré l'ordre à Baisemeau [1]. Il vint de Saint-Germain, il rencontra madame de Montespan en chemin; ils descendirent tous deux de leurs carrosses pour parler plus en liberté; il pleura fort : il vint aux Jésuites, il demanda plusieurs pères, il pria Dieu dans l'église, et toujours des larmes. Il paraissait un peu qu'il ne savoit à quel saint se vouer; il rencontra mademoiselle de Vauvineux; il lui dit qu'il s'en alloit à la Bastille, qu'il en sortiroit innocent; mais qu'après un tel malheur il ne reverroit jamais le monde. Il fut d'abord mis dans une chambre assez belle; deux heures après il est venu un ordre de le renfermer. Il est donc dans une chambre d'en haut très-désagréable; il ne voit personne : il a été interrogé quatre heures par M. de

[1] Gouverneur du château de la Bastille. Son nom s'écrit *Besemaux* et non *Baisemeau*, suivant la coutume de madame de Sévigné, qui écrit très-irrégulièrement les noms propres. *G. D. S. G.*

Beson et M. de la Reinie. Pour madame la comtesse de Soissons, c'est une autre manière de peindre, elle a porté son innocence au grand air; elle partit la nuit, et dit qu'elle ne pouvoit envisager la prison, ni la honte d'être confrontée à des gueuses et à des coquines. Le marquis d'Alluye est avec elle : ils prennent le chemin de Namur : on n'a pas dessein de les suivre[1]. Il y a quelque chose d'assez naturel et d'assez noble à ce procédé; pour moi, je l'approuve. On dit cependant que les choses dont elle est accusée, ne sont que de pures sottises qu'elle a redites mille fois, comme on fait toujours quand on revient de chez ces sorcières ou soi-disantes. Il y a beaucoup à raisonner sur toutes ces choses; on ne fait autre chose; mais je crois que l'on n'écrit point ce que l'on pense. La suite nous fera voir de quelle couleur sont les crimes; jusqu'ici ils paroissent gris-brun seulement. Vous savez les noms de toutes les personnes ajournées pour répondre. Le maréchal de Villeroi dit : ces messieurs et ces dames, ils croient au diable et ne croient pas en Dieu.

Notre pauvre Grignan s'est trouvée si incommodée d'écrire qu'elle n'écrit plus qu'une page,

[1] Le décret de prise de corps, lancé contre la comtesse de Soissons, la marquise d'Alluye et la maréchale de La Ferté, est du 23 janvier. *G. D. S. G.*

pour dire, me voilà, et Montgobert écrit le reste. Elle a mal à la poitrine, et puis cela passe comme ici. Cette délicate santé fait toute ma peine et mon inquiétude. Adieu, Monsieur et Madame, soyez bien persuadés, l'un et l'autre, que je vous aime et vous honore sincèrement. Le bon abbé est tout à vous.

On interrogea hier mesdames de Bouillon et de Tingris [1] : elles étoient accompagnées de leurs nobles familles : vraiment, c'est pour des choses bien légères qu'on leur a fait cet affront : jusqu'ici voilà ce qui paroît.

LETTRE DCCLI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 31 janvier 1680.

Je ne puis plus voir sans chagrin de votre écriture, je sais le mal que cela vous fait; et quoique vous me mandiez les choses du monde les plus aimables et les plus tendres, je regrette d'avoir ce plaisir au dépens de votre poitrine : je vois bien que vous en êtes encore incommodée : voici une longue bouffée, et sans autre chose que votre

[1] Il faut *Tingry* et non *Tingris* : Marie-Louise d'Albert de Luxembourg, princesse de Tingry, dame du palais de la reine.
G. D. S. G.

mal même : car vous dites que le temps est doux ; vous ne vous fatiguez point du tout, vous écrivez moins qu'à l'ordinaire : d'où vient donc cette opiniâtreté ? Vous vous taisez là-dessus, et Montgobert a la cruauté d'avoir la plume à la main, et de ne m'en pas dire un mot. Bon Dieu ! qu'est-ce que tout le reste ? et quel intérêt puis-je prendre à toute la joie de votre ville d'Aix, quand je vois que vous êtes couchée à huit heures ? Voulez-vous donc, me dites-vous, que je veille et que je me fatigue ? Non, ma très-chère ; Dieu me garde d'avoir une volonté si dépravée ; mais vous n'étiez pas ici hors d'état de prendre quelque part à la société. J'ai vu enfin M. de Gordes : il m'a dit bien sincèrement que, dans le bateau, vous étiez très-abattue et très-languissante, et qu'à Aix vous étiez bien mieux : mais avec la même naïveté il assure que tout l'air de Provence est trop subtil, et trop vif, et trop desséchant pour l'état où vous êtes. Quand on se porte bien, tout est bon ; mais quand on a la poitrine attaquée, qu'on est maigre, qu'on est délicate, on se met en risque de ne pouvoir plus se rétablir. Ne me dites plus que la délicatesse de votre poitrine égale nos âges ; ah ! j'espère que Dieu n'aura pas dérangé un ordre si naturel, si agréable et si délicieux pour moi.

Il faut reprendre le fil des nouvelles que je

laisse toujours un peu reposer quand je traite le chapitre de votre santé. M. de Luxembourg a été deux jours sans manger; il avoit demandé plusieurs jésuites, on les lui a refusés : il a demandé la *Vie des Saints* : on la lui a donnée : il ne sait, comme vous voyez, *à quel Saint se vouer*. Il fut interrogé quatre heures vendredi ou samedi, je ne m'en souviens pas; il parut ensuite fort soulagé, et soupa. On croit qu'il auroit mieux fait de mettre son innocence en pleine campagne, et de dire qu'il reviendroit quand ses juges naturels (*le parlement de Paris*) le feroient revenir. Il fait grand tort au duché, en reconnaissant cette chambre; mais il a voulu obéir aveuglément à Sa Majesté. M. de Cessac[1] a suivi l'exemple de madame la comtesse (*de Soissons*). Mesdames de Bouillon et de Tingry furent interrogées lundi à cette chambre de l'Arsenal. Leurs nobles familles les accompagnèrent jusqu'à la porte : il ne paroît pas jusqu'ici qu'il y ait rien de noir aux sottises qu'on leur impute; il n'y a pas même du gris-brun. Si on ne trouve rien de plus, voilà de grands scandales qu'on auroit pu épargner à des personnes de cette qualité. Le maréchal de Villeroi[2] dit que

[1] Maître de la garde-robe du roi.

[2] Nicolas de Neufville, maréchal duc de Villeroi, père du dernier maréchal de ce nom. *D. P.*

ces messieurs et ces dames ne croient pas en Dieu, et qu'ils croient au diable. Vraiment on conte des choses ridicules de tout ce qui se passoit chez ces abominables femmes. La maréchale de La Ferté, qui est si bien nommée, alla par complaisance (*chez la Voisin*) avec madame la comtesse (*de Soissons*), et ne monta point : M. de Langres étoit avec la maréchale; voilà qui est bien noir : cette affaire lui donne un plaisir qu'elle n'a pas ordinairement; c'est d'entendre dire qu'elle est innocente[1]. La duchesse de Bouillon (*Marie-Anne Mancini*) alla demander à la Voisin un peu de poison pour faire mourir un vieux et ennuyeux mari qu'elle avoit, et une invention pour épouser un jeune homme qu'elle aimoit. Ce jeune homme étoit M. de Vendôme, qui la menoit d'une main, et M. de Bouillon (*son mari*), de l'autre; et de rire. Quand une *Mancine* ne fait qu'une folie comme celle-là, c'est donné, et ces sorcières vous rendent cela sérieusement, et font horreur à toute l'Europe d'une bagatelle. Madame la comtesse de Soissons demandoit si elle ne pourroit point faire revenir un amant qui l'avoit quittée : cet amant étoit un grand prince; et on assure qu'elle dit que s'il ne revenoit à elle, il s'en repentiroit : cela s'entend du roi, et tout est con-

[1] Les *Amours des Gaules* ont rendu fameuses ses galanteries, qu'on pourroit appeler d'un nom moins doux. *A. G.*

sidérable sur un tel sujet. Mais voyons la suite : si elle a fait de plus grands crimes, elle n'en a pas parlé à ces gueuses-là. Un de nos amis dit qu'il y a une branche aînée au poison, où l'on ne remonte point, parce qu'elle n'est pas originaire de France; ce sont ici de petites branches de cadets qui n'ont pas de souliers. La Tingry fait imaginer quelque chose de plus important, parce qu'elle a été maîtresse des novices[1]. Elle dit : J'admire le monde; on croit que j'ai eu des enfants de M. de Luxembourg. Hélas! Dieu le sait. Enfin, le ton d'aujourd'hui, c'est l'innocence des nommées, et l'horreur de la diffamation; peut-être que demain ce sera le contraire. Vous connoissez ces sortes de voix générales, je vous en instruirai fidèlement; on ne parle ici d'autre chose; en effet, il n'y a guère d'exemples d'un pareil scandale dans une cour chrétienne. On dit

[1] Grouvelle ne donne que l'initiale de ce nom et fait cette question : « Madame de Tingry étant nommée deux fois dans cette « lettre et dans la précédente, ne seroit-ce pas elle qui est désignée « par ce T...? » Plus bas, où il n'indique encore que l'initiale du nom, M. de Monmerqué fait observer que « le chevalier de Perrin a « seulement indiqué ce nom dans l'édition de 1754, et qu'on « peut l'écrire en toutes lettres parce qu'on ne peut pas douter « qu'il ne s'agisse ici de la princesse de Tingry. » Tous les doutes à cet égard seront levés si on veut prendre la peine de consulter la lettre inédite adressée à M. de Guitaud, datée du 30 janvier ci-dessus. Madame de Sévigné écrit en toutes lettres le nom, c'est-à-dire qu'elle écrit Tingris au lieu de Tingry. *G. D. S. G.*

que cette Voisin mettoit dans un four tous les petits enfants dont elle faisoit avorter; et madame de Coulanges, comme vous pouvez penser, ne manque pas de dire, en parlant de la Tingry, *que c'étoit pour elle que le four chauffoit*.

Je causai fort hier avec M. de La Rochefoucauld, sur un chapitre que nous avions déja traité. Rien ne vous presse pour écrire; mais il vous conjure de croire que la chose du monde qui le toucheroit le plus, seroit de pouvoir contribuer à vous faire changer de place, si l'occasion s'en présentoit. Je n'ai jamais vu un homme si obligeant ni si aimable.

Voici ce que j'apprends de bon lieu. Madame de Bouillon entra comme une petite reine dans cette chambre : elle s'assit dans une chaise qu'on lui avoit préparée; et au lieu de répondre à la première question, elle demanda qu'on écrivît ce qu'elle vouloit dire; c'étoit : « Qu'elle ne ve« noit là que par le respect qu'elle avoit pour « l'ordre du roi, et nullement pour la chambre, « qu'elle ne reconnoissoit point, ne voulant point « déroger au privilége des ducs. » Elle ne dit pas un mot que cela ne fût écrit, et puis elle ôta son gant, et fit voir une très-belle main : elle répondit sincèrement jusqu'à son âge. Connoissez-vous la Vigoureux[1] ? *Non*. Connoissez-vous la

[1] Marie Vandon, femme de Mathurin *Vigoureux*, tailleur pour les habits de femme.

Voisin? *Oui.* Pourquoi voulez-vous vous défaire de votre mari? *Moi, me défaire! vous n'avez qu'à lui demander s'il en est persuadé, il m'a donné la main jusqu'à cette porte.* Mais pourquoi alliez vous si souvent chez cette Voisin? *C'est que je voulois voir les Sibylles qu'elle m'avoit promises; cette compagnie méritoit bien qu'on fît tous les pas.* N'avez-vous pas montré à cette femme un sac d'argent? Elle dit que non, par plus d'une raison, et tout cela d'un air fort riant et fort dédaigneux. *Hé bien, messieurs, est-ce là tout ce que vous avez à me dire?* Oui, madame. Elle se lève, et en sortant, elle dit tout haut: *Vraiment, je n'eusse jamais cru que des hommes sages pussent demander tant de sottises*[1]. Elle fut reçue de tous ses parents, amis et amies avec

[1] La Reynie, l'un des présidents de la chambre ardente, fut assez mal-avisé pour demander à la duchesse de Bouillon si elle avoit vu le diable: elle répondit qu'elle le voyoit dans ce moment, qu'il étoit fort laid, fort vilain, et déguisé en conseiller d'état. L'interrogatoire ne fut guère poussé plus loin. (*Siècle de Louis XIV.*) Le silence des juges sur le sarcasme et l'ironie ajoutés au poids d'une accusation grave, donne matière à bien des réflexions sur la part des accusés. On n'ignore pas l'impression que laissent dans l'histoire les commissions judiciaires. Toutefois madame de Bouillon ne resta point triomphante de son impudence. Le roi sentit le ridicule que sa conduite imprimoit à la chambre, et elle fut frappée d'un exil qui entraîna la disgrace de plusieurs autres accusés, initiés vraisemblablement comme elle dans le secret de l'impunité, et qui crioient plus ou moins haut, avec autant de fierté et de présomption. (*Voyez* la lettre ci-après, vendredi 16 février.)
G. D. S G.

adoration, tant elle étoit jolie, naïve, naturelle, hardie, et d'un bon air, et d'un esprit tranquille.

Pour la Tingry, elle n'étoit pas si gaillarde; M. de Luxembourg est entièrement déconfit; ce n'est pas un homme ni un petit homme, ce n'est pas même une femme, c'est une vraie femmelette. *Fermez cette fenêtre; allumez du feu; donnez-moi du chocolat; donnez-moi ce livre; j'ai quitté Dieu, il m'a abandonné.* Voilà ce qu'il a montré à Besemaux et à ses commissaires, avec une pâleur mortelle. Quand on n'a que cela à porter à la Bastille, il vaut bien mieux gagner pays, comme le roi, avec beaucoup de bonté, lui en avoit donné les moyens, jusqu'au moment qu'il s'est enfermé; mais il faut en revenir malgré soi à la Providence; il n'étoit pas naturel de se conduire comme il a fait, étant aussi foible qu'il le paroît[1]; Je me trompois, madame de Meklenbourg ne l'a point vu; et la Tingry, qui revient avec lui de

[1] Si on s'en rapportoit au récit de madame de Sévigné, aussi vague que populaire, l'historien verseroit le poison de la médisance et de la calomnie sur la tombe d'un grand homme, amené là par une destinée singulière, armé de son innocence, de sa vertu et de sa gloire pour faire triompher la justice et confondre un ennemi plus puissant que le roi, Louvois enfin, accoutumé à violer le droit des gens et de la souveraineté pour sa seule ambition. (*Voyez* l'*Histoire de la Maison de Montmorenci*, par J.-R. Desormaux, 5 vol. in-12, 1764, et tous les actes et contrôles de la conduite du maréchal de Luxembourg avant et après cette horrible procédure, qui épouvante la morale publique.) *G. D. S. G.*

Saint-Germain, n'eut pas la pensée, non plus que lui, de donner le moindre avis à madame de Mecklenbourg; il y avoit du temps de reste: mais la Tingry éloignoit tout le monde de lui, et l'obsédoit au point qu'il ne connoissoit plus qu'elle. J'ai vu cette Mecklenbourg aux filles du Saint-Sacrement, où elle s'est retirée. Elle est très-affligée, et se plaint fort de la Tingry qu'elle accuse de tous les malheurs de son frère. Je lui fis par avance tous vos complimens, l'assurant que vous seriez fort touchée de son malheur; elle me dit mille douceurs pour vous. On pourroit faire présentement tout ce qu'on voudroit dans Paris, qu'on n'y penseroit pas. On a oublié madame de Soubise, et l'agonie de cette pauvre Bertillac; je ne sais en vérité comme cela va. Je veux pourtant penser à ma pauvre petite d'Adhémar; la pauvre enfant! que je la plains d'être jalouse! ayez-en pitié, ma fille, j'en suis touchée

LETTRE DCCLII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 2 février 1680.

Vous avez trop écrit, ma très-chère, vous vous laissez tenter à l'envie de causer, et vous abusez

ainsi de votre délicate santé : si je succombois aussi aisément à la tentation de vous entendre discourir dans vos lettres, ce seroit une belle chose : je m'amuserois au plaisir de vous entendre conter le combat du petit garçon, que vous réduisez en quatre lignes le plus plaisamment du monde : vous dites que vous n'êtes pas forte sur la narration, et je vous dis moi qu'on ne peut mieux abréger un récit. Je comprends que vous vous soyez divertie de ce petit garçon qui croit s'être battu à la rigueur. La sagesse du petit marquis me plaît. Vous me représentez fort bien les divers sentiments de mesdemoiselles de Grignan, j'avois envie de les savoir ; ce que vous dites de Pauline est incomparable, aussi bien que l'usage que vous faites de votre délicatesse pour éviter les plaisirs du carnaval. Je n'oublierai jamais la hâte que vous aviez de vous divertir vitement, avalant les jours gras comme une médecine, pour vous trouver promptement dans le repos du carême. Vos personnes qualifiées *au pluriel et au singulier* vous soulagent beaucoup, et font très-bien leurs personnages. Il ne faut pas douter que de vous entendre expliquer tout cela ne soit fort délicieux ; mais cependant, ma fille, je chasse cette tentation par la pensée que rien ne vous est plus mauvais que d'écrire, et que vous retomberez dans un moment à la douleur dont vous

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Ce n'est pas M. Le Sage qui prend la plume comme vous voyez; me revoilà enfin, ma belle petite sœur, tout planté à Paris, à côté de maman mignonne, que l'on ne m'accuse point encore d'avoir voulu empoisonner; et je vous assure que, dans le temps qui court, ce n'est pas un petit mérite. Je suis dans les mêmes sentiments pour ma petite sœur; c'est pourquoi je souhaite ardemment le retour de votre santé; après celui-là nous en souhaiterons un autre.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

Le voilà arrivé, ce fripon de Sévigné. J'avois dessein de le gronder, et j'en avois tous les sujets du monde; j'avois même préparé un petit discours raisonné, et je l'avois divisé en dix-sept points, comme la harangue de Vassé; mais je ne sais de quelle façon tout cela s'est brouillé, et si bien mêlé de sérieux et de gaieté, que nous avons tout confondu. *Tout père frappe à côté*, comme dit la chanson. On continue à blâmer un peu la sagesse des juges qui a fait tant de bruit, et nommé scandaleusement de si grands noms pour si peu

Voisin, et Adam Cœuvret, dit Le Sage; il paroît que celui-ci jouoit un des plus grands rôles à la tête des cabales superstitieuses de l'horoscope. On lui donne aussi le nom de du Buisson au procès.
G. D. S. G.

de chose. M. de Bouillon a demandé au roi permission de faire imprimer l'interrogatoire de sa femme, pour l'envoyer en Italie et par toute l'Europe, où l'on pourroit croire que madame de Bouillon est une empoisonneuse. Madame de La Ferté, ravie d'être innocente une fois en sa vie, a voulu à toute force jouir de cette qualité; et quoiqu'on lui eût mandé de ne point venir si elle ne voulait, elle le voulut, et cela fut encore plus léger que madame de Bouillon. Feuquières et madame du Roure, toujours des peccadilles; mais voici ce qui est désagréable pour les prisonniers, c'est que la chambre ne travaillera de vingt jours, soit pour tâcher de se racquitter en faisant des informations nouvelles, soit en faisant venir de loin des gens accusés, comme par exemple cette Polignac qui a un décret, ainsi que la comtesse de Soissons. Enfin voilà vingt jours de repos, ou de désespoir; cependant la comtesse de Soissons gagne pays, et fait fort bien : il n'est rien tel que de mettre son crime ou son innocence au grand air[1]. J'ai eu

[1] La comtesse de Soissons offrit de revenir, pourvu qu'on ne la mît ni à la Bastille ni à Vincennes. La condition fut rejetée. Elle finit par se retirer à Bruxelles, où elle mourut sur la fin de 1708, lorsque (dit Voltaire) le prince Eugène son fils la vengeoit par tant de victoires et triomphoit de Louis XIV. *A. G.* Voltaire écrivoit à ce sujet en courtisan qui se ménageoit tous les partis. Il n'étoit d'ailleurs pas homme à ignorer les funestes soupçons qui accableront éternellement la mémoire de la comtesse de Soissons. *G. D. S. G.*

toutes les peines du monde à découvrir que cette pauvre Bertillac est morte. Adieu, ma très-chère, je suis toute à vous, avec une tendresse et une sensibilité très-digne de vous.

LETTRE DCCLIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 7 février 1680.

Il est donc vrai, ma fille, que vous jouez quelquefois aux échecs : pour moi, je suis folle de ce jeu, et je voudrois le savoir seulement comme mon fils ou comme vous; c'est le plus beau et le plus raisonnable de tous les jeux, le hasard n'y a point de part : on se blâme et l'on se remercie, on a son bonheur dans sa tête. Corbinelli veut me persuader que j'y jouerai; il trouve que j'ai de petites pensées; mais je ne vois point de trois ou quatre coups ce qui arrivera : je lui disois tantôt:

> Seigneur, tant de prudence entraîne trop de soin,
> Je ne sais point prévoir *un échec* de si loin[1].

[1] Dans Andromaque, par Racine, Pyrrhus dit à Oreste :

> . . . .
> Seigneur, tant de prudence entraîne trop de soin,
> Je ne sais point prévoir les malheurs de si loin.
> Acte Ier, scène II.

G. D. S. G.

Je vous assure que je serai bien honteuse et bien humiliée, si je n'arrive au moins à un certain point de médiocrité[1]. Tout le monde y jouoit à Pomponne, au dernier malheureux voyage que j'y ai fait, les hommes, les femmes, les petits garçons : et pendant que le maître du logis gagnait M. de Chaulnes, on lui donnait un étrange *mat* à Saint-Germain. Madame de Vins a été ici une partie de l'après-dîner, nous avons bien causé de cette triste aventure. La dernière affaire du courrier n'est pas excusable[2], et ce fut un assoupissement qui n'étoit pas naturel. Je vous assure que ces sortes de douleurs se retrouvent

[1] Le jeu des échecs a été long-temps en France fort en vogue dans la haute société, et regardé comme l'amusement le plus digne des gens d'esprit. Sous les auspices de nos rois, le *Traité du jeu des Échecs*, par Jacques de Coussoles, fut traduit en françois par Jean de Vignai en 1330, et par Jean Ferron, dominicain, en 1347. Ces traductions étoient encore dans les mains des gens du monde du temps de madame de Sévigné. Les réunions de café ont fait perdre le goût des échecs dans les salons, et surtout le café dit de *la Régence*, fondé par un des serviteurs de Philippe, duc d'Orléans, régent du royaume pendant la minorité de Louis XV. (Le buste du prince a décoré long-temps ce même café.) C'est encore là où l'on voit les premières forces de l'Europe au jeu des échecs, et la réunion la plus satisfaisante des cafés de Paris pour les amateurs d'un jeu inventé, dit-on, dans l'ancienne Grèce, par Palamède pendant le long siège de Troie, pour occuper les chefs de l'armée, victimes, dans le désœuvrement, des jeux où le hasard seul décide. *G. D. S. G.*

[2] *Voyez* la lettre du 6 décembre 1679.

bien aisément, quand on se laisse la liberté d'y penser et d'en parler sans contrainte.

Nous fûmes tout ce que vous connoissez de femmes au service de cette pauvre Bertillac[1]. Il est très-vrai que c'est Caderousse qui l'a tuée; elle étoit dans un certain temps, quand elle fut saisie du procédé que vous savez : elle en fut frappée à mort comme d'un coup de poignard. Caderousse est à la campagne. Pour moi, je trouve que c'est comme S.... l'un pour un meurtre, l'autre pour un sortilége : enfin, c'est l'étoile des crimes qui règne.

On recommencera à travailler à cette chambre *(de l'arsenal)* plus tôt qu'on ne pensoit : on assure qu'il y a bien des confrontations à faire[2]. Il nous faut quelque chose de nouveau pour nous réveiller; on s'endort; et ce grand bruit est cessé jusqu'à la première occasion. On ne parle plus de M. de Luxembourg : j'admire vraiment comme les choses passent : c'est bien un vrai fleuve qui emporte tout avec soi. On nous promet pourtant encore des scènes curieuses.

Il y en eut une lundi bien triste, et que vous comprendrez aisément : M. de Pomponne est enfin allé à la cour. Il craignoit fort cette journée : vous pouvez vous imaginer tout ce qu'il

[1] *Voyez* la lettre ci-dessus, 24 janvier.

[2] *Voyez* la lettre du 26 janvier précédent.

pensa par le chemin, et lorsqu'il revit les cours de Saint-Germain, lorsqu'il reçut les compliments de tous les courtisans dont il fut accablé. Il étoit saisi : il entra dans la chambre du roi qui l'attendoit. Que peut-on dire? et par où commencer? Le roi l'assura qu'il étoit toujours content de sa fidélité, de ses services; qu'il étoit en repos de toutes les affaires secrètes dont il avoit connoissance; qu'il lui feroit du bien, et à sa famille. M. de Pomponne ne put retenir quelques larmes, en lui parlant du malheur qu'il avoit eu de lui déplaire : il ajouta que, pour sa famille, il l'abandonnoit aux bontés de Sa Majesté; que toute sa douleur étoit d'être éloigné d'un maître auquel il étoit attaché, autant par inclination que par devoir; qu'il étoit difficile de ne pas sentir vivement cette sorte de perte; que c'étoit celle qui le perçoit, et qui faisoit voir en lui des marques de foiblesse, qu'il espéroit que Sa Majesté lui pardonneroit. Le roi lui dit qu'il en étoit touché; qu'elles venoient d'un si bon fond, qu'il ne devoit pas en être fâché. Tout roula sur ce point, et M. de Pomponne sortit avec les yeux un peu rouges, et comme un homme qui ne méritoit pas son malheur. Il me conta tout cela hier au soir; il eût bien voulu paroître plus ferme, mais il ne fut pas le maître de son émotion. C'est la seule occasion où il ait paru trop

touché; et ce ne seroit pas mal faire sa cour, s'il y avoit encore une cour à faire. Il reprendra la suite de son courage, et le voilà quitte d'une grande affaire : ce sont des renouvellements que l'on ne peut s'empêcher de sentir comme lui. Madame de Vins a été à Saint-Germain; bon Dieu, quelle différence ! on lui a fait assez de compliments, mais c'étoit son pays, et elle n'y a plus ni feu, ni lieu : j'ai senti ce qu'elle a souffert dans ce voyage. Adieu, ma très-chère et très-aimable : j'attends toujours de vos nouvelles avec impatience; mais ne m'écrivez que deux mots, renoncez à l'écriture, épargnez sur moi : cela me fait horreur d'imaginer que ce sont ceux qui vous aiment, et que vous aimez, qui nuisent à votre santé.

LETTRE DCCLIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 9 février 1680.

Je vous trouve, ma chère belle, en plein carnaval : vous faites de petits soupers *particuliers* de dix-huit ou vingt femmes; je connais cette vie et la grande dépense que vous faites à Aix; mais il me paroît qu'au milieu de votre bruit

vous vous reposez fort bien. On dit quelquefois: je me veux réjouir pour mon argent; mais vous dites, ce me semble : je me veux reposer pour mon argent; reposez-vous donc, ayez au moins cela de bon. Je suis un peu étonnée que l'air du menuet ne vous donne pas la moindre tentation: quoi, pas une seule agitation dans les jambes! pas un petit mouvement dans les épaules ! quoi, rien du tout ! cela n'est pas naturel : je ne vous ai jamais vue immobile dans ces occasions; et si je voulais tirer les conséquences ordinaires, je vous croirois plus malade que vous ne dites.

Il y eut hier au soir une fête extrêmement enchantée à l'hôtel de Condé. Madame la princesse de Conti nommait une des filles[1] de M. le duc avec le prince de La Roche-sur-Yon. C'étoit d'abord le baptême, et puis la collation du baptême; mais quelle collation ! et puis une comédie; mais quelle comédie ! toute chamarrée des beaux endroits de la musique, et des bons danseurs de l'Opéra. Un théâtre bâti par les fées, des enfoncements, des orangers tout chargés de fleurs et de fruits, des festons, des perspectives, des pilastres : enfin, toute cette petite soirée coûte plus de deux mille louis, et le tout pour cette jolie princesse.

L'opéra (*de Proserpine*) est au-dessus de tous

[1] Mademoiselle de Clermont. (*Voyez Moreri.*)

les autres. Le chevalier dit qu'il vous a envoyé plusieurs airs, et qu'il a vu un homme (*Quinault*) qui doit vous avoir envoyé les paroles ; vous en serez contente. Il y a une scène de Mercure et de Cérès, qui n'est pas bien difficile à entendre : il faut qu'on l'ait approuvée, puisqu'on la chante : vous en jugerez [1].

L'affaire des poisons est tout aplatie, on ne dit plus rien de nouveau. Le bruit est qu'il n'y aura point de sang répandu : vous ferez vos réflexions comme nous [2]. L'abbé Colbert [3] est coadjuteur de Rouen. On parle d'un voyage en Flandre. On ne sait pourquoi cette assemblée de troupes.

Le frère Ange a ressuscité le maréchal de Bellefonds; il a rétabli sa poitrine entièrement déplorée. Nous avons été voir, madame de Coulanges et moi, le grand-maître (*le duc du Lude*), qui a pensé mourir depuis quinze jours : sa goutte étoit remontée, une oppression à croire qu'il alloit rendre le dernier soupir, des sueurs froides, une perte

[1] On y découvroit une allusion au refroidissement du roi pour madame de Montespan.

[2] L'arrière-pensée de madame de Sévigné sur l'issue de ce procès, se trouve dans une des notes de la lettre du 31 janvier précédent, à la suite des impertinences que madame de Bouillon adresse à la chambre ardente de l'Arsenal. *G. D. S. G.*

[3] Jacques-Nicolas Colbert; il avoit été reçu de l'académie françoise en 1678; il devint ensuite archevêque de Rouen. C'étoit un prélat d'un mérite distingué. *M.*

de connoissance ; il étoit aussi mal qu'on peut l'être. Les médecins ne le secouroient point : il fit venir le frère Ange, qui l'a guéri, et tiré de la mort avec les remèdes les plus doux et les plus agréables : l'oppression cessa, la goutte se rejeta sur les genoux et sur les pieds, et le voilà hors de danger.

Adieu, ma chère enfant. Je fais toujours cette même vie que vous savez, ou au faubourg [1], ou avec ces bonnes veuves ; quelquefois ici ; quelquefois manger la poularde de madame de Coulanges, et toujours fort aise que le temps passe et m'entraîne avec lui, afin de me redonner à vous.

LETTRE DCCLV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 14 février 1680.

Je vous trouve bien heureuse d'avoir madame du Janet ; elle est venue tout exprès pour vous ; voilà une amitié qui me plaît. Je suis assurée qu'elle est occupée de votre santé, je vous prie (*de lui dire* [2]) que je l'embrasse. Vous prenez peu de part aux vanités du monde, et je vous vois

[1] Chez madame de La Fayette.

[2] Ces mots manquent dans les deux éditions de 1737 et de 1754 ; le sens exige qu'on les supplée. (Note de M. de Monmerqué.)

toujours couchée et retirée, pendant que l'on danse et que l'on chante : vous vous reposez pour votre argent, comme je disois l'autre jour.

Montgobert m'a conté fort plaisamment les manœuvres de la belle Iris, et les jalousies de M. le comte; je crois qu'il verra souvent la lune à gauche avec cette belle; il s'est vengé cette fois par une très-jolie chanson. Montgobert m'a fait rire du respect qu'elle a eu pour M. de Grignan; elle avoit mis qu'il vint à ce bal *la gueule enfarinée;* tout d'un coup elle s'est reprise; elle a effacé *la gueule*, et a mis *la bouche;* tellement que c'est *la bouche enfarinée*.

Cette gendarmerie est tout égarée. Mon fils s'en va en Flandre, il n'ira point au-devant de madame la dauphine. L'armée s'assemble : on dit que c'est pour avoir Charlemont [1]. On ne sait rien de posi-

[1] Dans le pays d'entre Sambre et Meuse. Il y eut de grands différents entre les François et les Espagnols pour les dépendances de Charlemont, qui ont été enfin réglées par le traité de Lille, conclu l'an 1699, par lequel les deux Givets, de-çà et de-là la Meuse, et tous les villages qui sont au midi du ruisseau d'Ermeton ont été cédés à la France avec les villages de Ranssene, Vireu, Le Valeran, Hebbe et Hargnies qui sont au-delà de la Meuse.
G. D. S. G.

Sur l'acquisition de Charlemont, il y a un couplet de Coulanges qui finit ainsi :

Louis est un enfant gâté;
On lui laisse tout faire.

Cette complaisance de l'Europe entière coûta bien cher à la France.

tif, sinon que les officiers s'en vont, et qu'il y aura dans un mois cinquante mille hommes sur pied. Le régiment du chevalier n'en est pas.

La chambre de l'Arsenal a recommencé. Il y eut un homme qui n'est point nommé, qui dit à M. de La Reynie : « Mais, monsieur, à ce que je « vois, nous ne travaillons ici que sur des sorcelle- « ries et des diableries, dont le parlement de Paris « ne reçoit point les accusations. Notre commission « est pour les poisons, d'où vient que nous écou- « tons autre chose? » La Reynie fut surpris, et lui « dit : « Monsieur[1] nous avons des ordres secrets. » « — Monsieur, *dit l'autre*, faites-nous-en une loi, « et nous obéirons comme vous; mais n'ayant pas « vos lumières, je crois parler selon la justice et « la raison, de dire ce que je dis. » Je pense que vous ne blâmez pas la droiture de cet homme, qui pourtant ne veut pas être connu. Il y a tant d'honnêtes gens dans cette chambre, que vous aurez peine à le deviner.

L'habitude qu'en avoit prise le roi fut ce qui lui fit prendre trois résolutions funestes : la révocation de l'édit de Nantes, la protection de Jacques II, et l'acceptation du testament du roi d'Espagne. *A. G.*

[1] C'est sans doute un collègue de La Reynie, que par prudence madame de Sévigné ne nomme point, et qui, fatigué du poids de l'arbitraire, voyoit avec indignation la vengeance dans la justice, fruit de toutes les commissions judiciaires. La réponse de La Reynie, assez maladroite, dévoile l'horrible secret de cette forme plus redoutable pour l'innocence que pour le crime. *G. D. S. G.*

Le petit prince de Léon [1] fut baptisé hier par un évêque de Bretagne à Saint-Gervais; le parrain étoit M. de Rennes, de la part des états de Bretagne; la marraine, madame la duchesse : du reste, c'étoit la Bretagne tout entière. M. le gouverneur de Bretagne, MM. les lieutenants-généraux de Bretagne, M. le trésorier de Bretagne, MM. les évêques de Bretagne, MM. les députés de Bretagne, plusieurs seigneurs de Bretagne, l'enfant et le père présidents de Bretagne; jamais vous n'avez tant vu de Bretagne ensemble : on auroit dansé les passepieds de Bretagne, si on eût dansé, et mangé du beurre de Bretagne, s'il eût été jour maigre. Je vous assure que mon fils sent toute la force secrète qui attire naturellement les Bretons en leur pays; il en est revenu charmé. Tonquedec a commencé, pour la première fois de sa vie, à être admiré, et à paroître digne d'être imité : ce seroit vouloir arrêter le Rhône, que de s'opposer à ce torrent, et cela est au point de vouloir vendre sa charge : il a commencé par le dire à Gourville et à plusieurs autres, avant que de m'en avoir parlé. Il dit plusieurs bonnes raisons; il voit dans l'avenir, il craint les dégoûts qui peuvent venir par M. de La Trousse; il est fâché de ceux qu'on donne à la gendarmerie, il ne veut pas se ruiner; conclusion, à force de faire voir le fond de son cœur,

[1] De la maison de Rohan-Chabot.

il nous met au point de lui dire qu'oui assurément il a raison de vouloir vendre sa charge. Je n'ai pas sur mon cœur de n'avoir pas dit tout ce que je devois sur cette étrange résolution, et avec cette facilité de parole que j'ai quelquefois. Je lui demandois, au moins, d'attendre un prétexte, l'ombre d'un dégoût, enfin quelque chose qui pût cacher le fond du terrain; mais il est impossible, et tout ce que nous pouvons faire, M. de La Garde et nous tous, c'est de le prier de ne s'en point mêler. Nous sommes ravis de son absence, afin qu'il ne gâte point ses affaires, en décriant lui-même sa marchandise. Je lui disois que c'étoit une chose bien malheureuse de ne donner le prix aux charges que selon son goût : le guidon excessif, parce qu'il en étoit fou ; la sous-lieutenance rien, parce qu'il en est dégoûté [1]. Est-ce ainsi que l'on achète et que l'on vend quand on est un peu raisonnable et habile, et qu'on ne veut pas s'égorger? Adieu, ma chère enfant; ne vous fâchez point de tout ceci ; aimons la Providence ; il est aisé, quand elle ne touche que ces sortes de choses ; je n'en aurai pas moins ma liberté, et je n'en serai pas moins à vous ; au contraire, au contraire.

Tout ce qui aura l'honneur de suivre madame

[1] La sous-lieutenance des gendarmes-dauphin que le marquis de Sévigné avoit achetée du marquis de La Fare en 1677. (*Voyez* la lettre du 19 mai de cette même année.) *G. D. S. G.*

la dauphine est à Schélestat; madame de Maintenon et M. de Condom[1] (*Bossuet*) se sont séparés de la troupe[2]; ils sont allés à la rencontre de cette princesse, tant que terre pourra les porter; ce sera peut-être trois ou quatre journées. Voilà une distinction bien agréable et bien marquée : si madame la dauphine croit que tous les hommes et toutes les femmes aient autant d'esprit que cet échantillon, elle sera bien trompée; c'est, en vérité, un grand avantage que d'être du premier ordre. On en faisoit l'autre jour un premièr rang chez madame de La Fayette : vous y fûtes mise d'abord sans balancer. Corbinelli disoit obligeamment pour les autres qu'il ne comprenoit point qu'on pût raisonner avec une autre femme que vous. C'est une bonne provision, ma très-chère, que d'avoir un bel et bon esprit; mais c'en est une fort mauvaise, comme vous dites, d'avoir son bon sens tout entier à la Bastille : on seroit bien plus heureux d'être dans une loge des Petites-Maisons. Adieu, je vous quitte sans cesser pourtant de penser à vous; mais avec une si grande tendresse, avec des sentiments si vifs, et avec le cœur si souvent serré de vos maux et de votre absence, que je ne sais si une loge ne seroit point plus commode aussi pour moi.

[1] Il étoit aumônier de madame la dauphine.

[2] *Voyez* le contraire sous la date ci-après, 28 février.

M. de Luxembourg a été mené deux fois à Vincennes pour être confronté [1]; on ne sait point le véritable état de son affaire.

LETTRE DCCLVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 16 février 1680.

Je suis toujours occupée avec raison de votre santé, ma chère enfant : j'ai envoyé à Montgobert une consultation que je fis l'autre jour avec le frère Ange. Il me semble qu'elle aura mieux pris son temps que n'auroit pu faire ma lettre, pour vous proposer les remèdes dont il s'agit : j'attendrai la réponse de Montgobert, c'est-à-dire la vôtre, mais c'est en cas que vous ne vous accommodiez point du lait : il se peut que vous en soyez trop peu nourrie, ou que votre sang soit encore trop échauffé pour pouvoir s'unir à la fraîcheur du lait ; car s'il vous étoit bon, vous seriez guérie. Le frère Ange comprit parfaitement l'effet de cette contrariété, qui fait comme de l'eau sur une pelle trop chaude. Voilà ce que disoit Fagon, et ce que vous avez expérimenté ; c'est

[1] Les prisonniers prévenus du crime d'empoisonnement étoient détenus à la Bastille et au château de Vincennes. *G. D. S. G.*

donc à vous de juger si votre sang est toujours dans le même degré de chaleur, parce qu'alors les remèdes du frère Ange, qui sont doux, et fortifiants, et rafraîchissants, pourraient vous disposer au lait, et peut-être vous guérir, comme il a guéri le maréchal de Bellefonds, la reine de Pologne, et mille autres personnes. Il sont aisés, agréables à prendre, et si, par malheur, ils ne vous faisoient pas de bien, ils ne peuvent jamais vous faire de mal. Duchesne hait toujours le café; le Frère n'en dit point de mal : il est vrai que madame de La Sablière prenoit du thé avec son lait, elle me le disoit l'autre jour[1] : c'étoit son goût; car elle trouvoit le café aussi utile. Le médecin que vous estimez, et qui par là me paroît le mériter, vous le conseille; ah, ma fille! que puis-je dire là-dessus? et que sais-je ce que je dis? on blâme quelquefois ce qui seroit bon, on choisit ce qui est mauvais, on marche en aveugle. J'ai sur le cœur que le café ne vous a point fait de bien dans le temps que vous en avez pris; est-ce qu'il faut avoir l'intention de le prendre comme

[1] On sait, et on n'oubliera jamais que c'est chez madame de La Sablière que le célèbre La Fontaine trouva un asyle tranquille et paisible durant près de vingt ans, n'ayant jamais eu contre lui, son génie, sa raison, que l'autorité ministérielle. Antoine Rambouillet de La Sablière, mari de cette dame, a composé des *Madrigaux* écrits avec une finesse qui n'exclut pas le naturel.
G. D. S. G.

un remède? Caderousse s'en loue toujours : le café engraisse l'un, il amaigrit l'autre : voilà toutes les extravagances du monde. Je ne crois pas qu'on puisse parler plus positivement d'une chose où il y a tant d'expériences contraires : ainsi, ma chère enfant, suivez votre goût; raisonnez avec votre bon médecin; je lui demande une chose : pourquoi, si votre poitrine n'est point attaquée, vous avez toujours ce poids et cette chaleur au même côté? pourquoi vous êtes si pénétrée du froid? et pourquoi vous êtes si maigre, surtout à la poitrine? Voilà ce qui m'a fait craindre qu'il n'y eût quelque chose de plus que l'intempérie de votre sang. Faites-moi répondre à cela par madame du Janet; car Montgobert aura d'autres choses à me dire, outre qu'elle est votre secrétaire. Vous me parlez de ma santé : elle est parfaite : je n'ai point passé de décours sans prendre au moins deux pilules avec la petite eau. Je me suis accoutumée à prendre tous les matins un verre ou deux d'eau de lin; avec ce remède, je n'aurai jamais de néphrétique : c'est à cette eau merveilleuse que la France doit la conservation de M. Colbert. Je ne vous trompe point : je n'use point de styles différents avec vous; continuez donc à me parler sincèrement de votre état; en vérité, tout le reste est bien loin de moi.

Madame de Bouillon s'est si bien vantée des ré-

LETTRE DCCLVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 21 février 1680.

Je ne puis mieux vous récompenser des bonnes nouvelles que vous me mandez de votre santé, qu'en vous apprenant que l'abbé de Grignan est évêque d'Evreux ; il me semble que je vous entends dire, qu'est-ce que c'est qu'Evreux? Le voici : Evreux est la plus jolie ville de Normandie, à vingt petites lieues de Paris, à seize de Saint-Germain : elle est à M. de Bouillon; l'évêché vaut vingt mille livres de rente, le logement est très-beau, l'église des plus belles, la maison de campagne est une des plus agréables qu'il y ait en France. Ce diocèse touche à celui de Rouen, dont l'abbé de Colbert est coadjuteur. La belle maison de l'archevêque de Rouen, nommée *Gaillon*, que tout le monde connoît, est dans le diocèse d'Evreux. Cette place est charmante; dour moi je l'aimerois mieux que Marseille[1] : vous n'êtes

[1] Gaillon étant tombé dans le domaine de la Couronne depuis Philippe-Auguste ou ses successeurs, Saint-Louis en fit un échange avec l'archevêque de Rouen, et les successeurs de ce prélat en ont fait leur maison de campagne. Georges d'Amboise a fait bâtir le château sur les fondements d'un plus ancien; le vieux cardinal

que trop établis en Provence; et ce qu'il y a de plus de revenu à Marseille, se mange bien par les voyages. En un mot, tous les amis des Grignan sont persuadés que rien n'étoit plus souhaitable pour notre abbé. Voici comment l'affaire s'est faite: il y a encore un vieux évêque d'Evreux[1] qui a plus de quatre-vingts ans; c'étoit autrefois l'évêque du Puy, que vous avez vu sans doute à Sainte-Marie; il a fait la vie de ma grand'mère[2]. Ce bon homme n'est plus en état d'agir; il a demandé au roi que sa place fût donnée, et lui a nommé de petits abbés, dont les noms n'ont pas plu à Sa Majesté. Le roi lui a répondu qu'il ne se mît point en peine, qu'il envoyât sa démission pure et simple, et qu'il lui choisiroit un homme dont il seroit content. Cet homme-là, c'est votre beau-frère. Voici les conditions : il faudra donner à ce vieux évêque une pension de cinq ou six mille francs pour achever sa vie; après quoi le roi

de Bourbon l'a embelli, et Nicolas Colbert, archevêque de Rouen, y a mis la dernière main. La situation du lieu, le château, toutes ses dépendances, ses sculptures magnifiques et tous les chefs-d'œuvre de l'art qu'on admiroit à Gaillon, ont été démembrés pour l'ornement du Musée des monuments françois; et le regret se méloit à l'admiration lorsqu'en visitant ce musée éphémère, on songeoit qu'un tel démembrement fut une barbarie. *G. D. S. G.*

[1] Henri Cauchon de Maupas du Tours, évêque d'Évreux, mort le 2 août 1680. *D. P.*

[2] Jeanne-Françoise Frémiot, femme de Christophe de Rabutin, baron de Chantal, fondatrice de l'ordre de la Visitation. *D. P.*

met une pension de mille écus sur ce bénéfice pour le chevalier de Grignan : voilà un souvenir qui est obligeant, en attendant mieux. Le chevalier est bien persuadé qu'il fera vivre le vieillard neuf cents ans, comme autrefois. Les deux frères se trouvèrent ici, et partirent ensemble pour Saint-Germain, où ils sont encore. Je ne doute pas que leurs remercîments n'aient été bien reçus, et qu'à leur retour ce ne soit plus que de la manière dont ils soient charmés. Pour moi, j'avoue que je suis *grossière*, et que j'aime extrêmement la chose. Ils vous manderont tout ceci beaucoup mieux que moi; mais j'y prends tant d'intérêt, que je n'ai pu m'empêcher de me jeter dans des détails : cela est naturel.

Je prendrai cet été pour aller faire, peut-être, un dernier voyage en Bretagne : le bon abbé le croit nécessaire, et n'a pas dessein d'y retourner de sa vie : mais vous jugez bien que je reviendrai pour vous recevoir. Le petit Coulanges est ravi de votre réponse; et comme il n'a point d'aversion naturelle pour vous, comme j'en ai, il sera assez heureux pour passer l'été avec vous. Vous dites qu'il est cruel de pouvoir attendre tous vos amis à Grignan, hormis moi, et je le trouve encore plus cruel que vous; car mon ignorance me fait compter pour beaucoup de voir une personne tendrement aimée. Je suis frappée des objets, et

l'absence doit me déplaire plus qu'à vous, qui n'en croyez point; pour moi, qui en crois, j'en suis touchée extraordinairement. Mais je suis persuadée que vous reviendrez cet automne, comme vous l'avez dit : vous consulterez votre santé : un hiver est impraticable à Grignan, et très-ruineux à Aix, par la dépense qu'entraînent les jeux et les plaisirs qui sont à votre suite : c'est proprement le carnaval, que la vie que vous faites. Nous ne pensons pas ici à nous divertir, et je ne voudrois pas vous répondre que nous n'allions passer les trois jours gras à Livry.

Il faut que la Tingry soit bien malheureuse, puisque madame de Lesdiguières en a pitié : je crois que le plus grand crime de M. de Luxembourg est de l'avoir aimée. On ne parle plus de lui; on ne sait pas même s'il est encore à la Bastille; on dit qu'il est à Vincennes [1]. Rien n'est pire en vérité que d'être en prison, si ce n'est d'être comme cette diablesse de Voisin, qui est, à l'heure que je vous parle, brûlée à petit feu à la Grève.

On assure qu'on a fermé les portes de Namur

[1] Le maréchal de Luxembourg resta quatorze mois en prison. Il en sortit sans jugement. Il reparut à la cour, sans que le roi lui parlât de cet événement. On le vit depuis remporter des victoires, et, ce qui est moins commun, réduire ce genre de mérite à sa juste valeur. *A. G.*

et d'Anvers, et de plusieurs villes de Flandre, à madame la comtesse (*de Soissons*), disant : *Nous ne voulons point de ces empoisonneuses.* C'est ainsi que cela se tourne ; et désormais un François dans les pays étrangers, et un empoisonneur, ce sera la même chose. On croit que madame la comtesse ira à Hambourg. Le marquis d'Alluye est allé la trouver, et n'est point allé à Amboise comme on disoit.

On a nommé huit ou dix hommes de la cour, avec six mille francs de pension, pour être assidus auprès de M. le dauphin : il y en aura tous les jours deux qui le suivront. Le chevalier vous mandera leurs noms : il me semble que j'ai entendu parler de MM. de Chiverni, de Dangeau, de Clermont et de Crussol ; je ne sais point encore les autres, ni même si ceux-là sont bien vrais. M. de Montausier[1] a dit à M. le dauphin : « Monseigneur, si vous êtes honnête homme, vous « m'aimerez, si vous ne l'êtes pas, vous me haïrez, « et je m'en consolerai. »

Corbinelli vous rendra compte des affaires de votre *père* commun (*Descartes*). Il vous fait mille compliments, et à M. de Grignan, ainsi que La Mousse. Mesdames de Lavardin, de Mouci, d'Uxelles, et vingt autres que j'oublie, coururent

[1] M. le duc de Montausier quittoit en ce temps-là ses fonctions de gouverneur de MONSEIGNEUR. *D. P.*

ici pour se réjouir avec moi, et me prier de vous dire la part qu'elles ont prise à vos prospérités.

Je viens d'apprendre que cette belle maison de l'évêché d'Evreux n'est qu'à dix lieues de Saint-Germain ; elle s'appelle *Condé*[1], nom peu barbare ; mais je suis bien affligée de ce que le vieux évêque y fit couper, il y a deux ans, les plus belles allées d'un parc qui faisoit l'admiration de tout le pays ; il n'y a point de plaisir pur. Le bon abbé est ravi de cette maison de campagne auprès de Saint-Germain, et dit que la Providence vous redonne un Livry.

Depuis ma lettre écrite, j'ai vu les Grignan, et j'ai appris d'eux avec un plaisir extrême le détail de leur voyage de Saint-Germain. Ils vous ont mandé tout cela dès lundi ; en sorte que vous saurez tout avant que d'avoir reçu cette lettre. On parle du chevalier de Grignan, pour le mettre au nombre des courtisans[2] qui doivent accompagner M. le dauphin.

[1] Près de Breteuil, à cinq lieues d'Évreux, sur les bords de la rivière d'Iton. *M.*

[2] Ils furent appelés *Menins*, d'un mot tiré de l'espagnol. L'emploi de *Menin* étoit particulièrement réservé à la personne du dauphin. (*Voyez* la lettre ci-après.) *G. D. S. G.*

LETTRE DCCLVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 23 février 1680.

En vérité, ma fille, voici une assez jolie petite semaine pour les Grignan. Si la Providence vouloit favoriser l'aîné à proportion, nous le verrions dans une belle place; en attendant, je trouve qu'il est fort agréable d'avoir des frères si bien traités. A peine le chevalier a-t-il remercié de ses mille écus de pension, qu'on le choisit entre huit ou dix hommes de qualité et de mérite, pour l'attacher à M. le dauphin avec une pension de deux mille écus : voilà neuf mille livres de rente en trois jours. Il retourna sur ses pas à Saint-Germain, pour remercier encore; car ce fut en son absence, et pendant qu'il étoit ici, qu'il fut nommé. Son mérite particulier a beaucoup servi à ce choix; une réputation distinguée, de l'honneur, de la probité, de bonnes mœurs, tout cela s'est fort réveillé, et l'on a trouvé que Sa Majesté ne pouvoit mieux faire que de jeter les yeux sur un si bon sujet. Il n'y en a encore que huit de nommés, Dangeau, d'Antin, Clermont, Sainte-Maure, Matignon, Cheverni, Florensac et Gri-

[1] Le nombre en fut réduit à six.

gnan. C'est une approbation générale pour ce dernier. J'en fais mes compliments à M. de Grignan, à M. le coadjuteur et à vous. Mon fils part demain : il a lu vos reproches; peut-être que la beauté de la cour qu'il veut quitter, et où il est si joliment placé, le fera changer d'avis. Nous avons déjà obtenu qu'il ne s'impatientera pas, et qu'il attendra paisiblement qu'on le vienne tenter par une plus grosse somme que celle qu'il a déboursée. Vous m'avez fait sentir la joie de MM. de Grignan par celle que j'ai de vous savoir mieux : dès que vos maux ne sont pas continuels, j'espère qu'en vous conservant, en prenant du lait, et en n'écrivant point, vous me ferez retrouver ma fille et son aimable visage. Je suis ravie de la sincérité de Montgobert; si elle me disoit toujours des merveilles de votre santé, je ne la croirois jamais : elle ménage fort bien tout cela, et ses vérités me font plaisir : tant il est naturel d'aimer à n'être point trompée. Dieu vous conserve donc, ma très-chère, dans ce bienheureux état, puisqu'il nous donne de si bonnes espérances.

Mais parlons un peu des Grignan, il y a longtemps que nous n'en avons rien dit. Il n'est question que d'eux; tout est plein de compliments dans cette maison; à peine a-t-on fini l'un qu'on recommence l'autre. Je ne les ai point revus de-

puis que le chevalier est *dame du palais*, comme dit M. de La Rochefoucauld. Il vous mandera toutes les nouvelles mieux que je ne puis faire. On ne croit pas que madame de Soubise soit du voyage : cela est un peu long.

Je ne vous parlerai que de la Voisin : ce ne fut point mercredi, comme je vous l'avois mandé, qu'elle fut brûlée[1]. Elle savoit son arrêt dès lundi, chose extraordinaire. Le soir elle dit à ses gardes : Quoi ! nous ne ferons point *médianoche !* Elle mangea avec eux à minuit par fantaisie, car il n'étoit point jour maigre ; elle but beaucoup de vin, elle chanta vingt chansons à boire. Le mardi elle eut la question ordinaire, extraordinaire ; elle avoit dîné, et dormi huit heures ; elle fut confrontée sur le matelas à mesdames de Dreux et Le Féron[2], et à plusieurs autres : on ne parle point encore de ce qu'elle a dit : on croit toujours qu'on verra des choses étranges. Elle soupa le soir, et recommença, toute brisée qu'elle étoit, à faire la débauche avec scandale : on lui en fit honte, et on lui dit qu'elle feroit bien mieux de penser à Dieu, et de chanter un *Ave maris stella*, ou un *Salve*, que toutes ces chansons : elle

[1] La déclaration contre les empoisonneurs et les devins est du 11 janvier, et la Voisin fut brûlée le 22 février 1680. *G. D. S. G.*

[2] La première étoit femme de M. de Dreux, maître des requêtes, et la seconde, veuve du président Le Féron.

chanta l'un et l'autre en ridicule, elle dormit ensuite. Le mercredi se passa de même en confrontations, et débauches, et chansons : elle ne voulut point voir de confesseur. Enfin le jeudi, qui étoit hier, on ne voulut lui donner qu'un bouillon : elle en gronda, craignant de n'avoir pas la force de parler à ces messieurs. Elle vint en carrosse de Vincennes à Paris ; elle étouffa un peu, et fut embarrassée : on la voulut faire confesser, point de nouvelles. A cinq heures on la lia, et avec une torche à la main, elle parut dans le tombereau habillée de blanc ; c'est une sorte d'habit pour être brûlée ; elle était fort rouge, et l'on voyoit qu'elle repoussoit le confesseur et le crucifix avec violence. Nous la vîmes passer à l'hôtel de Sully [1], madame de Chaulnes, madame de Sully, la comtesse (*de Fiesque*), et bien d'autres. A Notre-Dame, elle ne voulut jamais prononcer l'amende honorable, et à la Grève elle se défendit autant qu'elle put de sortir du tombereau : on l'en tira de force ; on la mit sur le bûcher assise et liée avec du fer, on la couvrit de paille : elle jura beaucoup, elle repoussa la paille cinq ou six fois ; mais enfin le feu s'augmenta et on la perdit de vue, et ses cendres sont en l'air présentement. Voilà la mort de madame

[1] Rue Saint-Antoine. Cet hôtel de Sully, depuis l'hôtel de Turgot, est un des plus beaux du quartier. *G. D. S. G.*

Voisin, célèbre par ses crimes et par son impiété. Un juge, à qui mon fils disoit l'autre jour que c'étoit une étrange chose que de la faire brûler à petit feu, lui dit : « Ah ! Monsieur ! il y a certains « petits adoucissements à cause de la foiblesse du « sexe. *Eh quoi, Monsieur ! on les étrangle ?* Non, « mais on leur jette des bûches sur la tête, les « garçons du bourreau leur arrachent la tête avec « des crocs de fer. » Vous voyez bien, ma fille, que cela n'est pas si terrible que l'on pense : comment vous portez-vous de ce petit conte ? Il m'a fait grincer des dents. Une de ces misérables qui fut pendue l'autre jour, avoit demandé la vie à M. de Louvois, et qu'en ce cas elle diroit des choses étranges : elle fut refusée. Hé bien, dit-elle, soyez persuadé que nulle douleur ne me fera dire une seule parole. On lui donna la question ordinaire, extraordinaire, et si extraordinairement extraordinaire, qu'elle pensa y mourir, comme une autre qui expira, le médecin lui tenant le pouls; cela soit dit en passant. Cette femme donc souffrit tout l'excès de ce martyre sans parler [1]. On la mène à la Grève; avant que d'être

[1] L'usage de la question préparatoire, extraordinaire, et en général, la torture et la gêne appliquées aux criminels jugés en dernier ressort, étoit une cruauté dont on s'est lassé à force d'en connoître l'abus comme l'horreur. La torture judiciaire n'a jamais fait aborder la vérité sur les lèvres du scélérat. Madame de Sévigné en donne ici l'exemple : mais en confondant les juges avec

jetée, elle dit qu'elle vouloit parler : elle se présente héroïquement : « Messieurs, *dit-elle*, assu-« rez M. de Louvois que je suis sa servante, et « que je lui ai tenu ma parole; allons, qu'on « achève. » Elle fut expédiée à l'instant. Que dites-vous de cette sorte de courage? Je sais encore mille petits contes agréables comme celui-là : mais le moyen de tout dire!

Voilà ce qui forme nos douces conversations, pendant que vous vous réjouissez, que vous êtes au bal, que vous donnez de grands soupers. J'ai bien envie de savoir le détail de toutes vos fêtes: vous ne ferez autre chose tous ces jours gras, et vous avez beau vous dépêcher de vous divertir, vous n'en trouverez pas sitôt la fin : nous avons le carême bien haut [1].

LETTRE DCCLIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 28 février 1680.

N'ai-je pas raison de dire, ma fille, que tout ce qui est arrivé aux Grignan en quatre jours

les bourreaux, la question ordinaire et extraordinaire a conduit des innocents sur l'échafaud. *G. D. S. G.*

[1] Pâques tomboit le 21 avril en 1680.

vous rapproche de ce pays? il est impossible qu'ayant si bien fait pour les cadets, on ne fasse pour l'aîné. Je crois que le temps en viendra : il n'étoit pas encore venu l'année passée: les bienfaits n'étoient pas ouverts comme ils le sont présentement.

J'ai à vous reprendre une fausse nouvelle, que madame de Coulanges croyoit vraie : c'est la séparation de madame de Maintenon d'avec les autres, pour aller au-devant : quelle folie! cela n'est point vrai, et on le disoit pourtant en de très-bons lieux. Je vous retire encore les vacances de la chambre de l'Arsenal : ils se sont remis à travailler au bout de quatre jours : cela me désespère de vous tromper, et de vous faire raisonner à faux.

M. de La Rochefoucauld nous conta hier qu'à Bruxelles la comtesse de Soissons avoit été contrainte de sortir doucement de l'église, et que l'on avoit fait une danse de chats liés ensemble, ou, pour mieux dire, une criaillerie par malice, et un sabbat si épouvantable, qu'ayant crié en même temps que c'étaient des diables et des sorciers qui la suivoient, elle avoit été obligée, comme je vous dis, de quitter la place, pour laisser passer cette folie, qui ne vient pas d'une trop bonne disposition des peuples. On ne dit rien de M. de Luxembourg. Cette Voisin ne nous a

rien produit de nouveau : elle a donné gentiment son âme au diable tout au beau milieu du feu ; elle n'a fait que passer de l'un à l'autre.

Mais parlons du voyage : l'abbé de Lanion, qui est revenu de Bavière, dit que madame la dauphine est tout-à-fait aimable, que son esprit la pare, qu'elle est *virtuose ;* elle sait trois ou quatre langues, et qu'elle est bien mieux que le portrait que de Troy a envoyé. Sa Majesté partit lundi pour nous aller querir cette princesse. Il se trouva le matin, dans la cour de Saint-Germain, un très-beau carrosse tout neuf à huit chevaux, avec des chiffres, plusieurs chariots et fourgons, quatorze mulets, beaucoup de gens autour habillés de gris ; et dans le fond de ce carrosse monta la plus belle personne de la cour (*mademoiselle de Fontanges*), avec des Adrets seulement, et des carrosses de suite pour leurs femmes. Il y a apparence que les soirs on ira voir cette personne; et voilà un changement de théâtre : l'eussiez-vous cru, le soir que nous étions chez madame de Flamarens?

Madame de Villars mande mille choses agréables à madame de Coulanges, chez qui on vient apprendre les nouvelles. Ce sont des relations qui font la joie de beaucoup de personnes : M. de La Rochefoucauld en est curieux ; madame de Vins et moi, nous en attrapons ce que nous pouvons.

Nous comprenons les raisons qui font que tout est réduit à ce bureau d'adresse; mais cela est mêlé de tant d'amitié et de tendresse, qu'il semble que son tempérament soit changé en Espagne, et qu'elle ait même oublié de souhaiter qu'on nous en fasse part[1]. Cette reine d'Espagne est belle et grasse, le roi amoureux et jaloux, sans savoir de quoi ni de qui. Les combats de taureaux affreux, deux grands pensèrent y périr, leurs chevaux tués sous eux; très-souvent la scène est ensanglantée : voilà les divertissements d'un royaume chrétien; les nôtres sont bien opposés à cette destruction, et bien plus aisés à comprendre.

Vous êtes trop aimable de penser à Corbinelli; il a triomphé dans cette occasion, et a redoublé sa dévotion à la Providence. Je ne connois personne dont les vues et les connoissances soient plus chrétiennes que les siennes; il a été fort touché de ce tourbillon de bonheur dans la maison de Grignan : il a quelquefois tant d'esprit que je voudrois que vous l'eussiez pour vous divertir. Il a une grande affaire pour laquelle il a étudié le droit, et depuis il juge tous les procès sans que personne l'en prie : il a mis tous ses intérêts entre les mains du lieutenant-civil, qui,

[1] *Consultez* la note sous la date du mercredi 8 novembre 1679 pour connoître le mérite des lettres de madame de Villars.

G. D. S. G.

à ce que je crois, lui donnera une sentence arbitrale dans peu de jours. Je n'ai pas voulu qu'il ait été à des assemblées de beaux-esprits, parce que je sais qu'il y a des barbets qui rapportent à merveilles ce qu'on dit à l'honneur de votre père Descartes. Nous apprenons, à votre exemple, à ne point soutenir les mauvais partis, et à laisser généreusement accabler nos anciens amis : voici le pays de la politique, aussi-bien que le pays des objets; il est vrai que les idées n'y font pas un grand séjour. Vous dites fort bien, en vérité; il n'y a que moi qui passe sa vie à être occupée, et de la présence et du souvenir de la personne aimée.

Vous me dites sur les échecs ce que j'ai souvent pensé; je ne trouve rien qui rabaisse tant l'orgueil : ce jeu fait sentir la misère et les bornes de l'esprit : je crois qu'il seroit fort utile à quelqu'un qui aimeroit ces réflexions. Mais, d'un autre côté, cette prévoyance, cette pénétration, cette prudence, cette justesse à se défendre, cette habileté pour attaquer, le bon succès de sa bonne conduite, tout cela charme et donne une satisfaction intérieure qui pourroit bien nourrir l'orgueil. A le regarder de ce côté là, je n'en suis pas encore bien guérie, et je veux être encore un peu plus persuadée de mon imbécillité.

Nous sommes présentement occupés du voyage du roi : nous ne songions pas à M. de Luxembourg quatre jours après; le tourbillon nous emporte, nous n'avons pas le loisir de nous arrêter si long-temps sur une même chose : nous sommes surchargés d'affaires. Le roi a reçu plusieurs lettres de ces dames qui assurent que madame la dauphine est bien plus aimable qu'on ne l'avoit dit; elles en sont contentes au dernier point : elle est fille et petite-fille de deux princesses[1] fort caressantes : je ne sais si c'est bien l'air d'ici, nous verrons. Cette princesse d'Allemagne reçut en passant le compliment des députés de Strasbourg; elle leur dit : « Messieurs, « parlez-moi françois, je n'entends plus l'alle- « mand ». Elle n'a point regretté son pays, elle est toute françoise. Elle a écrit à M. le dauphin avec des nuances de style, selon qu'elle a été près d'être sa femme, qui ont marqué bien de l'esprit : c'est à MONSEIGNEUR à mettre la dernière couleur, et à lui faire oublier le pays qu'elle quitte avec tant de joie. Madame de Maintenon mande au roi que sa personne est aimable, sa taille parfaite, sa gorge, ses bras et ses mains, et que, parmi cette envie de dire toujours tout

[1] Marie-Anne-Victoire de Bavière étoit fille de Henriette-Adélaïde de Savoie, petite-fille de Henri IV par sa mère Christine de France. *G. D. S. G.*

ce qui peut plaire, il y a bien de l'esprit et de la dignité. Adieu, ma très-chère, il ne faut pas vous épuiser en lecture, non plus qu'en écriture : je souhaite que votre rhume ait passé légèrement par-dessus votre délicatesse. J'embrasse le joli marquis; je trouve que vous jugez fort bien de sa petite conduite; être hardi quand il le faut, et remplir tout ce qu'on attend dans les occasions où l'on est compté pour tenir une place, voilà ce qui fait les grands mérites à la guerre et ailleurs. Je vous assure que ce petit homme fera une figure considérable; il me semble que je le vois dans l'avenir.

M. et madame de Pomponne, et madame de Vins, partirent hier pour Pomponne jusqu'au retour de la cour. Madame de Vins me parut aise d'aller avec eux passer ainsi le carnaval : ils avoient été prendre congé à Saint-Germain : le roi fit fort bien à M. de Pomponne, et lui parla comme à l'ordinaire : mais d'être dans la foule, après avoir vu tomber les portes devant lui, c'est une chose qui le pénètre toujours. Ces devoirs-là, à quoi pourtant il ne veut pas manquer dans les occasions, lui font une peine incroyable. Ils reprendront des forces tous ensemble à la campagne : le temps ne guérit pas ces sortes de maux; mais le courage les soutiendra. Ils sont parfaitement contents et de vous et de moi.

Au reste, ces allées coupées à *Condé*, dont j'étois affligée, n'ont fait que les plus belles routes du monde : c'est une des plus agréables maisons qu'il y ait en France.

LETTRE DCCLX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 1er mars 1680.

Je veux vous parler de l'opéra; je ne l'ai point vu, je ne suis point curieuse de me divertir; mais on dit qu'il est parfaitement beau : bien des gens ont pensé à vous et à moi : je ne vous l'ai point dit, parce qu'en me faisant *Cérès*, et vous *Proserpine*, tout aussitôt voilà M. de Grignan *Pluton;* et j'ai eu peur qu'il ne me fît répondre vingt mille fois par son chœur de musique : *une mère vaut-elle un époux?* C'est cela que j'ai voulu éviter; car pour le vers qui est devant celui-là, *Pluton aime mieux que Cérès*[1], je n'en eusse point été embarrassée. Tant y a, ma très-chère, je suis fort persuadée que nous nous retrouverons, et je ne vis que pour cela. Vos champs élisées sont bien réjouissants; vous sentez le carnaval dans toute son étendue : il est tout défiguré

[1] Opéra de *Proserpine*, scène V du IVe acte.

ici. La cour tout entière est en chemin : bien des gens sont allés à la campagne; nous avions résolu d'y aller aussi, dans l'espérance que le soleil seroit fidèle au roi : mais le temps vient de changer d'une si étrange manière, que je ne sais plus ce qui arrivera de nous. On mande qu'on s'est fort diverti à Villers-Coterets; je ne vois pas que les visites à ce carrosse gris[1] aient été publiques; la passion n'en est pas moins grande. On reçut, en montant dans ce carrosse, dix mille louis, et un service de campagne de vermeil doré : la libéralité est excessive, et on répand comme on reçoit. Vous saurez plus de nouvelles de la cour que personne; vous y avez présentement un résident qui doit vous informer de tout. Mon fils est à sa charge; car ce n'est pas à la cour. Nous ménagerons ses intérêts du mieux que nous pourrons, parce que ce sont les miens : pour lui, dans l'humeur où il est, n'être plus attaché comme le loup[2] est tout ce qu'il désire, et trois mille louis d'or dans sa cassette feroient son entière satisfaction : mais je n'irai pas si vite; j'ai bien voulu m'embarquer et me presser les côtes pour faire sa fortune, et je ne le veux pas pour l'envoyer à Quimper. Je songe

[1] De mademoiselle de Fontanges. D. P.

[2] *Voyez* la fable du *Loup et du Chien*, par La Fontaine, livre Ier, fable V. *D. P.*

à mes affaires, et je crois que c'est le temps où je puis le faire honnêtement.

L'autre jour, en entrant dans un bal, un gentilhomme breton fut poignardé par deux hommes habillés en femme : l'un le tenoit, l'autre lui perçoit le cœur à loisir. Le petit d'Harouïs, qui s'y trouva, fut effrayé de voir cet homme qu'il connoissoit fort, tout étendu, tout chaud, tout sanglant, tout habillé, tout mort; il m'en frappa l'imagination. Le fils de madame de Valençai, si malhonnête homme, est mort de maladie, comme il les alloit tous plaider : sa mort réjouit tout le monde : il me semble qu'on n'a point accoutumé de mourir, quand tant de gens le souhaitent. Le grand-maître *(M. du Lude)* se rétablit doucement à Saint-Germain : nos inquiétudes pour son mal ont été selon nos dates, moi beaucoup, madame de Coulanges un peu plus, et d'autres mille fois davantage. Il est vrai que l'on jouoit si bien, et l'on cachait cette tristesse si habilement, qu'elle ne paroissoit point du tout; et l'on se livroit pour mieux tromper, au martyre insupportable d'être à la cour, d'être belle et parée; en un mot, il n'y paroissoit pas, non plus qu'à cette dévotion dont vous parliez un jour si follement à mademoiselle de Lestranges[1]. On dit pourtant qu'il y avait des pleurs noc-

[1] Amie de madame de Coulanges.

turnes essuyés par la pauvre Kerman[1], qui se cassait la tête contre les murs, et faisoit très-bien le devoir, tambour battant, d'une véritable amie. Nous y avons été trois fois, je ne veux point vous cacher deux visites; il suffit que j'aie perdu la mémoire entière du passé[2]. Adieu, ma très-bonne, dépêchez-vous de vous divertir : nous n'irons pas si vite, si nous allons à Livry. Quoi que vous disiez de vos soupers, j'en ai fort bonne opinion, je les connois.

LETTRE DCCLXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. LE COMTE DE GUITAUD[3].

À Paris, mars 1680.

Non, assurément, mon très-cher Monsieur, je n'ai point su cette dernière maladie de madame votre femme. M. de Caumartin ne me voit point, et ne m'a pas crue digne de me donner part d'une nouvelle où je prends tant d'intérêt. Bon

[1] Mademoiselle Murinais, femme du marquis de Kerman.

[2] C'est un badinage sur ce qu'on avoit prétendu très-mal-à-propos que M. du Lude étoit son amant. Ménage le met au nombre des quatre diseurs de bons mots de son temps, qui étoient tous Angevins. Les trois autres étoient Bautru, Jarzai et le prince de Guemenée. *A. G.*

[3] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

Dieu ! quelle douleur pour vous, et que je l'aurois bien partagée ! comme je fais le soupir que je crois vous entendre faire ! Après qu'on a eu le cœur bien serré, quand il commence à se dilater et à se trouver à son aise, cet état est bien doux après celui où vous avez été. En vérité, j'entre bien tendrement dans ces différens sentiments. Mais voilà la seconde maladie mortelle depuis très-peu de mois. Le bon Dieu veut éprouver votre soumission en vous donnant toute l'horreur d'une telle perte, et puis il retient son bras. Je vous conjure de croire bien fortement que je vous aurois écrit, que j'aurois fait bien des pas pour m'instruire à point nommé des nouvelles qu'on recevoit de vous. On m'a laissée dans une belle ignorance. J'étois tout étonnée de n'avoir point de vos nouvelles et que vous ne m'eussiez rien dit sur ces Grignans que voilà bien placés. Je voudrois bien que l'aîné eût un peu son tour. Ma fille est à Aix; elle se porte mieux; elle a trouvé un médecin à qui elle se fie et qui la gouverne; elle souffre toute la rigueur du carnaval. Vous savez comme elle est sur ces divertissements, qu'il faut prendre par commandement; elle y fait une horrible dépense : elle se repose assez souvent pour son argent, pendant que l'on danse, que l'on joue et que l'on veille. Pour moi, je suis venue ici passer solitairement

les jours gras avec deux ou trois personnes. Je me suis parfaitement bien trouvée de cette fantaisie. Le roi nous amenera bientôt une dauphine dont on dit mille biens. Adieu, Monsieur ; hélas! vous aviez bien mauvaise opinion de mon amitié, de me taire quand j'avois tant à dire ! Je suis affligée qu'on m'ait laissée si négligemment dans cette léthargie. Madame, je me réjouis du fond de mon cœur de votre résurrection. Mais qu'avez-vous à mourir si souvent, et donner de si terribles craintes à ce pauvre homme et à tous vos amis? Je n'aurois pas été des moins effrayées si j'avois connu votre terrible état : n'y retombez plus, je vous prie, pour notre repos.

LETTRE DCCLXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Livry, mercredi des Cendres, 6 mars 1680.

Nous avons passé ici les trois jours gras; le soleil qu'il fit samedi nous y détermina; il m'a semblé que vous auriez aimé cette équipée; elle m'a paru du même bon goût qui vous fait assortir vos habits et vos rubans; vous corrigez toujours l'incarnat avec quelque couleur brune. Nous avons tempéré le brillant du carême-pre-

nant avec la feuille morte de cette forêt : il y a fait le plus beau temps du monde : les jardins fort propres, la vue belle, et un bruit des oiseaux qui commencent déjà d'annoncer le printemps : cela nous a paru bien plus joli que les vilains cris des rues de Paris. J'ai bien pensé à vous, ma chère enfant : mon Dieu, que je vous aime ! vous m'êtes, ce me semble, encore plus chère que jamais. Nous sommes ici, le bon abbé de l'abbaye, M. de Rennes, l'abbé du Pile et M. de Coulanges : je voulois Corbinelli, il est demeuré à Paris, pour être à la noce d'un des fils de M. Mandat[1] : il eût fort bien tenu sa place : mais enfin nous sommes loin de nous ennuyer; beaucoup de promenades, de causerie; des échecs, un trictrac, des cartes en cas de besoin; *les petites Lettres* de Pascal, des comédies, la *Princesse de Clèves* que je fais lire à ces prêtres qui en sont ravis; une très-bonne chère; le petit Coulanges a le livre de ses chansons : c'est vraiment la plus plaisante chose du monde; il est gai, il mange, il boit, il chante. J'ai fait venir ici votre lettre du 24, car tout roule là-dessus; et même avec ces chères et aimables lettres, on n'est pas entièrement sans inquiétude. Nous retournons ce soir à Paris, où je ferai mon paquet. Ne vous remettez point à m'écrire, ma fille, rien

[1] M. Mandat, conseiller d'état, parent de Corbinelli.

ne vous est si contraire : laissez-moi le plaisir de penser que, ne pouvant vous faire du bien, au moins je ne vous fais point de mal.

Mon Dieu ! que je vous trouve plaisante de ne point me parler du bonheur de vos deux beaux-frères ! mais plutôt, que cela est triste de penser qu'il y a dix-sept jours qu'ils sont riches, sans que je puisse encore savoir comme cette pluie vous a paru ! Pour nous qui en avons été ravis, nous commençons à n'y plus penser; nous y sommes tout accoutumés. Je crois que l'*Evreux* est allé à son charmant évêché, car voilà le nom de *bel abbé* à vendre[1]. Cet évêché a vingt-deux mille francs de rente; je ne disois que vingt. Il est vrai que je croyois *Condé* à dix lieues de Saint-Germain; il en est à quinze : mais on n'a rien défiguré dans le parc; il est le plus beau du monde; une rivière qui passe au milieu fait des étangs et des beautés admirables; on y court le cerf : c'était autrefois la demeure charmante du cardinal du Perron[2]. J'espère qu'à la fin des fins vous nous en direz quelque petit mot, et de la place du chevalier qui trouve au bout de sa fusée neuf mille livres de rente en deux jours : je crois encore que c'est un rêve.

[1] L'abbé de Grignan, dit le *bel abbé*.

[2] Il avoit été évêque d'Evreux et fut nommé à l'archevêché de Sens par Henri IV. Pierre de l'Estoile et Amelot de La Houssaye ne traitent pas très-favorablement ce célèbre cardinal. *G. D. S. G.*

Vous me parlez très-tendrement et très-sagement sur le sujet de mon fils : vous avez raison d'être persuadée que je lui ai dit tout ce qui se peut dire et penser touchant ce désir immodéré de vendre sa charge, j'en ai de bons témoins; mais enfin je veux songer pour la première fois de ma vie à mes propres intérêts, il m'en donne l'exemple; je veux m'ôter sa charge de dessus les épaules, qui ne me pesoit rien quand il l'aimoit, et qui me pèse présentement plus de quarante mille écus. Je veux prendre goût à ce soulagement, où je n'eusse jamais pensé sans lui; au contraire, je sentois vivement l'agrément de la place où il se trouve; mais je change après lui, je veux aimer aussi ma liberté. Nous allons, peut-être pour la dernière fois, remettre les meilleurs ordres que nous pourrons à nos terres, manger un peu nos provisions, c'est-à-dire, dormir quatre ou cinq mois, et puis chacun prendra son parti. Je pense, ma chère enfant, au tintamarre où vous avez été ces derniers jours : nous étions dans des occupations bien différentes. Il me paroît que vous souhaitez d'être à Grignan; mais laissez un peu passer ce mois-ci et la moitié de l'autre; vous y trouveriez encore l'hiver. Je comprends que vous pouvez avoir d'autres raisons que la jalousie, quoique Montgobert me dise, dans votre propre lettre, que vous êtes jalouse sans le savoir,

et M. de Grignan amoureux sans le croire : voilà un fort bon secrétaire. Je vous conjure de n'être point plus fâchée des desseins de votre frère que des passions de votre mari. Votre frère se défend fort de vouloir être Breton ; il est fin tout-à-fait : nous sommes fort bien ensemble. Laissons faire la Providence ; je serois bien fâchée de n'avoir pas pris ce parti.

On m'a dit de bon lieu qu'il y avoit eu un bal à Villers-Coterets : il y eut des masqués. Mademoiselle de Fontanges y parut brillante et parée des mains de madame de Montespan. Cette dernière dansa très-bien : Fontanges voulut danser un menuet; il y avoit long-temps qu'elle n'avoit dansé, il y parut, ses jambes n'arrivèrent pas comme vous savez qu'il faut arriver : la courante n'alla pas mieux, et enfin elle ne fit plus qu'une révérence. Je vous manderai tantôt ce que j'apprendrai à Paris. Il faut que je vous reprenne l'ame damnée de la Voisin : on assure au contraire que son confesseur a dit qu'elle avoit prononcé *Jesus Maria* au milieu du feu : c'est peut-être une sainte. Voyez comme je suis scrupuleuse à vous ôter les fausses nouvelles.

Me voici à Paris, ma très-chère : il est sept heures du soir. Nous sommes partis tard; nous ne pouvions quitter cette abbaye : vous savez comme on s'amuse à lanterner à ce petit pont :

il faisoit un temps admirable. Madame de Coulanges me mande qu'elle ne sait point encore de nouvelles. C'est aujourd'hui que Sa Majesté voit sa belle-fille.

LETTRE DCCLXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 13 mars 1680.

Je trouve toute votre joie très-bien fondée; vous l'avez bien examinée, et vous la voyez comme il la faut voir. Rien n'est mieux expliqué que cette sagesse de M. de Montausier; que l'on partage en six, et à qui l'on confie celle de M. le dauphin [1]. Vous avez raison encore de croire que le chevalier a été agréablement distingué dans cette occasion : Sa Majesté a parlé dignement de son mérite; ce que l'on peut voir dans l'avenir est aussi flatteur que le présent. Ce n'est plus un pays étranger pour lui que la cour, c'est le lieu où il doit être : on est à son devoir, on a une contenance; rien ne vous empêche donc de mêler les intérêts du petit marquis avec les sentiments de votre amitié et de votre belle ame. Mais ce que je ne puis comprendre, c'est que

[1] Les six menins du dauphin, qui remplaçoient le gouverneur. *A. G.*

vous vous teniez tous deux pour des gens de l'autre monde, et qui ne sont plus en état de penser à la fortune, ni aux grâces de Sa Majesté, et pourquoi vous regardez-vous comme éconduits? Quel âge avez-vous, s'il vous plaît? l'un est de l'âge de M. de La Trousse, et l'autre de celui de madame de Coëtquen, qui se croit bien au rang des plus jeunes; et d'où vient donc que vous vous enterrez comme *Philémon et Baucis?* Votre nom est-il barbare? N'avez-vous pas l'un et l'autre de l'étoffe pour présenter au roi? N'est-il point en train de vous faire du bien? Les grâces passées ne répondent-elles pas de celles qu'on espère? D'où vient donc que vous passez par-dessus vous-mêmes, et que vous ne voyez dans un avenir lointain que le petit marquis? Je ne sais si c'est que j'ai peu de part à cet avenir si éloigné, ou que je n'ai point la fantaisie des grand'mères, qui laissent là leurs enfants pour aller jouer au hochet, avec ces petites personnes; mais j'avoue que vous m'avez arrêtée tout court, et que je ne puis souffrir la manière dont cela s'est tourné dans vos têtes. Je ne vous trouve pas plus raisonnable que votre frère, ni vos *choux* meilleurs que les siens. Je tâcherois donc, mes chers enfants, de me mettre en état de venir un peu tâter la Providence, de prendre part au bonheur de mes cadets, et de vivre avec les vivants; car enfin on ne quitte

point sa part de la fortune, quand on a des raisons d'y prétendre, et qu'elle commence à nous montrer un visage plus doux. Voilà, ma très-chère, quelles sont mes pensées et celles de vos amis; ne les rebutez pas, et croyez que si vous en aviez de contraires, vous ne seriez plus en droit de vous moquer de celles de mon fils. Je vous laisse digérer ces réflexions, et je vous prie tous deux de vous mirer, et de voir si vous êtes de la vieille cour.

A propos de cour, je vous envoie des relations. Madame la dauphine est l'objet de l'admiration: le roi avoit une impatience extrême de savoir comme elle étoit faite : il envoya Sanguin, qui est un homme vrai et incapable de flatter: « Sire, « *dit-il*, sauvez le premier coup-d'œil, et vous « en serez fort content. » Cela est dit à merveille; car il y a quelque chose à son nez et à son front qui est trop long, à proportion du reste, et qui fait d'abord un mauvais effet; mais on dit qu'elle a si bonne grace, de si beaux bras, de si belles mains, une si belle taille, une si belle gorge, de si belles dents, de si beaux cheveux, et tant d'esprit et de bonté, caressante sans être fade, familière avec dignité; enfin tant de manières propres à charmer, qu'il faut lui pardonner ce premier coup-d'œil. Monseigneur a fort bien opéré, il oublia d'abord de la baiser en la saluant; mais il n'a pas oublié ce que M. de Condom ne lui

pouvoit apprendre. Je suis bien folle de vous dire tout ceci, le chevalier n'est-il pas payé pour cela? Je crois que cette princesse nous apporte ici beaucoup de dévotion ; mais, malgré qu'elle en ait, il faudra qu'elle retranche l'*angelus* : vous représentez-vous qu'elle l'entende sonner à Saint-Germain ? Bon à Munich. Elle vouloit se confesser la veille de la dernière cérémonie de son mariage ; elle ne trouva point de jésuite qui entendît l'allemand, ils n'entendent que le français : le père de La Chaise y fut attrapé ; il croyoit avoir mené son fait, ce fut un embarras[1] : on y mettra ordre promptement, car cette princesse ne cède point à la reine pour communier souvent. Le père Bourdaloue n'aura point son ame.

M. de La Rochefoucauld a été, et est encore considérablement malade : il est mieux aujourd'hui ; mais enfin c'étoit toute l'apparence de la mort ; une grosse fièvre, une oppression, une goutte remontée. Il étoit question de l'Anglois, des médecins et du frère Ange : il a choisi son parrain ; c'est frère Ange qui le tuera, si dieu l'a ainsi ordonné. Je donnerai moi-même votre lettre à

[1] Celui qui la confessa fut un chanoine de Liége, qui se trouvoit là par hasard. Cet homme n'avoit pas même l'habit ecclésiastique. Il se défendoit de cet honneur, disant qu'il n'avoit jamais confessé qu'un soldat blessé à la tranchée. Il fit comme il put, et la dauphine aussi. *A. G.*

M. de Marsillac, qui est venu en poste, s'il est vrai que tout aille bien, car vous savez qu'il faut prendre le temps à propos. Je donnerai le billet à madame de La Fayette, qui étoit hier très-affligée. J'ai reçu votre paquet du mardi-gras; la poste arrive plus tôt présentement. Je vous trouve heureuse d'être délivrée du carême-prenant, vous l'avez célébré à Aix dans toute son étendue. Je suis ravie que vous ayez approuvé le nôtre dans la forêt de Livry. Vous écrivez divinement à votre frère; je voudrois que vous m'eussiez fait l'honneur de croire que je lui ait dit les mêmes choses que vous lui écrivez, et que je suis aussi choquée que vous de ses extravagantes résolutions. La peur de se ruiner est un prétexte au goût breton; il n'a eu cette peur que depuis qu'il a contemplé Tonquedec sur son paillier de province; il n'étoit point si plein de considération pour lui auparavant : mais que je ressente toute l'horreur de cette dégradation, je suis trop heureuse que ce ne soit point là le plus sensible endroit de mon cœur.

Vous repoussez fort bien nos histoires tragiques par les vôtres. J'aime bien le bon naturel de ce fils qui tombe mort en voyant son pauvre père pendu : cela fait honneur aux enfants : il y avoit long-temps que les pères avoient fait leurs preuves. L'amant jaloux et furieux qui tue tout à Arles, met le bouton bien haut à nos amants d'ici : on

n'a point le loisir d'être si amoureux; la diversité des objets dissipe trop, elle détourne et diminue la passion. Il y eut encore une histoire lamentable autrefois à Fréjus: ce climat est meilleur que le nôtre. Corbinelli m'a donné une leçon qui m'explique très-bien ce que vous appelez ne point connoître l'absence[1] : j'ai trouvé que j'étois comme vous, en disant le contraire. Je suis, en vérité, bien triste de n'aller point continuer mes études auprès de vous; mais, ma très-chère, il faut aller en Bretagne, afin d'y avoir été.

LETTRE DCCLXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 15 mars 1680.

Je crains bien pour cette fois que nous ne perdions M. de La Rochefoucauld, sa fièvre a continué: il reçut hier Notre-Seigneur; mais son état est une chose digne d'admiration. Il est fort bien disposé pour sa conscience, voilà qui est fait: mais, du reste, c'est la maladie et la mort de son voisin dont il est question; il n'en est pas effleuré, il n'en est pas troublé; il entend plaider devant lui la cause des médecins, du frère Ange,

[1] *Voyez* ci-dessus la lettre du 21 février.

et de l'Anglois, d'une tête libre, sans daigner quasi dire son avis; je reviens à ce vers:

Trop au-dessous de lui pour y prêter l'esprit.

Il ne voyoit point hier matin madame de La Fayette, parce qu'elle pleuroit, et qu'il recevoit Notre-Seigneur; il envoya savoir à midi de ses nouvelles. Croyez-moi, ma fille, ce n'est pas inutilement qu'il a fait des réflexions toute sa vie; il s'est approché de telle sorte ces derniers moments, qu'ils n'ont rien de nouveau, ni d'étranger pour lui. M. de Marsillac arriva avant-hier à minuit, si comblé de douleur amère, que vous ne seriez pas autrement pour moi. Il fut longtemps à se faire un visage et une contenance; il entre enfin, et trouve M. de la Rochefoucauld dans cette chaise, peu différent de ce qu'il est toujours. Comme c'est M. de Marsillac qui est son ami, de tous ses enfants, on fut persuadé que le dedans étoit troublé; mais il n'en parut rien, et il oublia de lui parler de sa maladie. Ce fils ressortit pour crever; et après plusieurs agitations, plusieurs cabales, Gourville contre l'Anglois, Langlade pour l'Anglois, chacun suivi de plusieurs de la famille, et les deux chefs conservant toute l'aigreur qu'ils ont l'un pour l'autre, M. de Marsillac décida pour l'Anglois; et hier à cinq heures du soir, M. de La Rochefoucauld

prit le remède de l'Anglois, et à huit encore. Comme on n'entre plus du tout dans cette maison, on a peine à savoir la vérité; cependant on m'assure qu'après avoir été cette nuit à un moment près de mourir, par le combat du remède et de l'humeur de la goutte, il a fait une si considérable évacuation, que, quoique la fièvre ne soit pas encore diminuée, il y a sujet de tout espérer : pour moi, je suis persuadée qu'il en réchappera. M. de Marsillac n'ose encore ouvrir son cœur à l'espérance; il ne peut ressembler dans sa tendresse et dans sa douleur qu'à vous, ma chère enfant, qui ne voulez point que je meure. Vous croyez bien que dans l'état où il est, je ne lui donne pas la lettre de M. de Grignan; mais elle ira avec les autres qui viendront : car je suis convaincue avec Langlade, de qui j'ai appris tout ceci, que ce remède fera le miracle entier.

Je vous demande comment vous vous portez de votre voyage de Marseille : je gronde M. de Grignan de vous y avoir menée; je ne saurois approuver cette *trotterie* inutile. Ne faudra-t-il point aussi que vous alliez montrer Toulon, Hières, la Sainte-Baume, Saint-Maximin, et la fontaine de Vaucluse, à mesdemoiselles de Grignan ?

Je suis quasi toujours chez madame de La Fayette qui connoîtroit mal les délices de l'a-

mitié et les tendresses du cœur, si elle n'étoit aussi affligée qu'elle l'est. Je fais ce paquet chez elle à neuf heures du soir; elle a lu votre petit billet; car, malgré ses craintes, elle espère assez pour avoir été en état de jeter les yeux dessus. Monsieur de La Rochefoucauld est toujours dans la même situation, il a les jambes enflées; cela déplaît à l'Anglois; mais il croit que son remède viendra à bout du tout : si cela est, j'admirerai la bonté des médecins de ne le pas tuer, assassiner, déchirer, massacrer; car enfin les voilà perdus : c'est leur ôter la vie que de tirer la fièvre de leur domaine. Duchesne ne s'en soucie pas trop : mais les autres sont enragés.

LETTRE DCCLXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, dimanche 17 mars 1680.

Quoique cette lettre ne parte que mercredi, je ne puis m'empêcher de la commencer aujourd'hui, pour vous dire que M. de La Rochefoucauld est mort cette nuit. J'ai la tête si pleine de ce malheur, et de l'extrême affliction de notre pauvre amie (*madame de La Fayette*), qu'il faut que je vous en parle. Hier samedi, le remède de

l'Anglois avoit fait des merveilles, toutes les espérances de vendredi, que je vous écrivois, étoient augmentées; on chantoit victoire, la poitrine étoit dégagée, la tête libre, la fièvre moindre, des évacuations salutaires; dans cet état, hier, à six heures, il tourne à la mort: tout d'un coup, les redoublements de fièvre, l'oppression, les rêveries: en un mot, la goutte l'étrangle traîtreusement; et quoiqu'il eût beaucoup de force, et qu'il ne fût point abattu des saignées, il n'a fallu que quatre ou cinq heures pour l'emporter; et à minuit il a rendu l'ame entre les mains de M. de Condom. M. de Marsillac ne l'a point quitté d'un moment, il est dans une affliction qui ne peut se représenter: cependant, ma fille, il retrouvera le roi et la cour, toute sa famille se retrouvera à sa place: mais où madame de La Fayette retrouvera-t-elle un tel ami, une telle société, une pareille douceur, un agrément, une confiance, une considération pour elle et pour son fils? Elle est infirme, elle est toujours dans sa chambre, elle ne court point les rues. M. de La Rochefoucauld étoit sédentaire aussi; cet état les rendoit nécessaires l'un à l'autre, et rien ne pouvoit être comparé à la confiance et aux charmes de leur amitié. Songez-y, ma fille, vous trouverez qu'il est impossible de faire une perte plus considérable, et dont le temps puisse moins consoler. Je n'ai pas

tions infinies avec Sa Majesté, qui donne à madame la dauphine le temps qu'il donnoit à madame de Montespan ; jugez de l'effet que peut faire un tel retranchement. *Le char gris* [1] est d'une beauté étonnante ; elle vint l'autre jour au travers d'un bal, par le beau milieu de la salle, droit au roi, et sans regarder ni à droite, ni à gauche ; on lui dit qu'elle ne voyait pas la reine, il étoit vrai : on lui donna une place ; et quoique cela fit un peu d'embarras, on dit que cette action d'une *imbenecida* fut extrêmement agréable : il y auroit mille bagatelles à conter sur tout cela.

Votre frère est fort triste à sa garnison ; je pense que la rencontre de vos esprits animaux, quoique de même sang, ne déterminera point les siens à penser comme vous. Votre période m'a paru très-belle, je doute que j'y réponde ; mais il n'importe, vous voyez fort bien ce que je veux dire. Vous me paroissez si contente de la fortune de vos beaux-frères, que vous ne comptez plus sur la vôtre, vous vous retirez derrière le rideau : je vous ai mandé comme cela me blesse le cœur, et me paraît injuste. N'admirez-vous point que Dieu m'a ôté encore cet amusement de parler de vos intérêts avec M. de La Rochefoucauld, qui s'en occupoit fort obligeamment ? De sorte qu'ayant aussi perdu M. de Pom-

[1] Mademoiselle de Fontanges. *D. P.*

ponne, je n'ai plus le plaisir de croire que je puisse jamais vous être bonne à rien du tout. Je n'ai jamais vu tant de choses extraordinaires qu'il s'en est passé depuis que vous êtes partie. J'apprends que le jeune évêque d'Évreux est le favori du vieux, et que ce dernier a écrit au roi pour le remercier de lui avoir donné un tel successeur.

LETTRE DCCLXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 22 mars 1680.

Vous avez enfin porté votre délicatesse à Marseille, et M. de Grignan l'a voulu. Je suis persuadée qu'il vous aura menée à Toulon, et à toutes les stations qu'il faut faire voir à mesdemoiselles de Grignan; il ne veut point se séparer d'une si bonne compagnie; il a raison, je serois bien de son avis. Je suis fort aise qu'on ne vous ait point porté mes lettres à Marseille: eh, bon Dieu! qu'en vouliez-vous faire? C'est même un embarras que de les lire; et pour y répondre, ah! je vous le défends. J'aurois grand regret à la peine que vous prendriez de discourir sur des bagatelles dont je ne me souviens plus. Je suis fâchée de vous y avoir

laissé répondre, même dans votre santé : il n'est pas possible que cette effroyable quantité de volumes n'ait contribué à vous amaigrir, et vous savez que je ne pense qu'à la conservation de votre santé et de votre vie. Je connois celle de Marseille ; mesdemoiselles de Grignan ont dû trouver cette ville agréable : elle ne ressemble point aux autres villes ; et ce coup-d'œil en approchant du côté de cette hauteur [1], n'en ont-elles pas été charmées ? Vous me parlez d'un M. de Vivonne bien différent de l'autre [2]. N'admirez-vous point comme on change, et de quelle manière les choses entrent différemment dans la tête ? il a donc été empressé de vous faire les honneurs de sa mer : je ne sais si l'autre humeur, moins bonne pour lui, n'eût point été plus saine pour vous. Je voudrois bien que vous eussiez la même santé qu'en ce temps-là, ou lui la même folie. Vous aurez été vous promener sur la mer ; je souhaite que tant de complaisance ne vous ait point fait de mal. Vous étiez bien étonnée de sa mémoire, et de tous ses noms du temps passé, qui vous rappeloient votre première jeunesse et vos premiers ballets.

[1] Nommée *la Visto*. (*Voyez* la lettre sous la date de Marseille, mercredi 1672, tome III, page 124.)

[2] Il avoit été question, l'année d'auparavant, d'une brouillerie entre madame de Grignan et M. de Vivonne, général des galères. *D. P.*

M. de Pomponne fut hier ici une partie du jour; il regarda votre portrait avec attention, et se souvint si tendrement de votre beauté, de votre esprit, et de ces beaux soirs de Fresnes, qu'il pensa ne point finir sur cet article. Il me fit croire que les yeux me rougissoient d'un tel souvenir : mais, en vérité, ma belle, il étoit aussi touché que moi; et je pense même qu'un retour sur sa fortune présente troubla pour un moment la tranquillité de son ame. Il a été saluer le roi à ce retour : et c'est une chose étrange pour lui, qui a toujours été ou exilé, ou ambassadeur, ou ministre; il n'est point accoutumé à la presse des courtisans, et il trouveroit quelque chose de plus doux à ne point revoir ce pays-là : mais une pension de vingt mille francs, et l'espérance de quelque abbaye, l'attachent à ces sortes de devoirs. Je donnai ma place à madame de Vins, dans le carrosse de madame de Chaulnes; cette duchesse me vouloit; bien des raisons m'empêchèrent d'y aller. On dit de solides biens de madame la dauphine; c'est une personne enfin, c'est un bel et bon esprit, elle a des manières toutes charmantes et toutes françoises; elle est accoutumée à cette cour, comme si elle y étoit née; elle a des sentiments à elle toute seule, elle ne prend point ceux qu'on lui présente: *Madame, ne voulez-vous point jouer?* non, je n'aime pas le jeu. *Mais vous irez à la chasse:* point

du tout, je ne comprends point ce plaisir. Que fera-t-elle donc? Elle aime fort la conversation, la lecture des vers et de la prose, l'ouvrage et la promenade; sa plus grande application est de plaire au roi; Sa Majesté passe plusieurs heures dans la chambre de cette princesse, et plus du tout dans celle de madame de Montespan. Cela fait une cour fort retirée; car on ne voit point madame la dauphine pendant qu'elle a si bonne compagnie. On y tient le cercle une heure du jour; on ne la verra ni à sa toilette, ni à son coucher. La faveur *de la personne enrhumée* (*madame de Maintenon*), c'est ainsi que vous la nommiez cet hiver, augmente tous les jours, ainsi que la haine entre elle et la sœur de celui qui vous a si bien reçue (*madame de Montespan*); cela est au point de n'aller plus la voir. Tout ce que dit madame la dauphine est juste et d'un bon tour; il n'y a rien à souhaiter, ni pour l'esprit, ni pour l'humeur, et cela est si bon, qu'on en oublie le reste. Le roi instruisit en détail M. le dauphin de tout ce qu'il avoit à faire, et imagina une manière de géographie dont il se réjouit fort avec les courtisans [1]. Pour M. le prince de Conti, c'est

[1] Cela étoit sans doute fort différent de la fameuse *Carte de Tendre*, imaginée par mademoiselle Scudery. Mais celle-ci paroît avoir donné l'idée de l'autre au roi, qui les connoissoit fort bien toutes deux. *A. G.*

une chose étrange que les mauvais bruits qui courent de lui, cela commence à l'embarrasser. Ce jeune prince de La Roche-sur-Yon (*son frère*) le désole : l'autre jour, madame la princesse de Conti dansoit, il dit tout haut : *Vraiment, voilà une fille qui danse bien.* Cette folie toute simple et toute brusque fit rougir ce pauvre frère aîné, et le défit à plate couture. Voilà bien des riens que je vous conte : ce seroit une belle chose d'y répondre. La bonne des Hameaux est *décédée*, comme dit Coulanges : elle a souhaité qu'on mît sa mort dans la gazette, afin que les amis qu'elle a encore dans les pays étrangers prient Dieu pour elle; elle a voulu qu'on sonnât à Saint-Paul la grosse sonnerie, et a prié un gentilhomme qui demeure chez elle de ne point jouer le jour de sa mort. Elle laisse de médiocres biens, parce qu'elle a fait une dépense fort honorable pendant sa vie : voilà nos filles bleues en deuil. M. de Marsillac est affligé outre-mesure; son pauvre père est sur le chemin de Verteuil fort tristement; et pour madame de La Fayette, le temps, qui est si bon aux autres, augmente et augmentera sa tritesse.

Je n'ai point encore vu les Grignan, ils sont tous séparés. Mon fils m'a écrit une grande lettre toute pleine encore de ses raisons : j'avois envie de vous l'envoyer; mais si j'avois pu vous copier la réponse que j'y ai faite, et vous faire voir

comme je ridiculise et renverse tous ses raisonnements, vraiment vous aimeriez cette lettre.

LETTRE DCCLXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mardi 26 mars 1680.

Vous n'avez donc pas été en Barbarie, et vous êtes revenue sur vos pas à Aix. Je comprends très-bien les fatigues que vous avez à Marseille ; vous avez voulu soutenir les extrêmes honnêtetés de M. de Vivonne, et son amitié vous a coûté cher à ce prix : il me semble que je vous vois prendre sur votre courage ce que vos forces vous refusent. Mesdemoiselles de Grignan n'iront-elles pas tout d'un train à la Sainte-Baume ? Ce sont des devoirs qu'il faut rendre en Provence. Montgobert est du voyage, vous n'aurez que la *Pithie* et Pauline pour vous gouverner. Vous avez fort envie d'aller à Grignan, je sais vos raisons, sans cela je vous dirois qu'il est bien matin : vous trouverez encore la bise en furie, elle renverse vos balustres, elle en veut à votre château : sera-t-elle plus forte que cette autre tempête qui le bat depuis si long-temps? Il faut qu'il soit bon pour y avoir résisté : j'espère que Dieu le soutiendra contre tant d'ef-

forts redoublés. Mais vous, ma chère enfant, soutiendrez-vous cet air pointu et glacé qui perce les plus robustes? Je n'ose vous parler de votre retour; voudriez-vous passer l'hiver à Grignan? est-ce une chose praticable? et voudriez-vous le passer à Aix, où sera M. de Vendôme?

Je vois souvent mademoiselle de Méri; sa santé, c'est-à-dire sa maladie, est comme vous l'avez vue; elle n'est pas plus mal : mais ses chagrins augmentent tous les jours, son petit ménage est plus difficile à régler que l'hôtel de Lesdiguières. Elle a loué la plus jolie maison du monde, elle n'en veut plus. Le chevalier est à Paris, j'espère que je le verrai; je ne puis me passer de quelque Grignan. J'eus l'autre jour beaucoup de plaisir de causer avec le coadjuteur; il s'en faut bien que nous n'ayons tout dit. Le chevalier fait bien de vous divertir par toutes les nouvelles qu'il sait, pour moi, je vous mande celles que j'attrape; quand je n'en sais point, je me jette sur le nez de M. du Rivaux.

J'ai vu le chevalier, il a été à son régiment : nous avons fort parlé de vous, et de vos affaires, et de votre santé; il est aussi mal content que moi de voir que vous vous comptiez pour rien dans le monde : eh, bon Dieu! qui est-ce qui vaut mieux que vous? Cela est triste, ma fille, de voir sa vie et la douceur de sa vie mena-

cée et dérangée par l'embarras des affaires domestiques : je n'ose vous demander certains détails; mais quel chagrin pour moi de ne pouvoir vous être bonne à rien ? Madame de Verneuil me parloit, en dernier lieu, de son rang, qui croît tous les jours ; ce n'est pas cela que je lui envie : quel bonheur d'avoir sa famille auprès de soi, et d'être en état de les combler de biens! En vérité, ma fille, il faut songer à ceux qui sont plus malheureux que nous, pour nous faire avaler nos tristes destinées. Voilà une lettre de mon fils : je crois qu'il vous mande les mêmes choses qu'à moi : jamais il n'y eut une vocation pareille à la sienne. Il voit que personne n'est de son avis, on lui dit des raisons assommantes : il renouvelle ses vœux; et la plus forte volonté qu'il ait jamais eue est celle qu'il ne devroit point avoir. La Fare a été rudement repoussé quand il a proposé d'être à M. le dauphin : le roi ne peut souffrir ceux qui quittent le service[1]; et quand mon fils n'aura plus de charge, je lui conseillerai d'être un provincial plutôt qu'un coureur de comédie et d'opéra : il se trompe dans toutes les vues qu'il a sur ce sujet.

[1] La Fare, comme on a déjà vu, n'avoit quitté le service que sur le refus très-dur que fit Louvois de lui donner un avancement auquel il avoit un droit certain. Il dit dans ses *Mémoires* que Louvois, amoureux de la maréchale de Rochefort, ne lui pardonnoit pas d'avoir été en coquetterie avec cette dame. *A. G.*

Pour moi, mon enfant, je ne songe qu'à vous revoir : plus la mort de M. de La Rochefoucauld me fait penser à la mienne, plus je désire de passer le reste de ma vie avec vous. Madame de La Fayette est tombée des nues; elle s'aperçoit à tous les moments de la perte qu'elle a faite : tout se consolera hormis elle. M. de Marsillac, à présent M. de La Rochefoucauld, est déjà retourné à son devoir. Le roi l'envoya querir; il n'y a point de douleur qu'il ne console; la sienne a été au-delà des bornes; et le moyen de courre le cerf avec une affliction violente? Ne trouvez-vous pas que le nom de La Rochefoucauld est quasi aussi chaud à prendre que celui de M. d'Alet[1]? M. de Marsillac vouloit le laisser refroidir, mais le public ne l'a pas voulu; le public est le maître. Jamais Rouville[2] nous a-t-il voulu laisser passer celui d'*Adhémar?* Vous voulez que j'écrive à M. de Vivonne, eh, bon Dieu! n'est-il pas trop bien payé de vous avoir vue, de vous avoir régalée? Ce seroit donc pour se réjouir avec lui de ce qu'il est plus raisonnable cette année que l'autre, qu'il faudroit lui faire un compli-

[1] Nicolas Pavillon, évêque d'Alet, un des plus grands et des plus saints prélats de l'Église de France, mort le 8 décembre 1677. *D. P.*

[2] Le comte de Rouville, vieux courtisan que son mérite et sa vertu avoient mis en droit de décider à la cour. *D. P.*

ment, j'en avois tantôt commencé un, ma plume n'étoit pas en train, j'ai tout planté là.

Je crois qu'enfin madame la dauphiné *aura l'honneur de me voir.* Madame de Chaulnes l'a entrepris; je me laisse vaincre : je vous en manderai des nouvelles. Vous ne me parlerez de longtemps de ce pauvre M. de La Rochefoucauld, lui qui me parloit si souvent de vous : j'ai un billet et des compliments pour lui de votre part; cela fait transir. Jamais un homme n'a été si bien pleuré : Gourville a couronné tous ses fidèles services dans cette occasion; il est estimable et adorable par ce côté de son cœur, au-delà de ce que j'ai jamais vu; il faut m'en croire. Je vous rebats un peu ce chapitre, ma fille : c'est qu'en vérité j'en suis pleine; c'est une perte publique et particulière pour nous. Adieu, ma chère bonne, je ne connois point de degré au-delà de la tendresse et de l'inclination naturelle que j'ai pour vous.

LETTRE DCCLXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 29 mars 1680.

Vous aviez bien raison de dire que j'entendrois parler de la vie que vous feriez en l'absence de

M. de Grignan et de ses filles : cette vie est tout extraordinaire; vous vous êtes *jetée* dans un couvent, vous savez qu'on ne se *jette* point à Sainte-Marie; c'est aux Carmelites qu'on se *jette*. Vous vous êtes donc *jetée* dans un couvent, vous avez couché dans une cellule; je suppose que vous avez mangé de la viande, quoique vous ayez mangé au réfectoire : le médecin qui vous conduit ne vous auroit pas laissé faire une folie. Vous avez très-habilement évité les récréations. Vous ne me dites rien de la petite d'Adhémar; ne lui avez-vous pas permis d'être dans un petit coin à vous regarder? La pauvre enfant! elle étoit bien heureuse de profiter de cette retraite.

J'étois avant-hier tout au beau milieu de la cour; madame de Chaulnes enfin m'y mena. Je vis madame la dauphine, dont la laideur n'est point du tout choquante, ni désagréable; son visage lui sied mal, mais son esprit lui sied parfaitement; elle ne fait et ne dit rien qu'on ne voie qu'elle en a beaucoup. Elle a les yeux vifs et pénétrants; elle entend et comprend facilement toutes choses; elle est naturelle, et non plus embarrassée ni étonnée que si elle étoit née au milieu du Louvre. Elle a une extrême reconnoissance pour le roi, mais c'est sans bassesse; ce n'est point comme étant au-dessous de ce qu'elle est aujourd'hui, c'est comme ayant été choisie et

distinguée dans toute l'Europe. Elle a l'air fort noble, et beaucoup de dignité et de bonté : elle aime les vers, la musique, la conversation ; elle est fort bien quatre ou cinq heures toute seule dans sa chambre; elle est étonnée de l'agitation qu'on se donne pour se divertir; elle a fermé la porte aux moqueries et aux médisances : l'autre jour, la duchesse de La Ferté voulut lui dire une plaisanterie comme un secret sur cette pauvre princesse *Marianne*[1], dont la misère est à respecter: madame la dauphine lui dit avec un air sérieux : *Madame, je ne suis point curieuse.* Mesdames de Richelieu, de Rochefort et de Maintenon me firent beaucoup d'honnêtetés, et me parlèrent de vous. Madame de Maintenon, par un hasard, me fit une petite visite d'un quart d'heure; elle me conta mille choses de madame la dauphine, et me reparla de vous, de votre

[1] C'étoit la princesse de Conti. On a vu ci-dessus (fin de la lettre du 22 mars), par les plaisanteries qu'on faisoit à son mari, de quelle sorte de misère il falloit la plaindre. Dans une pièce de vers d'un ton fort leste, qui lui avoit été demandée par le Grand Condé, Chaulieu disoit, s'adressant au dieu des jardins :

Viens répandre en ces lieux tes dons et ta vertu
Sur un jeune héros qu'un tendre hymen engage
Qui, malgré son grand courage,
Nous paroît trop abattu.

N. B. La date de 1687 qu'on a donnée à cette pièce dans l'édition de Saint-Marc, est évidemment fausse, puisque le prince de Conti étoit mort en 1685. *A. G.*

santé, de votre esprit, du goût que vous avez l'une pour l'autre, de votre Provence, avec autant d'attention qu'à la rue des Tournelles : un tourbillon me l'emporta, c'étoit madame de Soubise qui rentroit dans cette cour au bout de ses trois mois, jour pour jour. Elle venoit de la campagne, elle a été dans une parfaite retraite pendant son exil; elle n'a vécu que du jour qu'elle est revenue. La reine et tout le monde la reçut fort bien. Le roi lui fit une très-grande révérence : elle soutint avec très-bonne mine tous les différents compliments qu'on lui faisoit de tous côtés.

M. le duc me parla beaucoup de M. de La Roche foucauld, et les larmes lui en vinrent encore aux yeux. Il y eut une scène bien vive entre lui et madame de La Fayette, le soir que ce pauvre homme étoit à l'agonie; je n'ai jamais tant vu de larmes, ni jamais une douleur plus tendre et plus vraie : il étoit impossible de n'être pas comme eux; ils disoient des choses à fendre le cœur; je n'oublierai jamais cette soirée. Hélas! ma chère enfant, il n'y a que vous qui ne me parliez point encore de cette perte; ah! c'est où l'on connoît encore mieux l'horrible éloignement : vous m'envoyez des billets et des compliments pour lui; vous n'avez pas envie que je les porte sitôt. M. de Marsillac aura les lettres de M. de Grignan avec le temps, il n'y eut jamais une affliction plus vive

que la sienne : madame de La Fayette ne l'a point encore vu : quand les autres de la famille sont venus la voir, c'a été un renouvellement étrange. M. le duc me parloit donc tristement là-dessus. Nous entendîmes, après dîner, le sermon du père Bourdaloue, qui frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant à tort et à travers contre l'adultère : sauve qui peut, il va toujours son chemin. Nous revînmes avec beaucoup de plaisir. Mesdames de Guénégaud et de Kerman étoient des nôtres : je les assurai fort qu'à moins d'une dauphine, j'étois servante, à mon âge et sans affaires, de ce bon pays-là.

Madame de Vins, qui vouloit savoir des nouvelles de mon voyage, vint hier dîner joliment avec moi ; elle causa long-temps avec Corbinelli et la Mousse; la conversation étoit sublime et divertissante, Bussy n'y gâta rien. Nous allâmes faire quelques visites, et puis je la remenai. Je vis mademoiselle de Méri, qui ne veut plus du tout de son bail; elle s'en prend à l'abbé, qui croyoit que madame de Lassay étoit demeurée d'accord de tout : il se défend fort bien, et maintient que ce logement est fort joli : c'est une nouvelle tribulation. Vous n'êtes pas en état d'envisager votre retour, vous êtes encore *trop battue de l'oiseau*, comme disoit l'abbé au reversis : j'espère qu'après quelques mois de repos à Grignan vous changerez

d'avis, et que vous ne trouverez pas qu'un hiver à Grignan soit une bonne chose à imaginer.

Pour mon fils, il est vrai que je trouve du courage; je lui dis et redis toutes mes pensées; je lui écris des lettres que je crois qui sont admirables; mais plus je donne de force à mes raisons, plus il pousse les siennes; et sa volonté paroît si déterminée, que je comprends que c'est là ce qui s'appelle vouloir *efficacement*. Il y a un degré de chaleur dans le désir qui l'anime, à quoi nulle prudence ne peut résister : je n'ai pas sur mon cœur d'avoir préféré mes intérêts à sa fortune; je les trouverois tout entiers à le voir marcher avec plaisir dans un chemin où je le conduis depuis si long-temps. Il se trompe dans tous ses raisonnements, il est tout de travers : j'ai tâché de le redresser avec des raisons toutes droites et toutes vraies, appuyées du sentiment de tous nos amis; et je lui dis enfin : Mais ne vous défiez-vous de rien, quand vous voyez que vous seul pensez une chose que tout le monde désapprouve? Il met l'opiniâtreté à la place d'une réponse, et nous revenons toujours à ménager qu'au moins il ne fasse pas un marché extravagant. Adieu, ma très-chère, j'ignore comment vous vous portez ; je crains votre voyage je crains Salon, je crains Grignan, je crains en un mot tout ce qui peut nuire à votre

santé; par cette raison, je vous conjure de m'écrire bien moins qu'à l'ordinaire.

LETTRE DCCLXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 3 avril 1680.

Ma chère enfant, le pauvre M. Fouquet est mort, j'en suis touchée [1]: je n'ai jamais vu perdre tant d'amis; cela donne de la tristesse de voir

[1] Nicolas Fouquet, surintendant des finances, célèbre par ses talents et ses disgraces, mourut le 23 mars 1680, à 65 ans; c'est en quoi tous les historiens s'accordent. Il importe de savoir s'il est mort au château de Pignerol, où il étoit enfermé depuis 1664. A ce sujet on a répandu des contes ridicules dans diverses brochures, notamment dans le *Mercure de France*, année 1754. Les recherches que M. Paroletti, membre de l'Académie de Turin, a faites pour découvrir la vérité, donnent la certitude que Fouquet étoit encore dans sa prison le 27 janvier 1680, ce qui ne prouve rien contre l'opinion qu'il pouvoit en être dehors en mars; et comme il faut s'en rapporter aux autorités les plus rapprochées de l'événement, de préférence à celles qui s'en éloignent, Gourville, qui avoit eu part à la disgrace du surintendant, assure dans ses *Mémoires* : *qu'il sortit de prison quelque temps avant sa mort.* Voltaire dit: *La comtesse de Vaux, sa belle-fille, m'avoit déjà confirmé ce fait, cependant on croit le contraire dans sa famille*, et même dans le public, ainsi que madame de Sévigné et mademoiselle de Montpensier, qui, à cet égard, confirment l'opinion générale; et comme il n'existe point d'acte à l'appui de tous ces témoignages, il résulte qu'on ne saura jamais au vrai *où est mort cet infortuné*, *dont les moindres actions avoient de l'éclat quand il étoit puissant. G. D. S. G.*

tant de morts autour de soi : mais ce qui n'est pas autour de moi, et ce qui me perce le cœur, c'est la crainte que me donne le retour de toutes vos incommodités; car quoique vous vouliez me le cacher, je sens vos brasiers, votre pesanteur, votre point. Enfin, cet intervalle si doux est passé, et ce n'étoit pas une guérison. Vous dites vous-même qu'*une flamme mal éteinte est facile à rallumer.* Ces remèdes que vous mettez dans votre cassette, comme très-sûrs dans le besoin, devroient bien être employés présentement. M. de Grignan n'aura-t-il point de pouvoir dans cette occasion? et n'est-il point en peine de l'état où vous êtes? J'ai vu le petit Baumont, vous pouvez penser si je l'ai questionné; quand je songeois qu'il n'y avoit que huit jours qu'il vous avoit vue, il me paroissoit un homme tout autrement estimable que les autres : il dit que vous n'étiez pas si bien quand il est parti que vous étiez cet hiver. Il m'a parlé de vos soupers, qu'il trouvoit très-bons; de vos divertissements, de l'honnêteté de M. de Grignan et de la vôtre, du bon effet que mesdemoiselles de Grignan faisoient pour soutenir les plaisirs, pendant que vous vous reposiez : il dit des merveilles de Pauline et du petit marquis; jamais je n'eusse fini la conversation la première; mais il vouloit aller à Saint-Germain, car il m'a vue avant le roi son maître.

Son grand-père a eu la charge qu'a eue le maréchal de Bellefonds[1] : il étoit très-intime ami de mon père, et au lieu de chercher des parents, comme on a coutume de le faire, mon père le prit, sans autre mystère, pour nommer sa fille, de sorte que c'étoit mon parrain. J'ai extrêmement connu cette famille ; je trouve le petit-fils fort joli, mais fort joli ; c'est un petit libertin qui diroit comme le loup[2]. Je n'ai parlé de cette affaire qu'à ceux à qui mon fils en a parlé lui-même, pour tâcher de trouver des marchands.

Je vous crois présentement à Grignan. Je vois avec peine l'agitation de vos adieux ; je vois, au sortir de votre solitude, qui vous a paru si courte, un voyage à Arles ; autre mouvement ; et je vois le voyage jusqu'à Grignan, où vous aurez peut-être retrouvé une bise pour vous recevoir dans l'état où vous êtes : ah ! ce n'est point sans inquiétude pour une personne aussi délicate que vous, qu'on se représente toutes ces choses. Vous m'avez envoyé une relation d'Enfossy qui vaut mieux que toutes les miennes ; je ne m'étonne pas si vous ne pouvez vous résoudre à vendre une terre où il se trouve d'aussi jolies Bohémiennes ; il n'y eut jamais une plus agréable et plus nouvelle,

[1] De premier maître-d'hôtel du roi. *D. P.*

[2] *Le Loup et le Chien*, dans La Fontaine, livre Ier, fable V. *M.*

réception. Je vous trouve si pleine de réflexions, si stoïcienne, si méprisant les choses de ce monde, et la vie même, que vous ne pouvez rien approuver dans cette humeur. Si je joignais mes réflexions aux vôtres, ce seroit peut-être une double tristesse; mais ce qui me paroît sage et raisonnable, et digne de l'amitié de M. de Grignan, ce seroit de mettre tous ses soins à pouvoir revenir ici au mois d'octobre. Vous n'avez point d'autre lieu pour passer l'hiver. Je ne veux pas vous en dire davantage présentement; les choses prématurées perdent leur force et donnent du dégoût.

Il n'est plus question d'aucun grand voyage; on ne parle que de Fontainebleau. Vous aurez très-assurément M. de Vendôme cette année. Pour moi, je cours en Bretagne avec un chagrin insurmontable; j'y vais, et pour y aller, et pour y être un peu, et pour y avoir été, et qu'il n'en soit plus question. Après la perte de la santé, que je mets toujours avec raison au premier rang, rien n'est si fâcheux que le mécompte et le dérangement des affaires : je m'abandonne donc à cette cruelle raison. Jugez de l'excès de mon inquiétude, vous qui savez avec quelle impatience je souffre le retardement de deux heures des courriers; vous comprenez bien ce que je vais devenir, avec encore un peu plus de loisir et de

solitude, pour donner plus d'étendue à mes craintes : il faut avaler ce calice, et penser à revenir pour vous embrasser; car rien ne se fait que dans cette vue; et me trouvant au-dessus de bien des choses, je me trouve infiniment au-dessous de celle-là : c'est ma destinée; et les peines qui sont attachées à la tendresse que j'ai pour vous, étant offertes à Dieu, font la pénitence d'un attachement qui ne devroit être que pour lui.

Mon fils vient d'arriver de Douai, où il commandoit à son tour la gendarmerie pendant le mois de mars. M. de Pomponne a passé le jour ici, il vous aime, et vous honore, et vous estime parfaitement. Ma résidence pour vous auprès de madame de Vins, me fait être assez souvent avec elle, et, en vérité, on ne peut être mieux. La pauvre madame de La Fayette ne sait plus que faire d'elle-même; la perte de M. de La Rochefoucauld fait un si terrible vide dans sa vie, qu'elle en comprend mieux le prix d'un si agréable commerce : tout le monde se consolera, hormis elle, parce qu'elle n'a plus d'occupation, et que tous les autres reprennent leur place. Mademoiselle de Scuderi est très-affligée de la mort de M. Fouquet; enfin, voilà cette vie qui a tant donné de peine à conserver : il y auroit beaucoup à dire là-dessus; sa maladie a été des convulsions et des

maux de cœur sans pouvoir vomir[1]. Je m'attends au chevalier pour toutes les nouvelles, et surtout pour celles de madame la dauphine, dont la cour est telle que vous l'imaginez ; vos pensées sont très-justes : le roi y est fort souvent, cela écarte un peu la presse, Adieu, ma très-chère et très-aimable : je suis plus à vous mille fois que je ne puis vous le dire.

LETTRE DCCLXX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A M. LE COMTE DE GUITAUD[2].

Paris, avril 1680.

Voilà deux étranges maladies, en attendant la troisième, qui est d'accoucher. Mon dieu! que je vous plains, mon pauvre Monsieur, et que je suis bien plus propre qu'un autre à sentir vos peines! Hélas! je passe ma vie à trembler pour la santé de ma fille; elle avoit eu un assez long intervalle, elle avoit fait quelques remèdes d'un médecin d'Aix, qu'elle estime fort; elle les a négligés; elle est retombée dans ces incommodités

[1] Bussy disoit que Fouquet étoit mort d'apoplexie; mais madame de Sévigné étoit plus à portée d'en être instruite par ses liaisons avec mademoiselle de Scuderi et Pélisson. *M.*

[2] Lett. inéd. *(Propriété de l'éditeur.)*

plus heureuse qu'on puisse espérer, qui devroit être le but de tous nos désirs, si nous étions dignes de pénétrer ces vérités; ainsi nous corrigerions notre langage aussi-bien que nos idées. Voilà encore un chapitre sur lequel nous ne finirions pas sitôt. Cette lettre devient une table des chapitres, et seroit un volume si je disois tout ce que je pense. Si la famille de ce pauvre homme me croyoit, elle ne le feroit point sortir de prison à demi : puisque son ame est allée de Pignerol dans le ciel, j'y laisserois son corps après dix-neuf ans; il iroit de là tout aussi aisément à la vallée de Josaphat que d'une sépulture au milieu de ses pères[1], et comme la Providence l'a conduit d'une manière extraordinaire, son tombeau le seroit aussi. Je trouverois un ragoût dans cette pensée; mais madame Fouquet ne pensera point comme moi. Les deux frères[2] sont allés

[1] On croiroit madame de Sévigné bien instruite de la mort de Fouquet au château de Pignerol; mais ici comme dans beaucoup d'événements d'une plus grande importance, elle cède à l'opinion générale, pour donner cours aux illusions de l'amitié, sans aucune de ces richesses de fonds qui échappent si souvent de sa plume, quand les faits sont bien présents à son esprit. Dans la lettre qui suit, adressée à madame de Grignan, madame de Sévigné fait le même vœu, et presque dans les mêmes termes, pour que Pignerol soit aussi la sépulture des restes du malheureux Fouquet. C'est au couvent de la Visitation, près la porte Saint-Antoine, qu'ils ont été inhumés. *G. D. S. G.*

[2] L'autre frère étoit l'abbé Fouquet.

bien près l'un de l'autre; leur haine a été le faux endroit de tous les deux, mais bien plus de l'abbé, qui avoit passé jusqu'à la rage; autre chapitre.

Disons un mot de madame la dauphine [1]. J'ai eu l'honneur de la voir; il est vrai qu'elle n'a nulle beauté, mais il est vrai que son esprit lui sied si parfaitement bien, qu'on ne voit que cela, et l'on n'est occupé que de la bonne grace et de l'air naturel avec lequel elle se démêle de tous ses devoirs. Il n'y a nulle princesse née dans le Louvre qui pût s'en mieux acquitter. C'est beaucoup que d'avoir de l'esprit au-dessus des autres dans cette place, où pour l'ordinaire on se contente de ce que la politique nous donne; on est heureux quand on trouve du mérite. Elle est fort obligeante, mais avec dignité et sans fadeur; elle a ses sentiments tout formés de Munich, elle ne prend point ceux des autres [2] On lui propose de jouer. — Je n'aime point le jeu. — On l'a priée

[1] Marie-Anne-Christine de Bavière.

[2] Munich sur l'Iser est la capitale de Bavière et le séjour ordinaire des ducs. Coulanges, dans une relation de son voyage en Allemagne, fait la description des mœurs et usages de la cour de Munich en ces termes : « Il n'est point de cloître où l'on vive « plus régulièrement et avec plus de sévérité que dans cette cour; « on s'y lève tous les jours à six heures du matin, on y entend la « messe à neuf, on y dîne à dix ou dix et demie; on est une heure « et demie à table; on y assiste à vêpres tous les jours, et il n'y a « plus personne au palais à six heures du soir, hors quelques do- « mestiques nécessaires; on soupe à cette même heure, on se

peu ou beaucoup d'inquiétude est inséparable de cette vérité ; cette peine est attachée à l'amitié que j'ai pour vous, comme le soin de votre santé devroit tenir à l'amitié que vous avez pour moi.

M. de Coulanges trouve que vous n'avez pas fait assez de cas de son couplet sur vos beaux-frères et sur leur aîné [1], il se surpasse en fait de chansons; il étoit juste qu'il s'y donnât tout entier. Mon fils entre dans la pensée de faire de nécessité vertu, et il attendra avec patience extérieure que quelque jeune ambitieux vienne rompre ses chaînes : cela n'est pas aisé à trouver. Voilà deux prélats de Grignan qui viennent manger mon beurre de Bretagne : que je suis aise de les avoir en attendant mieux!

[1] L'indifférence de madame de Grignan pour ce couplet insipide, fait honneur à son jugement. C'est le sort des poésies de Coulanges, singulièrement goûtées dans le cercle de ses amis et de ses parents, de n'être plus pour nous que des productions du Pont-Neuf. La réputation poétique de ce fameux parasite y gagneroit bien davantage si on avoit à regretter la plus grande partie de ses vers. Toutefois il reste de lui quelques couplets de mœurs assez utiles et parfois jolis. *G. D. S. G.*

LETTRE DCCLXXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, samedi au soir 6 avril 1680.

Vous allez apprendre une nouvelle qui n'est pas un secret, et vous aurez le plaisir de la savoir des premières. Madame de Fontanges[1] est duchesse avec vingt mille écus de pension; elle en recevoit aujourd'hui les compliments dans son lit. Le roi y a été publiquement; elle prend demain son tabouret, et s'en va passer le temps de Pâques à une abbaye (*de Chelles*[2]) que le roi a donnée à une de ses sœurs. Voici une manière de séparation qui fera bien de l'honneur à la sévérité du confesseur. Il y a des gens qui disent que cet établissement sent le congé : en vérité, je n'en crois rien, le temps nous l'apprendra. Voici ce qui est présent : madame de Montespan est enragée; elle pleura beaucoup hier; vous pouvez juger du martyre que souffre son orgueil, qui est encore plus outragé par la haute faveur de madame de Maintenon. Sa Majesté va passer très-souvent deux heures de l'après-dîner dans la

[1] Marie-Angélique d'Escorailles. *D. P.*

[2] Ou plutôt à l'abbaye de *Maubuisson*, comme on le voit dans la lettre du 1er mai suivant. *A. G.*

chambre de cette dernière, à causer avec une amitié, et un air libre et naturel qui rend cette place la plus désirable du monde. Madame de Richelieu commence à sentir les effets de sa dissipation ; les ressorts s'affoiblissent visiblement, elle présente tout le monde, et ne dit plus ce qui convient à chacun : ce petit tracas de dame d'honneur, dont elle s'acquittoit si bien, est tout dérangé. Elle présenta La Trousse et mon fils, sans les nommer, à MONSEIGNEUR. Elle dit de la duchesse de Sully, Voilà une de nos danseuses ; elle ne nomma pas madame de Verneuil : elle pensa laisser baiser madame de Louvois, parce qu'elle la prenoit pour une duchesse ; enfin, cette place est dangereuse, et fait voir que les petites choses font plus de mal que l'étude de la philosophie. La recherche de la vérité n'épuise pas tant une pauvre cervelle que tous les compliments et tous les riens dont celle-là est remplie.

M. de Marsillac a paru un peu sensible à la prospérité de la belle Fontanges [1] ; il n'avoit donné jusque-là aucun signe de vie. Madame de Coulanges vient d'arriver de la cour ; j'ai été chez

[1] Dans le *Supplément de Bussy* on découvre que l'intrigue amoureuse de Louis XIV avec La Fontanges étoit l'ouvrage de M. de Marsillac, qui obtint, à la suite de cette négociation immorale, la charge de grand-veneur. *G. D. S. G.*

elle exprès avant que de vous écrire : elle est charmée de madame la dauphine, elle a grand sujet de l'être : cette princesse lui a fait des caresses infinies; elle la connoissoit déja par ses lettres et par le bien que madame de Maintenon lui en avoit dit. Madame de Coulanges a été dans un cabinet où madame la dauphine se retire l'après-dîner avec ses dames; elle y a causé très-délicieusement; on ne peut avoir plus d'esprit et d'intelligence qu'en a cette princesse; elle se fait adorer de toute la cour : voilà une personne à qui on peut plaire, et avec qui le mérite peut faire un grand effet.

Madame de Coulanges est toujours obsédée de notre cousin (*M. de La Trousse*); il ne paroit plus qu'elle l'aime, et cependant c'est l'ombre et le corps. La marquise de La Trousse est toujours enragée : savez-vous qu'elle a changé sur le sujet de sa fille? Elle n'en vouloit point, elle la veut; et M. de La Trousse qui la vouloit ne la veut plus. Cette division fixe la vocation de cette fille, qui n'en a point d'autre. Le père n'ose se soucier ni d'elle, ni de sa femme, parce que la dame traite tout cela avec un mépris outrageant; il faut donc étouffer tous les sentiments de la nature : *Pour qui? pour une ingrate* qui ne l'aime plus, car je le sais; mais il est si misérable et si soumis, que sa foiblesse lui fait comme une passion : ja-

mais je n'ai vu moins d'amitié que dans cet amour-là. Ma fille, voilà ce qui me vient présentement; il me semble que j'aurois bien des choses à dire. Mandez-moi quand vous aurez reçu cette lettre; elle est un peu comme celles de Cicéron.

LETTRE DCCLXXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 12 avril 1680.

Vous me parlez de madame la dauphine; le chevalier doit vous instruire bien mieux que moi. Il me paroît qu'elle ne s'est point condamnée à être cousue avec la reine : elles ont été à Versailles ensemble; mais les autres jours elles se promenoient séparément. Le roi va souvent l'après-diner chez la dauphine, et il n'y trouve point de presse. Elle tient son cercle depuis huit heures du soir jusqu'à neuf et demie : tout le reste est particulier, elle est dans ses cabinets avec ses dames : la princesse de Conti y est presque toujours; comme elle est encore enfant, elle a grand besoin de cet exemple pour se former. Madame la dauphine est une merveille d'esprit, de raison et de bonne éducation; elle parle fort souvent de sa mère avec beaucoup de tendresse,

et dit qu'elle lui doit tout son bonheur, par le soin qu'elle a eu de la bien élever : elle apprend à chanter, à danser; elle lit, elle travaille; c'est une personne enfin. Il est vrai que j'ai eu la curiosisé de la voir; j'y fus donc avec madame de Chaulnes et madame de Kerman : elle étoit à sa toilette, elle parloit italien avec M. de Nevers. On nous presenta; elle nous fit un air honnête, et l'on voit bien que si on trouvoit une occasion de dire un mot à propos, elle entreroit fort aisément en conversation : elle aime l'italien, les vers, les livres nouveaux, la musique, la danse : vous voyez bien qu'on ne seroit pas long-temps muette avec tant de choses, dont il est aisé de parler, mais il faudroit du temps : elle s'en alloit à la messe, et madame de Maintenon et madame de Richelieu n'étoient pas dans sa chambre. La cour, ma chère enfant, est un pays qui n'est point pour moi; je ne suis point d'un âge à vouloir m'y établir, ni à souhaiter d'y être soufferte; si j'étois jeune, j'aimerois à plaire à cette princesse : mais, bon Dieu! de quel droit voudrois-je y retourner jamais? Voilà mes projets pour la cour. Ceux de mon fils me paroissent tout rassis et tout pleins de raison; il gardera sa charge paisiblement, et fera de nécessité vertu : la presse n'est pas grande à soupirer pour elle, quoiqu'elle soit si propre à faire soupirer : c'est qu'en vérité

l'argent est fort rare, et qu'il voit bien qu'il ne faut pas faire un sot marché; ainsi, mon enfant, nous attendrons ce que la Providence a ordonné. Vraiment, elle voulut hier que monsieur d'Autun fît aux Carmelites l'oraison funèbre de madame de Longueville[1], avec toute la capacité, toute la grace et toute l'habileté dont un homme puisse être capable. Ce n'étoit point *Tartufe*, ce n'étoit point un *pantalon*, c'étoit un prélat de conséquence[2]; prêchant avec dignité, et parcourant toute la vie de cette princesse avec une adresse incroyable, passant tous les endroits délicats, disant et ne disant pas tout ce qu'il falloit dire ou taire. Son texte étoit: *Fallax pulchritudo, mulier timens Deum laudabitur.* Il fit deux points

[1] Anne-Geneviève de Bourbon, fille de Henri de Bourbon, second du nom, prince de Condé, morte le 15 avril 1679. *D. P.*

[2] On se persuadoit alors que l'évêque d'Autun (Gabriel de Roquette) étoit l'original que Molière avoit en vue dans le *Tartufe*; mais pour peu qu'on réfléchisse sur le goût de se faire dévot par ton ou par besoin, sur l'empressement à se grouper autour du trône sous le masque de l'hypocrisie, on comprendra sans peine que le Térence du siècle n'avoit pas besoin d'allusion personnelle pour peindre un caractère si victorieusement tracé dans les souvenirs historiques, et qui se renouvelle tous les jours. Quant au talent de l'évêque d'Autun, Boileau en donne la clef dans ce quatrain :

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui;
Moi qui sais qu'il les achète
Je soutiens qu'ils sont à lui.

G. D. S. G.

également beaux; il parla de sa beauté, et de toutes ces guerres passées d'une manière inimitable : et pour la seconde partie, vous jugez bien qu'une pénitence de vingt-sept ans est un beau champ pour conduire une si belle ame jusque dans le ciel. Le roi y fut loué fort naturellement; et M. le prince encore fut contraint d'avaler des louanges, mais aussi bien apprêtées, quoique dans un autre goût, que celles de Voiture. Il étoit là ce héros, et M. le duc, et les princes de Conti, et toute la famille, et beaucoup de monde; mais pas encore assez, car il me semble qu'on devoit rendre ce respect à M. le prince sur une mort dont il avoit encore les larmes aux yeux[1]. Vous

[1] Cette tirade sur la mort et l'oraison funèbre de madame de Longueville a besoin d'un éclaircissement pour y porter l'intérêt qu'elle fait naître. D'abord il faut en croire madame de Sévigné sur parole, pour estimer l'habileté du panégyriste, puisqu'il ne nous en reste rien. La censure, il paroît, n'a pas permis l'impression de son discours. Grouvelle a rassemblé les matériaux sur lesquels il a dû en établir le fond; nous le suivrons. « La vie de « madame de Longueville offroit à l'abbé Roquette d'étranges « circuits à parcourir avant qu'il pût en venir à cette *vie éternelle* « où il devoit la conduire. Elle étoit une de ces trois dames dont « le cardinal Mazarin disoit à dom Louis de Haro : *Nous en avons « trois entre autres, qui nous mettent en plus de confusion qu'il n'y en « eut jamais à Babylone.* Comme madame de Chevreuse et la Pa- « latine, la part qu'elle prit aux intrigues de la minorité de « Louis XIV est fameuse; comme elles, on la vit unir les triomphes « de la beauté aux succès de la faction, et l'amour des affaires à « un tout autre amour. Voiture nous la représente déjà *sérieuse*

me demanderez pourquoi j'y étois? C'est que madame de Guénégaud par hasard, l'autre jour chez M. de Chaulnes, me promit de m'y mener

« et *politique*, lorsque, très-jeune encore, elle parut au congrès de « Munster, où son mari présidoit l'ambassade de France. La « Fronde commença; ses artifices et ses graces séduisirent le sage « Turenne, quand il vint, à la tête des Espagnols, se faire battre « par des François. Aimée trop peu fraternellement du prince de « Conti, elle en fit le chef du parti frondeur et le général des « Parisiens en révolte, l'opposant ainsi à son autre frère, le grand « Condé, qui commandoit l'armée de la cour. Ce fut elle-même « qui depuis entraîna ce héros dans la guerre civile, et le poussa « chez les Espagnols. Long-temps elle erra en héroïne, ou comme « le dit le cardinal de Retz, qui lui-même avoit été son amant, « en aventurière fugitive. Elle alla tour à tour cabaler ou com- « mander en Hollande, en Flandre, dans Dieppe, dans Stenay, « dans Montrond, dans Bordeaux. Elle avoit régné en 1649 dans « l'Hôtel-de-Ville de Paris; elle y fit même ce que nulle autre n'y « a fait et n'y fera probablement : elle y fit ses couches, et cela « dans un moment où cet hôtel servoit de palais à sa cour, de « siége au gouvernement, de quartier-général à l'armée. Deux de « ses amants, le comte de Coligny et le duc de Nemours, furent « tués en duel. Le premier s'étoit battu par son ordre, pour sa « querelle, et sous ses yeux. Le duc de La Rochefoucauld, qu'elle « avoit aimé long-temps, fut trahi par elle, et comme amant, et « comme ami. (*Voyez* le tome II, page 137, note 1.) Quand la « paix des Pyrenées eut ramené les princes en France, il se trouva « que l'âge lui conseilloit le repos, en même temps que l'état des « affaires le lui commandoit. Elle essaya d'abord d'y échapper en « formant une ligue pour le sonnet de Voiture contre le sonnet « de Benserade. Mais ces petites guerres du bel-esprit étoient bien « insipides après celles qu'elle avoit vues. Il ne restoit plus pour « elle que la dévotion; et comme il lui falloit toujours un rôle « et un parti, elle se fit la protectrice des jansénistes à la cour,

avec une commodité qui me tenta ; je ne m'en repens point; il y avoit beaucoup de femmes qui n'y avoient pas plus à faire que moi. M. le prince et M. le duc faisoient beaucoup d'honnêtetés à tous ceux et celles qui composoient cette assemblée.

Je vis madame de La Fayette au sortir de cette cérémonie; je la trouvai tout en larmes : il étoit tombé sous sa main de l'écriture de M. de La Rochefoucauld, dont elle fut surprise et affligée. Je venois de quitter mesdemoiselles de La Rochefoucauld aux Carmelites, où elles avoient aussi pleuré leur père : l'aînée surtout a figuré avec M. de Marsillac. C'étoit donc à l'oraison funèbre de madame de Longueville qu'elles pleuroient M. de La Rochefoucauld : ils sont morts dans la même année : il y avoit bien à rêver sur ces deux noms. Je ne crois pas, en vérité, que ma-

« et qui plus est, médiatrice entre eux et Rome. Car ce fut ma-
« dame de Longueville, qui en 1668, moyenna cette transac-
« tion théologique, qui suspendit les débats du formulaire, et
« qu'on appela la *paix de Clément IX*. Femme singulière, qui eut
« le talent de faire encore du bruit en faisant son salut, et de se
« sauver sur la même planche de l'enfer et de l'ennui. On préten-
« dit dans le temps qu'elle étoit morte d'inanition; il est sûr
« qu'elle pratiquoit d'extrêmes austérités. *Quoique naturellement*
« *délicate* (nous dit madame de Maintenon), *elle se tenoit toujours*
« *debout pour se mortifier.* »

On aura occasion de reconnoître plus d'une fois l'utilité de cette note historique dans le cours de cette correspondance.

G. D. S. G.

dame de La Fayette se console, je lui suis moins bonne qu'une autre; car nous ne pouvons nous empêcher de parler de ce pauvre homme, et cela la tue; tous ceux qui lui étoient bons avec lui perdent leur prix auprès d'elle. Elle a lu votre petite lettre; elle vous remercie tendrement de la manière dont vous comprenez sa douleur.

Vous ai-je dit comme madame de Coulanges fut bien reçue à Saint-Germain? Madame la dauphine lui dit qu'elle la connoissoit déja par ses lettres; que ses dames lui avoient parlé de son esprit; qu'elle avoit fort envie d'en juger par elle-même. Madame de Coulanges soutint très-bien sa réputation, elle brilla dans toutes ses réponses, les épigrammes étoient redoublées, et la dauphine entend tout. Elle fut introduite l'après-dîner dans les cabinets avec ses trois amies : toutes les dames de la cour étoient enragées contre elle. Vous comprenez bien que par ces amies, elle se trouve naturellement dans la privauté : mais où cela peut-il la mener? et quels dégoûts quand on ne peut être des promenades, ni manger (*avec les princesses*)? Cela gâte tout le reste : elle sent vivement cette humiliation; elle a été quatre jours à jouir de ces plaisirs et de ces déplaisirs. Vous avez raison de plaindre M. de Pomponne quand il va dans ce pays-là, et même madame de Vins qui n'y a plus de contenance : elle est toute replon-

gée dans sa famille, et accablée de ses procès. Elle vint l'autre jour dîner joliment avec moi; elle paroît fort touchée de votre amitié : vous ne sauriez nous ôter l'espérance ni l'envie de vous recevoir, chacun selon nos degrés de chaleur. Vous êtes à Grignan : ma chère bonne, vous êtes trop près de moi; il faut que je m'éloigne.

LETTRE DCCLXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 17 avril 1680.

Il faut que je vous avoue ma foiblesse; il y a quatre jours que je suis dans une inquiétude plus insupportable qu'elle ne l'a paru à tout le monde; car on se moquoit de ma crainte, et l'on me disoit que pour avoir été un ordinaire sans recevoir de vos lettres, ce n'étoit pas une raison pour être en peine, et que mille petites choses pouvoient causer ce dérangement. J'entrois dans leurs raisons, j'étois fort aise qu'on se moquât de moi; mais intérieurement j'étois troublée; et il y avoit des heures où mon chagrin étoit noir, quoique ma raison tâchât toujours de l'éclaircir. Je vous avois laissée sur le bord de la Durance; c'est-à-dire à la veille de la passer; comme je hais cette

rivière, il me semble qu'elle me hait aussi. La dernière fois que je l'ai vue, elle étoit hors de son lit comme une furie déchaînée : cette idée m'avoit frappée; je sais que les naufrages ne sont pas fréquents; mais enfin, j'avoue ma folie, et j'ai été dans une inquiétude que je vous permets de nommer ridicule, pourvu que vous compreniez la très-sensible joie que je viens de ressentir en recevant vos deux paquets à la fois.

Vous voilà donc à Grignan, ma très-chère, avec toute votre famille; je suis fort aise que vous y soyez en repos; je souhaite que l'air ne vous fasse pas de mal, et que votre bonne et sage conduite vous fasse du bien. Vous écrivez trop, ma fille : au nom de Dieu, servez-vous de ces mains inutiles dont vous pouvez jouir présentement; vous savez que je suis blessée de voir beaucoup de votre écriture; épargnez-moi donc en vous épargnant. Je vous ai toujours dit vrai, quand je vous ai dit que je me portois bien; je vais me purger à la fin de cette lune, avant que de partir; j'avois même quelque dessein de mettre une saignée dans ma valise; mais Duchesne et madame de La Troche ne me l'ont pas conseillé. Ne soyez point en peine de moi, ma très-chère : je m'en vais, afin de revenir, et d'avoir été. N'êtes-vous pas ravie de voir le coadjuteur à la tête de votre assemblée? il a eu dans cela tout l'esprit

imaginable. Je m'en vais finir ma lettre; voilà M. de La Garde, mon fils, Corbinelli, La Troche, qui me font un bruit enragé; ils ne me respectent point, parce que j'ai reçu de vos nouvelles, et croient que je n'oserois me fâcher: ils ont raison, ils n'ont qu'à crier tant qu'ils pourront, ils ne me mettront d'aujourd'hui en colère. Ils disent que madame Le Féron a été jugée; elle est bannie de la vicomté de Paris: cela valoit bien la peine de la déshonorer! Madame de Dreux ne sera pas plus mal traitée, ni notre pauvre frère[1] de la Bastille. Quel scandale pour rien! faites vos réflexions.

Je prends ordinairement d'autres heures pour écrire; tout a été à la culbute, à cause de ces huit jours que j'ai été sans vos lettres. Adieu, ma chère enfant: laissez-moi voir commencer votre appartement, et approuvez-nous. J'embrasse de tout mon cœur M. de Grignan, malgré ses infidèles amours.

[1] Le maréchal de Luxembourg, qui étoit soupçonné de jansénisme. *D. P.*

LETTRE DCCLXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi-saint 19 avril 1680.

Je vous écrivis mercredi assez confusément au milieu de deux ou trois personnes qui me rompoient la tête. J'oubliai inhumainement, contre l'ordinaire des grand'mères, de vous parler de ma pauvre petite d'Aix; j'en suis encore à ma fille, et mon amour, car on dit *l'amour maternel*, n'a point emporté ce premier degré dans le second: je suis pourtant en peine de cette pauvre enfant; vous me ferez plaisir de m'en dire des nouvelles: vous m'assurez que les vôtres sont bonnes; je le souhaite passionnément; mais ne croyez pas que ce fût une belle invention pour me tirer de peine, que de me mander toujours que vous vous portez bien; il faut la vérité pour me contenter; je la sens de fort loin, et si vous pensiez toujours m'expédier en me disant des merveilles de votre santé, je n'aurois pas un seul moment de repos. Voilà comme je suis, ma très-chère; ainsi je me recommande à la sincérité de Montgobert. Pour moi, je vous ai dit la vérité, quand je vous ai assuré que je n'avois eu aucun ressentiment de néphré-

tique; je crois en être quitte pour jamais : c'est ce qui fait que j'honore les remèdes qu'on appelle usuels. M. le procureur général me détermina à cette eau de lin : son père est mort de la gravelle; il en a une telle peur, qu'il s'est dévoué à cette eau, il en boit en tout temps, et croit être en sûreté : comme le mien n'est pas mort de ce mal, je me contente d'en boire les matins.

Parlons d'autre chose : je passai hier le jour à nos sœurs de Saint-Jacques; vous savez la vie qu'on fait ces jours-ci; je me ressouviens de ce que nous faisions ensemble l'année passée; j'admire comme le temps passe au travers des peines, des craintes, des inquiétudes : voilà le huitième mois de votre départ : je prie Dieu que nous puissions bientôt nous retrouver ensemble; il ne tiendra pas à votre appartement, qui sera, je vous assure, fort joli et fort commode : nous sommes si persuadés que vous approuverez notre petit dessein, que nous tenons le marteau levé pour donner le premier coup en montant en carrosse. Madame de La Fayette fait encore une augmentation à son appartement, qu'elle pousse jusque sur son jardin; cela vous surprendra. La pauvre femme est tellement abattue de la perte de M. de La Rochefoucauld, qu'elle n'en est pas reconnoissable. M. de La Garde dit que M. de Marsillac[1] conserve sa

[1] On a vu plus haut que M. de Marsillac étoit grand-veneur.

tristesse au milieu de tous les *taïauts ;* il est changé, il est triste, il est retiré. Je ne sais point de nouvelles; vous savez comme on passe ces jours saints : *quiconque ne voit guère n'a guère à dire aussi*[1]. Voilà une excuse toute prête pour nos ignorances. Il me paroît que vous êtes bien contente d'être en repos chez vous. Ah! mon Dieu, que je serois heureuse, si votre santé, vos affaires, vos résolutions, s'accommodoient à mes désirs!

LETTRE DCCLXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 26 avril 1680.

En relisant votre lettre du 12, que je n'avois fait qu'entrevoir avant que de fermer mon paquet, j'ai trouvé que ce n'étoit point une nouvelle raison qui pourroit vous obliger à venir; mais une des deux dont vous m'avez parlé, et qui est celle que vous couvez des yeux : je comprends ce que vous voulez dire; et plût à Dieu que ce fût à une si bonne chose que je dusse le plaisir de vous voir et de vous embrasser de tout mon cœur! il faut un peu laisser faire la Providence; j'ai peine à croire qu'elle n'ait pas pitié de moi.

[1] La Fontaine, fable des *Deux Pigeons*.

Mademoiselle de Méri vient coucher ce soir dans votre petite chambre; tout est fort bien rangé, elle y sera très-bien. Je suis un peu étonnée d'y trouver une autre que vous; mais la vie est pleine de choses qui blessent le cœur. J'espère qu'elle se trouvera assez raisonnablement logée; mon voisinage ne l'incommodera point, ou du moins pas long-temps : elle sera secourue de tous les gens que je laisse; et si nous faisons nos petits accommodements, elle n'entendra point de bruit; elle en est loin, cette petite chambre est sourde; hé, bon Dieu! pourroit-on être incommodée d'un bruit qui fait espérer votre retour? J'irai prendre tantôt mademoiselle de Méri pour l'amener ici. Je m'en vais dîner chez la marquise d'Uxelles avec des *hérétiques* [1]. On disoit hier que madame de Montespan vouloit remener le prieur de Cabrières chez lui et sur les lieux (*en Provence*), faire traiter ses enfants; il dit que le chaud de ce pays-là est meilleur pour ses remèdes. Ce seroit une étrange folie que de quitter la partie de cette manière; toutes les heures qu'elle occupe encore, elle les retrouveroit prises : pour

[1] Synonyme de *jansénistes* pour les contemporains; car on découvre dans le dépôt des folies humaines cette morale curieuse : D. *Qui sont aujourd'hui les plus grands hérétiques?* R. *Ce sont les jansénistes.* (Catéchisme des Grands-Jésuites de Saint-Louis de la Culture dans le 17[e] siècle. *Voir* aussi la lettre du 29 novembre 1679, et la note.) *G. D. S. G.*

moi, je crois que cela ne sera pas. Cependant *ce médecin forcé*[1] traite madame de Fontanges d'une perte de sang très-opiniâtre et très désobligeante, dont ses prospérités sont troublées. Ne trouvez-vous pas que voilà encore un beau sujet de réflexion, pour en revenir à ce mélange continuel de maux et de biens que la Providence nous prépare, afin qu'aucun mortel n'ait l'audace de dire, je suis content? Ce mal est bien propre à troubler la joie et le repos au milieu des biens et des dignités. Cette pauvre Lestranges[2] est chanceuse, elle est mal des deux côtés; *la femme* (*la reine*) a cru qu'elle souhaitoit pour *la fille* (*madame de Fontanges*); et, au contraire, elle donnoit à *la fille* des conseils si sages et si honnêtes que *Jupiter* (*le roi*) l'ayant su, il l'a prise en horreur : voyez quel malheur! et cependant quelle injustice! Tout est encore à Maubuisson : on croit qu'on pourroit bien ne se trouver qu'à Fontainebleau, où l'on va le 13 du mois prochain. Il fait un temps entièrement détraqué; nous attendons

[1] Madame de Sévigné appeloit le prieur de Cabrières le *Médecin forcé*, parce qu'il n'étoit rien moins que médecin, quoiqu'il eût des remèdes pour bien des maladies. *D. P.*

[2] La tradition est, que la reine, ou MADAME, ou madame de Montespan, crurent que mademoiselle de Lestranges favorisoit le goût du roi pour mademoiselle de Fontanges, tandis qu'elle cherchoit à en détourner celle-ci par des conseils qui contrarioient beaucoup ce prince, si peu accoutumé aux résistances. *A. G.*

encore sept ou huit jours pour partir; je ne vous dis point la ridicule douleur que me donne ce second adieu, elle est tout intérieure, et n'en est pas moindre. Le roi donne cent mille francs à Brancas pour marier sa fille au duc de Brancas son neveu; et Brancas y ajoute cent mille écus. Bonneuil, l'introducteur des ambassadeurs, est mort; il laisse une petite femme tout-à-fait ridicule. On dit que la nièce[1] de la duchesse de La Vallière épouse le petit Molac. Adieu, mon enfant: je vous embrasse de tout mon cœur.

LETTRE DCCLXXVII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, mercredi 1er mai 1680.

Je ne sais quel temps vous avez en Provence, mais celui qu'il a fait ici depuis trois semaines est si épouvantable, que plusieurs voyages en ont été dérangés; le mien est du nombre. Le bon abbé a pensé périr en allant et revenant de la Trousse; c'est M. de La Trousse qui le dit, vous ne m'en croiriez pas. Ils avoient un architecte

[1] Louise-Gabrielle de La Baume Le Blanc, fut mariée, le 28 juillet 1681, à César-Auguste de Choiseul, comte du Plessis-Praslin, depuis duc de Choiseul; et ce fut la sœur de madame de Fontanges qui épousa M. de Molac. Elle se maria en secondes noces au marquis de Chabannes-Curton. *D. P.*

avec eux, et alloient donner leurs ordres à des ajustements, et même des dérangements si considérables, que ce château, que nous trouvions déja si beau, ne sera pas reconnoissable. Voilà un commencement de lune qui pourra nous ramener du beau temps, et me faire partir : je ne sais point encore le jour ; je ne puis vous dire la douleur que me donne ce second adieu. Il me semble que je suis folle de m'éloigner encore de vous, et de mettre une distance de cent lieues par-dessus celle qui y est déjà. Je hais bien les affaires ; je trouve qu'elles nous gourmandent beaucoup, et nous font aller et venir, et tourner à leur fantaisie. Je serai si affligée, en partant, qu'il ne tiendra qu'à ceux qui me verront monter en carrosse, de croire que je les regrette beaucoup; car il me sera impossible de retenir mes larmes : cependant il faut s'en aller pour revenir.

Mademoiselle de Méri est dans votre petite chambre; le bruit de cette porte qui s'ouvre et qui se ferme, et la circonstance de ne vous y point trouver, m'ont fait un mal que je ne puis vous dire. Tous mes gens font de leur mieux auprès d'elle; et si je voulois me vanter, je vous montrerois bien un billet qu'elle m'écrivit l'autre jour, tout plein de remercîments des secours que je lui donne; mais je suis modeste, je me contenterai de le mettre dans mes archives. J'ai

vu madame de Vins; elle est abymée dans ses procès : nous causâmes pourtant beaucoup, nous admirâmes cet étrange mélange des biens et des maux, et l'impossibilité d'être tout-à-fait heureuse. Vous savez tout ce que la fortune a soufflé sur la duchesse de Fontanges; voici ce qu'elle lui garde, une perte de sang si considérable, qu'elle est encore à Maubuisson dans son lit avec la fièvre qui s'y est mêlée; elle commence même à enfler; son beau visage est un peu bouffi. Le prieur de Cabrières ne la quitte pas; s'il fait cette cure, il ne sera pas mal à la cour. Voyez si l'état où elle se trouve n'est pas précisément contraire au bonheur d'une telle beauté. Voilà de quoi méditer; mais en voici un autre sujet.

Madame de Dreux [1] sortit hier de prison; elle fut *admonestée*, qui est une très-légère peine, avec cinq cents livres d'aumône. Cette pauvre femme a été un an dans une chambre, où le jour ne venoit que d'un très-petit trou d'en-haut, sans nouvelles, sans consolation. Sa mère, qui l'aimoit très-passionnément, qui étoit encore assez jeune et bien faite, et qu'elle aimoit aussi, mourut, il y a deux mois, de la douleur de voir sa fille en cet état; madame de Dreux, à qui on ne l'avoit point dit, fut reçue hier à bras ouverts

[1] Elle étoit impliquée dans l'affaire des poisons. (Voyez ci-dessus, lettre du 23 février.)

de son mari et de toute sa famille, qui l'allèrent prendre à cette chambre de l'Arsenal. La première parole qu'elle dit, ce fut : Et où est ma mère? et d'où vient qu'elle n'est pas ici ? M. de Dreux lui dit qu'elle l'attendoit chez elle. Elle ne put sentir la joie de sa liberté, et demandoit toujours ce qu'avoit sa mère, et qu'il falloit qu'elle fût bien malade, puisqu'elle ne venoit point l'embrasser. Elle arriva chez elle : Quoi! je ne vois point ma mère! quoi! je ne l'entends point! Elle monte avec précipitation ; on ne savoit que lui dire : tout le monde pleuroit, elle couroit dans sa chambre, elle l'appeloit; enfin un père Célestin, son confesseur, parut, et lui dit qu'elle ne la trouveroit point, qu'elle ne la verroit que dans le ciel, qu'il falloit se résoudre à la volonté de Dieu. Cette pauvre femme s'évanouit, et ne revint que pour faire des plaintes et des cris qui faisoient fendre le cœur, disant que c'étoit elle et la vue de son malheur qui l'avoient tuée; qu'elle voudroit être morte en prison; qu'elle ne pouvoit rien sentir que la perte d'une si bonne mère. Le petit Coulanges étoit présent à ce spectacle; il avoit couru chez M. de Dreux, comme beaucoup d'autres, et il nous conta tout ceci hier au soir, si naturellement et si touché lui-même, que madame de Coulanges en eut les yeux rouges, et moi j'en pleurai sans pouvoir

m'en empêcher. Que dites-vous, ma fille, de cette amertume, qui vient troubler sa joie et son triomphe, et les embrassements de toute sa famille, et de tous ses amis? Elle est encore aujourd'hui dans des pleurs que M. de Richelieu ne peut essuyer; il a fait des merveilles dans toute cette affaire. Je me suis jetée insensiblement dans ce détail que vous comprendrez mieux qu'une autre, et dont tout le monde est touché. On croit que M. de Luxembourg sera tout aussi-bien traité que madame de Dreux [1]; car même il y avoit des juges qui étoient d'avis de la renvoyer sans être *admonestée*; et c'est une chose terrible que le scandale qu'on a fait, sans pouvoir convaincre les accusés: cela marque aussi l'intégrité des juges.

Le discours de votre prédicateur nous a paru admirable; nous l'avons approuvé et envié. La passion que nous entendîmes ici près fut étrange; les mots de *faquin* et de *coquin* furent employés pour exprimer l'humiliation de Notre-Seigneur; cela ne donne-t-il pas de belles et de nobles idées? Le père Bourdaloue prêcha, comme un ange du ciel, l'année passée et celle-ci, car c'est le même sermon.

Ce que vous m'avez mandé de ce monde, qui paroîtroit un autre monde si l'on voyoit le dessous des cartes de toutes les maisons, est quelque

[1] *Voyez* ci-après la lettre du 18 mai.

chose de bien plaisant et de bien véritable. Hé, bon Dieu! que savons-nous si le cœur de cette princesse (*madame la dauphine*), dont nous disons tant de bien, est parfaitement content? elle a paru triste trois ou quatre jours; que sait-on? elle voudroit être grosse, elle ne l'est pas encore; elle voudroit peut-être voir Paris et Saint-Cloud; elle n'y a point encore été : elle est complaisante, et ne songe qu'à plaire; que sait-on si cela ne lui coûte rien? que sait-on si elle aime également les dames qui ont l'honneur d'être auprès d'elle? que sait-on enfin si une vie si retirée ne l'ennuie point? Je suis à cet endroit, lorsque je reçois dans ce moment votre aimable et triste lettre du 24. Vraiment, ma très-chère, elle me touche sensiblement.

Je ne suis point encore partie, c'est le mauvais temps qui m'a arrêtée; c'eût été une folie de s'exposer, tout étoit déchaîné. Je vous écrirai encore vendredi de Paris, et vous parlerai du petit bâtiment; j'y donne mon avis la première, et je ne suis pas si sotte que vous pensez, quand il est question de vous. Il y a des histoires qui nous content de plus grands miracles; et pourquoi certaines amitiés céderoient-elles à *l'autre*? ainsi je deviens architecte [1]. Je vous ad-

[1] Expression allusive à ces vers dans le quatrième chant de l'*Art Poétique* :

mire sur tout ce que vous dites de la dévotion : eh, mon Dieu ! il est vrai que nous sommes des *Tantales*, nous avons l'eau tout auprès de nos lèvres, nous ne saurions boire. Un cœur de glace, un esprit éclairé, c'est cela même. Je n'ai que faire de savoir la querelle *des jansénistes* et *des molinistes* pour décider; il me suffit de ce que je sens en moi; le moyen d'en douter dès le moment que l'on s'observe un peu? Je parlerois long-temps là-dessus, et j'en eusse été ravie, quand nous étions ensemble; mais vous coupiez court, et je reprenois tout aussitôt le silence; Corbinelli en avoit l'endosse, car j'aime ces vérités. Il vient d'entendre par hasard un sermon de l'abbé Fléchier [2] à la vêture d'une capucine dont il est charmé. C'étoit sur la liberté des enfants de Dieu que le prédicateur a expliquée hardiment. « Il a fait voir qu'il n'y avoit que cette « fille de libre, puisqu'elle avoit une participa« tion de la liberté de Jésus-Christ et des saints;

. . . .

Laissant de Gallien la science suspecte,
De méchant médecin devint bon architecte.

On n'ignoroit pas que la métamorphose du médecin de Florence dans ce chant, étoit une satyre de Boileau contre Claude Perrault, médecin de la faculté de Paris, qui abandonna sa profession pour se livrer à l'architecture, et à qui nous devons la belle façade orientale du Louvre. *G. D. S. G.*

[2] Esprit Fléchier, nommé à l'évêché de Lavaur en 1685, et transféré à celui de Nîmes en 1687. *D. P.*

« qu'elle étoit délivrée de l'esclavage de nos pas-
« sions, dont nous sommes *tourbillonnés;* que
« c'étoit elle qui étoit libre, et non pas nous;
« qu'elle n'avoit qu'un maître, que nous en avions
« cent; et que bien loin de la plaindre, comme
« nous faisions, avec une grossièreté condam-
« nable, il falloit la regarder, la respecter, l'en-
« vier, comme une personne choisie de toute
« éternité pour être du nombre des élus. » J'en supprime les trois quarts : mais enfin c'étoit une pièce achevée. On n'imprime point l'oraison funèbre de madame de Longueville.

Vous me demandez pourquoi je ne mène point Corbinelli : c'est qu'il s'en va en Languedoc; il est comblé des biens et des manières obligeantes de M. de Vardes, qui accompagne les douze cents francs (*de pension*) d'une si admirable sauce, je veux dire, de tant de paroles choisies, et de sentiments si tendres et si généreux, que la philosophie de notre ami n'y résiste pas. Vardes est tout extrême; et comme je suis persuadée qu'il le haïssoit, parce qu'il le traitoit mal, il l'aime présentement, parce qu'il le traite bien : c'est le proverbe italien[1] et son contraire. Je m'en vais donc avec le bon abbé et des livres, et votre idée dont je recevrai tous mes biens et tous mes maux. Je vous promets qu'elle m'empêchera de demeurer le soir

[1] *Chi offende, non perdona.*

au serein; je me représenterai que cela vous déplaît : ce ne sera pas la première fois que vous m'aurez fait rentrer au logis de cette sorte. Je vous promets de vous consulter et de vous obéir toujours, faites-en de même pour moi, et ne vous chargez d'aucune inquiétude; reposez-vous de ma conservation sur ma poltronnerie; je n'ai pas en vous les mêmes sujets de confiance, j'ai bien des choses à vous reprocher; et, sans aller jusqu'à Monaco, n'ai-je pas les bords du Rhône, où vous forcez tous les braves gens de votre famille à vous accompagner malgré eux? malgré eux, vous-dis-je; et souvenez-vous au contraire que je mourois de peur à pied en passant *les vaux* d'Olioules[1] : voilà ce qui doit justifier mes craintes et fonder votre tranquillité. Faites donc en sorte que mon souvenir vous gouverne, comme le vôtre me gouvernera; je ne vous dis point les peines que me causera cet éloignement; j'y donnerai les meilleurs ordres que je pourrai, et j'éclaircirai, autant qu'il me sera possible, l'entrechien et loup de nos bois : je commence par la Loire et par Nantes, qui n'ont rien de triste. Je crois que mon fils viendra me

[1] Les *vaux* d'Olioules, qu'on appelle en langage du pays *leis Baous d'Olioules*, ne sont autre chose qu'un chemin étroit, d'environ une lieue, à côté d'une petite rivière qui passe entre deux montagnes très-escarpées, en Provence. *D. P.*

conduire jusqu'à Orléans. Je suis persuadée des complaisances de M. de Grignan ; il a des endroits d'une noblesse, d'une politesse, et même d'une tendresse extrême ; je vois en lui d'autres choses dont les contre-coups sont difficiles à concevoir ; et comme tout est à facettes, il a aussi des endroits inimitables pour la douceur et l'agrément de la société ; on l'aime, on le gronde, on l'estime, on le blâme, on l'embrasse, on le bat. Adieu, ma très-chère, je vous quitte enfin. Il me semble que vous vous moquez de moi, quand vous craignez que je n'écrive trop ; ma poitrine est à-peu-près délicate comme celle de *Georget*[1] ; excusez la comparaison, il sort d'ici : mais vous, ma très-belle, je vous conjure de ne point écrire. Montgobert, prenez la plume, et ne m'abandonnez pas.

LETTRE DCCLXXVIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, vendredi 3 mai 1680.

Me voici encore à Paris, mais c'est dans l'agitation d'un départ : vous connoissez ce mouvement : je suis sur les bras de tout le monde, je

[1] Fameux cordonnier pour femmes. *D. P.*

n'ai plus de voiture, et j'en ai trop; chacun se fait une belle action et une belle charité de me mener, *basta la meta*. Je sens les nouvelles douleurs d'une séparation, et un éloignement par-dessus un éloignement. Nous donnons à tout les meilleurs ordres que nous pouvons, et j'admire comme on se porte naturellement à ce qui touche le goût. M. de Rennes s'en va dans quatre ou cinq jours, il suit mes pas. Mademoiselle de Méri demeure maîtresse de l'hôtel de Carnavalet : j'y laisse du But avec le soin de tout mon commerce avec vous; il s'est chargé de vos petits ajustements; je ne puis assez le payer : c'est pour cela qu'il ne veut rien. Il rendra tous ses services à mademoiselle de Méri, ainsi que deux femmes que je laisse encore : il ne tiendra qu'à elle d'être bien; je suis assurée qu'une autre seroit fort contente, mais je doute qu'elle le soit jamais. Elle me dit hier qu'il y avoit des gens qui écrivoient d'elle tout de travers, et que vous lui mandiez qu'il n'étoit pas possible de croire qu'elle eût loué une maison sans la voir. Je ne dis rien, quoique je pusse lui répondre que c'étoit moi, et qu'en tous les cas son repentir étoit extraordinaire : car si elle n'a point vu la maison, et qu'elle ne se fie pas à madame de Lassay, pourquoi la loue-t-elle sans clause et avec empressement? Si elle l'a vue, et qu'elle l'ait même sou-

haitée, pourquoi s'en repent-elle? On auroit toujours assez de quoi répondre, mais c'est cela qui me fit taire. Nous sommes fort bien ensemble; tout mon déplaisir, c'est qu'elle ne soit pas en repos; mais je crois que cela tient à son mal, et je la plains. J'ai à vous conjurer, ma très-chère, de n'avoir aucune sorte d'inquiétude de mon voyage. Le temps est beau à merveilles, la route délicieuse; ce qui me fâche, c'est de ne recevoir de vos lettres qu'à Nantes : je ne les hasarderai point en passant pays; comme je dépends du vent, et que sur l'eau rien n'est réglé, me voilà résolue à ne les trouver qu'à Nantes; cela me fera souhaiter d'y arriver, et me fera marcher plus vite. Soyez tranquille sur ma santé, elle est parfaite, et je la ménage fort bien; j'aurai soin aussi de celle du bon abbé.

Je porte des livres, je m'en vais, comme une furie, pour me faire payer; je ne veux entendre ni rime, ni raison : c'est une chose étrange que la quantité d'argent qu'on me doit; je dirai toujours comme l'*avare*, de l'argent, de l'argent, dix mille écus sont bons, je pourrois bien les avoir, si l'on me payoit ce qui m'est dû en Bretagne et en Bourgogne. Vraiment, ma fille, voici une jolie lettre, il y a bien de l'esprit; mon commerce va être d'un grand agrément : encore si j'avois à vous apprendre des nouvelles de Da-

nemarck, comme je faisois il y a quatre ou cinq ans, ce seroit quelque chose, mais je suis dénuée de tout. A propos, la princesse de La Trémouille épouse un comte *d'Ochtensilbourg*[1] qui est très-riche, et le plus honnête homme du monde : vous connoissez ce nom-là : sa naissance est un peu équivoque, sa mère étoit de la main gauche : toute l'Allemagne soupire de l'outrage qu'on fait à l'écusson de la bonne Tarente : mais le roi lui parla l'autre jour si agréablement sur cette affaire, et son neveu, le roi de Danemarck, et même l'amour, lui font de si pressantes sollicitations, qu'elle s'est rendue. Elle vint me conter tout cela l'autre jour. Voilà une belle occasion de lui écrire, et de réparer vos fautes passées. N'êtes-vous pas bien aise de savoir ce détail? songez que c'est le plus charmant que vous puissiez avoir de moi d'ici à la Toussaint. Je vous écrirai encore de Paris, et je ne vous dis point adieu aujourd'hui. Corbinelli vous rend mille graces de votre souvenir, et de ce que vous le souhaitez

[1] Il faut lire *Altembourg*. Ce n'est pas sans dessein que madame de Sévigné se permet d'estropier ce nom propre, ainsi qu'elle s'en explique dans une apostille du 2 juin, sous la date ci-après du 31 mai. *G. D. S. G.*

N. B. Charlotte-Émilie de La Trémouille, fille de Charles-Henri, prince de Tarente, et de la princesse Émilie de Hesse-Cassel, épousa en Danemarck Antoine d'Altembourg, comte d'Oldenbourg, le 26 mai 1680. *D. P.*

auprès de moi. M. de Vendôme a remporté le prix de la bague.

LETTRE DCCLXXIX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Paris, lundi 6 mai 1680.

Vous me dites fort plaisamment qu'il n'y a qu'à laisser faire l'esprit humain, qu'il saura bien trouver ses petites consolations, et que c'est sa fantaisie d'être content. J'espère que le mien n'aura pas moins cette fantaisie que les autres, et que l'air et le temps diminueront la douleur que j'ai présentement. Il me semble que je vous ai mandé ce que vous me dites sur la furie de ce nouvel éloignement; on diroit que nous ne sommes pas encore assez loin, et qu'après une mûre délibération, nous y mettons encore cent lieues volontairement. Je vous renvoie quasi votre lettre; c'est que vous avez si bien tourné ma pensée, que je prends plaisir à la répéter. J'espère au moins que les mers mettront des bornes à nos fureurs, et qu'après avoir bien tiré chacune de notre côté, nous ferons autant de pas pour nous rapprocher, que nous en faisons pour être aux deux bouts de la terre. Il est vrai que pour deux per-

sonnes qui se cherchent, et qui se souhaitent toujours, je n'ai jamais vu une pareille destinée : qui m'ôteroit la vue de la Providence, m'ôteroit mon unique bien; et si je croyois qu'il fût en nous de ranger, de déranger, de faire, de ne pas faire, de vouloir une chose ou une autre, je ne penserois pas à trouver un moment de repos : il me faut l'auteur de l'univers pour raison de tout ce qui arrive; quand c'est à lui qu'il faut m'en prendre, je ne m'en prends plus à personne, et je me soumets : ce n'est pourtant pas sans douleur ni tristesse; mon cœur en est blessé, mais je souffre même de ces maux, comme étant dans l'ordre de la Providence. Il faut qu'il y ait une madame de Sévigné qui aime sa fille plus que toutes les autres mères; qu'elle en soit souvent très-éloignée, et que les souffrances les plus sensibles qu'elle ait dans cette vie lui soient causées par cette chère fille. J'espère aussi que cette Providence disposera les choses d'une autre manière, et que nous nous retrouverons, comme nous avons déjà fait. Je dînai l'autre jour avec des gens qui, en vérité, ont bien de l'esprit, et qui ne m'ôtèrent point cette opinion.

Mais parlons plus communément, et disons que c'est une chose rude que de faire six mois de retraite pour avoir vécu cet hiver à Aix : si cela servoit à la fortune de quelqu'un de votre

famille, je le souffrirois; mais vous pouvez compter qu'en ce pays-ci vous serez trop heureuse si cela ne vous nuit pas. L'intendant ne parle que de votre magnificence, de votre grand air, de vos grands repas : madame de Vins en est tout étonnée, et c'est pour avoir cette louange que vous auriez besoin que l'année n'eût que six mois; cette pensée est dure de songer que tout est sec pour vous jusqu'au mois de janvier. Vous n'entendrez pas parler de la dépense de votre bâtiment, n'y pensez plus; c'est une chose si nécessaire que j'avoue que sans cela l'hôtel de Carnavalet est inhabitable : vous n'aurez qu'à en écrire au chevalier, nous lui donnâmes hier une connoissance parfaite de nos desseins. Je me réjouirai avec le Berbisi[1] de l'occasion qu'il a eue de vous faire plaisir. J'ai été ravie de votre joli couplet; quoi que vous disiez de Montgobert, je crois que *vous n'y avez point nui*, comme cet homme, vous en souvient-il[2]? il est, en vérité, fort plaisant ce couplet : vous avez cru que je le recevrois dans mes bois; je suis encore dans Paris,

[1] M. de Berbisi, président à mortier au parlement de Dijon, et proche parent de madame de Sévigné, dont il a déjà été fait mention. (*Voyez* la lettre du 15 septembre 1677.)

[2] Madame de Sévigné rappelle ici le conte de ce paysan qui, étant accusé en justice d'être le père d'un enfant, assura qu'un autre l'avoit fait, mais qu'à la vérité *il n'y avoit pas nui*. D. P.

mais il n'en fera pas plus de bruit : je le chanterai sur la Loire, si je puis desserrer mon gosier qui n'est pas présentement en état de chanter. Je vous avouerai que j'ai grand besoin de vous tous; je ne connois plus ni la musique, ni les plaisirs; j'ai beau frapper du pied, rien ne sort qu'une vie triste et unie[1], tantôt à ce triste faubourg, tantôt avec les sages veuves. M. de Grignan m'est bien nécessaire, car j'ai un coin de folie qui n'est pas encore bien mort.

Je vous ai parlé de la princesse de Tarente, comme si j'avois reçu votre lettre; je vous ai conté le mariage de sa fille : écrivez-lui, elle en sera fort aise, vous lui devez cette honnêteté; elle s'est toujours piquée de vous estimer et de vous admirer : elle vient à Vitré; elle me fera sortir de ma simplicité, pour me faire entrer dans son amplification; je n'ai jamais vu un si plaisant style. Elle amusa le roi l'autre jour dans une promenade, en lui contant tout ce que je vous conterai quand je serai aux Rochers; voilà les nouvelles que vous recevrez de moi : mais aussi vous pourrez vous vanter qu'il ne se passera rien en Allemagne, ni en Danemarck, dont vous ne soyez parfaitement instruite.

[1] On lit dans la vie de Pompée : « Car toutes et quantes fois « que je frapperai du pied seulement la terre d'Italie, je feroy « sourdir de toutes parts gens de guerre à pied et à cheval. » (*Plutarque*, traduction d'Amyot.)

Montgobert m'a mandé des merveilles de Pauline; faites-m'en parler; c'est une petite fille charmante, c'est la joie de toute votre maison. Mademoiselle du Plessis ne m'en fera point souvenir; ne vous ai-je pas dit qu'elle est affligée de la mort de sa mère? Mais j'ai de bons livres et de bonnes pensées. Ne craignez point que j'écrive trop: je vous ai donné l'idée de la délicatesse de ma poitrine. Je vous recommande la vôtre; faites-moi écrire si vous aimez ma vie; profitez du temps et du repos que vous avez; amusez-vous à vous guérir tout-à-fait; mais il faut que vous le vouliez, et c'est une étrange pièce que notre volonté! Celle de vos musiciens étoit bonne à ténèbres; mais vous les décriez, *tantôt des musiciens sans musique*, et puis *une musique sans musiciens :* j'admire la bonté de M. le comte, de souffrir que vous en parliez si librement.

Je viens de recevoir une grande visite de votre intendant, *sa serrure étoit bien brouillée*[1], mais je n'ai pas laissé d'attraper qu'il vous honore fort : il m'a loué votre magnificence; il dit que vous êtes toujours belle, mais triste et si abattue, qu'il est aisé de voir que vous vous contraignez. Il est charmé de M. de Berbisi, que je

[1] Façon de parler familière à madame de Sévigné et à madame de Grignan, pour exprimer l'embarras que certaines gens mettent dans leur discours. *D. P.*

remercîrai, quoique je sache bien que votre recommandation est la seule cause des services qu'il lui a rendus. Je doute que cet intendant retourne en Provence; à tout hasard je lui conseillerois de laisser ici quatre ou cinq de ses dents. J'ai eu tant d'adieux que j'en suis étonnée; vos amies, les miennes, les jeunes, les vieilles, tout-à-fait des merveilles. La maison de Pomponne et madame de Vins me tiennent bien au cœur. L'abbé Arnauld arriva hier tout à propos pour me dire adieu. Pour madame de Coulanges, elle s'est signalée, elle a pris possession de ma personne, elle me nourrit; elle me mène, et ne veut pas me quitter qu'*elle ne m'ait vu pendue*[1]. Mon fils vient à Orléans avec moi, je crois qu'il viendroit volontiers plus loin.

Madame la dauphine est présentement à Paris pour la première fois : la messe à Notre-Dame, dîner au Val-de-Grace, voir la duchesse de La Vallière, et point de *Bouloi*[2], je crois qu'elles se pendront. On fait tous les jours des fêtes pour

[1] Mot de *Martine* dans le *Médecin malgré lui*, act. III, scène IX.

[2] C'est-à-dire que madame la dauphine n'iroit point aux Carmelites de la rue du Bouloi. *D. P.* On a vu que ces religieuses s'étoient beaucoup trop mêlées des tracasseries de la cour. Elles ménageoient des entrevues entre la reine et madame de Montespan, etc. Le roi d'un mot avoit fait cesser leur petite importance. *A. G.* (*Voyez* la lettre du 14 juin 1675, tome III, page 421, note 1.)

madame la dauphine. Madame de Fontanges revient demain. Voyez un peu comme ce prieur de Cabrières est venu redonner cette belle beauté à la cour. Le petit de La Fayette a un régiment: vous voyez que M. de La Rochefoucauld n'a pas emporté l'amitié de M. de Louvois : mais que veux-je conter avec toutes ces nouvelles? C'est bien à moi, qui monte en carrosse, à me mêler de parler. Adieu, ma chère enfant, il faut vous quitter encore; j'en suis affligée : je serai longtemps sans avoir de vos lettres, c'est une peine incroyable; du moins si je pouvois espérer que vous conserverez votre santé, ce seroit une grande consolation dans une si terrible absence.

LETTRE DCCLXXX.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Orléans, mercredi 8 mai 1680.

Nous voici arrivés sans aucune aventure considérable; il fait le plus beau temps du monde; les chemins sont admirables; notre équipage va bien; mon fils m'a prêté ses chevaux, et m'est venu conduire jusqu'ici. Il a fort égayé la tristesse du voyage; nous avons causé, disputé et lu,

nous sommes dans les mêmes erreurs, cela fournit beaucoup. Notre essieu rompit hier dans un lieu merveilleux, nous fûmes secourus par le véritable portrait de M. de *Sottenville*[1]; c'est un homme qui feroit les *Géorgiques* de Virgile, si elles n'étoient déjà faites, tant il sait profondément le ménage de la campagne : il nous fit venir sa femme, qui est assurément *de la maison de la Prudoterie, où le ventre ennoblit*[2]. Nous fûmes deux heures avec cette compagnie sans nous ennuyer, par la nouveauté d'une conversation et d'une langue entièrement nouvelle pour nous. Nous fîmes bien des réflexions sur le parfait contentement de ce gentilhomme, de qui l'on peut dire :

> Heureux qui se nourrit du lait de ses brebis,
> Et qui de leurs toisons voit filer ses habits[3].

Les jours sont si longs que nous n'eûmes pas même besoin du secours de la plus belle lune du monde qui nous accompagnera sur la Loire, où nous nous embarquons demain. Quand vous recevrez cette lettre, je serai à Nantes : j'ai trouvé aujourd'hui que je ne suis pas encore plus loin de vous qu'à Paris; et par un filet que nous

[1] Beau-père de Georges Dandin.

[2] *Voyez* la scène IV du Ier acte de *Georges Dandin*, comédie de Molière. *D. P.*

[3] *Voyez* les *Bergeries* de Racan, acte V, scène Ire. *D. P.*

avons tiré sur la carte, nous avons vu que Nantes même n'étoit guère plus loin de vous que Paris. Mais en vérité, voilà de légères consolations, je n'ai pas même celle de recevoir de vos nouvelles. Vos lettres n'arrivent qu'aujourd'hui à Paris; du But y joindra celles de samedi, et j'aurai les deux paquets ensemble à Nantes : je n'ai point voulu les hasarder par une route incertaine, puisqu'elle dépend du vent : vous croyez donc bien que j'aurai quelque impatience d'arriver à Nantes. Adieu, mon enfant; que puis-je vous dire d'ici? Vous avez des résidents qui doivent vous instruire; je ne suis plus bonne à rien qu'à vous aimer, sans pouvoir faire nul usage de cette bonne qualité : cela est triste pour une personne aussi vive que moi. Mon *bien bon* vous assure de ses services : je suis fort occupée du soin de le conserver; les voyages ne sont plus pour lui comme autrefois. Je vous embrasse de tout mon cœur. Votre frère veut discourir.

DE MONSIEUR DE SÉVIGNÉ.

Puisque vous savez que je suis ici, ma belle petite sœur, je n'ai quasi plus rien à dire pour discourir, si ce n'est que, pour me rendre nécessaire, j'ai voulu me mêler de faire le marché du bateau; et que, dès qu'il a été conclu, mon oncle, d'une seule parole, l'a eu à une pistole meilleur

marché que moi : cela donnera sujet à ma mère de faire des réflexions sur l'amendement que les années apportent à ma pauvre cervelle : en vérité, elles ne servent de guère ; tout ce que je puis penser de bon est toujours inutile, et demeure sans effet, et j'ai toujours la grace efficace pour tout ce qui ne vaut pas grand'chose. J'ai une douleur mortelle de voir ma mère aller en Bretagne sans moi : ce qui me console, c'est que vous n'êtes point à Paris, et que l'éloignement où vous allez être ne vous coûte pas, à beaucoup près, ce que vous coûteroit une nouvelle séparation. Ma mère est en parfaite santé : il faut espérer que ce voyage sera le dernier qu'elle fera dans un pays si éloigné du vôtre. J'irai la voir au mois de septembre ; il faudra bien que dans ce temps vous me fassiez des compliments de joie, puisque avec la violente inclination que j'ai de passer ma vie avec les Bretons, je serai dans mon élément. Adieu, adieu, ma petite sœur ; je ne suis pas encore assez provincial pour ne pas souhaiter passionnément de vous voir cet hiver à Paris ; il me semble que votre retour est certain. Vous aurez un très-joli appartement, et j'aurai le plaisir de ne point vous faire de honte, puisque je serai encore sous-lieutenant des gendarmes de M. le dauphin. En vérité j'ai été surpris de voir qu'un voyage de cinq mois me fît regarder comme *M. de Sottenville* ; je m'en

vais essayer de vous ôter ces impressions, et en y travaillant, je ne me ferai pas tant de violence que vous pourriez bien croire. Ne vous gâtez point l'imagination sur mon sujet; je vous aime trop pour vouloir vous donner de certains chagrins. J'avois fait l'autre jour une réponse à M. de Grignan; mais ma mère, avec beaucoup de raison, la trouva si peu digne de ce qu'il m'avoit écrit, qu'elle la brûla : je le prie de ne pas laisser de la recevoir : il est bien heureux qu'on lui ait ôté la peine de la lire. Je salue mesdemoiselles de Grignan, et j'ordonne au petit marquis de ne pas oublier de me contrefaire.

LETTRE DCCLXXXI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Blois, jeudi 9 mai 1680.

Je veux vous écrire tous les soirs, ma chère enfant: rien ne me peut contenter que cet amusement; je *tourne*, je marche, je veux reprendre mon livre; j'ai beau *tourner une affaire*[1], je m'ennuie, et c'est mon écritoire qu'il me faut. Il faut que je vous parle, et qu'encore que ma lettre ne parte ni aujourd'hui, ni demain, je vous

[1] Expression que M. de La Garde employoit à tout propos. *D. P.*

rende compte tous les soirs de ma journée. Mon fils est parti cette nuit d'Orléans par la diligence qui part tous les jours à trois heures du matin, et arrive le soir à Paris; cela fait un peu de chagrin à la poste : voilà les nouvelles de la route, en attendant celles de Danemarck. Nous sommes montés dans le bateau à six heures par le plus beau temps du monde; j'y ai fait placer le corps de mon grand carrosse, d'une manière que le soleil n'a point entrée dedans : nous avons baissé les glaces : l'ouverture du devant fait un tableau merveilleux; les portières et les petits côtés nous donnent tous les points de vue qu'on peut imaginer. Nous ne sommes que l'abbé et moi dans ce joli cabinet, sur de bons coussins, bien à l'air, bien à notre aise : tout le reste comme des cochons sur la paille. Nous avons mangé du potage et du bouilli tout chaud : on a un petit fourneau, on mange sur un ais dans le carrosse, comme le roi et la reine : voyez, je vous prie, comme tout s'est raffiné sur notre Loire, et comme nous étions grossiers autrefois que *le cœur étoit à gauche :* en vérité le mien, ou à droite, ou à gauche, est tout plein de vous. Si vous me demandez ce que je fais dans ce carrosse charmant, où je n'ai point de peur, j'y pense à ma chère fille, je m'entretiens de la tendre amitié que j'ai pour elle, de celle qu'elle a pour moi, des pays

infinis qui nous séparent, de la sensibilité que j'ai pour tous ses intérêts, de l'envie que j'ai de la revoir, de l'embrasser; je pense à ses affaires, je pense aux miennes; tout cela forme un peu l'*humeur de ma fille*, malgré l'*humeur de ma mère*[1] qui brille tout autour de moi. Je regarde, j'admire cette belle vue qui fait l'occupation des peintres. Je suis touchée de la bonté du bon abbé, qui, à soixante-treize ans, s'embarque encore sur la terre et sur l'onde pour mes affaires. Après cela je prends un livre que le pauvre M. de La Rochefoucauld me fit acheter, c'est *la Réunion du Portugal*, qui est une traduction de l'italien: l'histoire et le style sont également estimables. On y voit le roi de Portugal (*Sébastien*), jeune et brave prince, se précipiter rapidement à sa mauvaise destinée; il périt dans une guerre en Afrique contre le fils d'Abdalla : c'est assurément une histoire des plus amusantes qu'on puisse lire. Je reviens ensuite à la Providence, à ses ordres, à ses conduites, à ce que je vous ai entendu dire, que nos volontés sont les exécutrices de ses décrets éternels. Je voudrois bien causer avec quelqu'un; je viens d'un lieu où l'on est assez accoutumé à discourir : nous parlons, l'abbé et

[1] Expressions par lesquelles la mère et la fille désignoient entre elles certaines promenades et certains points de vue, soit à Livry, soit aux Rochers. *A. G.*

moi, mais ce n'est pas d'une manière qui puisse nous divertir : nous passons tous les ponts avec un plaisir qui nous les fait souhaiter : il n'y a pas beaucoup d'*ex voto* pour les naufrages de la Loire, non plus que pour la Durance : il y auroit plus de raison de craindre cette dernière, qui est folle, que notre Loire, qui est sage et majestueuse. Enfin nous sommes arrivés ici de bonne heure; chacun *tourne*, chacun se rase, et moi j'écris romanesquement sur le bord de la rivière où est située notre hôtellerie; *c'est la Galère*, vous y avez été.

J'ai entendu mille rossignols; j'ai pensé à ceux que vous entendez sur votre balcon. Je n'ose vous dire la tristesse que l'idée de votre délicate santé a jetée sur toutes mes pensées; vous le comprenez bien, et à quel point je souhaite qu'elle se rétablisse : si vous m'aimez, vous y mettrez vos soins et votre application, afin de me témoigner la véritable amitié que vous avez pour moi. Cet endroit est une pierre de touche. Bonsoir, ma très-chère; adieu jusqu'à demain à Tours.

A Tours, vendredi 10 mai.

Toujours, ma fille, avec la même prospérité. Je n'ai jamais rien vu de pareil à la beauté de cette route. Mais comprenez-vous bien comme notre carrosse est mis de travers? Nous ne sommes

jamais incommodés du soleil, il est sur notre tête, le levant est à gauche, le couchant à la droite, c'est la *cabane*[1] qui nous en défend. Nous parcourons toute cette belle côte, et nous voyons deux mille objets différents qui passent incessamment devant nos yeux comme autant de paysages nouveaux dont M. de Grignan seroit charmé : je lui en souhaiterois un seulement à l'endroit que je dirois.

On attendoit, le lendemain de mon départ, la belle Fontanges à la cour : c'est au chevalier présentement à faire son devoir; je ne suis plus bonne à rien du tout : si vous ne m'aimiez, il faudroit brûler mes misérables lettres avant que de les ouvrir. Adieu donc, ma très-aimable enfant; adieu, M. de Grignan.

LETTRE DCCLXXXII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Saumur, samedi 11 mai 1680.

Nous arrivons ici, ma très-belle; nous avons quitté Tours ce matin : j'y ai laissé à la poste une lettre pour vous. Qui m'ôteroit la faculté de penser, m'embarrasseroit beaucoup, surtout dans

[1] C'est ainsi qu'on nomme les bateaux qui descendent la Loire. *D. P.*

ce voyage. Je suis douze heures de suite dans ce carrosse si bien placé, si bien exposé; j'en emploie quelques-unes à manger, à boire, lire, beaucoup à regarder, à admirer, et encore plus à rêver, à penser à vous. Je suis assurée, ma chère enfant, que vous ne croyez point que ce soit une flatterie, c'est une vérité; je vous parcours, je vous dévide, je vous redévide; je passe par mille endroits tristes, fâcheux, d'autres doux et sensibles. Je pense à votre belle jeunesse, à votre santé; de quelle manière elle a été maltraitée; comme vous en avez abusé, comme votre sang s'est irrité; nous ne fûmes point assez effrayés de cette première marque qu'il nous en donna, et qui fut le commencement de tous vos maux. Enfin que ne pense-t-on point quand on pense toujours, avec beaucoup de silence et de loisir? Je ne vous dis point tous les pays que j'ai battus, ni tous les chemins que fait mon imagination; ma lettre seroit trop longue : ce qui est vrai, c'est que je trouve toujours une égale tendresse dans mon cœur : j'aimerois fort à vous parler sur certains chapitres, mais ce plaisir n'est pas à portée d'être espéré; en attendant, *je pense, donc je suis*[1]; je pense à vous avec ten-

[1] C'est l'axiome fondamental de la métaphysique de Descartes; celui dont il déduit la réalité de notre existence, celle de l'âme et sa spiritualité, celle de Dieu et sa nécessité. *A. G.*

dresse, donc je vous aime; je pense uniquement à vous de cette manière, donc je vous aime uniquement. Le bon abbé se porte fort bien; il est charmé de cette route; jamais on n'a fait ce voyage comme nous le faisons; c'est dommage que nous ne soyons un peu moins solitaires. Je vous jure pourtant que je ne souhaite personne, et qu'étant condamnée à m'éloigner de vous, j'aime encore mieux être toute seule et toute libre, et me donner entièrement à mes affaires, que d'être détournée sans être contente. Me voilà donc fort bien pour quatre ou cinq mois, puisqu'il le faut. J'ai bien envie que vous voyiez un peu plus clair à mademoiselle de Grignan : pour vos affaires, vous ne les voyez que trop; c'est une étrange chose que d'avoir à réparer, six mois de suite, les dépenses d'un hiver à Aix; vraiment, c'est bien pour avoir vécu. Cependant je veux espérer que la Providence démêlera tout, mieux que nous ne pensons : il y a de certains avenirs obscurs qui s'éclaircissent quelquefois tout d'un coup; ma chère enfant, vous voyez bien ce que je pense et ce que je désire là-dessus, et vous entendez tout ce que je ne dis pas. Mon ennui, par-dessus l'ordinaire, c'est d'être si longtemps sans avoir de vos lettres; cela me trouble. Il part aujourd'hui de Paris deux paquets de vous, qui arriveront à Nantes lundi comme moi,

voilà tout l'ordre que j'ai pu donner. C'étoit une folie de prétendre attraper vos lettres, en volant, par les villes où je ne suis qu'un moment, et où je n'arrive que comme il plaît au vent; il a eu jusqu'ici la dernière complaisance, mais le moyen d'y compter sûrement? Voilà le bon abbé qui vous fait mille amitiés. Je lis toujours avec plaisir mon histoire de Portugal; mais je n'ai rien lu de vous depuis le 28 du passé, cela est long; je relis vos anciennes lettres. Adieu, ma très-chère, en voilà assez pour aujourd'hui.

LETTRE DCCLXXXIII.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Ingrande, dimanche au soir 12 mai 1680.

Nous voici arrivés avec le même beau temps, la même apparence de rivière, et je crois, les mêmes rossignols. Je ne m'accoutume point à la beauté de ce pays; vous en seriez surprise vous-même, comme si vous ne l'aviez jamais vu. Il y a des âges où l'on ne regarde que soi; vous n'en avez jamais été fort occupée, cependant il me semble que nous étions plus appliquées dans ce bateau à disputer contre ce petit comte des Chapelles, qu'à regarder ces beautés champêtres.

Voici justement tout le contraire; nous sommes dans un profond silence, parfaitement à notre aise, lisant, rêvant, admirant, dans un entier isolement de toutes sortes de nouvelles, et vivant enfin sur nos réflexions. Le bon abbé prie Dieu sans cesse, j'écoute ses lectures saintes; mais quand il est dans le chapelet, je m'en dispense, trouvant que je rêve bien sans cela [1]. C'est ainsi, ma fille, que nous trouvons les moyens de passer douze ou quatorze heures sans nous désespérer, tant c'est une belle chose que la liberté. Vous connoissez la Loire par un autre bout que j'honore, quoique moins beau, puisqu'elle m'a apporté et m'apportera encore cette chère fille [2] qui m'occupe si tendrement. Je voulois voir aujourd'hui M. d'Angers (*Henri Arnauld*); il le souhaitoit; j'avois bien des choses à lui dire sur toutes les sortes de malheurs dont il est accablé, mais il fait sa visite, il n'a pas reçu ma lettre. Nous serons demain tout-à-fait dans le grand monde à Nantes; j'y trouverai de vos lettres, et j'y achèverai celle-ci. Auroit-on été assez cruel à Paris pour ne vous avoir point envoyé ce petit couplet sur M. de Dreux? Il est extrêmement joli

[1] Madame de Sévigné disoit que le chapelet n'étoit pas une dévotion, mais une distraction. *D. P.*

[2] Madame de Grignan s'étoit embarquée plusieurs fois à Roanne, en venant de Lyon à Paris. *D. P.*

il sortoit de sa coque le jour que je sortis de Paris[1]:

A Nantes, lundi 13 mai 1680.

En vérité, voici un beau journal; j'abuse bien de votre amitié, vous voyez que je n'en suis que trop persuadée : l'ennui de mes détails devroit vous faire dire, comme de vos processions qui vous attirent trop de pluie : *basta la metà della cortesia*. Nous venons d'arriver en cette ville si bien située; je ne puis jamais passer au pied d'une certaine tour, que je ne me souvienne de ce pauvre cardinal, et de sa funeste mort, encore plus funeste que vous ne le sauriez penser[2]. Je

[1] Madame de Dreux étoit bien justifiée sur l'article du poison; mais également bien convaincue sur un autre péché moins grave : c'est ce que dit le couplet de Coulanges passablement libre. Air, *Nous sommes précepteurs d'amour.*

Le bon Robin avoit grand'peur
Qu'on mît sa chère femme en poudre;
Il s'est trouvé qu'un confesseur
Étoit suffisant pour l'absoudre.
Robin est *content* et cocu,
La chose est bien claire et bien nette :
S'il peut un jour être *battu*,
Je crois sa fortune parfaite.

L'allusion au conte de La Fontaine est sensible. Elle estplus fine dans un mot attribué à madame la duchesse d'Orléans, mère du dernier duc. Quelqu'un apportoit la nouvelle de l'affaire de Rosbac, et disoit que M. de Soubise avoit été bien *battu*. — Elle répondit : *Est-il content?* *A. G.*

[2] Plus haut madame de Sévigné dit que le cardinal est mort

passe entièrement cet article, sur quoi il y auroit trop à dire ; il vaut mieux se taire mille fois ; peut-être que la providence voudra quelque jour que nous en parlions à fond.

Nous voici donc chez M. d'Harouïs, reçus et servis comme chez nous ; je crains M. de Molac qui est ici, et qui viendra encore me dire vingt fois de suite, comme il fit une fois que vous y étiez : *Vous deviez bien m'avertir de ça : vous deviez bien m'avertir de ça.* Vous souvient-il de cette sottise ? En l'attendant, je lis un paquet que je reçois de vous ; c'est la seule joie que je puisse avoir, mais ce ne peut être sans beaucoup d'émotion : cela est attaché à la manière dont je vous aime. Je trouve, ma très-chère, que vous écrivez trop, vous abusez de votre petite santé ; elle ne durera guère, si vous ne la ménagez pas mieux, et que vous écriviez à bride abattue ; votre délicatesse demande que vous observiez plus de mesure. Il est vrai que les sujets que vous

après huit jours de fièvre continue ; ici elle emploie une expression qui donne lieu à des soupçons sinistres. Cependant, dans une lettre au comte de Guitaud, elle entre dans des détails sur cette mort inopinée, de manière à éloigner de la pensée les soupçons que lui suggéroit peut-être la douleur d'une perte infiniment grande pour elle, et notamment pour madame de Grignan. Ce qui paroît probable, c'est que le cardinal fut frappé d'une fièvre cérébrale qui le mit hors d'état de se reconnoître et de mettre ordre à ses affaires. (*Voyez* la lettre à M. de Guitaud, 25 août 1679.) *G. D. S. G.*

avez traités ne souffrent pas la main d'une autre, mais il falloit vous reposer. Je crois qu'enfin vous vous corrigerez ; et cependant je m'en vais vous répondre.

Je voudrois bien, premièrement, que vous ne me missiez point dans le nombre de ceux que vous trouvez qui souhaitoient votre départ, puisque rien ne peut m'être si dur ni si sensible que votre éloignement : mais dites mieux, et faites-vous tout l'honneur que vous méritez : c'est que vous aimez M. de Grignan, et en vérité il le mérite; c'est que vous êtes ravie de lui plaire ; j'ai même trouvé fort souvent que vous n'aviez pas un véritable repos, quand il étoit loin de vous. Il a une politesse et une complaisance plus capable de vous toucher et de vous mener aux Indes que toutes les autres conduites que l'on pourroit imaginer : en vous faisant toujours la maîtresse, il est toujours le maître; cette manière lui est naturelle; mais s'il y avoit un art pour mener un cœur comme le vôtre, il l'auroit uniquement trouvé. Vous avez vu au travers de ses honnêtetés ce qu'il souhaitoit; vous avez été conduite par l'envie de lui plaire; c'est donc à lui à décider, quand des voyages vous seront aussi ruineux, ou à vous à dire vos raisons un peu plus fortement, puisque c'est votre intérêt commun de ne plus jouer le rôle de gouverneurs,

dont vous ne vous acquittez que trop bien. C'est proprement causer que tout ceci ; car c'est une chose passée : il s'agit de songer à réparer ces étranges brèches. M. de Grignan m'écrit une lettre fort honnête ; il me fait voir qu'il ne veut pas que j'aie mauvaise opinion de lui, et conte si bien toutes ses raisons, qu'il n'y a rien à lui répliquer. On travaillera à votre petit appartement, selon vos intentions ; tout cela est réglé, les cloisons, la cheminée, le parquet de la chambre, les croisées. Je crois que c'est aujourd'hui qu'on commence ; le bon du But est surintendant de cet ouvrage. Il faut espérer, ma chère enfant, quelque chose de plus doux que d'être à cent mille lieues les uns des autres, comme nous voilà présentement : cela fait peur. Vous êtes bien heureux d'avoir donné de si bons ordres à Entrecasteaux, et de voir augmenter cette terre ; je crains bien de voir ici tout le contraire ; je vous en manderai des nouvelles.

J'ai relu ce matin votre lettre, et je n'ai point compris pourquoi vous m'enveloppez entièrement dans *tout ce monde* que vous dites *qui souhaitoit votre départ* : voilà une facette que je ne connois point en vous ; j'aurai le temps de méditer là-dessus, quoique je ne sois plus dans un bateau. Je crois avoir mieux jugé de la véritable raison de votre départ. Imaginez-vous, pour vous

consoler des dépenses d'Aix, que M. de Grignan n'en auroit guère moins fait, s'il y avoit été sans vous; que son retour auroit coûté aussi; que si vous étiez partie présentement, c'eût été encore de la dépense. Figurez-vous des habits fort honnêtes qu'il auroit fallu avoir pour le mariage de madame la dauphine; et enfin, c'est peut-être la décision de la destinée de mademoiselle de Grignan que ce voyage; c'est par cette suite et cet arrangement que la Providence l'a marqué. Voilà ce qui me vient au bout de ma plume pour me consoler moi-même d'une chose passée, sur quoi nous n'avons plus de droit, et sur quoi nous causons pour causer : c'est aussi pour vous demander bien sérieusement si c'est tout de bon que vous avez pu vous représenter que je fusse contente de vous voir partir dans l'état où vous étiez; je verrai par là ce que vous croyez de mon amitié, et de quelle façon vous accommodez des choses si opposées. Adieu, ma très-chère : je ne me reproche à votre égard aucun sentiment qui ne soit conforme et très-naturellement attaché à la tendresse que j'ai pour vous.

A Nantes, mardi au soir 14 mai.

Je reçois présentement votre paquet, et quoique la poste soit prête à partir, je ne puis m'empêcher de vous remercier de vos amitiés et de celles de

Pauline. Vous étiez bien lasse, ma chère enfant; reposez-vous; craignez de vous remettre dans un état misérable, suivez les conseils de La Rouvière; je m'en vais bien faire valoir à madame de Thianges qu'il a guéri son frère *(M. de Vivonne)* : je voudrois bien qu'il vous guérît aussi. Nous avons très-bien jugé du prieur de Cabrières, c'est *le médecin forcé*. Cependant madame de Coulanges me mande qu'*en faisant ses fagots*[1], il a guéri madame de Fontanges, qui est revenue à la cour, où elle reçut d'abord publiquement une fort belle visite. Le roi veut que ce prieur s'établisse à Paris; il n'ira chez lui que pour revenir. La comparaison de *Carthage* et de votre chambre est tout-à-fait juste et belle, elle saute aux yeux; j'aime ces sortes de folies. Croiriez-vous que je suis enfermée aujourd'hui pour écrire et que j'ai refusé rudement toutes les madames? J'avois à faire réponse à M. de Grignan, à achever cette lettre, sans compter mille billets à toutes mes amies qui m'ont écrit. Adieu, je vous en dirai davantage samedi. Mandez-moi si votre voyage ne vous a point fait de mal; nous avons fait le nôtre sans la moindre incommodité.

[1] Allusion à la comédie du *Médecin malgré lui.*

LETTRE DCCLXXXIV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Nantes, vendredi 17 mai 1680.

Je vous assure, ma fille, qu'il m'ennuie ici. M. de Molac, ni les madames qui me font tant d'honnêtetés, ne me consolent point de n'être pas dans mes bois; car je ne pense pas encore à Paris. Ce sont donc les Rochers que je respire; c'est mon *Rochecourbière*[1], c'est d'être dans de belles allées, et non pas dans une fausse représentation d'une société qui n'a rien d'agréable pour moi. Ma consolation, c'est d'être à mes Filles de Sainte-Marie; elles sont aimables; elles ont conservé une idée de vous, dont elles me font leur cour; elles ne sont point folles, ni prévenues, comme celles que vous connoissez; elles ne croient point le pape d'aujourd'hui (*Innocent XI*) hérétique[2]; elles sa-

[1] Grotte fort agréable où on alloit se reposer dans les parties de promenade qu'on faisoit à Grignan. *D. P.* Elle est située à un demi-quart de lieue de la ville; on y voit encore des terrasses et des escaliers que M. de Grignan avoit fait disposer pour la rendre plus accessible. *M.*

[2] Ce n'est pas la première fois que madame de Sévigné badine sur le mot hérétique. (*Voir* la lettre du 22 novembre 1679) Nous ignorons si Innocent XI fut sincèrement favorable à la doctrine

vent leur religion; elles ne jetteront point par terre l'Écriture-Sainte, parce qu'elle est traduite par les plus honnêtes gens du monde; elles font honneur à la grace de Jésus-Christ; elles connoissent la Providence; elles élèvent fort bien leurs petites filles; elles ne leur apprennent point à mentir, ni à dissimuler leurs sentiments; point de *coquesigrues* ni d'idolâtrie : enfin, je les aime. M. de Grignan les croira jansénistes, et moi je pense qu'elles sont chrétiennes; il y en a deux qui ont bien de l'esprit. J'irai demain écrire dans cette maison, j'y dînerai dimanche : encore une fois, c'est ma consolation. Je commence dès aujourd'hui cette lettre, parce que l'on reçoit les lettres à dix heures du matin, et que la poste repart à six heures du soir; cela est fort juste : et puis je m'en vais vous dire une chose plaisante, c'est que la première fois que je lis vos lettres, je suis si émue, que je ne vois pas la moitié de ce qui est dedans; en les relisant plus à loisir,

jansénienne; mais il est notoire qu'il n'a pas ouvertement protégé les jésuites; qu'il n'a point improuvé la conduite des solitaires de Port-Royal; que le cardinal Noris, durant cette trop fameuse dissidence d'opinion, fit paroître son livre intitulé : *Defensiones Augustinæ*, contre les pères Adam, Martinon, Annat, jésuites, et qu'il sortit victorieux de toutes les accusations intentées contre lui au tribunal de l'inquisition. Si on pèse bien toutes les paroles de madame de Sévigné dans ce qui suit, il ne sera pas difficile de voir de quel côté elle penchoit. *G. D. S. G.*

je trouve mille choses sur quoi je veux parler : la première qui me revient, c'est *votre Carthage*[1]; laissez-nous faire, je vous prie, nous l'achèverons plus tôt que la pauvre Didon n'acheva la sienne : cette comparaison m'a charmée. Je suis ici dans l'embarras d'achever un grand compte de dix-neuf années, que mon fils n'avoit fait qu'ébaucher. On veut me faire passer des lettres que j'ai écrites pour des quittances ; c'est une pitié de voir les subtilités où dix mille francs de reste jettent un mauvais payeur. Nous allons tout arrêter : nous aspirons à de certains lods et ventes d'une terre qui relève de nous ; nous voulons deux mille francs tout-à-l'heure : nous avons bien des gens qui nous conseillent ; tout ce qui me fâche, c'est de faire du mal : mais quand je joue à noyer, et que je me demande lequel je noie de M. de La Jarie, ou de moi, je dis sans balancer que c'est M. de La Jarie, et cela me donne du courage. Voilà, ma pauvre enfant, les nouvelles dont je puis remplir mes lettres : quand je songe combien les détails de cette nature, qui sont dans les vôtres, me touchent sensiblement, je m'imagine que vous êtes de même pour moi, et je ne crois pas que vous vouliez que je mette votre amitié à plus haut prix. La vie est ici à fort bon marché : si c'étoit

[1] Il s'agit de l'appartement qu'on faisoit arranger pour madame de Grignan à l'hôtel de Carnavalet. *A. G.*

la même chose à Aix, vous n'auriez pas tant dépensé l'hiver dernier; c'est encore une belle circonstance que tout y soit comme à Paris : voilà une heureuse ressemblance. Vous avez raison de trouver plaisant qu'en blâmant l'excès de votre dépense, on trouve à dire à la frugalité de vos repas; vous avez très-bien fait de ne les pas augmenter; vous avez un si grand air que vous trompez les yeux, car votre intendant jure qu'on ne peut pas faire une meilleure chère, ni plus grande, ni plus polie. C'est une chose étrange que cinquante domestiques, nous avons eu peine à les compter. Pour Grignan, je ne comprends jamais comment vous y pouvez souhaiter d'autre monde que votre famille. Vous savez bien que quand nous étions seules nous étions cent dans votre château; je trouvois que c'étoit assez. Il ne faut pas croire que l'excès du nombre ne vous ôte pas toute la douceur et le soulagement du bon marché et des provisions : c'est une chose que vous n'avez jamais voulu comprendre ; mais votre arithmétique, en vous faisant doubler par quatre le nombre de vos bouches, vous les fera trouver aussi chères qu'à Paris. Donnez à tout cela, ma fille, quelques moments des réflexions dont vous vous creusez la tête dans votre cabinet, je vous recommande à vous-même dans cette retraite. Vos rêveries ne sont jamais agréables, vous vous

les imprimez plus fortement qu'une autre : vous savez l'effet de ces épuisements, et le besoin que vous avez d'être quelquefois *spensierata;* rien n'est si sain aux personnes délicates : vos lectures mêmes sont trop épaisses, vous vous ennuyez des histoires et de tout ce qui n'applique point : c'est un malheur d'être si solide et d'avoir tant d'esprit, on ne s'en porte pas mieux. Ma santé me fait honte; il y a quelque chose de sot à se porter aussi bien que je fais : cela est encore au-delà de la médiocrité de mon esprit. Je trouve quelquefois que je mériterois au moins quelque légère incommodité; je voudrois, pour votre soulagement et pour mon honneur, avoir quelques-unes des vôtres : quand je pense à tant de maux, je vous assure, ma chère enfant, que je suis étonnée que la bonté de mon tempérament puisse soutenir l'inquiétude que j'en ai. Je ne vous ai point assez dit comme j'aime Pauline, ni combien je la trouve jolie, aimable, vive et naturelle : ce seroit grand dommage, si elle se gâtoit; et je vous conseille de ne point la séparer de vous. Il me semble que le marquis ne m'aime plus.

Samedi 18 mai.

Vous voulez que je n'aie plus d'inquiétude de votre santé; seroit-il possible que vos incommodités fussent venues à leur période? Je n'ose, en

vérité, me flatter de cette charmante pensée qui me rendroit tout le reste supportable. Je comprends qu'en effet vous perdez un peu que je ne sois plus à Paris : mon commerce est exact, et je ne sais point de nouvelles des rues : il est tout naturel que les Grignan n'aient pas les mêmes soins que moi. Je comprends aussi fort bien la nécessité de vos dépenses d'Aix; je me suis dit tout ce que vous me dites; mais on vous en parle pour entendre vos raisons qui se rapportent fort à celles qu'on a déjà pensées: Je me doutai que la mort de cette mère de madame de Dreux vous frapperoit l'imagination : je me repentis de vous l'avoir écrite, mais j'en étois si pleine moi-même, qu'il n'y eut pas moyen de m'en taire[1].

Vous croyez encore, ma chère enfant, sur ce que je vous ai dit que vous aviez trop d'esprit, que je vais disant une sottise, dont vous m'accusâtes à Paris, qui est de dire, comme une buse, que ma fille est malade parce qu'elle a trop d'esprit : ah! vraiment je ne dis point de ces fadaises-là. Je vous ai écrit ce que j'en pense tout bonnement, et cela demeure entre nous; c'est que l'on cause sur cela, comme on fait avec madame de La Fayette de sa santé; elle avoue tout franchement qu'elle ne songe qu'à se rendre bête, en ôtant de son esprit autant de pensées

[1] *Voyez* ci-dessus lettre du 1er mai.

que l'on tâche ordinairement d'y en mettre : elle ne dispute point que sa tête ne lui fasse du mal, et toute sorte d'application lui est interdite; elle s'exempte de tout : je vous souhaiterois sur cela comme elle. L'affaire de M. de Luxembourg s'est, comme vous voyez, assez bien *tournée*[1]. On vous envoie son intendant à Marseille; ce sera une chose bien nouvelle pour lui que l'habit dégingandé de galérien, après avoir passé sa vie sous un chapeau de castor avec le manteau noir sur les épaules : enfin il est condamné; il a fait amende honorable, mais il a justifié son maître : tout ce que l'on peut dire là-dessus, c'est que c'est assurément un très-bon ou très-mauvais valet; il n'y a pas moyen de me contester ce discours[2]. Il y auroit extrêmement à causer, à raisonner, à admirer sur tout cela.

[1] Le duc de Luxembourg étoit alors en liberté et dans ses propriétés. Il reparut à la cour en 1681. (*Voyez* la lettre du 24 juin de cette même année.) *G. D. S. G.*

[2] Il paroît que ce Bonnard, intendant du duc de Luxembourg, avoit été sourdement gagné pour perdre son maître, et qu'il fut abandonné par ceux qui le mirent en avant. Désormeaux, auteur de l'*Histoire de Montmorency*, n'accorde point à Bonnard le titre d'intendant du duc; mais c'est une opinion particulière qu'on ne partage point avec lui. On seroit tenté de croire, d'après la réflexion de madame de Sévigné, que Bonnard s'étoit sacrifié dans cette procédure, inspiré par un dévouement qui n'est pas sans exemples sous le glaive des tribunaux d'exception, et où souvent la condamnation d'un accusé devient son triomphe dans l'opinion publique. *G. D. S. G.*

Je lis mon petit livre *de la Réunion du Portugal*; je vous l'enverrois si j'étois dans votre continent; mais il me semble que je ne suis plus à portée de rien. Cette histoire est écrite en italien par un gentilhomme génois, nommé Conestage[1] homme de grande réputation, et c'est un ami du cardinal d'Estrées et de madame de La Fayette qui l'a traduite; elle se laisse lire en perfection. Adieu, ma très-belle et très-aimable, voilà ma lettre de Provence achevée, elle sait bien se faire céder la place; j'irai faire tantôt des billets chez nos sœurs. Vos lettres me servent d'entretien, d'un ordinaire à l'autre; c'est vous qui me parlez, et c'est moi qui vous embrasse mille fois avec une tendresse que vous ne sauriez vous-même vous représenter.

[1] Cet ouvrage parut en italien, sous le nom de Connestagio, noble Génois, dans l'année 1585 : mais on assure que le véritable auteur est D. Jean de Sylva, comte de Portalegro, qui avoit, comme ambassadeur Espagnol, suivi le roi de Portugal, Emmanuel, en Afrique. Ce livre est curieux. Lenglet du Fresnoy ne donne point le nom du traducteur françois dans son catalogue des principaux historiens. *A. G.*

LETTRE DCCLXXXV.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Nantes, lundi 20 mai 1680.

Il y a huit jours que je suis ici : je ne m'y amuse pas assurément. Nous allons demain à la Seilleraye ; ce lieu est devenu tout joli depuis que vous n'y avez été : je n'y coucherai point : j'y mène une jeune fille qui me plaît ; c'est une Agnès, au moins à ce que je pensois, et j'ai trouvé tout d'un coup qu'elle a bien de l'esprit, et une envie immodérée d'apprendre ce qui peut servir à être une personne honnête, éclairée, et moins sotte qu'on ne l'est en province ; elle m'en a touché le cœur : sa mère est une dévote ridicule. Cette fille a fait de son confesseur tout l'usage qu'on peut en faire ; c'est un jésuite qui a beaucoup d'esprit : elle l'a prié d'avoir pitié d'elle ; de sorte qu'il lui apprend un peu de tout ; et son esprit est tellement débrouillé, qu'elle n'est ignorante sur rien. Tout cela est caché sous un beau visage fort régulier, sous une modestie extrême, sous une timidité naturelle, sous une jeunesse de dix-sept ans. Il y auroit bien des gens qui s'offriroient à lui donner de l'esprit à la façon que dit

La Fontaine[1]; mais elle paroît n'en vouloir point de celui-là. Le temps, qui change tout, pourra lui faire changer d'avis. On ne peut mieux chanter, ni mieux entendre les airs de l'opéra. Elle est parente du premier président, alliée de M. d'Harouïs : je voudrois bien qu'elle fût à la place de mademoiselle du Plessis pour jusqu'à la Toussaint seulement; elle le voudroit bien aussi, ou que sa mère me ressemblât.

LETTRE DCCLXXXVI.

DE MADAME DE SÉVIGNÉ A MADAME DE GRIGNAN.

A Nantes, samedi 25 mai 1680.

En attendant vos lettres, je m'en vais un peu vous entretenir. J'espère que vous aurez reçu une si grande quantité des miennes, que vous serez guérie pour jamais des inquiétudes que donnent les retardements de la poste. Pour moi, ma très-chère, il me semble qu'il y a six mois que je suis ici, et que le mois de mai n'a point de fin. Vous souvient-il des fantaisies qui vous prenoient quelquefois de trouver qu'il y a des mois qui ne finissent point du tout? Je n'étois point de cet avis quand j'étois avec vous; ma douleur

[1] *Voyez* l'un des contes de La Fontaine.

étoit de voir courir le temps trop vite. Me voilà dans l'admiration du joli mois de mai; que n'ai-je point fait? que n'ai-je point vu? que n'ai-je point rêvé? et j'arriverai encore aux Rochers avant qu'il finisse. Mon fils avoit fort envie que nous allassions à Bodégat[1], où effectivement nous avons beaucoup d'affaires; mais il désireroit surtout que j'allasse chez Tonquedec : comme je ne suis point si touchée de cette visite, je la diffère jusqu'au temps où je serai peut-être obligée d'aller à Rennes pour voir M. et Madame de Chaulnes. Je m'en vais présentement aux Rochers, où je ferai venir tous mes gens de Bodégat. Vous allez me demander si personne ne pouvoit agir ici pour moi, je vous dirai que non : il a fallu ma présence et le crédit de mes amis; cela m'a un peu consolée, joint au plaisir de passer une partie de mes après-dîners avec mes pauvres filles de Sainte-Marie. Je leur ai fait prêter un livre dont elles sont charmées; c'est *la Fréquente*[2] : mais c'est le plus grand secret du monde. Je vous prie de lire la seconde partie du second traité du premier tome des *Essais de morale;* je suis assurée que

[1] Terre auprès de Nantes, qui appartenoit à la maison de Sévigné. *D. P.* (*Voyez* la lettre du dimanche 29 décembre 1675.)

[2] Le livre *de la Fréquente communion*, par le docteur Arnauld. *D. P.* C'est par lui que commença cette guerre qu'il soutint toute sa vie contre les opinions jésuitiques. Un tel livre, surtout à cette époque, étoit une véritable contrebande pour des religieuses. *A. G.*

vous le connoissez, mais vous ne l'avez peut-être pas remarqué, c'est *de la soumission à la volonté de Dieu.* Vous voyez comme il nous la représente souveraine, faisant tout, disposant de tout, réglant tout, je m'y tiens : voilà ce que j'en crois; et si, en tournant le feuillet, ils veulent dire le contraire pour *ménager la chèvre et les choux*, je les traiterai sur cela comme ces *ménageurs politiques* [1]; ils ne me feront pas changer, je suivrai leur exemple, car ils ne changent pas d'avis pour changer de note.

Nous fûmes dîner l'autre jour à la Seilleraie, comme je vous avois dit : mon Agnès fut ravie d'être de cette partie, quoiqu'il n'y eût que le bon abbé et l'abbé de Bruc : elle a dix-neuf ans, mon Agnès, et n'est pas si simple que je pensois; elle a plus que le désir d'apprendre, elle sait assez de choses; c'est comme vous disiez de *Marie* à Grignan : elle se doute de ce qu'on lui veut dire; elle est aimable. Le confesseur qui la gouverne la fait communier deux fois la semaine : bon Dieu, quelle profanation! elle est de tous les plaisirs quand elle peut en être, et du moins elle le désire toujours, et c'est assez pour n'être pas dans un usage si familier. Elle a lu tout ce qu'elle a pu attraper de romans, avec tout le goût que donne la difficulté et le plaisir de tromper.

[1] Les jésuites.

Vraiment, si je voulois rendre une fille galante, je ne lui souhaiterois qu'une mère et un confesseur comme elle en a. Ma fille, je vous parle de Nantes, en attendant les lettres de Paris. Il y a ici une espèce d'intendante, qui ne l'est point pourtant; c'est madame de Nointel [1]. Elle est fille de madame de Br.... elle a dix-sept ans, et fait la sotte et l'entendue. Son mari est de la vraie maison de Be...., il n'est pas ici : sa femme fait la belle, et croit que c'est mon devoir de l'aller voir : je n'ai pas bien compris pourquoi; et en attendant qu'elle me montre par où, je m'en vais aux Rochers : cela seroit bon pour madame de Molac; ce n'est pas une difficulté : elle est à Paris, son mari [2] l'est allé trouver.

Voilà vos lettres du 15 de ce mois infini, car il est vrai que je n'en ai jamais trouvé un pareil. Vous avez reçu toutes les miennes : je vous conjure de n'être point en peine si vous n'en recevez pas; vous voyez bien que cela dépend de l'arrangement de certains moments de la poste qui peuvent très-souvent manquer; jusqu'ici je n'ai pas sujet de m'en plaindre, je ne reçois vos lettres que deux jours plus tard qu'à Paris : c'est tout ce qu'on peut ménager sur une distance aussi extrême que celle-ci. Vous dites que je n'en

[1] *Voyez* la lettre suivante.

[2] M. de Molac étoit gouverneur des ville et château de Nantes.
D. P.

suis point touchée; cela est d'une personne qui est encore plus loin de moi que je ne pensois, qui m'a tout-à-fait oubliée, qui ne sait plus la mesure de mon attachement, ni la tendresse de mon cœur, qui ne connoît plus cette foiblesse naturelle, ni cette disposition aux larmes dont votre fermeté et votre philosophie se sont si souvent moquées. C'est à moi à me plaindre : je ne suis que trop pénétrée de tout cela; et, avec toute ma belle Providence que je comprends si bien, je ne laisse pas d'être toujours affligée de ces arrangements au-delà de toute raison. Une paix entière, une soumission sans murmure est le partage des parfaits, tandis que la connoissance de cette Providence et du mauvais usage que j'en fais, ne m'est donnée que pour ma peine et pour ma pénitence. Vous dites qu'on veut que Dieu soit l'auteur de tout ce qui arrive : lisez, lisez ce Traité que je vous ai marqué, et vous verrez qu'en effet c'est à Dieu qu'il faut s'en prendre, mais avec respect et résignation; et les hommes sur qui nous arrêtons notre vue, il faut les considérer comme les exécuteurs de ses ordres, dont il sait bien tirer la fin qui lui plaît. C'est ainsi qu'on raisonne quand on lève les yeux, mais ordinairement on s'en tient aux pauvres petites causes secondes, et l'on souffre avec bien de l'impatience ce qu'on devroit recevoir avec soumission : voilà le misé-

rable état où je suis; c'est pour cela que vous m'avez vue me repentir, m'agiter et m'inquiéter tout de même qu'une autre. Je pense comme vous, que toutes les philosophies ne sont bonnes que quand on n'en a que faire. Vous me priez de vous aimer davantage et toujours davantage; en vérité, vous m'embarrassez, je ne sais point où l'on prend ce degré là; il est au-dessus de mes connoissances : mais ce qui est bien à ma portée, c'est de ne vous être bonne à rien, c'est de ne faire aucun usage qui vous soit utile de la tendresse que j'ai pour vous, c'est de n'avoir aucun de ces tons si désirés d'une mère, qui peut retenir, qui peut soulager, qui peut soutenir : ah! voilà ce qui me désespère, et qui ne s'accorde point du tout avec ce que je voudrois.

Madame de La Fayette ne se console point, malgré les agréments qu'elle trouve encore pour son fils[1] : son cœur est blessé au-delà même de ce que je croyois. Elle a été remercier le roi, qui la reçut à merveille; et cependant elle n'y put durer : elle revint coucher à Paris. Madame de Vins m'est revenue à la pensée, comme à vous, sur ce séjour de Fontainebleau, où elle étoit si agréablement l'année passée. Elle a mille honnêtetés pour moi, et, en vérité, je suis touchée de son mérite et de son malheur; elle est plus

[1] On a vu qu'il avoit obtenu un régiment. *D. P.*

